



LA FINANCE EN AFRIQUE

Naviguer en eaux troubles



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE

LA FINANCE EN AFRIQUE

Naviguer en eaux troubles

La finance en Afrique : naviguer en eaux troubles

© Banque européenne d'investissement, 2022.

Publication du Département Analyses économiques (BEI).

economics@eib.org

www.eib.org/economics

Tous droits réservés.

Toutes les questions relatives aux droits et aux autorisations doivent être transmises à l'adresse suivante : publications@eib.org.

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer - L-2950 Luxembourg

+352 4379-1

info@eib.org

www.eib.org

twitter.com/eib

facebook.com/europeaninvestmentbank

youtube.com/eibtheubank

À propos du rapport

Le rapport « La finance en Afrique » est une publication du département Analyses économiques de la BEI qui propose une analyse de l'évolution récente des secteurs bancaires en Afrique ainsi que de certaines questions structurelles pertinentes. Il repose sur des travaux internes de recherche conjugués aux contributions de spécialistes de premier plan venant de banques commerciales actives dans la région, d'institutions financières internationales et d'autres institutions. Le présent rapport se base sur des données disponibles en septembre 2022.

À propos du Département Analyses économiques de la BEI

Le département Analyses économiques de la BEI a pour mission de fournir des analyses et des études économiques destinées à aider la Banque à mettre en œuvre ses opérations et à définir son positionnement, sa stratégie et ses politiques. Fort de 45 économistes, le département est placé sous la direction de Debora Revoltella.

Principaux contributeurs au présent rapport

Directrices du rapport : Barbara Marchitto et Debora Revoltella

Coordinateurs du rapport : Colin Bermingham, Claudio Cali, Nina Fenton et Ricardo Santos

Rédacteur du département Communication : Daniel Berze, sous la direction de Valentina Kalk, cheffe de la division Publications.

Édition : services linguistiques de la Banque européenne d'investissement et SciencePod

Traduction : services linguistiques de la Banque européenne d'investissement

Coordination : Nathalie Gilson, assistante opérationnelle principale, Banque européenne d'investissement

Résumé analytique : Debora Revoltella

Chapitre 1 : Colin Bermingham, Emmanouil Davradakis et Koray Alper

Chapitre 2 : Colin Bermingham, Emmanouil Davradakis, Muazu Ibrahim (Making Finance Work for Africa Partnership, MFW4A), Hugues Kamewe Tsafack (MFW4A) et Guy Menan (MFW4A)

Chapitre 3 : Colin Bermingham, Alfredo Baldini, Frank Betz, Claudio Cali, Emmanouil Davradakis, Kevin Koerner, Francesca Mameri, Carmen Niethammer, Ricardo Santos et Sanne Zwart

Chapitre 4 : Alfredo Baldini et Sai Krishna Kumaraswamy (CGAP)

Chapitre 5 : Colin Bermingham, Matteo Ferrazzi, Fotios Kalantzis, Arthur Minsat (Centre de développement de l'OCDE), Elisa Saint Martin (Centre de développement de l'OCDE) et Sanne Zwart

Chapitre 6 : Giulia Scammacca del Murgio

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la BEI.

Publié par la Banque européenne d'investissement.

Imprimé sur du papier FSC®.

SOMMAIRE

Résumé analytique.....	3
1. La situation macroéconomique en Afrique.....	9
2. Financement du développement économique en Afrique	21
3. Secteur bancaire, genre et institutions de microfinance	49
4. Accélération de la transformation numérique.....	97
5. Changements climatiques en Afrique : risques et réponses	113
6. Investissements de la Banque européenne d'investissement en Afrique subsaharienne	133

Remerciements

La BEI tient à remercier, avant tout, le personnel et la direction des banques africaines qui ont généreusement donné de leur temps pour compléter l'enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

En plus des principaux auteurs, la BEI remercie tous les collègues de la BEI, du Making Finance Work for Africa Partnership (MFW4A), du Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres (CGAP), de Microfinanza Ratings, de Tellimer Research, de la Global Private Capital Association (GPCA) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), dont les contributions ont soutenu et enrichi le présent rapport. En particulier, nous souhaiterions mentionner : Sanja Blatt, Donal Cannon, Marius Chirila, Carmelo Cocuzza, Marc-Antoine Coursaget, David Crush (CGAP), Myriam Djari, Mihaljek Dubravko (Banque des règlements internationaux), Olivier Edelman, Christian Elias, Jane Feehan, Sabrina Katz (GPCA), Eleni Kyrou, Hugues Kamewe Tsafack (Making Finance Work for Africa, MFW4A), Sai Krishna Kumaraswamy (CGAP), Hilina Lakew Weldetekle, Patrick Le Goff, Christophe Litt, Guy Menan (MFW4A), Sonja Mohnen, Davide Monguzzi, Ibrahim Muazu (MFW4A), Arthur Minsat (Centre de développement, OCDE), Faith Njoroge, Nicholas Nzioka, Elisa Saint Martin (Centre de développement, OCDE), Anne Schmidt-Sheehan, Markus Schulte, Rahul Shah (Tellimer Research), Inmaculada Soto Riba, Lucia Spaggiari (Microfinanza Ratings), Jean-Philippe Stijns, Annamaria Tueske, Axel-Boris Zabo et Peter Zajc.

Avant-propos

La pandémie de COVID-19 est l'événement mondial le plus perturbateur depuis des générations, entraînant des pertes catastrophiques en vies humaines et d'immenses difficultés économiques. Alors que les cicatrices économiques laissées par la pandémie commençaient à se refermer, la Russie a entamé une guerre injustifiable contre l'Ukraine.

La guerre est désormais une préoccupation majeure pour les banques africaines. Les entreprises financières s'inquiètent aujourd'hui davantage du ralentissement de l'économie, des mauvais résultats commerciaux, de la hausse des taux d'intérêt, de la détérioration des portefeuilles de prêts et de l'augmentation des coûts de financement de leurs opérations.

Le niveau de soutien de la Banque européenne d'investissement ne devrait en revanche pas être une source d'inquiétude pour nos partenaires africains. La guerre a déclenché une réponse décisive de la part de l'Europe et nous resterons fermement aux côtés de nos partenaires africains pour répondre à cette nouvelle crise, tout comme nous nous sommes efforcés de les aider à résoudre les plus grandes difficultés entraînées par le COVID-19.

En début d'année, la Banque européenne d'investissement a mis sur pied BEI Monde, une nouvelle branche dédiée aux partenariats mondiaux, illustration concrète de notre engagement en faveur du développement. BEI Monde vise à renforcer l'impact au moyen d'opérations de développement ciblées et, en étroite coopération avec l'Union européenne, à nouer des relations toujours plus solides entre l'Europe et l'Afrique, à intensifier les liens économiques et commerciaux entre les deux continents et à placer l'action pour le climat et le développement durable au cœur d'un programme commun.

La finance en Afrique : naviguer en eaux troubles évalue la capacité du système financier à appuyer ces objectifs, même lorsque les temps sont difficiles. L'Afrique est à la traîne par rapport à d'autres régions en développement en ce qui concerne de nombreux indicateurs de développement financier, mais on note des signes de progrès encourageants : des liens plus étroits ont été établis avec l'économie mondiale au cours de la dernière décennie et les marchés nationaux des capitaux ont fait preuve d'une certaine résilience. Les capitaux privés investis en Afrique en 2021 ont atteint un nouveau record et les institutions de microfinance en Afrique subsaharienne ont vu leur portefeuille de prêts croître plus rapidement que dans n'importe quelle autre région du monde depuis le début de la pandémie.

Notre enquête annuelle sur les banques d'Afrique subsaharienne met en lumière de nouvelles préoccupations en 2022, notamment le coût du financement local. Les inquiétudes quant à la qualité des actifs, qui sont apparues après la pandémie, persistent également. Les banques s'attendent à devoir durcir à nouveau les critères d'octroi de crédit à leurs clients. Mais l'enquête montre également des signes manifestes d'optimisme. Par rapport à l'année dernière, davantage de banques prévoient cette année d'étendre leurs activités et anticipent une augmentation des demandes de prêts des grandes entreprises et des petites et moyennes entreprises.

De nombreuses banques en Afrique nous disent vouloir se mobiliser davantage pour élaborer des stratégies climatiques, se préparer aux risques des changements climatiques et accroître leurs prêts verts. La Banque européenne d'investissement est le meilleur partenaire de l'Afrique en matière d'action pour le climat : en 2021, plus de la moitié de nos prêts à l'échelle mondiale ont soutenu l'action pour le climat et le développement durable. Quelque 70 % des banques interrogées ont également mis en place une stratégie en matière d'égalité entre les sexes et parrainent des initiatives axées sur les femmes et la dimension de genre au sein des collectivités, soit une augmentation de 10 points de pourcentage par rapport à l'enquête de 2021.

La BEI est active en Afrique depuis près de 60 ans, avec des investissements totalisant 59 milliards d'euros dans 52 pays. Les projets signés en Afrique subsaharienne pour la seule année 2021 devraient contribuer à la vaccination de centaines de millions de personnes contre le COVID-19, améliorer la collecte des déchets pour plus de 3 millions d'habitants, garantir l'accès à une eau potable plus sûre pour près d'un demi-million de personnes, maintenir des centaines de milliers d'emplois dans les petites et moyennes entreprises et produire 374 GWh/an d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables.

Nous savons que la transformation de l'Afrique nécessitera des investissements majeurs – jusqu'à 1 300 milliards de dollars de financement annuel – pour réaliser les objectifs de développement durable des Nations unies. Nous allons continuer à apporter notre pierre à l'édifice.

J'espère que l'édition 2022 de *La finance en Afrique* vous donnera un aperçu utile du secteur financier africain et démontrera comment nous pouvons œuvrer ensemble à la prospérité de l'Afrique et de sa population.

Werner Hoyer
Président de la Banque européenne d'investissement

Résumé analytique

La guerre en Ukraine amplifie les problèmes économiques auxquels l'Afrique est confrontée. La reprise de la croissance à la suite de la pandémie est par conséquent retardée, en particulier pour les importateurs de produits de base. Alors que certains exportateurs de produits de base ont vu leurs prévisions de croissance augmenter pour 2022 (chapitre 1), le taux de croissance économique est souvent à peine supérieur à l'expansion démographique, entraînant des progressions marginales du revenu par habitant. L'inflation était déjà élevée avant la guerre, partiellement en raison de contraintes persistantes liées à la pandémie qui ont entravé les chaînes d'approvisionnement. La guerre a provoqué des pénuries d'approvisionnement en ressources essentielles, notamment la nourriture et l'énergie, exerçant une pression haussière sur leur prix et alimentant des niveaux d'inflation encore plus élevés. Par rapport à d'autres parties du monde, l'Afrique est particulièrement exposée à la hausse des prix des denrées alimentaires en raison de la part élevée de l'alimentation dans les dépenses de consommation. La hausse de l'inflation combinée à la stagnation de la progression des revenus plonge encore plus d'Africaines et d'Africains dans la pauvreté. En 2019, environ 424 millions de personnes en Afrique subsaharienne vivaient dans l'extrême pauvreté. On estime que, du fait de la pandémie et la guerre, au moins 460 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté en 2022, soit une augmentation de 36 millions en l'espace de trois ans¹.

Les États d'Afrique subsaharienne sont contraints de freiner leur déficit budgétaire, qui a enflé pendant la pandémie, limitant leur capacité à protéger la population pauvre et à préserver la stabilité sociale. Toutefois, s'ils veulent améliorer considérablement leur situation budgétaire, ils devront inverser la tendance baissière à long terme des recettes publiques (chapitre 1). Les coûts du service de la dette sont plus élevés et augmentent plus rapidement en Afrique subsaharienne que dans les économies avancées, et la viabilité de la dette posera des problèmes à certains pays. Dans le même temps, les besoins de financement sur le continent sont importants. Selon les Nations unies, la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique nécessiterait un financement annuel de 1 300 milliards de dollars, compte tenu de la trajectoire démographique du continent marquée par la croissance. En outre, le Fonds monétaire international estime qu'il faudrait 50 milliards de dollars pour couvrir les seuls coûts de l'adaptation aux effets des changements climatiques².

Le système financier soutient d'importants objectifs de développement tels que l'adaptation aux changements climatiques, l'amélioration de l'inclusion financière, la progression de la transition numérique au sein de l'économie et la promotion de meilleures perspectives pour les femmes. Toutefois, le système financier lui-même doit évoluer davantage pour appuyer ces objectifs. Cette évolution passe notamment par l'approfondissement de son intégration dans d'autres systèmes financiers à l'échelle mondiale. L'intégration financière, définie comme la somme des avoirs et des engagements extérieurs divisée par le produit intérieur brut (PIB), est plus faible en Afrique subsaharienne que dans d'autres régions en développement, bien que l'Afrique australe soit une exception en raison des grands secteurs financiers intégrés que possèdent l'Afrique du Sud et Maurice (chapitre 2). En 2019, l'Afrique de l'Ouest affichait le niveau d'intégration financière le plus bas, avec 76 % du PIB³. Quant à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique centrale, leur intégration financière était respectivement de 105 % et 114 % du PIB. À l'inverse, l'intégration financière en Afrique australe, à près de 400 % du PIB, éclipe celle des autres régions. Le renforcement de l'intégration financière pourrait soutenir l'investissement en Afrique lorsque l'épargne nationale est faible, améliorer la diversification des portefeuilles, entraînant un meilleur partage des risques au niveau international, et permettre d'emprunter davantage pour lisser la consommation en cas de chocs défavorables.

¹ Gerszon Mahler, D., Yonzan, N., Hill, R., Lakner, C., Wu, H. et Yoshida, N. (2022), « Pandémie, inflation et pauvreté », Banque mondiale, *Blog de données*, le 13 avril, disponible à l'adresse : <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/pandemie-inflation-et-pauvrete>.

² Nations unies (2020), « Rapport économique sur l'Afrique 2020 – Financements innovants pour le développement des entreprises en Afrique », disponible à l'adresse : <https://www.un-ilibrary.org/content/books/9789210051255>, FMI (2022), « Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne : un nouveau choc et peu de marge de manœuvre », disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/fr/News/Articles/2022/04/28/pr22133-sub-saharan-africa-a-new-shock-and-little-room-to-manuever>.

³ Toutes les mesures de l'intégration financière régionale en Afrique citées dans ce chapitre sont pondérées en fonction du PIB des pays de la région concernée (chapitre 2).

Malgré une intégration financière relativement faible dans la plupart des régions d'Afrique subsaharienne, son niveau a augmenté de manière significative depuis 2010. Cette situation tient à l'augmentation à la fois des avoirs et des engagements extérieurs, bien que ces derniers aient progressé plus rapidement. Néanmoins, la croissance des engagements a été tirée tant par le capital que par les titres de dette. La progression des engagements en capital s'explique par l'appui des investisseurs extérieurs aux entreprises locales et pas simplement par une accumulation de dette extérieure. La plupart des engagements en capital résultent d'investissements directs étrangers.

En 2019, le total des engagements de portefeuille, qui sont plus exposés au risque de fuite des capitaux que les investissements directs étrangers, représentait moins de 5 % du PIB en Afrique de l'Est et en Afrique centrale. Pour l'Afrique de l'Ouest, ce pourcentage est passé d'environ 5 % du PIB en 2016 à près de 10 % en 2019. À titre de comparaison, ce ratio est de 22 % en Asie de l'Est/du Sud-Est et de 23 % en Amérique du Sud, ce qui signifie que l'Afrique attire nettement moins ce type de financement. L'Afrique australe fait à nouveau figure d'exception, avec des engagements de portefeuille équivalant à 54 % du PIB en 2019. La pandémie a provoqué des sorties de portefeuille en Afrique subsaharienne qui concernaient essentiellement le capital plutôt que la dette. Les données disponibles appuient l'hypothèse que les périodes d'aversion au risque à l'échelle mondiale ont une incidence sur les flux de portefeuille en Afrique subsaharienne. Dès lors, bien que l'intégration financière présente de nombreux avantages, elle peut accroître la sensibilité de l'économie aux chocs internationaux.

L'évolution des marchés des actions appuie la croissance économique en améliorant l'affectation efficace de l'épargne, car un plus grand volume est acheminé vers le secteur des entreprises et le financement de l'investissement. Nous observons qu'il existe une étroite corrélation positive entre la profondeur du marché des capitaux et le développement économique sur le continent, ce qui implique que l'approfondissement du marché des capitaux a une incidence sur l'intensification du développement économique (chapitre 2). Des réformes sont indispensables pour approfondir les marchés des capitaux et soutenir davantage les objectifs de développement. En outre, les investissements nécessaires pour appuyer l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets pourraient être partiellement financés par l'émission d'instruments de dette verts. L'émission d'obligations respectant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance par des entités africaines a considérablement augmenté pour atteindre près de 5,1 milliards de dollars en 2021, éclipsant ainsi le record précédent de 3 milliards de dollars atteint en 2018, avant la pandémie. Cependant, il est peu probable de réitérer ce montant d'émissions obligataires en 2022. Les coûts des financements verts en Afrique sont gonflés par un risque souverain élevé, ce qui rend les émetteurs africains de dette verte tributaires de la demande des investisseurs s'exposant aux risques élevés, qui sont plus sensibles aux variations du sentiment du marché.

Le capital privé est un segment du paysage financier qui gagne du terrain en Afrique et la levée de fonds a renoué en 2021 avec son niveau d'avant la pandémie. En outre, les investissements privés ont atteint de nouveaux sommets en 2021. Les investissements privés africains ont continué à bien résister en 2020 malgré la pandémie, passant de 3,9 milliards de dollars en 2019 à 4,3 milliards de dollars, les opérations en réserve et existantes ayant été menées à bien (chapitre 2). En 2021, la valeur des opérations a de nouveau augmenté pour atteindre 6,3 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 48 % par rapport à 2020. L'accroissement des investissements en 2021 est principalement attribuable au capital-risque, dont la valeur des opérations a augmenté, passant de 485 millions de dollars en 2020 à 3,23 milliards de dollars en 2021, et pour environ la moitié dans les technologies financières.

Avec le concours du partenariat Making Finance Work for Africa (MFW4A), la Banque européenne d'investissement (BEI) a achevé l'édition 2022 de son enquête annuelle sur les banques en Afrique. Elle a récolté les avis de 70 banques d'Afrique subsaharienne, représentant environ 30 % des avoirs du continent. Cette enquête s'est déroulée d'avril à juin 2022, ce qui signifie que les répercussions de la guerre en Ukraine avaient déjà commencé à influencer les perceptions des banques.

L'enquête 2022 de la BEI sur les banques en Afrique montre que depuis le déclenchement de la guerre en Ukraine, les principales préoccupations des banques sont le coût du financement en monnaie locale, la concurrence du secteur non bancaire et la détérioration de la qualité des actifs (chapitre 3). L'année dernière, du fait de la pandémie, les banques s'inquiétaient surtout de la qualité des actifs et peu des coûts de financement en monnaie locale. Cependant, comme les banques centrales de nombreux pays ont relevé les taux d'intérêt

nationaux et que le financement obligataire est devenu plus coûteux en raison du resserrement des conditions financières mondiales, il y a eu une hausse significative du nombre de banques préoccupées par les coûts de financement.

La baisse de la qualité des actifs jusqu'à présent est plus marquée pour le portefeuille des petites et moyennes entreprises (PME) que pour celui des grandes entreprises. En outre, les chiffres clés relatifs aux prêts non productifs ne reflètent pas la réalité : une part importante des prêts font l'objet de moratoires ou de restructurations (chapitre 3). Les préoccupations des banques au sujet de la qualité des actifs laissent penser que les prêts non productifs sont probablement plus nombreux dans certains pays, étant donné le ralentissement des mesures de soutien et la persistance d'une conjoncture économique difficile à l'échelle mondiale. Les banques ont durci leurs conditions de prêt pour une troisième année consécutive en 2022. Le manque de garanties et les faibles antécédents en matière de crédit sont des obstacles majeurs à l'octroi de financements, en particulier aux petites et moyennes entreprises. Ces facteurs reviennent à plusieurs reprises dans notre enquête, ce qui suggère qu'il s'agit de problèmes structurels, bien qu'ils puissent être aggravés par des facteurs cycliques.

Les banques s'attendent à une poussée de la demande de crédits et prévoient également d'étendre leurs propres activités opérationnelles, ce qui nécessitera par conséquent un accroissement de leurs financements. La proportion de banques qui prévoient d'étendre leurs opérations de prêt est un peu plus élevée dans l'enquête de 2022 que dans celle de 2021 (chapitre 3). Malgré d'évidentes inquiétudes quant à la qualité des actifs, le secteur semble donc caractérisé par un optimisme prudent.

Les banques de tout le continent intensifient leurs efforts pour améliorer l'accès des femmes au financement. Quelque 70 % des banques interrogées ont mis en place une stratégie en matière d'égalité entre les sexes et parrainent des initiatives axées sur les femmes et la dimension de genre au sein des collectivités, soit une augmentation de 10 points de pourcentage par rapport à l'enquête de 2021. L'enquête 2022 sur les banques en Afrique dissipe tous les malentendus qui subsistent à l'égard des femmes et de la qualité des actifs. En réalité, près de 30 % des banques interrogées n'ont observé aucune différence entre les portefeuilles d'entreprises dirigées par des hommes et ceux d'entreprises dirigées par des femmes concernant le taux de défaillance et le ratio de prêts non productifs. De plus, quatre banques sur dix ont constaté que le ratio de prêts non productifs des entreprises dirigées par des femmes était inférieur au ratio moyen de leur portefeuille de prêts.

Les institutions de microfinance en Afrique subsaharienne ont enregistré entre 2019 et 2021 une croissance cumulée de leur portefeuille de prêts d'environ 30 %, ce qui signifie que la croissance y a été plus rapide que dans d'autres parties du monde (chapitre 3). Cependant, il subsiste des difficultés liées à la qualité des actifs et certaines institutions présentent une faible capitalisation. La solvabilité est l'enjeu le plus criant pour les petites institutions de microfinance, car elles ont une plus grande proportion de prêts qui posent des problèmes. Toutefois, ce sont aussi des institutions dont la clientèle comprend davantage de ruraux et de femmes parmi ses emprunteurs. Leur défaillance annulerait donc de nombreux progrès réalisés en matière d'inclusion financière au cours de la dernière décennie.

Le déploiement des technologies financières continue de transformer le secteur financier traditionnel dominé par les banques sur le continent. L'ensemble de l'écosystème africain des technologies financières a connu un essor rapide. En avril 2022, il y avait plus de 1 000 entreprises actives dans ce domaine, contre 450 en 2020 (chapitre 4). Parmi celles-ci, 80 % sont d'origine locale et 20 % proviennent de l'extérieur de l'Afrique. Les services de paiement et de prêt restent les produits dominants, mais le secteur s'est diversifié. Parmi les principaux domaines de croissance figurent les solutions logicielles et l'utilisation de la technologie des chaînes de blocs. La part des autres produits dans l'offre (composée d'un mélange d'activités diverses, dont la cybersécurité et les technologies réglementaires⁴) a également augmenté.

Les banques d'Afrique subsaharienne proposent de nombreux services numériques aux particuliers et aux entreprises (chapitre 4). Au sein de cette région, notre enquête montre que la part des banques fournissant des applications ou des services numériques varie d'un minimum de 80 % en Afrique centrale à plus de 95 % en Afrique de l'Ouest (principalement sous l'impulsion du Nigeria). Les transferts d'argent à l'échelle

⁴ Les technologies réglementaires concernent l'utilisation des mégadonnées et des technologies d'apprentissage automatique pour améliorer le respect de la réglementation financière.

nationale (87 %), la réception de versements de clients (85 %) et le paiement de factures ou de fournisseurs (79,6 %) sont les trois services les plus demandés. Pour accélérer encore la transformation numérique des services financiers, près de neuf banques sur dix participant à l'enquête en Afrique subsaharienne investissent dans l'amélioration des compétences numériques de leur personnel et de leur direction grâce à des programmes de formation spécifiques. Toutefois, il existe également des contraintes qui entravent la progression de la transition numérique, notamment la nécessité de répondre aux préoccupations liées à la cybersécurité et d'améliorer les infrastructures informatiques. En effet, plus de 74 % des banques ayant fait l'objet de l'enquête considèrent le cyberrisque comme la contrainte la plus courante dans toutes les régions.

Le classement de la BEI des risques climatiques par pays montre que l'Afrique subsaharienne est la région la plus exposée aux risques physiques dans le monde. Les principaux risques découlant des phénomènes climatiques sont la diminution des rendements agricoles, les dommages causés aux infrastructures et une augmentation des pénuries d'eau (chapitre 5). Bon nombre des pays les plus exposés aux effets physiques directs des changements climatiques sont aussi parmi les moins aptes à s'y adapter. Bien que les risques de transition soient faibles par rapport à d'autres régions, ils sont élevés dans certains pays d'Afrique subsaharienne. Des pays tels que l'Algérie, l'Égypte, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la République du Congo, le Cameroun, l'Angola et le Mozambique sont plus exposés en raison de leur dépendance à l'extraction des combustibles fossiles. La dégradation de l'environnement entraîne également un coût énorme pour les pays africains. Selon de nouvelles estimations du coût de la pollution atmosphérique en Afrique, en 2019, la pollution par les particules dans l'air ambiant est à l'origine d'au moins 383 000 décès prématurés en Afrique⁵. Cela représentait environ 7,4 % du nombre total de décès prématurés dans la région, contre seulement 3,6 % en 1990.

Les banques d'Afrique subsaharienne réagissent aux difficultés complexes que posent les changements climatiques. Cela apparaît clairement dans notre enquête : 53 % des banques disposent déjà d'une stratégie officielle en matière de changements climatiques et 26 % envisagent d'en élaborer une, ce qui signifie que près de quatre banques sur cinq pourraient bientôt disposer d'une stratégie de ce type (chapitre 5). Selon plus de 80 % des banques interrogées pour notre enquête, la réduction du risque financier découlant des changements climatiques est l'un des principaux motifs d'adoption d'une stratégie sur le climat. Toutefois, les changements climatiques peuvent également offrir des possibilités, plus de 80 % des banques citant également cette raison pour justifier l'adoption d'une stratégie sur le climat. Près de 70 % des banques considèrent les prêts à l'appui du climat comme une occasion à saisir, ce qui en fait le principal moyen pour les banques de tirer profit de la lutte contre les changements climatiques. À ce jour, seul un cinquième des banques proposent des prêts verts ; dès lors, l'écart important entre la proportion de banques qui considèrent les prêts en faveur du climat comme une occasion à saisir et celles qui ont déjà lancé des produits verts signifie qu'il existe une marge de progression importante pour ce type de produit. Toutefois, les banques auront besoin d'un soutien. Environ 60 % d'entre elles citent un manque d'expertise, de données et d'outils permettant d'évaluer les risques climatiques comme obstacle à une meilleure détermination des risques et possibilités en matière de climat.

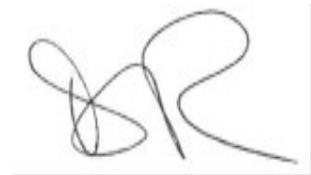
La BEI investit en Afrique depuis 1965, en y soutenant des projets d'infrastructure, des entreprises innovantes, des initiatives relatives aux énergies renouvelables, les secteurs public et privé – des microentreprises aux plus grandes multinationales – au moyen de financements d'un montant de 59 milliards d'euros dans 52 pays africains (chapitre 6). Au cours de la seule année 2021, la BEI a signé des accords d'investissement au profit d'opérations d'un montant de 2 milliards d'euros en Afrique subsaharienne, dans le cadre d'une facilité d'investissement spécifique s'adressant aux pays ACP⁶. Ces opérations représentent environ un quart du total des investissements de la BEI à l'extérieur de l'Europe.

⁵ CUA/OCDE (2022). « Dynamiques du développement en Afrique 2022 – Des chaînes de valeur régionales pour une reprise durable », Éditions de l'OCDE, Paris, disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/fr/dev/dynamiques-du-developpement-en-afrique-9e4128d9-fr.htm>

⁶ La Facilité d'investissement ACP fait référence à un fonds renouvelable établi dans le cadre de l'accord de partenariat UE-ACP (ou accord de Cotonou) via lequel les recettes ont été réinvesties dans de nouvelles opérations de financement de projets d'investissement dans la région au moyen d'un large éventail d'instruments souples avec prise en charge des risques, tels que les prêts en monnaie locale, les subventions à l'investissement et les garanties.

La BEI dispose d'un cadre bien établi d'instruction des projets et d'évaluation des incidences pour suivre et jauger à la fois la viabilité financière et les résultats escomptés de chaque projet à l'aide d'un ensemble d'indicateurs formalisé. En Afrique subsaharienne, les projets signés en 2021 devraient aider 420 millions de personnes à se faire vacciner contre le COVID-19, 3,2 millions d'habitants à bénéficier d'une meilleure collecte des déchets et 455 229 personnes à accéder à une eau potable plus sûre. En outre, ils devraient permettre de maintenir 375 354 emplois dans les microentreprises, les PME et les ETI et de produire 374 GWh/an d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables. Notre dernier rapport⁷ en date détaille les résultats des activités de la BEI à l'extérieur de l'Europe.

En novembre 2021, la BEI a créé BEI Monde, une branche destinée entièrement à renforcer encore son engagement au-delà des frontières de l'Europe. BEI Monde se consacre à produire encore plus d'impact sur le plan du développement grâce à ses opérations ciblées, en contribuant à resserrer les liens entre l'Europe et l'Afrique, en intensifiant les échanges économiques et commerciaux entre les deux continents et en plaçant le développement et l'action pour le climat de l'Union européenne au cœur de leur programme commun.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'DR', enclosed in a thin black rectangular border.

Debora Revoltella
Directrice, département Analyses économiques
Banque européenne d'investissement

⁷ Disponible à l'adresse : <https://www.eib.org/publications/online/global-reports-2022.htm>.

La situation macroéconomique en Afrique

Ce chapitre a été rédigé par Colin Bermingham et Emmanouil Davradakis de la Banque européenne d'investissement. Les auteurs expriment leur reconnaissance à Koray Alper pour sa contribution à un encadré consacré aux primes de risque sur les titres souverains africains.

Les auteurs tiennent à remercier Claudio Cali, Barbara Marchitto, Debora Revoltella et Ricardo Santos pour leurs commentaires sur les versions précédentes.

Les opinions exprimées dans ce chapitre sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de la Banque européenne d'investissement. Toute erreur relève de la responsabilité des auteurs.

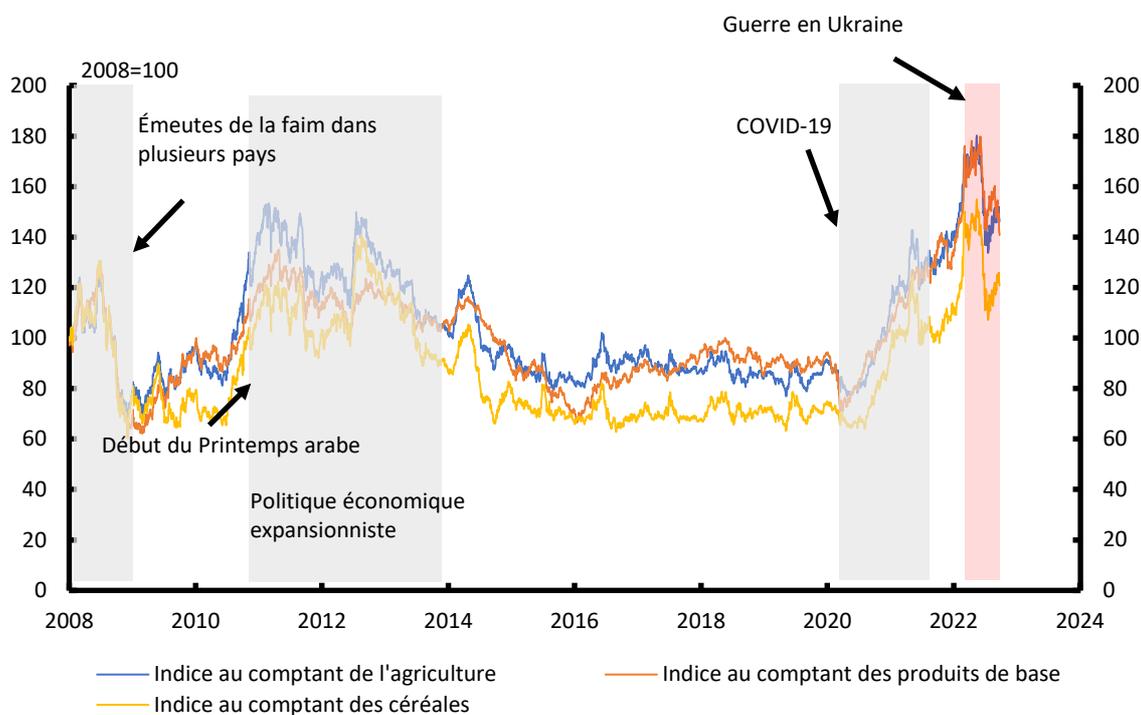
Messages clés

La guerre en Ukraine constitue un nouveau choc pour le continent africain, qui se relève de la pandémie de coronavirus. Nombre de pays africains avaient déjà plus de difficultés que les économies avancées à soutenir la croissance économique intérieure notamment en raison d'une marge de manœuvre budgétaire plus limitée, d'une couverture vaccinale moins complète, de niveaux d'investissement plus faibles et d'une plus grande vulnérabilité aux variations de la propension internationale au risque. La hausse de l'inflation sous l'effet de l'augmentation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie met les revenus des ménages sous pression et entraîne davantage de personnes dans la pauvreté. Dans les économies émergentes et en développement, la pandémie de COVID-19 a mis à rude épreuve la capacité des politiques budgétaires à contenir le choc des prix de l'alimentation et à préserver la stabilité sociale. En effet, l'assainissement budgétaire devrait se poursuivre sur le continent en 2022, mais le coût du service de la dette augmente également, notamment parce que les banques centrales continuent de relever les taux d'intérêt pour faire face à une inflation élevée. En conséquence, les problèmes liés à la soutenabilité de la dette pourraient s'étendre à un plus grand nombre de pays, mais les mécanismes mis en place pour gérer les pays insolubles continuent de faire preuve de lenteur en raison de la diversité croissante des créanciers. L'augmentation des prêts bancaires accordés aux pouvoirs publics pendant la pandémie risque également d'entraîner un effet d'éviction sur les prêts au secteur privé.

La situation macroéconomique en Afrique

La guerre en Ukraine freine la reprise post-COVID et exacerbe de nombreuses difficultés structurelles du continent africain. La guerre constitue un choc de l'offre, ce qui accentue la pression haussière sur les prix du pétrole, des produits agricoles et des métaux (figure 1). La relance économique post-pandémie dans les pays en développement accusait déjà un retard par rapport aux économies avancées pour diverses raisons, notamment une marge de manœuvre budgétaire plus limitée, une couverture vaccinale moins complète, des ratios d'endettement élevés et une plus grande vulnérabilité aux variations de la propension internationale au risque. D'après l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2022), la part du produit intérieur brut (PIB) de l'Afrique dans le PIB mondial a globalement reculé depuis 2010. Elle devrait représenter environ 4,7 % du PIB mondial en 2022, soit le pourcentage le plus faible depuis plus de 20 ans. La faiblesse des résultats économiques freine la réduction de la pauvreté. En 2019, environ 424 millions de personnes en Afrique subsaharienne vivaient dans l'extrême pauvreté. La pandémie devrait avoir fait passer ce nombre à 448 millions de personnes en 2020. Cette tendance à la hausse se poursuit. Il est estimé qu'au moins 460 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté en 2022, soit une augmentation de 36 millions en l'espace de trois ans (Gerszon Mahler *et al.*, 2022).

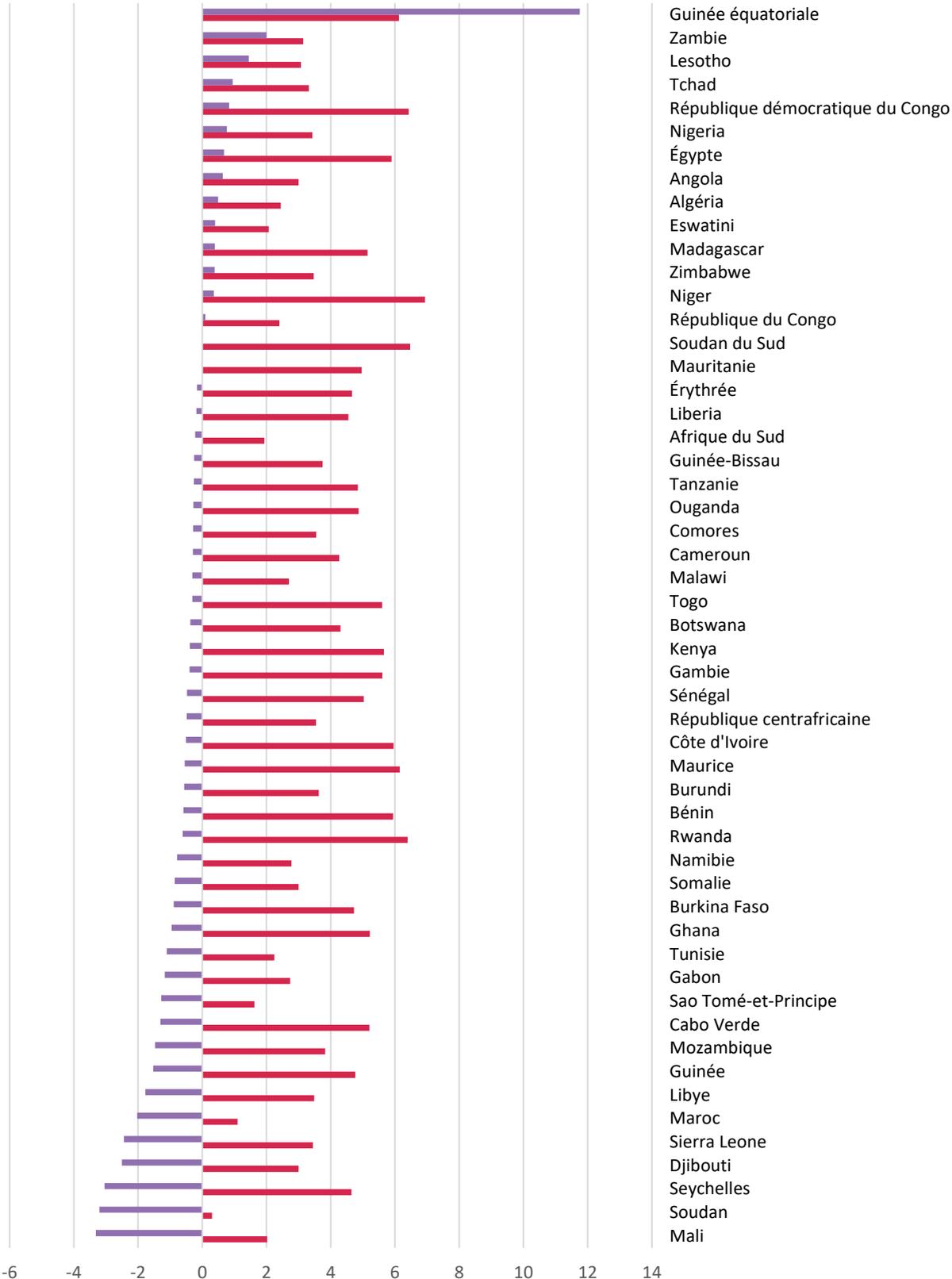
Figure 1 : Prix internationaux des produits de base



Source : Bloomberg et les calculs des auteurs.

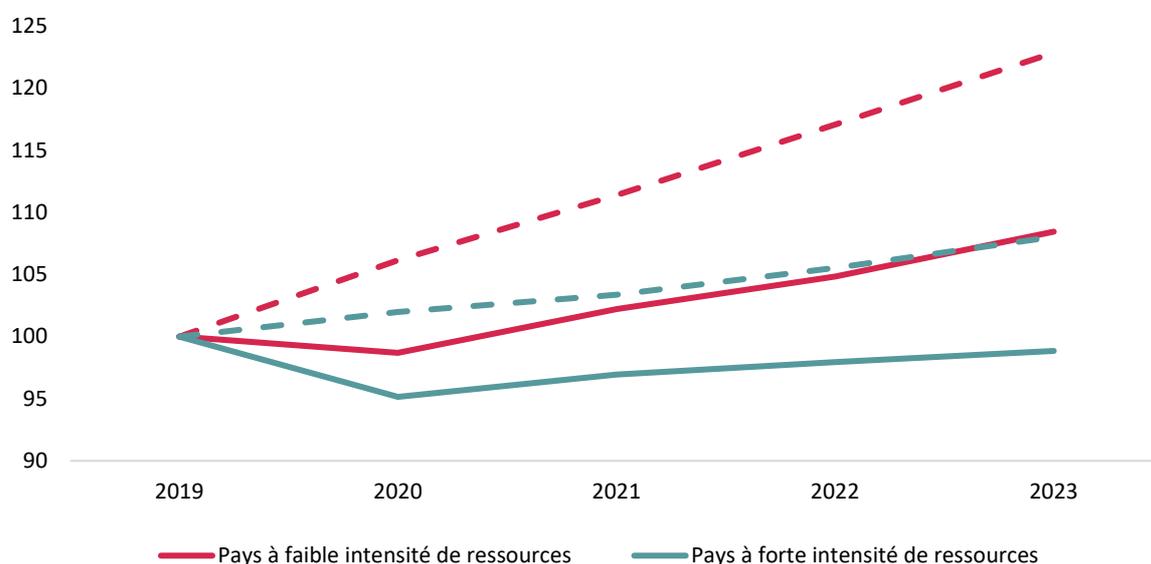
Dans ses *Perspectives de l'économie mondiale* publiées en avril 2022 (FMI, 2022a), le Fonds monétaire international prévoyait un ralentissement de la croissance en Afrique subsaharienne, passant de 4,5 % en 2021 à 3,8 % en 2022 avant de se raffermir à 4,0 % en 2023. Les prévisions pour 2022 et 2023 n'ont guère changé par rapport à celles publiées avant la guerre, en octobre 2021, mais cette stabilité apparente masque d'importantes disparités entre pays. Compte tenu de la hausse des prix des matières premières, les économies qui exportent des produits de base ont vu leurs prévisions de croissance s'améliorer, notamment la Guinée équatoriale, le Tchad, la République démocratique du Congo et le Nigeria (figure 2). Cependant, environ deux tiers des pays d'Afrique subsaharienne ont vu leurs prévisions de croissance en 2022 diminuer. Les pays tributaires du tourisme éprouvent toujours des difficultés et ceux qui importent des produits de base sont confrontés à une perte de revenu en raison de la détérioration des termes de l'échange.

Figure 2 : Croissance du PIB en Afrique en 2022 (en %) et évolution des projections de croissance par rapport à 2021 (en points de pourcentage)



Le ralentissement de la croissance du PIB signifie que l'augmentation des revenus sera limitée. Le PIB réel par habitant devrait rester inférieur aux niveaux d'avant la pandémie au moins jusqu'en 2024 pour les pays à forte intensité de ressources (exportateurs de produits de base), avec une croissance de seulement 1 % par an en 2022 et 2023 (figure 3). Une croissance supérieure à 2 % était attendue avant la pandémie. Une partie du problème réside dans le fait que certains grands exportateurs de pétrole n'ont pas été en mesure d'accroître leur production pour bénéficier de la hausse des prix du pétrole et que les taux de croissance des exportateurs ont en fait été inférieurs à ceux des pays importateurs de produits de base. Cela montre que, si les exportateurs de produits de base ont vu leurs prévisions de croissance augmenter, leurs taux de croissance restent inférieurs à ceux des autres pays, et que la flambée des prix des produits de base ne se traduit pas par une envolée des revenus pour la population. Néanmoins, les soldes de la balance extérieure et les indicateurs budgétaires se sont globalement améliorés¹. Les perspectives de croissance de la richesse sont légèrement meilleures pour les pays à faible intensité de ressources, le PIB par habitant étant en 2022 déjà supérieur de 5 % aux niveaux d'avant la pandémie. Toutefois, la croissance du PIB par habitant devrait atteindre en moyenne 3 % en 2022-2023, contre une estimation de 5 % avant la pandémie, ce qui devrait contribuer à un écart important concernant le PIB par habitant prévu pour ce groupe d'ici à 2023.

Figure 3 : Croissance réelle du PIB par habitant en Afrique subsaharienne sur la période 2019-2023, prévisions actuelles par rapport à celles avant la pandémie



Source : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale (octobre 2019 et avril 2022²), et calculs des auteurs. Remarque : 2019=100 ; les lignes en pointillés indiquent les prévisions avant la pandémie.

Si la hausse des prix du pétrole se reflète largement dans les prévisions de croissance, celle des prix des denrées alimentaires menace l'ordre social. Ensemble, la Russie et l'Ukraine représentent 52 % de la part des échanges mondiaux d'huile et de graines de tournesol et 24 % des échanges mondiaux de blé (base de données Comtrade des Nations unies, 2020)³. La hausse des prix du maïs pourrait également entraîner l'augmentation des coûts des aliments pour animaux et de nouvelles progressions des prix de la viande. Ces prix haussiers menacent la sécurité alimentaire et la stabilité politique. En 2011, le Printemps arabe en Afrique du Nord a coïncidé avec l'élévation des prix alimentaires mondiaux. Avant cela, des « émeutes de la faim » ont éclaté dans de nombreux pays en développement en 2008, lorsque les prix des denrées alimentaires ont également monté en flèche. Comme le montre la figure 1, l'augmentation rapide des prix des produits de base depuis le début de la guerre en Ukraine signifie que les prix des denrées alimentaires ont temporairement dépassé les sommets atteints précédemment, même s'ils ont quelque peu reculé depuis.

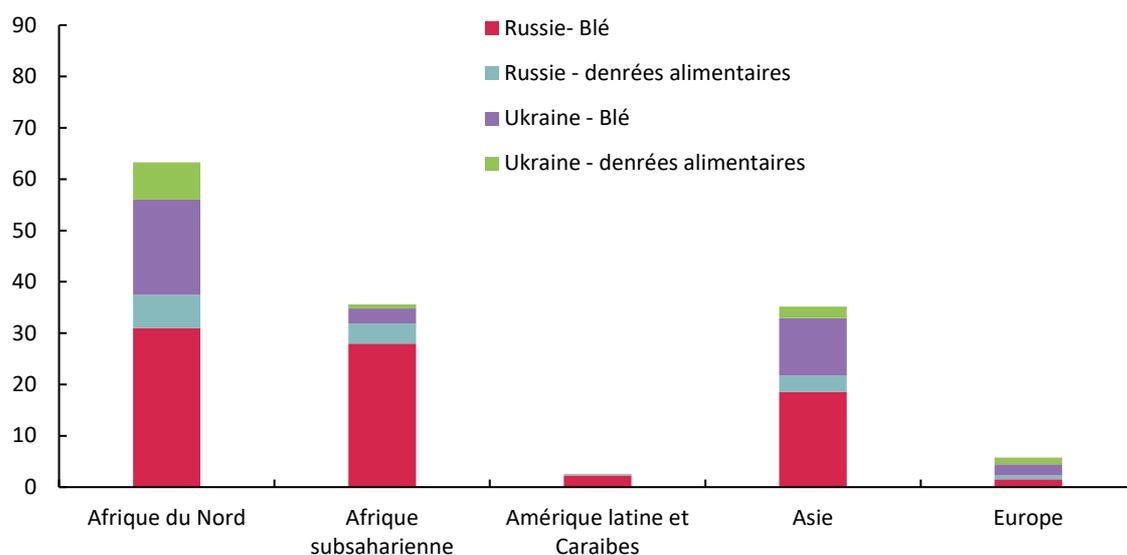
¹ Le Nigeria, en tant que principale économie d'Afrique subsaharienne, est une exception notable, car son solde budgétaire s'est détérioré malgré la hausse des prix du pétrole. Le pays exporte des produits de pétrole brut, avec des volumes de production en baisse, tandis qu'il importe des produits raffinés qu'il subventionne à un coût important, ce qui empêche toute amélioration des soldes budgétaires.

² <https://www.imf.org/en/Publications/SPROLLS/world-economic-outlook-databases#sort=%40imfdate%20descending>.

³ <https://comtrade.un.org/>.

L’Afrique est largement tributaire de la Russie et de l’Ukraine pour la sécurité de son approvisionnement en blé. L’Afrique est un gros importateur net de blé, même si elle est globalement un exportateur de denrées alimentaires. Sur la période 2018-2020, le continent a importé en moyenne 3,7 milliards de dollars de blé de Russie (32 % du total des importations africaines de blé) et 1,4 milliard de dollars de blé d’Ukraine (12 % du total). Les importations d’aliments et de blé en provenance de Russie et d’Ukraine représentent une part importante des importations totales de denrées alimentaires de l’Afrique. Pas moins de 25 États africains, dont de nombreux pays parmi les moins avancés, importent plus d’un tiers de leur blé de ces deux pays. Ils sont 15 à en importer plus de la moitié. L’exposition – en particulier à l’offre ukrainienne – est surtout élevée en Afrique du Nord (figure 4).

Figure 4 : Part des importations de blé et de denrées alimentaires en provenance de Russie et d’Ukraine (en % du total des importations de blé et de denrées alimentaires), par région, en 2020



Sources : Cnuced (2021) et calculs des auteurs.

Les revenus des ménages africains seront mis sous pression en raison des prix élevés des denrées alimentaires.

La vulnérabilité d’un pays ou d’une région aux prix élevés des denrées alimentaires peut être caractérisée par la dépendance à l’égard des importations de ces denrées et la part de ces dernières dans l’indice des prix à la consommation, donnant ainsi une idée de la part du budget moyen des ménages consacrée à l’alimentation. Dans la figure 5a, les pays situés au-dessus de la ligne rouge sont des importateurs nets de denrées alimentaires (en pourcentage du PIB), tandis que, dans les pays les plus à droite, les ménages consacrent une part plus importante de leur revenu à l’alimentation. L’Afrique subsaharienne est comparable à plusieurs autres régions en matière de dépendance à l’égard des importations de denrées alimentaires, mais elle est particulièrement vulnérable aux hausses de prix compte tenu de la part élevée des revenus consacrée à l’alimentation. La hausse des prix de l’énergie s’ajoute à ce problème, même si l’énergie représente une part plus faible – quoique très importante – des dépenses des ménages, et la région est un exportateur net de pétrole. Les prix des denrées alimentaires et de l’énergie représentent une grande part des dépenses des ménages les plus pauvres, ce qui accentue encore l’impact de ces hausses. L’augmentation combinée des prix des denrées alimentaires et de l’énergie pèsera sur les revenus des ménages, limitera les dépenses consacrées aux autres produits essentiels et renforcera la pauvreté.

Figure 5a : Incidence de la hausse des prix des denrées alimentaires sur l'inflation

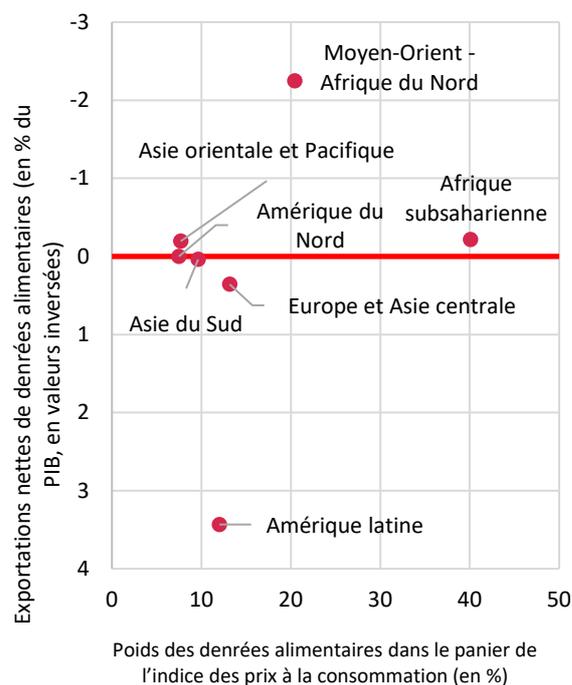
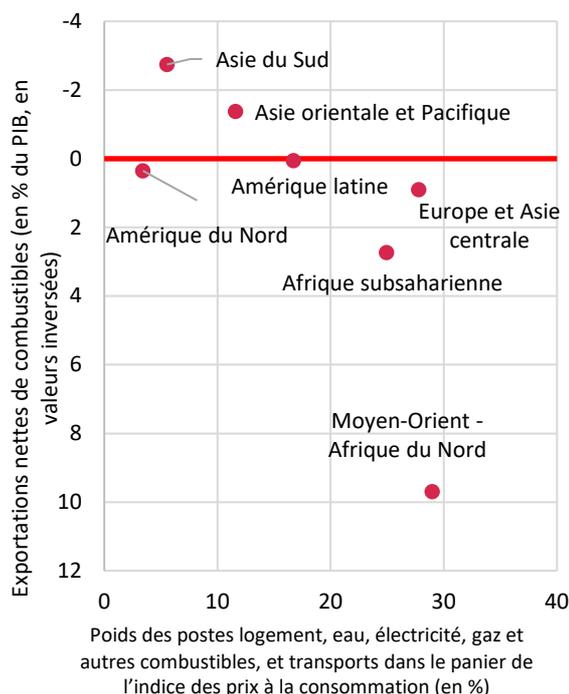


Figure 5b : Incidence de la hausse des prix de l'énergie sur l'inflation



Source : FMI, CnuCED et calculs des auteurs.

La pandémie de coronavirus a mis à rude épreuve la capacité des politiques budgétaires, dans les économies émergentes et en développement, à contenir le choc des prix de l'alimentation et à préserver la stabilité sociale. En Afrique subsaharienne, la dette publique est passée de 28 % du PIB en 2012 à 50 % en 2019 et la pandémie l'a fait grimper à 57 % en 2021. L'écrasante majorité des économies émergentes et en développement ont mené une politique budgétaire expansionniste pendant la pandémie pour soutenir l'activité économique et élargir les dispositifs de protection sociale. Le FMI a estimé cette relance budgétaire à 9,9 % du PIB dans les économies émergentes et à 4,1 % du PIB dans les économies en développement⁴.

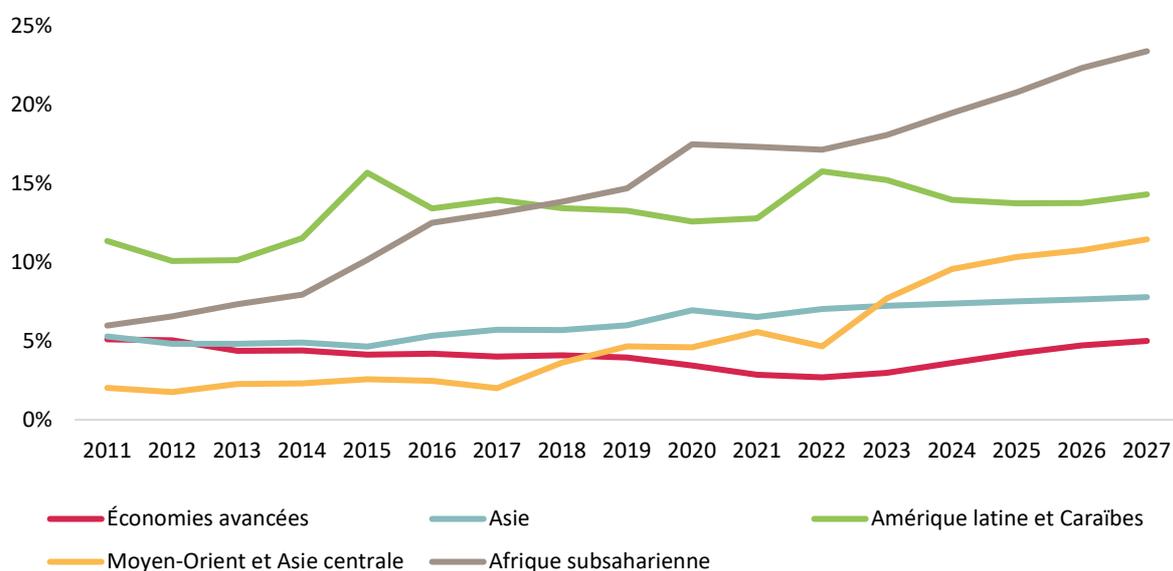
Les pouvoirs publics sont désormais confrontés à un cocktail regrettable de durcissement de la politique budgétaire et d'augmentation des coûts d'emprunt. Après les mesures de soutien budgétaire introduites en 2020, les déficits publics en Afrique subsaharienne devraient diminuer pour la deuxième année consécutive en 2022, les pays étant confrontés à des niveaux d'endettement élevés. En effet, les mesures de relance à grande échelle mises en œuvre pendant la pandémie ne seront pas réitérées pour compenser l'impact de la guerre. Par conséquent, dans certains cas, les dispositifs de protection sociale seront insuffisants. Bien évidemment, pour les pays moins affectés par la guerre, une réponse budgétaire forte se révélera moins nécessaire.

Malgré l'assainissement budgétaire en cours, le fardeau de la dette s'alourdit dans les pays les plus pauvres. Les pays à faible revenu ont tendance à lever moins de recettes en pourcentage du PIB que les pays avancés. Par conséquent, les coûts du service de la dette sont à la fois plus élevés et augmentent plus rapidement dans la plupart des régions en développement (figure 6) que dans les pays avancés, et l'Afrique est particulièrement touchée, comme le montre l'encadré du présent chapitre. La guerre renforce ces pressions, car la détérioration du sentiment à l'égard des risques entraîne la hausse des rendements des obligations souveraines. Les recettes publiques en Afrique subsaharienne étant passées de 22 % du PIB en 2011 à 17 % en 2021, la région est particulièrement défavorisée. En effet, sept pays africains sont déjà surendettés et 15 affichent un risque élevé de surendettement (FMI, 2022b). L'Afrique subsaharienne a reçu en 2021 des droits de tirage spéciaux du FMI à

⁴ FMI, Moniteur des finances publiques, base de données sur les mesures budgétaires que les pays ont prises en réponse à la pandémie de coronavirus, octobre 2021, disponible en anglais à l'adresse : <https://www.imf.org/en/Topics/imf-and-covid19/Fiscal-Policies-Database-in-Response-to-COVID-19>.

hauteur de 23 milliards de dollars pour renforcer les positions extérieures et appuyer les dépenses publiques urgentes. En outre, en octobre 2021, les économies du G20 se sont engagées à fournir aux pays vulnérables, notamment en Afrique, 100 milliards de dollars sur leurs droits de tirage spéciaux. Cette initiative a été confirmée en février 2022 à l'occasion du sommet entre le Conseil européen et l'Union africaine, au cours duquel les dirigeants ont salué les 55 milliards de dollars déjà promis (dont 13 milliards de dollars des pays de l'UE)⁵.

Figure 6 : Coûts du service de la dette publique (en % des recettes publiques)



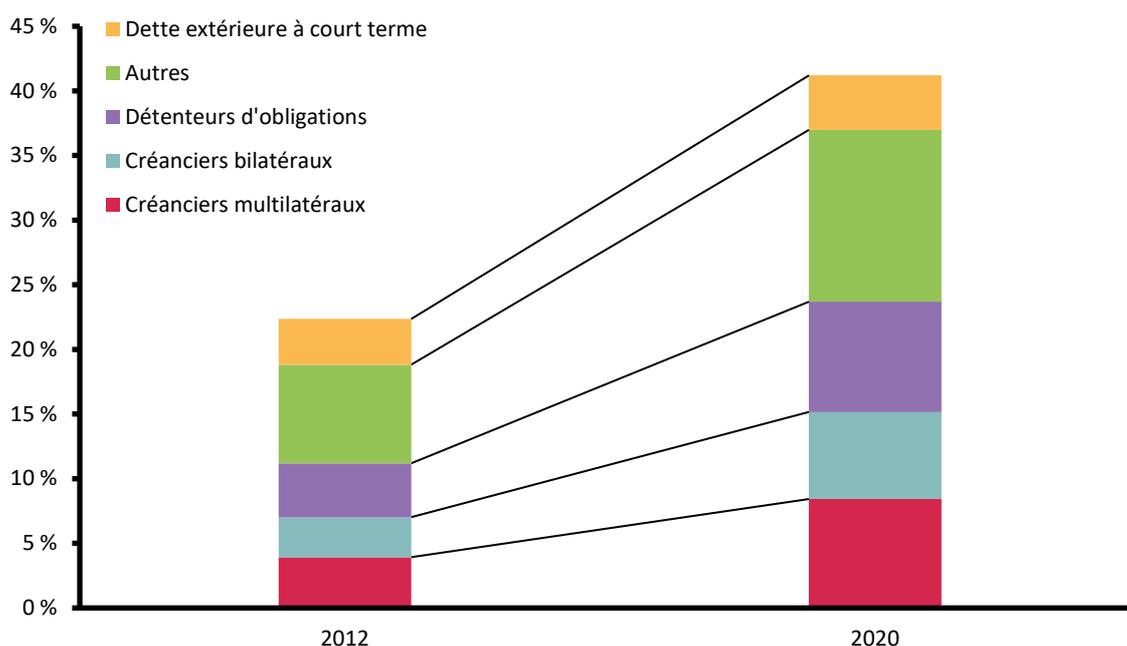
Sources : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale (avril 2022) et calculs des auteurs.

L'augmentation des niveaux d'endettement et des coûts du service de la dette signifie que la soutenabilité de la dette continuera de poser problème à certains pays. Toutefois, sur le plan pratique, il est devenu plus difficile de gérer les pays insolvable. L'architecture actuelle de résolution de la dette a été principalement conçue pour traiter avec des créanciers multilatéraux et bilatéraux. Cependant, ces dernières années, les pays à faible revenu ont connu une évolution de la composition de leur dette, les créanciers du secteur privé tels que les détenteurs d'obligations ayant désormais plus de poids (figure 7). La Chine est également devenue le principal créancier du continent africain. Ses prêts se font généralement à des conditions commerciales plutôt que préférentielles⁶. De fait, l'ensemble des créanciers à consulter en matière de restructuration de la dette est désormais plus vaste et la Chine joue un rôle déterminant. Par le passé, la Chine a généralement négocié bilatéralement à huis clos avec les emprunteurs, mais en avril 2022, elle a accepté de rejoindre le comité des créanciers pour la Zambie et elle faisait partie du comité des créanciers officiels qui a convenu de la restructuration de la dette le 30 juillet.

⁵ Note d'information du service de recherche du Parlement européen, disponible à l'adresse : [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/733531/EPRS_BRI\(2022\)733531_EN.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/733531/EPRS_BRI(2022)733531_EN.pdf).

⁶ Le Boston University Global Development Policy Center (2022) a montré que les prêts chinois à l'Afrique subsaharienne ont diminué, passant à seulement 1,9 milliard de dollars en 2020, soit une baisse de 77 % par rapport à 2019, année au cours de laquelle les bailleurs de fonds chinois avaient accordé 8,2 milliards de dollars de crédit. Les prêts des bailleurs de fonds chinois à l'Afrique ont culminé à près de 28 milliards de dollars en 2016, ce qui signifie que la Chine a considérablement réduit son flux de financement vers l'Afrique. L'Angola, l'Éthiopie et la Zambie sont les pays qui ont le plus emprunté à la Chine. La Chine a donc un rôle important à jouer dans les négociations-cadres communes pour l'Éthiopie et le Tchad.

Figure 7 : Composition de la dette publique en Afrique subsaharienne en 2010 et 2020 (% du PIB)



Source : FMI, Perspectives économiques régionales (2022a), d'après les statistiques de la Banque mondiale sur la dette internationale (2022) et la base de données du FMI sur les Perspectives de l'économie mondiale (avril 2022).

Encadré 1 : Primes de risque sur les émissions souveraines africaines

La plupart des pays émergents et en développement pâtissent d'un niveau d'épargne intérieure faible par rapport à leurs besoins d'investissement. En conséquence, ils recherchent des financements étrangers. Cependant, tous les pays n'ont pas accès aux marchés financiers internationaux et, même pour ceux qui y ont accès, le coût des financements étrangers peut être très élevé. Le coût du financement pour les pays émergents et en développement est principalement dicté par la qualité de crédit de leurs dettes souveraines. Celle-ci peut être mesurée en fonction des écarts des contrats d'échange sur risque de crédit qui sont disponibles pour un sous-ensemble de pays africains⁷.

Comme pour d'autres économies émergentes et en développement, la prime de risque souverain pour les pays africains a connu deux hausses significatives liées aux deux chocs mondiaux que sont la pandémie de coronavirus (février 2020) et l'invasion de l'Ukraine par la Russie (figure 8) :

- **la hausse des primes sur fond de crise liée à la pandémie a été beaucoup plus forte, mais de courte durée.** Quatre pays (Angola, Gabon, Ghana et Nigeria) ont vu leurs contrats d'échange sur risque de défaut augmenter de plus de 1 000 points de base. Toutefois, environ un an après que les écarts ont atteint un pic, les contrats d'échange sur risque de crédit pour tous les pays (à l'exception de l'Éthiopie) sont quasiment revenus à leur niveau d'avant la crise (figure 9) ;
- **l'augmentation de l'écart des contrats d'échange sur risque de crédit qui a suivi le déclenchement de la guerre a jusqu'à présent été d'une ampleur plus limitée que lors de la pandémie.** Cependant, les écarts des contrats d'échange sur risque de crédit des pays africains n'ont pas reculé après avoir atteint leur pic. Au lieu de cela, ils ont suivi une trajectoire haussière, ce qui signifie que le choc a été plus long. Depuis le début de la guerre, six pays sur 15 ont vu leurs contrats d'échange sur risque de crédit se situer autour de 1 000 points de base ou au-dessus, alors que juste avant, seules les primes de risque de deux pays se situaient autour de ce niveau ou au-dessus. En septembre 2022, trois quarts des pays africains (pour lesquels des contrats d'échange sur risque de crédit sont disponibles) doivent payer une prime de risque (dans le cadre de leurs nouvelles émissions) égale ou supérieure à 600 points de base. Pour le pays médian, ce chiffre atteint pas moins de 720 points de base (figure 10). Compte tenu du niveau élevé des taux d'intérêt sans risque et de leur augmentation (par exemple, les rendements des taux à dix ans du Trésor américain), le niveau actuel des primes de risque aura rapidement des répercussions sur la dynamique de la dette.

⁷ L'analyse se concentre sur les pays pour lesquels les données des contrats d'échange sur risque de crédit sont disponibles : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Cameroun, Égypte, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Maroc, Namibie, Nigeria, Rwanda, Sénégal et Tunisie. Ils représentent 56 % de la population du continent africain.

Figure 8 : Contrats d'échange sur risque de crédit sur les titres souverains africains (en points de base)^{1,2}

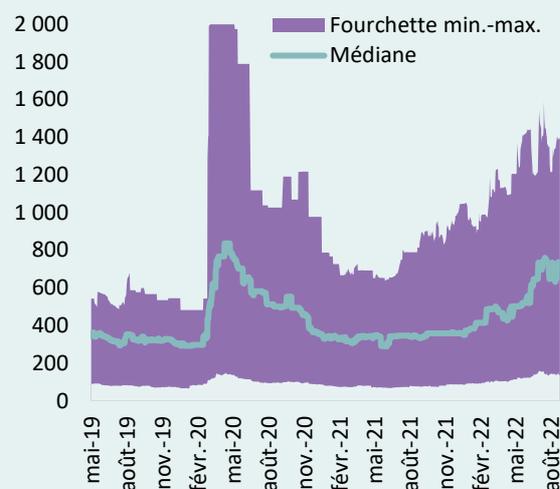
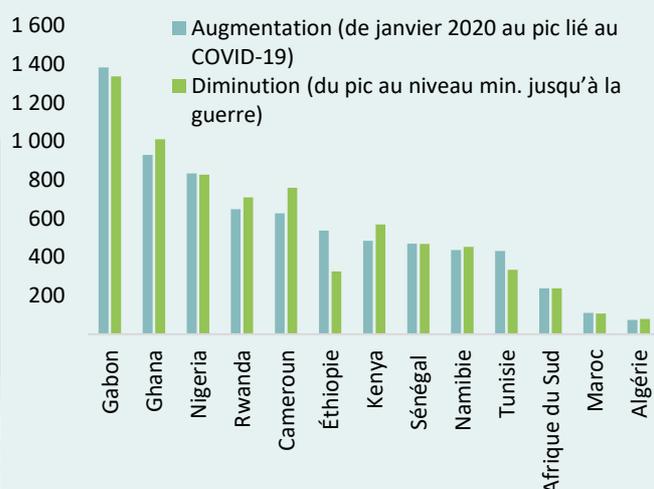


Figure 9 : Variations des contrats d'échange sur risque de crédit avant et après février 2022 (en points de base)



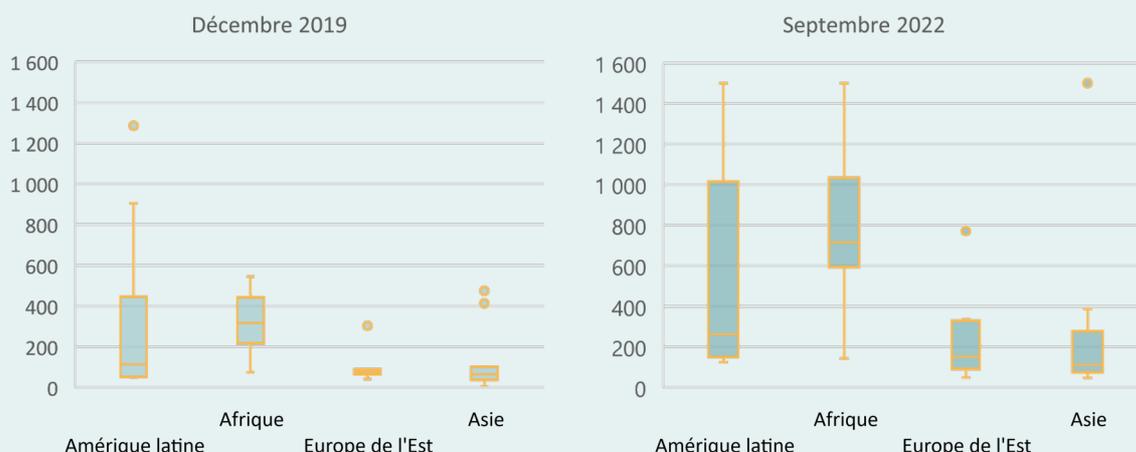
(¹) L'Éthiopie et le Ghana sont exclus en raison du manque de données avant 2022.

(²) Aux fins de l'exemple, la valeur maximale des contrats d'échange sur risque de crédit est plafonnée à 2 000 points de base.

La détérioration marquée de la qualité de crédit des pays africains reflète en partie la situation propre à chacun d'entre eux, mais ils ont globalement moins bien tiré leur épingle du jeu que les autres économies émergentes et en développement. Même avant le début de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, les contrats d'échange sur risque de crédit de l'Éthiopie et du Ghana suivaient une trajectoire haussière notable alors que les primes de risque des autres pays étaient globalement stables. Toutefois, une comparaison à l'échelle régionale montre que, si toutes les économies émergentes et en développement ont été pénalisées par ces deux chocs, la dégradation est beaucoup plus marquée dans les pays africains. La figure 10 montre que presque tous les pays du continent ont connu une augmentation importante de leurs primes de risque souverain. L'augmentation médiane des primes de risque souverain en Afrique est d'environ 400 points de base (figure 10) ; en Amérique latine, deuxième région la plus touchée, elle n'est que de 150 points de base. Les variations sont beaucoup plus modestes dans les autres régions.

L'augmentation considérable des primes de risque pour les pays africains s'explique principalement par la faiblesse de leurs fondamentaux, qui les rend plus vulnérables aux replis du marché et aux chocs idiosyncrasiques majeurs qu'ont subis certains pays. Par conséquent, afin d'accroître leur résilience face aux chocs mondiaux et nationaux, les économies africaines doivent augmenter leurs réserves, renforcer leur stabilité macroéconomique et améliorer la crédibilité de leurs politiques.

Figure 10 : Répartition des primes de risque souverain dans différentes régions^{1,2}



(¹) Dans un souci de clarté, toutes les valeurs des contrats d'échange sur risque de crédit supérieures à 1 500 points de base sont plafonnées à ce niveau dans cette illustration.

(²) La boîte à moustache est un intervalle interquartile où la moustache représente la médiane et les points au-dessus de la boîte indiquent les valeurs exceptionnelles.

Bibliographie

Attout, A., Baldini, A., de O. Schmidt, V. F., Guihy, J. et Zwart, S. (2022), « Will crowding out of private sector credit inhibit the economic recovery in Africa? », étude régionale de la BEI (à paraître), Luxembourg.

Boston University Global Development Policy Center (2022), « How Chinese lending to Africa Changed during the COVID-19 Pandemic », disponible à l'adresse : <https://www.bu.edu/gdp/2022/04/25/how-chinese-loans-to-africa-changed-during-the-covid-19-pandemic/>.

Cnuccd (2021), « e-Handbook of Statistics », disponible à l'adresse : <https://unctad.org/statistics>.

de O. Schmidt, V. F. et Zwart, S. (2018), « Prêts pour la reprise ? L'effet d'éviction par la dette publique sur les prêts au secteur privé en Afrique » dans « Le secteur bancaire en Afrique : de l'inclusion financière à la stabilité financière », BEI.

FMI (2017), « Perspectives économiques régionales – Afrique subsaharienne – Ajustement budgétaire et diversification économique », avril, disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2017/10/19/sreo1017>.

FMI (2021), « Base de données des Perspectives de l'économie mondiale », disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/en/Publications/SPROLLs/world-economic-outlook-databases#sort=%40imfdate%20descending>.

FMI (2022a), « Perspectives de l'économie mondiale – La guerre entrave la reprise de l'économie mondiale », disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2022/04/19/world-economic-outlook-april-2022>.

FMI (2022b), « List of LIC DSAs for PRGT-Eligible Countries », disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/external/Pubs/ft/dsa/DSAlist.pdf>.

Gerszon Mahler, D., Yonzan, N., Hill, R., Lakner, C., Wu, H. et Yoshida, N. (2022), « Pandémie, inflation et pauvreté ». Banque mondiale, *Blog de données*, le 13 avril, disponible à l'adresse : <https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/pandemie-inflation-et-pauvrete>.

OCDE (2022), « Dynamiques du développement en Afrique 2022 – Des chaînes de valeur régionales pour une reprise durable », disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/fr/dev/dynamiques-du-developpement-en-afrique-9e4128d9-fr.htm>.

Financement du développement économique en Afrique

Ce chapitre a été rédigé par Colin Bermingham et Emmanouil Davradakis de la Banque européenne d'investissement. Les auteurs expriment leur reconnaissance à Muazu Ibrahim, Hugues Kamewe Tsafack et Guy Menan, tous membres de Making Finance Work for Africa (MFW4A), pour leur contribution à un encadré consacré à l'Africa Long-Term Finance Initiative.

Les auteurs tiennent à remercier Claudio Cali, Mihaljek Dubravko, Barbara Marchitto, Debora Revoltella et Ricardo Santos pour leurs commentaires sur les versions précédentes.

Les opinions exprimées dans ce chapitre sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de la Banque européenne d'investissement. Toute erreur relève de la responsabilité des auteurs.

Messages clés

De nouvelles évolutions du secteur financier en Afrique pourraient soutenir d'importants objectifs de développement tels que l'adaptation aux changements climatiques, l'amélioration de l'inclusion financière, la progression de la transition numérique au sein de l'économie et la promotion de meilleures perspectives pour les femmes. L'intégration financière, définie comme la somme des avoirs et des engagements extérieurs divisée par le produit intérieur brut, est plus faible dans la plupart des régions d'Afrique subsaharienne que dans les autres régions en développement, mais on note une progression notable depuis 2010. Elle apporte des avantages, notamment en favorisant la montée en puissance des investissements entrants. Par ailleurs, les données montrent que les investissements étrangers sont un moteur important de l'augmentation des engagements extérieurs depuis 2010. Toutefois, l'un des inconvénients d'une plus grande intégration financière est qu'elle accroît la sensibilité de l'économie aux chocs extérieurs, comme les sorties de capitaux pendant les périodes d'aversion au risque à l'échelle mondiale. Dans une économie plus intégrée financièrement, les responsables politiques doivent être davantage conscients des arbitrages entre les politiques monétaire, budgétaire et prudentielle.

L'évolution des marchés des actions appuie la croissance économique en améliorant l'affectation efficace de l'épargne. Nous observons qu'il existe une étroite corrélation positive entre la profondeur du marché des capitaux et le développement économique sur le continent, ce qui implique que l'approfondissement du marché des capitaux a une incidence sur l'intensification du développement économique. Au niveau des pays, la capitalisation des marchés des actions est généralement faible par rapport au PIB, à quelques exceptions près, dont l'Afrique du Sud. Des réformes sont indispensables pour approfondir les marchés des capitaux et soutenir davantage les objectifs de développement.

L'émission d'obligations ESG par des entités africaines a considérablement augmenté pour atteindre près de 5,1 milliards de dollars en 2021, éclipsant ainsi le précédent record de 3 milliards de dollars établi en 2018, avant la pandémie, avec une augmentation significative de l'émission de prêts liés au développement durable et d'obligations durables. Les banques et les États ont été les principaux émetteurs d'instruments financiers respectant les critères ESG en Afrique en 2021. Par le passé, les obligations ESG en Afrique ont été principalement émises par des entreprises, tandis que les récentes évolutions indiquent un plus large éventail de parties prenantes dans le financement ESG. Néanmoins, la taille du marché de la dette verte en Afrique est toujours modeste à l'échelle mondiale et les coûts des financements verts sont gonflés par un risque souverain élevé.

Les marchés africains des capitaux privés ont aussi été marqués par une forte activité en 2021. La levée de fonds a renoué avec son niveau d'avant la pandémie, après un net recul pendant la pandémie. L'investissement privé, qui a relativement bien résisté pendant la pandémie, a progressé de 48 % par an pour atteindre 6,3 milliards de dollars, niveau supérieur au pic précédent de 5,4 milliards de dollars enregistré en 2014-2015. L'accroissement des investissements en 2021 est principalement attribuable au capital-risque, dont la valeur des opérations a augmenté, passant de 485 millions de dollars en 2020 à 3,23 milliards de dollars en 2021, et pour environ la moitié dans les technologies financières. Le Nigeria était le principal marché du capital-investissement et du capital-risque en 2021, suivi par l'Afrique du Sud. Le capital-investissement contribue également à la croissance de la finance verte. On note une augmentation des levées de fonds pour les investissements axés sur le climat ces dernières années. Toutefois, à l'image de la finance verte, compte tenu de la dégradation des conditions de marché en 2022, il est peu probable de renouer avec les volumes record de 2021.

Introduction

Le développement de l'Afrique est à la croisée des chemins, le continent cherchant à accélérer sa croissance économique pour atteindre, d'ici 2030, ses objectifs de développement, tels qu'ils figurent dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Cependant, selon les Nations unies (2020), la réalisation des ODD en Afrique nécessiterait un financement annuel de 1 300 milliards de dollars, compte tenu de la trajectoire démographique du continent marquée par la croissance. En outre, le Fonds monétaire international (FMI, 2022) estime qu'il faudrait 50 milliards de dollars pour couvrir les seuls coûts de l'adaptation aux changements climatiques. Jusqu'à présent, les financements à long terme sont levés au moyen d'instruments de dette, de capitaux propres, d'obligations, de capital-investissement et de capital-risque, de partenariats public-privé et par l'intermédiaire de banques de développement.

Le continent fait face à des défis importants lorsqu'il tente de lever des fonds. L'expansion des marchés locaux et la participation aux marchés de capitaux obligataires internationaux sont limitées. L'Afrique est moins intégrée financièrement à l'économie mondiale que d'autres régions, et ses marchés de capitaux nationaux demeurent relativement modestes. La croissance de la finance verte est une évolution positive et bien qu'un éventail plus large d'institutions aient commencé à y recourir, ce marché reste là encore modeste à l'échelle mondiale. Afin de répondre aux besoins de financement du continent, il convient notamment de mobiliser davantage de ressources intérieures, non seulement parce que la génération de recettes publiques suit une tendance baissière, mais aussi pour que les nations africaines puissent davantage s'approprier leur transition économique.

À la lumière de ces besoins de financement, le présent chapitre examine les tendances du financement externe et la profondeur des marchés financiers en Afrique. Nous analysons d'abord la composante internationale du financement, en documentant l'évolution des actifs et passifs financiers transfrontaliers en Afrique subsaharienne. La seconde partie du chapitre porte sur la taille des marchés des actions nationaux et le lien entre la taille des marchés des capitaux nationaux et le développement économique. Dans sa globalité, l'analyse illustre le paysage financier de l'Afrique subsaharienne. Ce chapitre présente également l'Africa Long-Term Finance Initiative (ALTFI), créée conjointement par la Banque africaine de développement (BAfD) et le partenariat Making Finance Work for Africa (MFW4A). L'ALTFI constitue un nouvel outil important pour documenter les tendances de financement au fil du temps.

L'intégration financière en Afrique subsaharienne

La situation financière extérieure d'un pays donne un aperçu de l'importance des flux financiers extérieurs à l'appui de son développement. Pour examiner les avoirs et engagements extérieurs, nous nous fondons principalement sur les données consacrées à la richesse extérieure des nations (Lane et Milesi-Ferretti, 2018) et sur une série d'articles publiés par ses créateurs, notamment un article abordant l'intégration financière internationale à la suite de la crise financière mondiale (Lane et Milesi-Ferretti, 2018). Cet article avait pour objet de comparer les marchés émergents et les marchés développés en les répartissant en deux groupes, alors que la présente analyse se concentre spécifiquement sur l'Afrique subsaharienne, en la subdivisant en quatre régions : Centre (8 pays), Ouest (16 pays), Est (10 pays) et Sud (14 pays).

L'ouverture financière, lorsqu'un pays dispose d'avoirs et engagements extérieurs élevés, peut apporter des avantages majeurs. Comme le précise Pierre-Richard Agénor (2003), elle améliore les possibilités de diversification des portefeuilles pour les investisseurs, pouvant ainsi entraîner des rendements ajustés en fonction du risque plus élevés. Les pays qui accèdent aux marchés internationaux peuvent emprunter pour lisser la consommation face à des chocs défavorables ou pour financer des investissements lorsque l'épargne nationale est trop faible. Maurice Obstfeld (1994) fait également valoir que les gains potentiels du partage international des risques peuvent être importants et permanents.

Cependant, une intégration accrue peut également rendre un pays plus vulnérable aux chocs financiers internationaux. Il est important de souligner cet élément étant donné qu'il est susceptible de renforcer le

caractère procyclique des flux financiers, ce qui peut nuire à la stabilité financière et macroéconomique. Il pourrait également entraîner des interruptions soudaines des flux entrants de capitaux pendant les périodes difficiles et l'imposition de contrôles sur les capitaux. En effet, durant les deux crises financières internationales qui ont touché respectivement le monde entier et l'Asie, le rôle des flux de capitaux privés a été plus fondamental que lors de crises antérieures, comme la crise de la dette en Amérique latine au début des années 1980. La pandémie de coronavirus et la guerre en Ukraine ne sont pas des chocs imputables au secteur financier, mais celui-ci peut toujours agir en tant que mécanisme de transmission clé. Le taux de change peut également jouer un rôle dans la transmission des chocs, et Anjelo Okot et Annina Kaltenbrunner (à paraître) montrent que l'intégration financière est l'un des facteurs déterminants pour les taux de change dans les pays africains. Dans ce contexte, il est important de comprendre les interactions financières entre économies.

Dans la présente analyse, nous nous penchons sur l'intégration financière, qui est définie comme la somme des avoirs et des engagements extérieurs divisée par le produit intérieur brut (PIB). Si un pays dispose d'un stock important d'avoirs et d'engagements extérieurs par rapport à la taille de son économie, il est considéré comme fortement intégré financièrement au reste du monde. Comme l'affirme Maurice Obstfeld (2012), la taille du bilan international, telle qu'elle ressort de la mesure de l'intégration financière, est susceptible de refléter le potentiel de transmission de chocs externes affectant les économies nationales. La mesure la plus connue pour les bilans financiers internationaux est la position extérieure globale nette, que l'on obtient en soustrayant le stock des engagements extérieurs du stock des avoirs extérieurs et qui détermine si un pays a une position de créancier ou de débiteur externe. Cette mesure est utile pour comprendre la durabilité de la position extérieure. Toutefois, un pays peut avoir une faible position nette si les stocks importants des avoirs et engagements extérieurs se compensent mutuellement, ce qui signifie que la mesure de l'intégration financière est également nécessaire pour comprendre l'ampleur du secteur extérieur.

On observe une augmentation importante de l'intégration financière dans toutes les régions d'Afrique depuis 2010 (figure 1). En 2019, l'Afrique de l'Ouest affichait le niveau d'intégration financière le plus bas, avec 76 % du PIB¹. Quant à l'Afrique de l'Est et à l'Afrique centrale, leur intégration financière était respectivement de 105 % et 114 % du PIB, accusant un retard par rapport à d'autres régions en développement. À titre d'exemple, l'intégration financière d'un large éventail de pays d'Amérique du Sud atteignait en moyenne 163 % en 2019, alors qu'elle s'élevait à 176 % pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est. À l'inverse, l'intégration financière en Afrique australe, à près de 400 % du PIB, éclipse celle des autres régions. Le niveau élevé d'intégration financière en Afrique australe reflète la profondeur du marché financier de l'Afrique du Sud et l'émergence de Maurice en tant que pôle de services financiers. L'augmentation de l'intégration financière sur le continent africain en général depuis 2010 contraste avec une réduction de celle-ci dans les pays avancés, principalement en raison d'un recul de l'activité de prêt transfrontalière par les banques de pays avancés à la suite de la crise financière mondiale (Lane et Milesi-Ferretti, 2017). Ainsi, alors qu'il y a eu un affaiblissement de l'intégration financière entre les pays avancés, l'Afrique subsaharienne a continué à enregistrer des flux de capitaux en provenance des pays avancés.

¹ Toutes les mesures de l'intégration financière régionale en Afrique citées dans ce chapitre sont pondérées en fonction du PIB des pays de la région concernée.

Figure 1 : Intégration financière par région (en % du PIB)

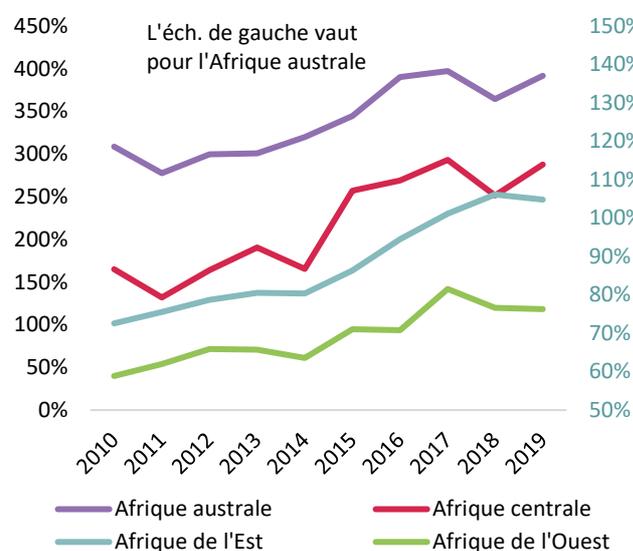
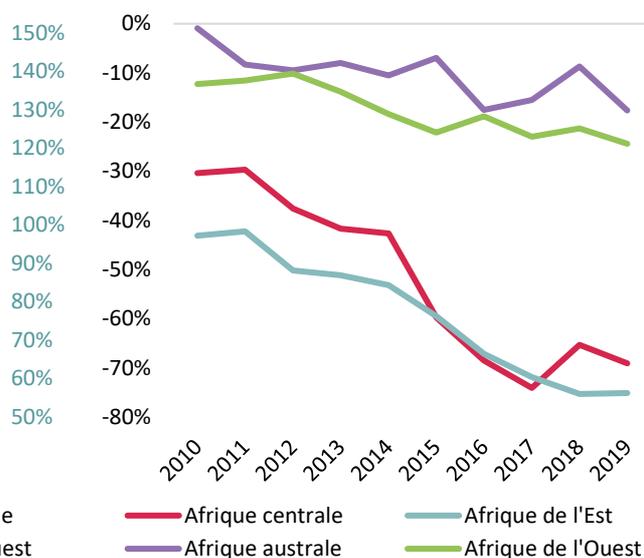


Figure 2 : Position extérieure globale nette par région (en % du PIB)



Sources : base de données sur la richesse extérieure des nations et calculs des auteurs.

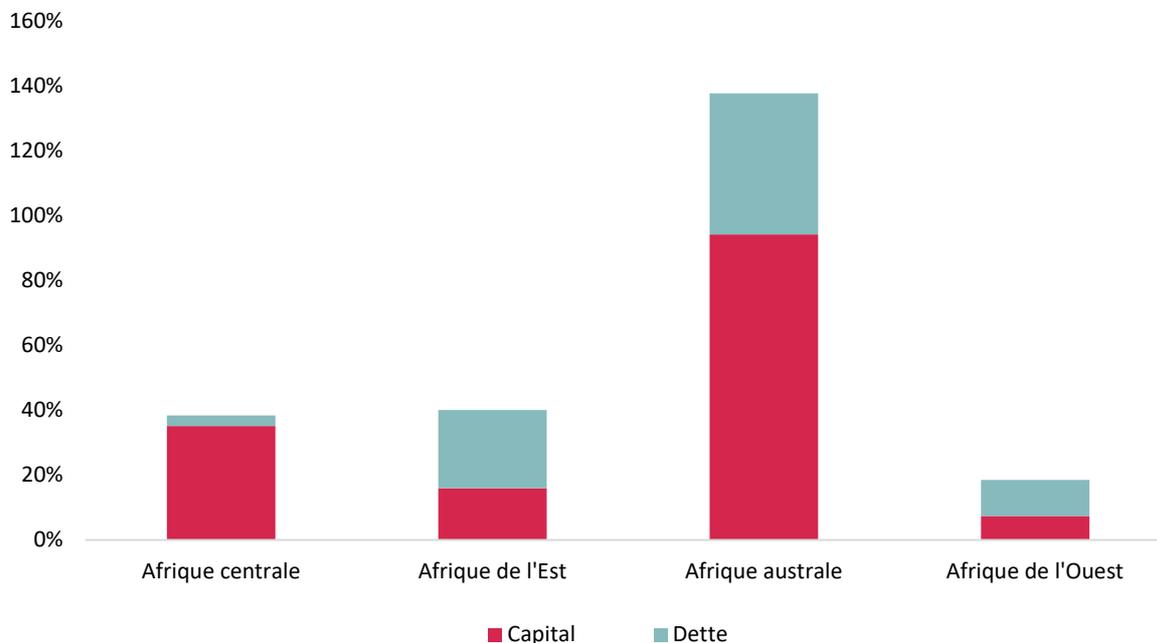
L'intensification de l'intégration financière en Afrique s'est accompagnée d'une détérioration de la position extérieure globale nette de chaque région (figure 2), la croissance des avoirs extérieurs n'étant pas parvenue à égaler celle des engagements extérieurs. L'Afrique centrale et l'Afrique de l'Est présentent les stocks d'engagements extérieurs nets les plus importants, ce qui pourrait entraîner des problèmes en matière de service de la dette pour certains pays en cas de dépréciation du taux de change. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe ont des positions extérieures globales nettes relativement similaires, bien qu'elles se situent à une extrémité et l'autre de l'échelle en matière d'intégration financière. L'Afrique australe bénéficie de marchés financiers plus profonds que l'Afrique de l'Ouest, mais il y a une augmentation concomitante du risque, car la grande ampleur du secteur extérieur signifie qu'un renversement des flux financiers pourrait être plus dommageable pour la région.

Évolution de la structure des engagements extérieurs

Le risque associé à un stock important d'engagements extérieurs dépend non seulement de l'ampleur de ces engagements, mais aussi de leur composition. Il y a plusieurs décennies, de nombreux pays africains ont rencontré des problèmes en accumulant des stocks importants de dette extérieure. En effet, la dette extérieure reste la principale source de financement sur le continent africain (voir l'encadré 2 à la fin du chapitre pour plus de précisions). Toutefois, depuis 2008, à la fois le capital et la dette jouent un rôle important dans l'augmentation des engagements extérieurs (figure 3). En conséquence, l'évolution à l'échelle du continent est plus positive, car elle a également comporté des investissements dans des entreprises locales par des investisseurs extérieurs plutôt qu'une simple accumulation de dette extérieure, bien que l'importance de l'augmentation des engagements en capital varie considérablement d'une région à l'autre. Alors que la mesure du capital utilisée dans le graphique ci-dessous comprend à la fois les investissements directs étrangers (IDE), qui supposent qu'une entité étrangère achète une part d'au moins 10 % dans une entreprise locale, et les engagements en capital sur portefeuille, qui concernent les propriétés étrangères de titres de participation de portefeuille, elle est fortement pondérée en fonction des IDE dans la pratique. En 2019, les engagements au titre des IDE représentaient plus de 95 % de l'ensemble des engagements en capital en Afrique centrale, de l'Est et de l'Ouest et environ 75 % en Afrique australe. La participation accrue en capital sur les marchés locaux apparaît comme un élément favorisant le partage international des risques, et les flux d'IDE sont considérés comme une source de financement stable.

Bien évidemment, le déclenchement de la guerre en Ukraine a réitéré les inquiétudes quant à la provenance des investissements directs étrangers et les répercussions négatives potentielles sur les pays africains si leurs principaux bailleurs d'IDE sont touchés par la guerre. L'encadré 1 du présent chapitre examine cette question pour l'Afrique.

Figure 3 : Augmentation du capital et des engagements entre 2008 et 2019 (en % du PIB)



Sources : base de données sur la richesse extérieure des nations et calculs des auteurs.

Par rapport aux investissements directs étrangers, les engagements de portefeuille sont jugés plus risqués en raison de la probabilité accrue de fuite des capitaux pendant les périodes de forte aversion au risque. Le total des engagements de portefeuille, comprenant à la fois des engagements en capital et en titres de dette, représentait moins de 5 % du PIB en Afrique de l'Est et en Afrique centrale en 2019. Pour l'Afrique de l'Ouest, ce pourcentage est passé d'environ 5 % du PIB en 2016 à près de 10 % en 2019². À titre de comparaison, ce ratio est de 22 % en Asie de l'Est/du Sud-Est et de 23 % en Amérique du Sud, ce qui signifie que l'Afrique attire nettement moins ce type de financement. L'Afrique australe fait à nouveau figure d'exception, avec des engagements de portefeuille équivalant à 54 % du PIB en 2019. Les engagements de portefeuille en titres de dette dominent la plupart des régions, représentant plus de 90 % des engagements de portefeuille en Afrique centrale et de l'Ouest et plus de 70 % en Afrique de l'Est. Ce pourcentage chute à 38 % en Afrique australe où les engagements en capital sont plus importants.

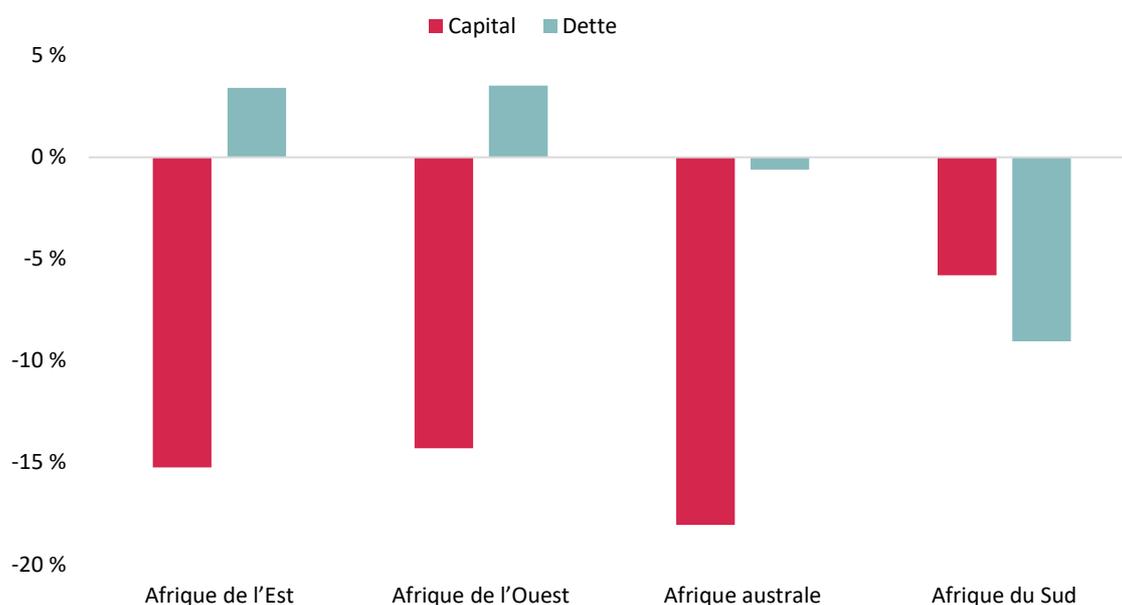
Cesar Calderon, Punam Chuhan-Pole et Megumi Kubota (2019) constatent que les flux financiers vers l'Afrique subsaharienne ont tendance à être fortement influencés par des facteurs mondiaux tels que la croissance mondiale, la politique économique et monétaire mondiale et l'incertitude sur les marchés financiers mondiaux. Zinzile Lorna Ndiweni et Lumengo Bonga-Bonga (2021) attribuent également un rôle à la croissance intérieure, tant qu'un seuil minimum de qualité institutionnelle est franchi. La période actuelle est marquée par une forte incertitude sur les marchés mondiaux, les répercussions de la guerre en Ukraine se faisant sentir alors que les nations tentent de se remettre de la pandémie. L'analyse des chocs passés permet de comprendre comment les flux financiers en Afrique ont réagi en période de crise mondiale. À la suite de la crise financière mondiale, les engagements de portefeuille en capital ont généré en Afrique subsaharienne des flux sortants plus

² Il est à noter que l'Afrique de l'Ouest est également la région qui enregistre les plus gros déficits de la balance courante. À titre d'exemple, le FMI estime les déficits de la balance courante pour 2022 à 17 % en Sierra Leone, à 16 % au Liberia et à 13 % au Sénégal. Alors que l'Afrique australe compte une majorité de pays enregistrant un excédent sur leurs comptes extérieurs, la balance des opérations courantes s'est détériorée entre 2016 et 2020 au Botswana (-8 points de pourcentage du PIB), à Maurice (-7 points de pourcentage) et à Madagascar (-6 points de pourcentage). Dès lors, certains pays courent aussi le risque qu'un arrêt soudain des flux financiers ait des conséquences potentiellement plus graves.

importants que les engagements de portefeuille en titres de dette, une caractéristique commune à toutes les régions. Pendant l'épisode du « taper tantrum »³, les flux sortants ont été plus ciblés au niveau régional, avec d'importantes sorties de capital en provenance d'Afrique centrale et de l'Ouest, tandis que l'Afrique australe réussissait à enregistrer des entrées de capital.

La pandémie a provoqué des sorties de portefeuille en Afrique subsaharienne qui concernaient le capital plutôt que la dette. L'ensemble de données concerne les flux de portefeuille pour 2020 de certains pays, mais pas tous. Des données sont disponibles pour quatre pays en Afrique de l'Ouest, six en Afrique de l'Est et seulement deux en Afrique centrale, mais ces derniers présentant des engagements de portefeuille négligeables, les résultats de cette région ne sont pas repris. Comme l'Afrique australe possède les données les plus complètes, cette région a été divisée entre l'Afrique du Sud et les huit autres pays concernés. Par rapport à 2019, les engagements de portefeuille en capital ont diminué en 2020 de 18 % en Afrique australe (hors Afrique du Sud), de 15 % en Afrique de l'Est et de 14 % en Afrique de l'Ouest, ce qui indique des flux sortants constants sur le continent en raison de la pandémie (figure 4)⁴. L'Afrique du Sud a enregistré des sorties de capital de seulement 6 %, ainsi que des sorties d'engagements de portefeuille en titres de dette de 9 %. En ce sens, les flux sortants agrégés étaient d'une ampleur similaire à ceux d'autres régions, mais répartis différemment. Les données disponibles appuient donc l'idée que les périodes d'aversion au risque à l'échelle mondiale ont une incidence sur les flux de portefeuille en Afrique subsaharienne. En outre, les engagements de portefeuille en capital en Afrique subsaharienne semblent plus sensibles que les engagements de portefeuille en titres de dette au sentiment mondial à l'égard des risques et constituent un canal de transmission des chocs mondiaux tels que la pandémie et la guerre en Ukraine. Parmi les aspects positifs, les engagements de portefeuille en titres de dette, qui sont plus importants pour l'Afrique subsaharienne, ont fait preuve de résilience.

Figure 4 : Variation des engagements de portefeuille entre 2019 et 2020 (en %)



Sources : base de données sur la richesse extérieure des nations et calculs des auteurs.

³ Le « taper tantrum » fait référence à la hausse des rendements des obligations souveraines qui s'est produite en 2013 lorsque la Réserve fédérale américaine (FED) a annoncé qu'elle réduirait les achats d'actifs. La FED avait déjà triplé le volume de son bilan à la suite de la crise financière mondiale et la perspective d'une sortie progressive de sa politique monétaire accommodante a constitué un choc négatif en matière d'attentes stratégiques.

⁴ Les engagements de portefeuille sont mesurés en valeur nominale, de sorte que la variation des engagements pourrait être due soit à des effets de prix (variation de la valeur des marchés des actions) soit à des effets quantitatifs (flux). Toutefois, comme indiqué plus loin dans ce chapitre, s'agissant des marchés des actions, les cours boursiers ont été relativement stables en Afrique en 2020 ; par conséquent, par souci de simplicité, toute variation est attribuée aux flux.

Croissance des avoirs extérieurs

L'Afrique australe a enregistré une préférence accrue pour les avoirs en capital, tandis que la dette est le type d'avoirs préféré dans d'autres régions. Jusqu'ici, nous nous sommes principalement concentrés sur le passif, qui indique comment les étrangers achètent des actifs nationaux, créant ainsi des engagements extérieurs pour les résidents nationaux. Toutefois, l'actif du bilan extérieur s'est également accru en Afrique subsaharienne, bien que plus lentement que le passif, comme expliqué précédemment. L'élément le plus intéressant a été le changement dans la composition des avoirs au fil du temps. En Afrique australe, les avoirs en capital ont suivi une tendance haussière pour s'établir à 66 % du total des avoirs en 2019 (figure 5). En revanche, les avoirs en titres de dette représentaient 23 % du total et les 12 % restants étaient comptabilisés sous la forme de réserves. La prédominance des avoirs extérieurs en capital met en évidence la nature plus profonde et plus mature des marchés financiers en Afrique du Sud et à Maurice. En dehors de l'Afrique australe, la dette représente la plus grande part des avoirs, ce qui reflète probablement la volonté de détenir des titres sûrs émis par des pays avancés à la suite de la crise financière mondiale (figure 6). En effet, la part des avoirs en titres de dette avait diminué jusqu'à la crise financière mondiale, tandis que celle des réserves connaissait une augmentation. Au début des années 1990, les réserves ne représentaient que 20 % du total des avoirs, tandis qu'en 2019, leur part s'élevait à 35 %, après avoir culminé à 56 % avant la crise financière mondiale. Le choix de détenir des réserves dépend du régime de change des pays : ceux dont les taux de change sont fixes ou rattachés à une monnaie doivent généralement conserver un stock de réserves plus important. La faible part des avoirs en capital en dehors de l'Afrique australe révèle que le continent ne dispose pas d'un marché très étendu d'entreprises prenant des positions en capital à l'étranger (voir l'encadré 1 pour plus de précisions).

Figure 5 : Part du total des avoirs par type en Afrique australe (en %)

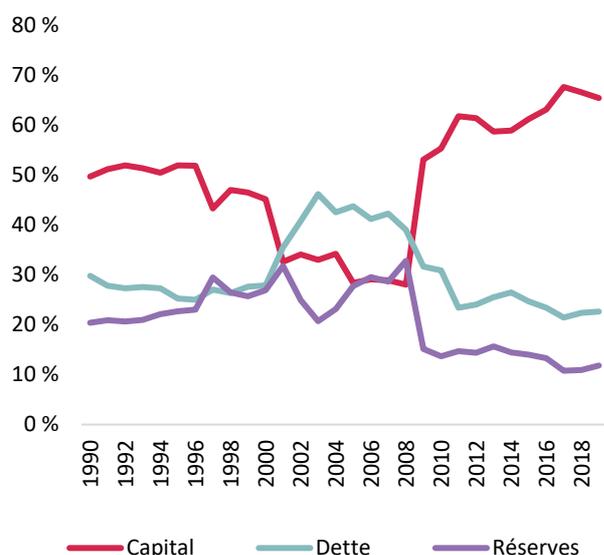
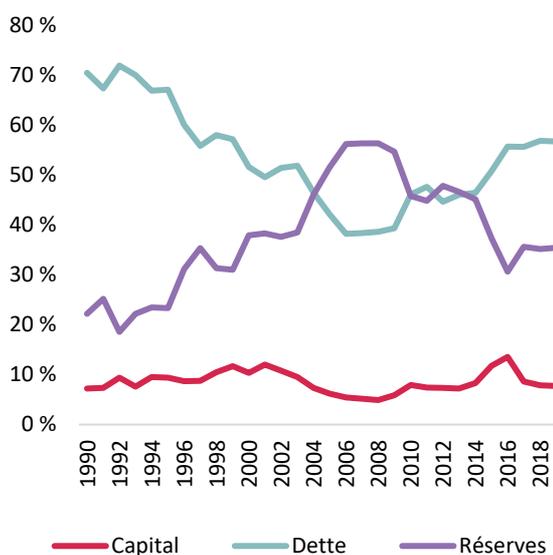


Figure 6 : Part du total des avoirs par type dans l'ensemble des autres régions (en %)



Sources : base de données sur la richesse extérieure des nations et calculs des auteurs.

Encadré 1 : Investissements directs étrangers par pays d'investissement entrant

Les pays européens sont les principales sources d'investissements directs étrangers en Afrique. En revanche, les flux d'investissement entre pays africains sont modestes. Cela signifie que les investissements européens en Afrique ont été un moteur important d'intégration financière sur le continent africain. Il n'est pas possible d'accéder librement à des données complètes sur les pays qui investissent en Afrique, mais le FMI dispose de données pour un échantillon limité de pays du continent. Nous présentons ici les résultats concernant les principales sources d'investissements directs étrangers pour l'Afrique du Sud, le Bénin, le Botswana, la Côte d'Ivoire, la Namibie, le Niger, le Nigeria, le Rwanda et la Zambie, ce qui devrait toutefois refléter les tendances sur le continent. Alors que l'Afrique du Sud et le Nigeria dominent par la taille, nous

présentons un tableau répertoriant les principales sources d'IDE pour tous les pays avant de commenter certaines statistiques agrégées. Le tableau montre le stock total des investissements directs étrangers en pourcentage du PIB et la part provenant des cinq principaux pays investisseurs.

Tableau 1 : Stocks d'investissements directs étrangers par pays d'investissement entrant à fin 2020

Bénin	22%	% du PIB	Botswana	38%	% du PIB	Côte d'Ivoire	20%	% du PIB	Niger	66%	% du PIB
France	36%	% de l'IDE	Royaume-Uni	48%	% de l'IDE	France	21%	% de l'IDE	Chine	58%	% de l'IDE
Inde	12%		Afrique du Sud	28%		Canada	10%		France	25%	
Nigeria	11%		Îles Caïmans	5%		Royaume-Uni	8%		Turquie	3%	
Chine	10%		Colombie	2%		Maroc	7%		Royaume-Uni	3%	
Côte d'Ivoire	6%		Suède	2%		Maurice	6%		Algérie	2%	
Total des 5 premiers	75%		Total des 5 premiers	85%		Total des 5 premiers	52%		Total des 5 premiers	90%	
Nigeria	17%	% du PIB	Rwanda	26%	% du PIB	Afrique du Sud	40%	% du PIB	Zambie	104%	% du PIB
Pays-Bas	18%	% de l'IDE	Maurice	36%	% de l'IDE	Royaume-Uni	31%	% de l'IDE	Suisse	22%	% de l'IDE
États-Unis d'Amérique	13%		Kenya	9%		Pays-Bas	19%		Canada	21%	
France	12%		Afrique du Sud	7%		Belgique	10%		Afrique du Sud	10%	
Royaume-Uni	11%		États-Unis d'Amérique	4%		États-Unis d'Amérique	7%		Chine	9%	
Bermudes	10%		Pays-Bas	4%		Allemagne	5%		Pays-Bas	7%	
Total des 5 premiers	64%		Total des 5 premiers	61%		Total des 5 premiers	73%		Total des 5 premiers	70%	

Source : Enquête coordonnée du FMI sur les investissements directs.

Remarque : les pourcentages en jaune sont les stocks d'IDE en % du PIB, tandis que les pourcentages en bleu sont la part des IDE en provenance des principaux pays d'origine.

Les cinq premiers pays représentent 70 % du stock total d'investissements directs étrangers dans les économies africaines bénéficiaires. L'importance des cinq principaux investisseurs varie de 52 % d'IDE en Côte d'Ivoire à 90 % au Niger, mais la plupart des pays sont proches de la moyenne. Cela montre que les investissements directs étrangers ont tendance à être fortement concentrés dans un petit groupe de pays investisseurs. Les pays européens figurant parmi les cinq premiers représentent plus de 50 % de ces investissements dans les pays africains de l'échantillon ; ce pourcentage augmenterait si l'on tenait compte également des pays européens en dehors des cinq premiers. Alors que la guerre pourrait freiner l'appétence de certaines entreprises européennes pour les investissements étrangers, les investissements africains pourraient mieux résister en raison de la nécessité de trouver d'autres sources de produits de base.

Les États-Unis représentent 7 % des investissements directs étrangers, contre 2,8 % pour la Chine. Les investissements chinois en Afrique revêtant principalement la forme de prêts, l'importance de la Chine pour l'Afrique en matière d'investissement n'est pas prise en compte ici. Par ailleurs, une autre caractéristique clé révélée par les données est que seulement 2,7 % des investissements directs étrangers en Afrique proviennent d'autres pays africains et qu'un peu plus de la moitié de ceux-ci proviennent d'Afrique du Sud. Cet élément montre que les flux d'IDE entre les pays africains sont faibles compte tenu de leurs marchés communs et de leur proximité géographique. Cette situation amortit la transmission des chocs régionaux sur ce continent, mais augmente encore l'exposition aux chocs mondiaux. L'OCDE (2022) indique que la participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales est très faible par rapport à d'autres régions en développement, et que plusieurs pays sont principalement des exportateurs de produits de base plutôt que de produits plus hauts dans la chaîne de valeur. Si les pays africains commerçaient davantage entre eux, cela augmenterait probablement les investissements directs étrangers intracontinentaux. La signature récente de l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine pourrait constituer un pas dans cette direction.

Autres flux (hors capitaux)

Si les flux d'IDE vers l'Afrique ont ralenti, l'aide au développement à l'étranger et les transferts de fonds des travailleurs migrants en ont atténué les effets. Jusqu'ici, le présent chapitre a surtout porté sur les flux de capitaux, c'est-à-dire les flux associés à un changement de propriété d'un actif. Cependant, d'autres flux sont importants pour l'Afrique subsaharienne, notamment les transferts de fonds des travailleurs migrants et l'aide au développement à l'étranger. Les données de la Banque mondiale pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne montrent que, bien que ces trois sources de flux aient été globalement égales jusqu'en 2015, les flux d'IDE ont ralenti depuis lors. Les investissements en Afrique ont bénéficié entre 2012 et 2014 d'une croissance solide du PIB et des prix élevés des produits de base. Toutefois, à partir de 2015, les prix des produits de base ont commencé à baisser, la croissance africaine a ralenti et les investissements directs étrangers ont été limités. En revanche, les transferts de fonds des travailleurs migrants et l'aide au développement à l'étranger ont généralement mieux résisté (figure 7).

Figure 7 : Aide au développement à l'étranger, investissements directs étrangers et transferts de fonds des travailleurs migrants pour l'Afrique subsaharienne (en milliards d'USD)

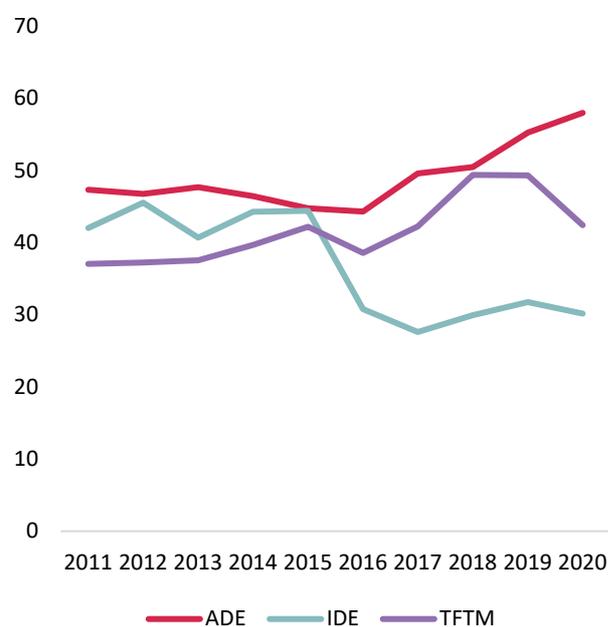
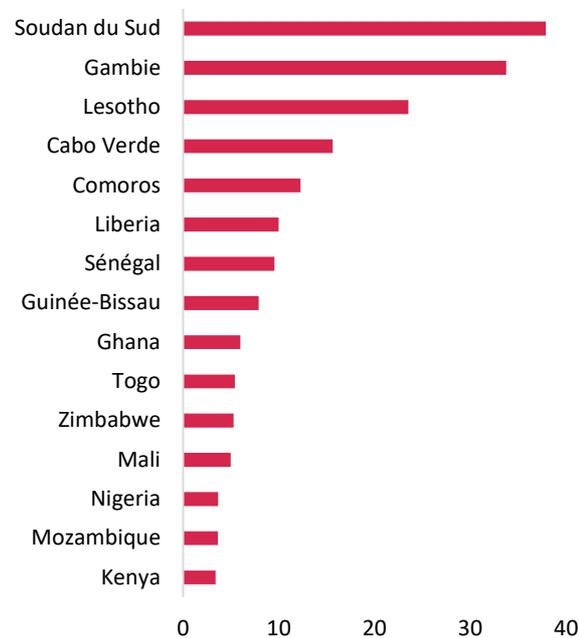


Figure 8 : TFTM en tant que part du PIB en 2021 (en %, estimations)



Sources : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde ; prévisions des auteurs pour l'aide au développement à l'étranger pour 2021, base de données Knomad.

Les transferts de fonds des travailleurs migrants sont une source importante de revenus pour de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, avec une forte dépendance observée au Soudan du Sud, en Gambie, au Lesotho, au Cabo Verde et aux Comores (figure 8). Parmi les pays pour lesquels des données sont disponibles, il y en a 12 où les transferts de fonds des travailleurs migrants représentent au moins 5 % du PIB. Alors que les transferts de fonds des travailleurs migrants au Nigeria sont estimés à 4 % du PIB pour 2021, ils représentent plus de 40 % du total des envois de fonds en Afrique subsaharienne, compte tenu de la grande taille de l'économie nigérienne.

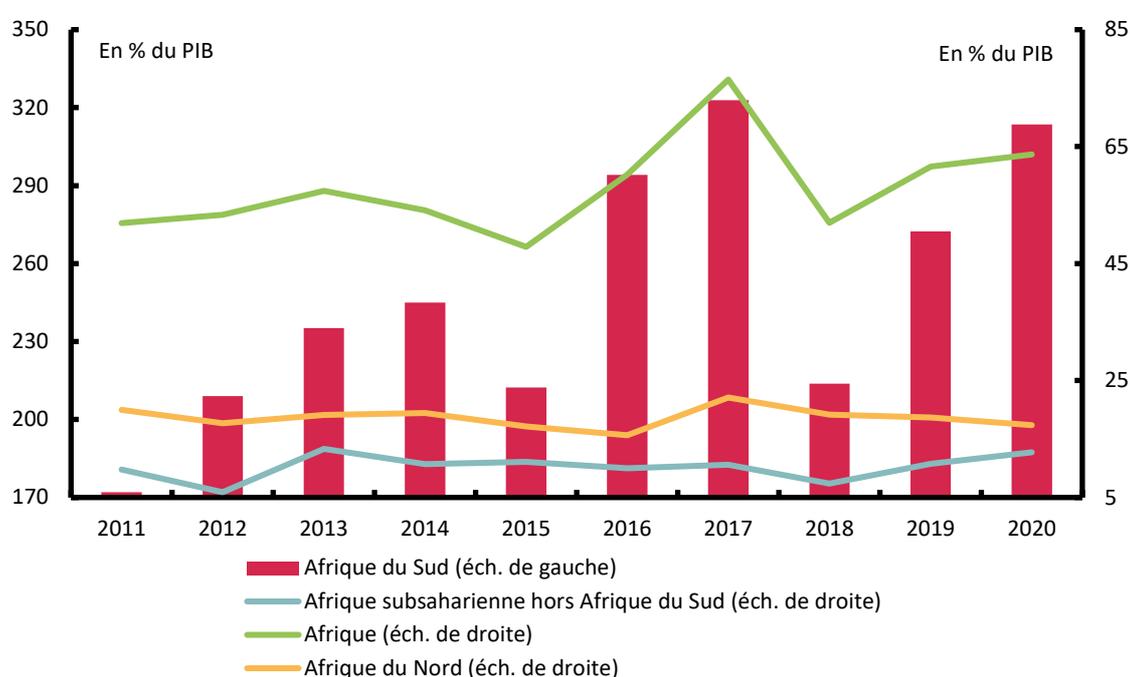
Une forte baisse des transferts de fonds des travailleurs migrants du Nigeria obscurcit l'horizon pour l'Afrique subsaharienne dans son ensemble, étant donné que ces envois de fonds demeurent une source importante et stable de financement pour de nombreux pays de la région. Le total des transferts de fonds des travailleurs migrants a diminué en 2020 de 14,1 % par rapport à 2019, en raison notamment de la pandémie. L'Europe et l'Asie centrale (-8,6 %) ont été les seules autres régions à connaître une baisse significative des transferts de fonds des travailleurs migrants, bien qu'elle soit moins prononcée qu'en Afrique subsaharienne. Toutefois, le résultat de l'Afrique subsaharienne est presque entièrement imputable au Nigeria, où les transferts de fonds des travailleurs migrants se sont effondrés d'environ 28 % en 2020. Abstraction faite du Nigeria, ces envois de fonds sont restés globalement inchangés dans le reste de l'Afrique subsaharienne en 2020. En 2021, les transferts de fonds des travailleurs migrants ont connu un faible rebond de 2,5 % au Nigeria, soit bien en dessous de leur niveau d'avant la pandémie. Dans le reste de la région, ils ont augmenté d'environ 10 % en 2021, dépassant clairement leur niveau d'avant la pandémie⁵. Ainsi, pour de nombreux pays, les transferts de fonds des travailleurs migrants demeurent une source de revenus importante et robuste, bien que leur volume total reflète une situation plus sombre. Ce point a son importance si un autre choc survient, comme la guerre, car il suggère que les transferts de fonds des travailleurs migrants en provenance de régions à revenu élevé pourraient continuer à agir comme une force stabilisatrice. Afin d'affiner l'analyse des transferts de fonds des travailleurs migrants en Afrique, la Banque européenne d'investissement (BEI, 2020) a examiné la relation entre ces envois de fonds, le développement du secteur financier, l'inclusion financière et l'investissement.

⁵ L'augmentation des transferts de fonds des travailleurs migrants a été positive dans toutes les régions émergentes en 2021, le reste de l'Afrique subsaharienne n'étant donc pas une anomalie à cet égard.

Vue d'ensemble des marchés des actions en Afrique

Penchons-nous maintenant sur les sources de financement nationales, en commençant par les marchés africains des capitaux. Les marchés africains des capitaux sont un moyen important d'acheminer des fonds privés vers l'économie nationale et de financer des investissements contribuant à une croissance économique inclusive. Pourtant, la taille et la profondeur des marchés africains des actions sont éclipsées par celles des autres marchés émergents. Selon la Fédération internationale des Bourses de valeurs, la capitalisation boursière moyenne des sociétés cotées en Afrique s'élevait à 63,6 % du PIB en 2020, contre près de 100 % du PIB en Asie de l'Est et dans le Pacifique et 41 % dans les pays à revenu élevé (figure 9). La capitalisation du marché des actions de l'Afrique subsaharienne s'élevait à 86 % du PIB, mais si l'on exclut l'Afrique du Sud, qui a une capitalisation boursière supérieure à 300 % du PIB, elle tombe à 12,7 %. En comparaison, l'Afrique du Nord se situe en bas du classement mondial, à 17,4 %.

Figure 9 : Capitalisation boursière des sociétés nationales cotées (en % du PIB)

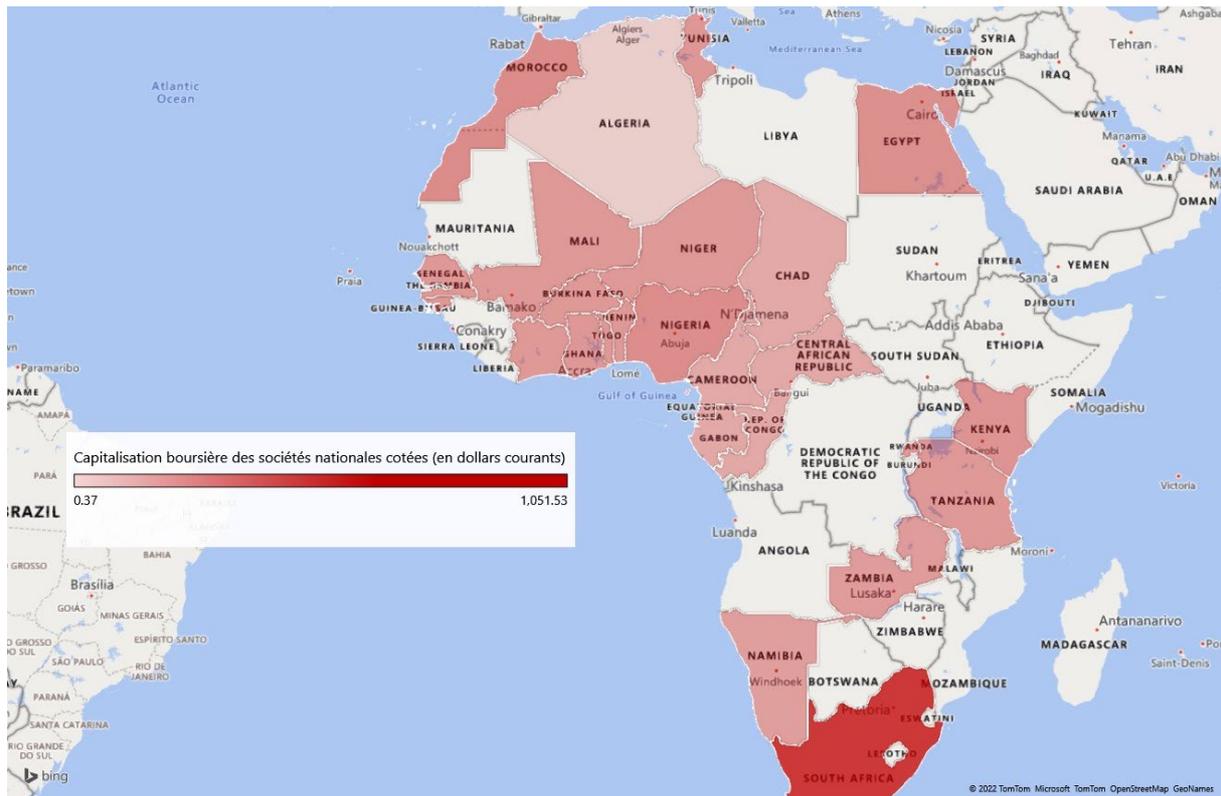


Sources : Fédération internationale des Bourses de valeurs, Banque mondiale, FMI et calculs des auteurs.

Au niveau des pays, la capitalisation des marchés des actions est généralement faible par rapport au PIB, à quelques exceptions près, dont l'Afrique du Sud. En Afrique du Nord, le Maroc prend la tête de la capitalisation des marchés des actions au Maghreb (65,6 milliards de dollars, 57,1 % du PIB), suivi par l'Égypte (41,4 milliards de dollars, 11,3 % du PIB) et la Tunisie (8,5 milliards de dollars, 20,6 % du PIB). En Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud affiche la capitalisation boursière la plus élevée (1 000 milliards de dollars, 313,5 % du PIB), suivie par le Nigeria (56 milliards de dollars, 12 % du PIB), le Kenya (21,4 milliards de dollars, 13,1 % du PIB) et le Ghana (9,2 milliards de dollars, 13,5 % du PIB). La Bourse régionale des valeurs mobilières, qui couvre les huit pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Bénin, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Sénégal), affiche une capitalisation boursière (7,3 milliards de dollars, 4,8 % du PIB) nettement supérieure à celle de son homologue la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (432 millions de dollars, 0,5 % du PIB)⁶. La plupart des bourses de valeurs mobilières en sont à leurs premiers stades de développement, bien que certaines existent depuis un certain temps déjà. Un obstacle important au développement des marchés boursiers en Afrique est la faible diversité des instruments pouvant être négociés et le très petit nombre d'actions cotées.

⁶ La Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale couvre les six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Guinée équatoriale, Gabon et République du Congo).

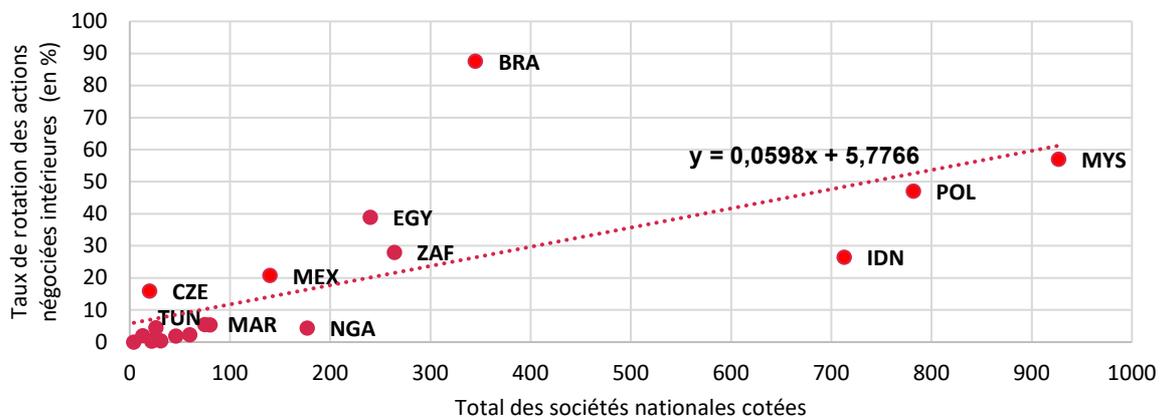
Figure 10 : Capitalisation boursière des sociétés nationales cotées (en dollars courants)



Sources : Fédération internationale des Bourses de valeurs, Banque mondiale, FMI et calculs des auteurs.

Le nombre de sociétés cotées à une bourse de valeurs mobilières en Afrique est faible. Il y avait 1 251 sociétés cotées sur les bourses africaines en 2020 (dernières données disponibles)⁷. À titre de comparaison, il y a 2 347 sociétés cotées à la Bourse de Londres et 2 933 au Nasdaq. Parmi les sociétés cotées sur les bourses de valeurs mobilières africaines, 397 le sont sur des bourses nord-africaines et 854 sur des bourses d’Afrique subsaharienne. Lorsque l’on exclut les sociétés cotées à la Bourse de Johannesburg, le nombre d’entreprises cotées sur des bourses d’Afrique subsaharienne tombe à 523. Ainsi, il n’y a que 46 sociétés cotées à la Bourse régionale des valeurs mobilières et seulement quatre à la Bourse des valeurs mobilières de l’Afrique centrale alors que la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale compte six pays.

Figure 11 : Rotation des actions et nombre de sociétés cotées en bourse



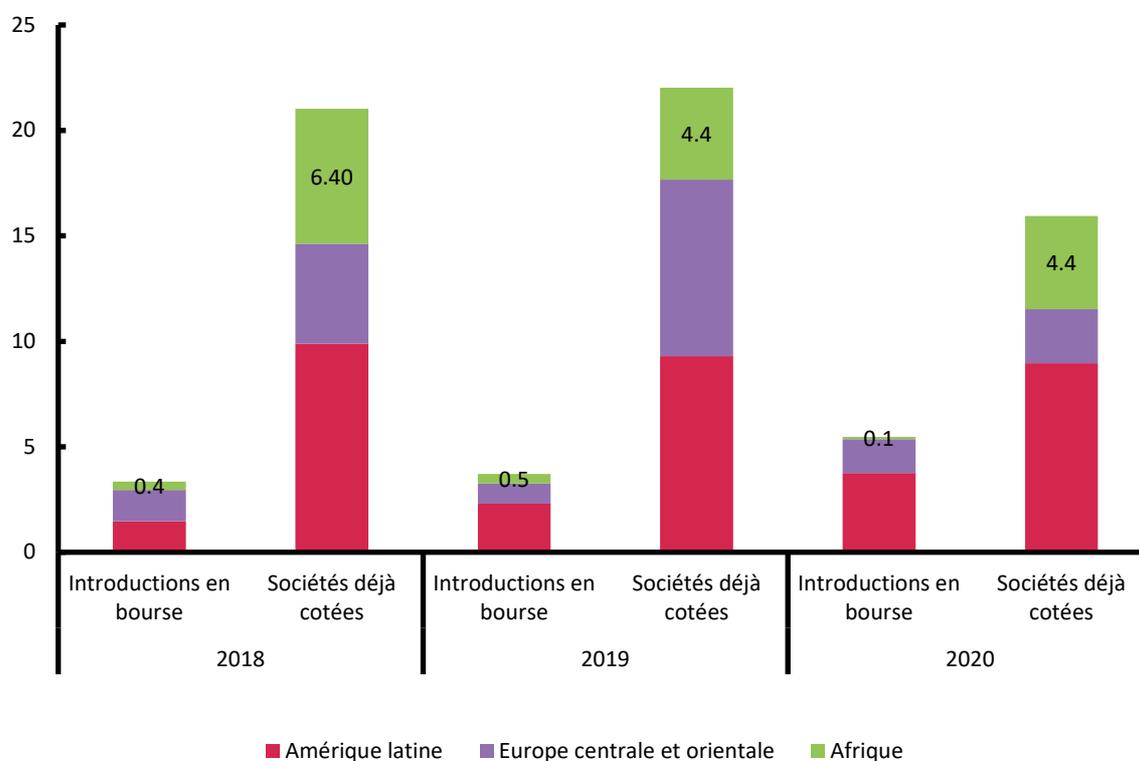
Sources : Fédération internationale des Bourses de valeurs, Banque mondiale et calculs des auteurs.

⁷ Guide des statistiques annuelles 2020 de la Fédération internationale des Bourses de valeurs.

Le nombre limité de sociétés s'accompagne d'une faible rotation des actions, ce qui alimente la volatilité. La figure 11 montre que la plupart des bourses de valeurs mobilières africaines se trouvent dans l'angle inférieur gauche du graphique, ce qui indique un faible taux de rotation par rapport aux autres bourses de valeurs dans les économies émergentes et un nombre limité de sociétés cotées en bourse. Plus précisément, le taux de rotation, défini par la valeur⁸ des actions négociées intérieures divisée par leur capitalisation boursière, indique s'il est facile ou non de vendre une action donnée sur le marché. Il compare le nombre d'actions qui ont changé de mains au cours d'une période donnée avec le nombre total d'actions qui auraient pu être négociées au cours de la même période. Un taux de rotation faible indique une liquidité insuffisante sur le marché, où des volumes d'opérations modestes pourraient avoir une incidence sur l'indice des prix boursiers et entraîner une plus grande volatilité.

Les flux d'investissement peuvent se frayer un chemin vers la bourse de valeurs mobilières par l'intermédiaire de nouvelles sociétés qui souhaitent être introduites en bourse pour y être cotées ou d'autres sociétés déjà cotées qui souhaitent émettre plus d'actions afin d'augmenter leur capital. Les flux d'investissement acheminés via les bourses de valeurs mobilières africaines sont principalement poussés par l'émission d'actions supplémentaires par des sociétés déjà cotées, car la fréquence des introductions en bourse est très faible par rapport à d'autres pays en développement. Les flux d'investissement issus de sociétés déjà cotées en bourse en Afrique ont diminué en 2019 par rapport à l'année précédente et sont restés stables en 2020, mais les introductions en bourse ont fortement reculé en 2020, ce qui a également eu une incidence sur la capacité des sociétés de capital-investissement à se désengager (voir la discussion sur le capital-investissement plus loin dans ce chapitre). La performance des bourses de valeurs mobilières africaines a été légèrement négative en 2020 (-0,1 % en glissement annuel) par rapport à celles d'Amérique latine (-8 % en GA) et d'Asie (58 % en GA). Les sorties de participations en portefeuille dont il est question dans la première partie du chapitre auront contribué à la mauvaise performance boursière en Afrique par rapport à l'Asie ou aux marchés avancés, étant donné que la diminution de la demande des investisseurs étrangers s'est accompagnée d'une offre intérieure relativement stable.

Figure 12 : Flux d'investissement acheminés via les bourses de valeurs (en milliards de dollars)



Sources : Fédération internationale des Bourses de valeurs et calculs des auteurs.

⁸ La valeur est annualisée en multipliant la moyenne mensuelle par 12.

Des procédures administratives longues et contraignantes pour la cotation d'une société et des frais de transaction élevés freinent le développement des bourses de valeurs mobilières africaines (Soumaré *et al.*, 2021). Les frais de transaction sont nettement plus élevés que dans les économies développées. Bien qu'un plafond ait été mis en place pour les frais appliqués aux sociétés souhaitant être cotées à la Bourse de Londres, par exemple, à la Bourse régionale des valeurs mobilières et à la Bourse de Maurice, les frais de transaction représentent un pourcentage de la valeur de l'opération (à l'exception des titres d'État à Maurice). La technologie peut contribuer à abaisser les coûts de transaction sur bon nombre de ces marchés et à accélérer les échanges. La plupart des bourses de valeurs mobilières africaines sont déjà passées à des systèmes de négociation automatisés⁹.

Profondeur du marché des capitaux et développement économique

Les marchés des actions appuient la croissance économique en améliorant l'affectation efficace de l'épargne, car un plus grand volume est acheminé vers le secteur des entreprises et le financement de l'investissement. Plusieurs études ont mis en avant une forte relation positive entre le développement des marchés des actions et la croissance économique en Afrique. À long terme, une augmentation de 1 % de la liquidité plutôt que de la taille du marché des capitaux pourrait représenter jusqu'à 3,7 points de pourcentage de la croissance économique africaine (Yartey et Adjasi, 2007). À court terme, des éléments semblent accréditer l'hypothèse d'une croissance fondée sur la finance dans des pays comme l'Égypte et l'Afrique du Sud (Enisan et Olufisayo, 2009). Pour le Kenya, trois des cinq variables nécessaires à un approfondissement du marché des capitaux sont fortement et favorablement corrélées au PIB, ce qui indique que cet approfondissement a bel et bien un effet positif significatif sur la croissance économique du pays (Aduda *et al.*, 2014). Pour calculer la profondeur des marchés des capitaux en Afrique, nous nous basons sur la somme de la capitalisation des marchés des actions et de celle des marchés obligataires, exprimée en pourcentage du PIB pour chaque pays. Ensuite, nous calculons la somme pondérée en fonction du PIB pour l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud). La mesure de la profondeur des marchés des capitaux est ensuite comparée au PIB par habitant (en dollars courants) pour chaque région.

⁹ La Bourse du Botswana a introduit un système de négociation automatisée en août 2012 afin d'accroître la transparence et l'efficacité de la négociation des valeurs mobilières. Le Ghana a introduit un système de négociation automatisée et propose la négociation en continu chaque jour ouvrable, de 10 heures à 15 heures (temps universel coordonné). La Bourse de Nairobi a également modifié sa procédure de compensation et de règlement. La Bourse du Nigeria a adopté la plateforme de négociation Nasdaq X-Stream en 2013.

Figure 13 : Profondeur du marché des capitaux et PIB par habitant en Afrique du Nord

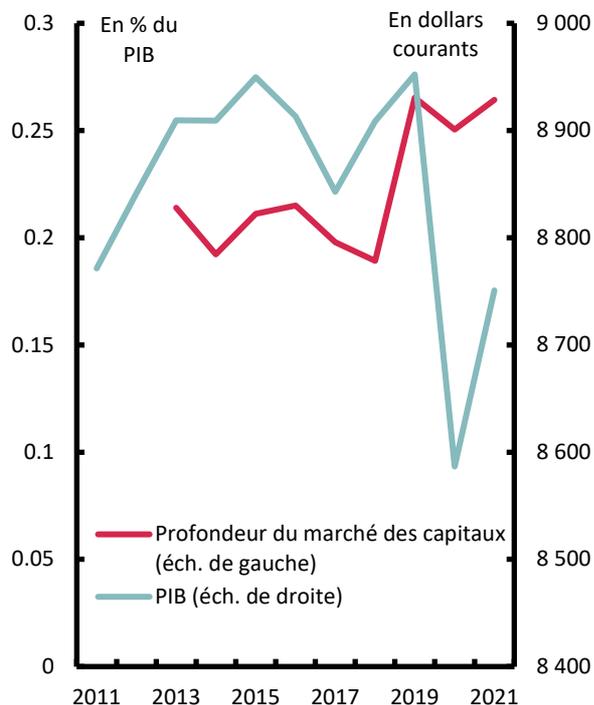
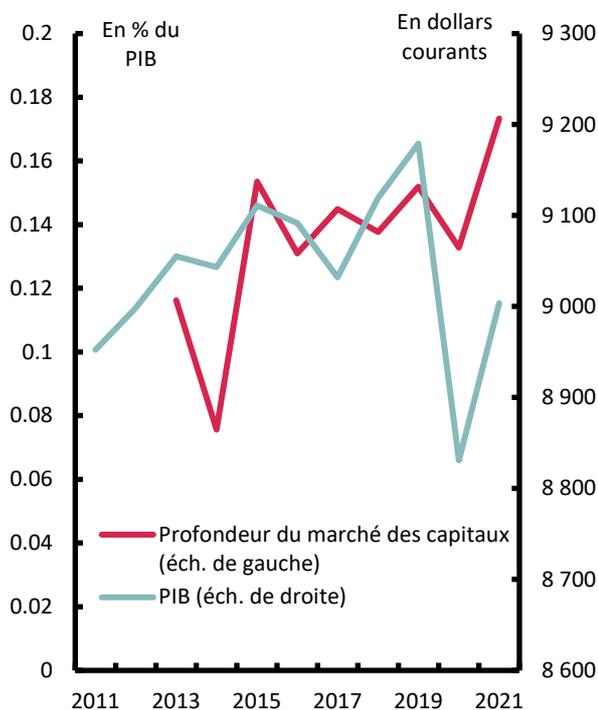


Figure 14 : Profondeur du marché des capitaux et PIB par habitant en Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud)



Sources : Banque des règlements internationaux, Banque mondiale, FMI, Fédération internationale des Bourses de valeurs et calculs des auteurs.

Nous observons qu'il existe une étroite corrélation positive entre la profondeur du marché des capitaux et le développement économique, ce qui indique que l'approfondissement du marché des capitaux a une incidence sur l'intensification du développement économique. Le tableau 2 ci-dessous résume les résultats de l'analyse économétrique réalisée sur l'impact de la profondeur du capital boursier sur le développement économique, calculé à partir du PIB par habitant en prix constants. L'analyse prend en compte d'autres variables de contrôle proposées dans des publications pertinentes, comme l'ouverture aux échanges internationaux (définie par la somme des exportations et des importations en pourcentage du PIB) et la formation brute de capital fixe en pourcentage du PIB (Yartey et Adjasi, 2007 ; Elisan et Olufisayo, 2009 ; Aduda *et al.*, 2014). Selon les résultats de l'analyse, une augmentation de la capitalisation boursière des sociétés cotées entraîne une intensification significative du développement économique, signe d'un lien de cause à effet solide entre l'approfondissement du marché boursier et le développement économique aux niveaux également cités dans les publications.

Tableau 2 : Analyse économétrique du lien entre la profondeur du marché des actions et le développement économique

Variables	(1) PIB	(2) PIB	(3) PIB	(4) PIB
Actions	1,154*** (0,0155)	0,155*** (0,0162)	0,109*** (0,0163)	0,105*** (0,0172)
Investissements		-0,236 (0,548)		-0,831 (0,432)
Échanges commerciaux			0,625*** (0,160)	0,692*** (0,155)
Constante	8,932*** (0,0225)	8,993*** (0,143)	8,492*** (0,121)	8,661*** (0,154)
Observations	93	93	93	93
R ²	0,360	0,361	0,485	0,505
EF par région	OUI	OUI	OUI	OUI

*Remarques : estimations des coefficients sur la base de la régression des moindres carrés ordinaires à l'aide des effets fixes (EF) par région/pays. Des erreurs types robustes sont indiquées entre parenthèses sous le coefficient. La variable dépendante dans chaque colonne correspond au logarithme du PIB réel par habitant. Les variables indépendantes comprenaient les actions (capitalisation boursière des sociétés cotées en % du PIB), les investissements (formation brute de capital fixe en % du PIB) et les échanges commerciaux (somme des importations et des exportations internationales en % du PIB). Les données annuelles par pays ont été obtenues auprès de la Banque mondiale, du FMI et de la Banque des règlements internationaux et couvrent la période 1990-2020. Par la suite, des agrégats régionaux pondérés en fonction du PIB ont été établis pour l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud) et l'Afrique du Sud. Lorsque les données n'étaient pas disponibles, elles ont été déterminées par rétropolation. *** indique une signification statistique de l'ordre de 1 %.*

Des réformes sont nécessaires pour approfondir les marchés des capitaux. Les réformes devront chercher à encourager le développement d'une base d'investisseurs profonde et vaste et à accroître la participation des émetteurs de titres négociables afin d'améliorer respectivement l'offre et la demande de capitaux (McKinsey & Company, 2017). Afin d'élargir la base d'investisseurs, les décideurs politiques pourraient appuyer le développement de différentes catégories d'investisseurs ayant un rôle complémentaire. Ces catégories comprennent les investisseurs adoptant une stratégie d'achat pour une participation de longue durée, aussi appelée « buy & hold » (compagnies d'assurance ou fonds de pension), les investisseurs adoptant une stratégie « buy & trade » (fonds communs de placement), les investisseurs actifs (fonds spéculatifs) et les investisseurs du marché privé (fonds de capital-investissement ou de capital-risque). Comme nous le soulignons plus loin dans ce chapitre, les investisseurs du marché privé ont déjà joué un rôle notable dans l'approfondissement du marché.

La privatisation des entreprises publiques et la promotion du développement de petites entreprises à la croissance rapide pourraient appuyer davantage la demande de capitaux. L'intermédiation financière devrait également bénéficier du soutien de réformes encourageant la concurrence entre les acteurs du marché. L'intégration des marchés des capitaux locaux dans les marchés mondiaux contribuerait non seulement à diversifier les sources de capitaux, mais aussi à exposer les marchés des capitaux locaux aux meilleures pratiques y afférentes. Une application prévisible ainsi que des règles de surveillance et des dispositions réglementaires transparentes renforceraient l'attractivité des marchés des capitaux locaux. Un meilleur fonctionnement des mécanismes de taux de change permettrait également d'améliorer les marchés des capitaux et l'attractivité des investissements entrants ; Anjelo Okot et Annina Kaltenbrunner (à paraître, b) illustrent comment les facteurs micro et macro peuvent provoquer des distorsions sur les marchés des changes africains.

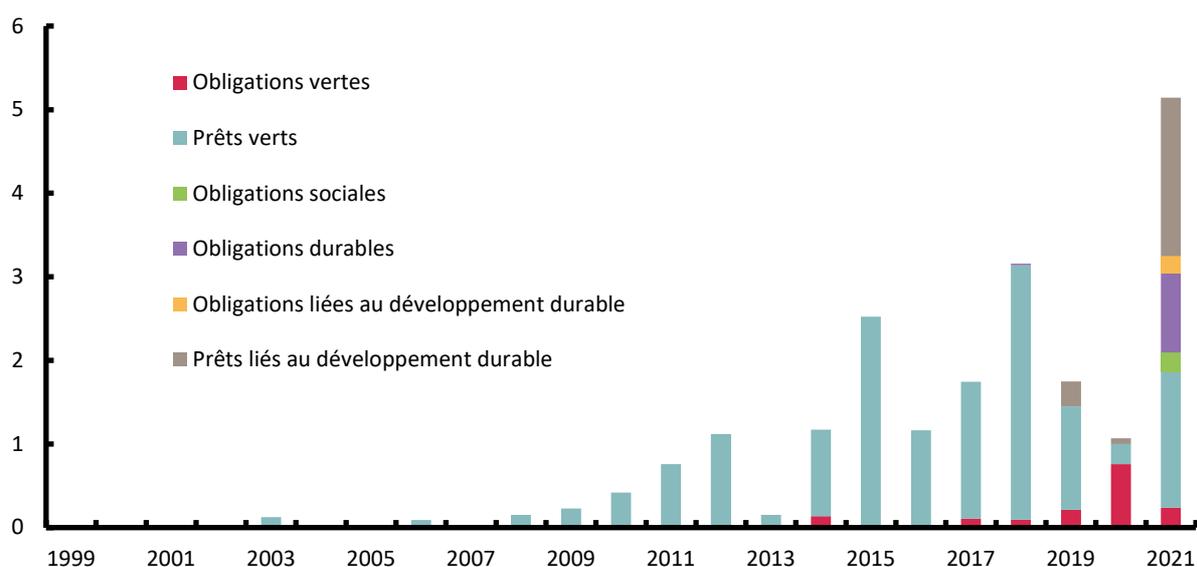
La finance verte en Afrique

Les investissements nécessaires pour appuyer l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets pourraient être partiellement financés par l'émission d'instruments de dette verts. L'émission d'instruments de dette respectant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) par des émetteurs africains a atteint un nombre record en 2021, avec une augmentation significative de l'émission de prêts liés au développement durable et d'obligations durables. Les labels de finance durable tels que définis par Bloomberg sont les suivants (bien que d'autres labels existent) :

- Obligations/prêts verts – Le produit de l'instrument à revenu fixe servira pour des projets ou activités écologiques qui favorisent l'atténuation des changements climatiques ou l'adaptation à leurs effets, ou pour d'autres objectifs de durabilité environnementale.
- Obligations durables – Le produit sera affecté à des projets qui sont consacrés à des résultats durables sur le plan environnemental (les projets admissibles combinent les activités vertes et sociales).
- Obligations sociales – Le produit sera affecté à des projets qui favorisent directement l'amélioration du bien-être social et qui ont un impact social positif sur les populations démunies, à faible revenu, marginalisées, exclues ou défavorisées.
- Obligations liées au développement durable (prêts) – Il y a un produit lorsque les modalités d'un titre à revenu fixe (prêt) sont alignées sur les résultats de l'entreprise (émetteur/emprunteur) à l'aune des objectifs de durabilité pertinents déterminés au préalable afin de renforcer son profil de durabilité.

L'émission d'obligations ESG par des entités africaines a considérablement augmenté pour atteindre près de 5,1 milliards de dollars en 2021, éclipsant ainsi le précédent record de 3 milliards de dollars établi en 2018, avant la pandémie, ce qui témoigne de la demande croissante pour cette classe d'actifs (figure 15). L'augmentation a été la plus prononcée pour les prêts liés au développement durable et les obligations durables, qui s'élevaient respectivement à 1,9 milliard de dollars et 0,9 milliard de dollars en 2021, alors qu'aucune émission n'avait été enregistrée l'année précédente. Les financements ESG en Afrique avant la pandémie de coronavirus consistaient exclusivement en des prêts verts. Néanmoins, le volume d'émission de dette verte par les émetteurs africains paraît modeste par rapport à celui émis ailleurs dans le monde et dans les pays émergents. Les émissions mondiales de dette verte se sont montées à 886 milliards de dollars en 2020, contre 753 milliards de dollars l'année précédente, tandis que les émissions des marchés émergents ont atteint 157 milliards de dollars en 2020, contre 232 milliards de dollars l'année précédente.

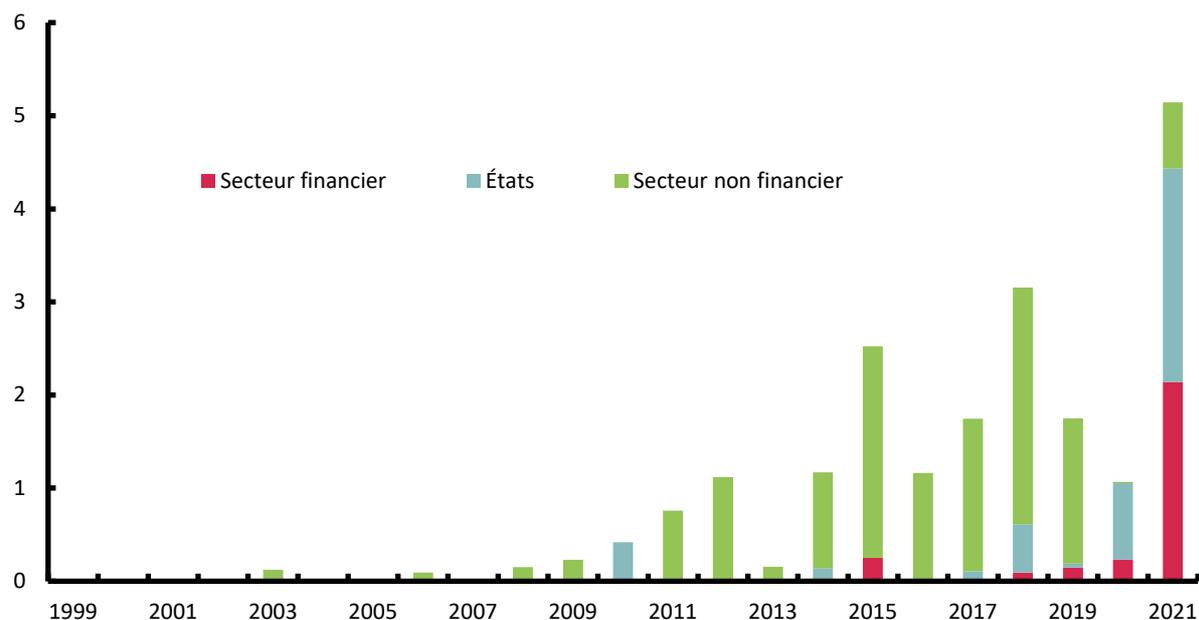
Figure 15 : Financements ESG en Afrique par type de dette (en milliards de dollars)



Sources : Bloomberg et calculs des auteurs.

Les banques et les États sont les principaux émetteurs d'instruments financiers respectant les critères ESG en Afrique. Les émetteurs d'instruments de dette à l'appui de financements ESG en Afrique étaient pour la plupart des sociétés non financières et, dans une moindre mesure, des États. Toutefois, on note une forte augmentation des émissions des banques et des États en 2021 (figure 16), ce qui pourrait représenter un tournant pour la finance verte sur le continent. Cependant, les émissions en 2021 pourraient avoir bénéficié du dynamisme général des marchés mondiaux. L'année 2022 étant marquée par des conditions de marché plus difficiles, il pourrait se révéler compliqué de maintenir ces résultats. Les banques africaines semblent préférer émettre des prêts liés au développement durable tandis que les États africains privilégient les obligations durables et les entreprises non financières affichent une préférence pour les prêts verts et les prêts liés au développement durable.

Figure 16 : Financements ESG en Afrique par type d'émetteur (en milliards de dollars)



Sources : Bloomberg et calculs des auteurs.

Le renforcement de la normalisation des instruments de dette ESG et des fondamentaux macroéconomiques des émetteurs africains viendrait étayer davantage de financements de ce type. Cette normalisation pourrait être facilitée par l'adoption de principes similaires à ceux de la norme européenne sur les obligations vertes proposée par la Commission européenne le 6 juillet 2021. L'objectif est de rendre le système financier plus durable en créant une norme de référence pour les obligations vertes qui peut être comparée et potentiellement alignée sur d'autres normes du marché. Plus généralement, comme abordé au chapitre 5, nombre de banques n'ont pas non plus les capacités techniques suffisantes en matière d'émissions vertes, ce qui constitue un autre obstacle à leur essor.

Les coûts des financements verts en Afrique sont gonflés par un risque souverain élevé, ce qui a une incidence sur les modalités de prêt pour presque tous les emprunteurs de l'économie et réduit les volumes d'émission. Comme mentionné au chapitre 1, les écarts de rendement des obligations d'État augmentent en raison de la détérioration du sentiment à l'égard des risques. La plupart des émetteurs de dette africains sont notés en dessous de la catégorie « valeur d'investissement » par les agences internationales, ce qui rend les émetteurs africains de dette verte tributaires de la demande des investisseurs s'exposant aux risques élevés, qui sont plus sensibles aux variations du sentiment du marché.

Le niveau élevé de risque souverain en Afrique s'accompagne également d'une exposition élevée au risque climatique. Une analyse appuyée par les Nations unies (Buhr *et al.*, 2018) a révélé que l'exposition aux risques climatiques a augmenté le coût de la dette pour le V20, le groupe des vingt pays vulnérables aux changements

climatiques, de 117 points de base en moyenne¹⁰. En valeur absolue, cela s'est traduit par le paiement d'intérêts supplémentaires à hauteur de plus de 40 milliards de dollars au cours des dix dernières années sur la seule dette publique. En ce sens, la lutte contre les changements climatiques peut également contribuer à améliorer la viabilité de la dette publique.

Capital-investissement et capital-risque

Le capital privé est un segment du paysage financier qui gagne du terrain en Afrique. La publication de la BEI (2021) inclut une vue d'ensemble détaillée des tendances en matière de capital-investissement et de capital-risque jusqu'en 2020. Les principaux effets de la pandémie ont été la diminution des levées de fonds et la réduction des possibilités de désengagement. Les données pour 2021 étant désormais disponibles, il est possible de constater comment le capital-investissement et le capital-risque en Afrique se sont comportés au cours de la deuxième année depuis le début de la pandémie. Les données ont été une nouvelle fois fournies par la Global Private Capital Association (GPCA, anciennement EMPEA), qui met à disposition des données et des renseignements sur les flux de capitaux privés dans toutes les régions des marchés émergents.

Les levées de capitaux privés ont désormais renoué avec les niveaux observés avant la pandémie. Les levées de fonds africaines ont fortement chuté avec l'apparition de la pandémie, passant de 3,4 milliards de dollars en 2019 à 2,4 milliards de dollars en 2020, car les restrictions en matière de déplacements compliquaient la réalisation d'audits préalables sur le terrain, en particulier pour les nouveaux gestionnaires de fonds. En 2021, les levées de fonds ont rebondi à 3,1 milliards de dollars, atteignant ainsi des niveaux globalement conformes à ceux observés au cours des trois années précédant la pandémie (figure 17). Katz, S. (2022) rapporte que les stratégies classiques de croissance des actions ont représenté environ la moitié des levées de fonds, mais note aussi un intérêt croissant pour les investissements dans les infrastructures africaines.

Figure 17 : Mobilisation de capitaux privés en Afrique (en milliards de dollars)

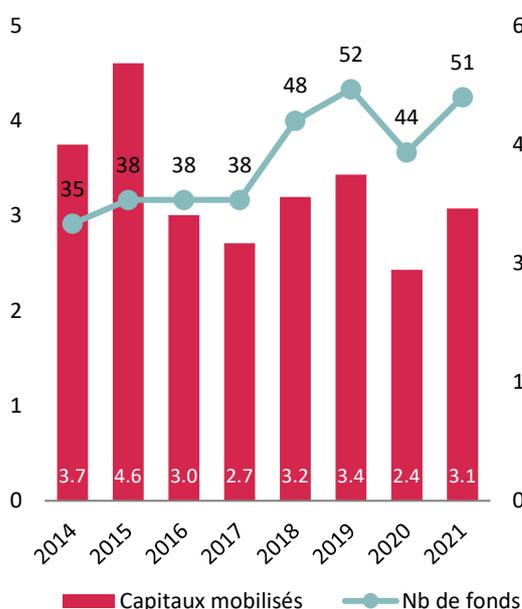


Figure 18 : Investissement de capitaux privés en Afrique (en milliards de dollars)



Sources : Global Private Capital Association (GPCA, anciennement EMPEA). Données au 31 décembre 2021.

¹⁰ Le V20 désigne les pays membres du Forum de la vulnérabilité climatique, qui a été créé en 2009 en tant que partenariat international de pays particulièrement vulnérables au réchauffement planétaire.

Les investissements privés ont atteint de nouveaux sommets en 2021. Les investissements privés africains ont continué à bien résister en 2020 malgré la pandémie, passant de 3,9 milliards de dollars en 2019 à 4,3 milliards de dollars, les opérations en réserve et existantes ayant été menées à bien. En 2021, la valeur des opérations a de nouveau augmenté pour atteindre 6,3 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 48 % par rapport à 2020 (figure 18). C'est un niveau supérieur au pic précédent de 5,4 milliards de dollars enregistré en 2014-2015, quand les prix des matières premières étaient élevés et que la croissance africaine était robuste. En 2021, le contexte macroéconomique était également caractérisé par une hausse des prix des matières premières et un rebond de la croissance à la suite du ralentissement de l'économie observé en 2020, mais le dynamisme des marchés mondiaux, en particulier des marchés des actions, a sans doute contribué aux bons résultats de l'investissement privé africain en 2021. L'appétence ayant laissé place à une aversion au risque en 2022, ce niveau d'investissement pourrait être difficile à réitérer.

L'augmentation des investissements en 2021 est principalement attribuable au capital-risque, dont la valeur des opérations a augmenté, passant de 485 millions de dollars en 2020 à 3,23 milliards de dollars en 2021, et pour environ la moitié dans les technologies financières (voir le chapitre 4 pour plus de précisions). Les investissements dans la santé ont grimpé pour atteindre 879 millions de dollars en 2020, mais ils sont retombés à 226 millions de dollars en 2021, soit tout de même deux fois plus qu'en 2018-2019. Les investissements dans les énergies renouvelables sont passés de 767 millions de dollars en 2019 à 398 millions de dollars en 2020, mais ils ont rebondi à 674 millions de dollars en 2021. L'autre segment du secteur à avoir connu une forte augmentation en 2021 est celui des biens de consommation et des services, qui est passé de 345 millions de dollars en 2020 à 653 millions de dollars.

Le Nigeria était le principal marché du capital-investissement et du capital-risque en 2021, suivi par l'Afrique du Sud (figure 19). Ensemble, ils représentaient un tiers de l'investissement total. Compte tenu de la prédominance des technologies financières dans le capital-investissement et le capital-risque en 2021, la position du Nigeria en tête du classement n'est pas surprenante. En effet, le Nigeria est doté d'une vaste population et présente un faible niveau d'inclusion financière, mais il bénéficie d'une forte pénétration de la téléphonie mobile. Ces facteurs ont conjointement tendance à encourager les technologies financières. Les pays où les marchés des capitaux sont plus profonds soutiennent également davantage le capital-investissement et le capital-risque. Par conséquent, ces deux types d'investissement se concentrent dans les plus grands marchés d'Afrique.

Figure 19 : Investissement de capitaux privés en Afrique en 2021 (en millions de dollars)

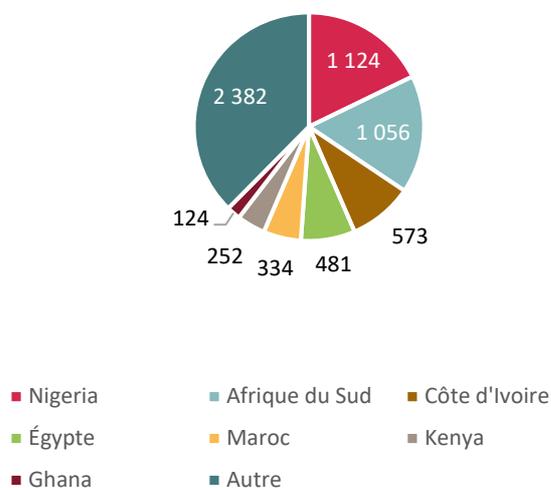
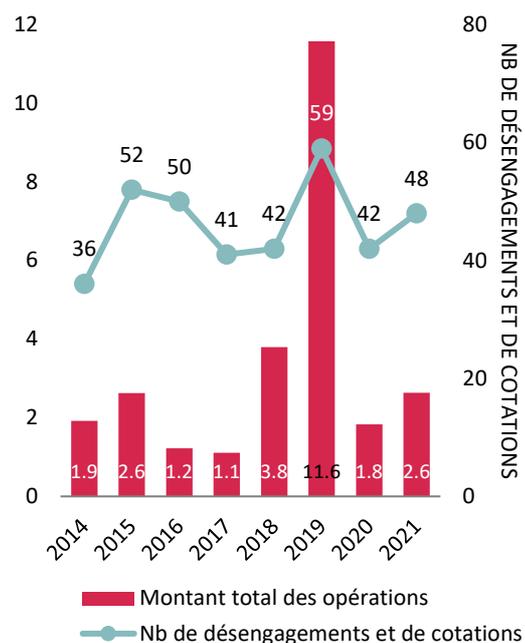


Figure 20 : Valeur des désengagements en Afrique (en milliards de dollars) et nombre de désengagements



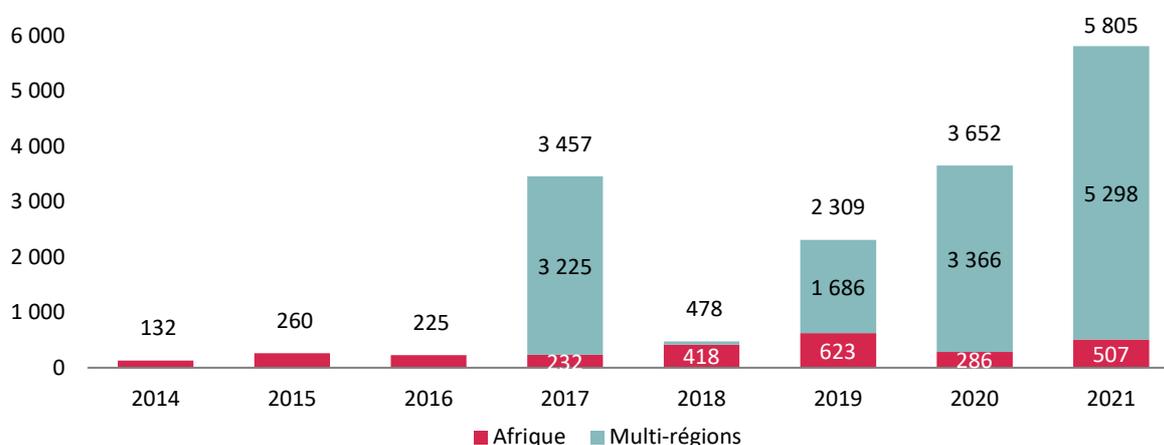
Sources : Global Private Capital Association (GPCA, anciennement EMPEA). Données au 31 décembre 2021.

Trouver des possibilités de désengagement appropriées pour les investissements a été un problème constant pour les sociétés africaines de capital-investissement. En 2020, les possibilités de désengagement se sont tariées, avec des valeurs tombant à 1,8 milliard de dollars alors qu’elles atteignaient 11,6 milliards de dollars en 2019. Il y a eu un rebond des désengagements à 2,6 milliards de dollars en 2021, ce qui reste inférieur aux valeurs de 2018-2019, mais constitue une amélioration significative par rapport à celles de 2020 (figure 20). Le moyen le plus courant pour les sociétés de capital-investissement de sortir de leur investissement dans une entreprise cible est de vendre leur participation à un autre acteur du secteur de l’entreprise cible ou à une autre société de capital-investissement. En 2021, ces types de cessions ont représenté les deux tiers des désengagements, soit une proportion globalement inchangée par rapport à 2020. Les cotations sur les marchés publics sont passées de seulement une en 2020 à cinq en 2021, mais comme expliqué précédemment dans ce chapitre, les marchés locaux des actions sont illiquides, ce qui reste un obstacle au désengagement des sociétés africaines de capital-investissement et de capital-risque.

Compte tenu de la petite taille des marchés d’actions publics en Afrique, les désengagements des sociétés de capital-investissement jouent un rôle déterminant, malgré leur nombre limité, dans l’approfondissement des marchés boursiers. Vu la nature des opérations, des données ne sont pas toujours disponibles pour chaque désengagement du marché public, mais certaines donnent un aperçu de l’activité. L’Égypte a été l’un des marchés les plus actifs. Quatre sociétés égyptiennes appuyées par des capitaux privés et cotées à la Bourse d’Égypte entre 2015 et 2019 ont fait progresser la capitalisation boursière du marché public national des actions d’environ 2,5 %, en raison de l’augmentation de la capitalisation boursière au moment de chaque opération. Il y a toutefois eu des opérations d’une grande valeur sur certains marchés. La plus grande a été la cotation directe de MTN Nigeria Communications, d’une valeur de 5,1 milliards de dollars, à la Bourse du Nigeria en 2019. La Bourse avait une capitalisation totale d’environ 44 milliards de dollars, si bien que l’opération équivalait à plus de 10 % de cette capitalisation. Au Togo, l’introduction en Bourse d’Oragroup (services financiers) pour 98 millions de dollars en 2019 a été un coup de pouce encore plus important pour la place boursière nationale, qui avait une capitalisation de 433 millions de dollars. Compte tenu de la petite taille des marchés publics des actions dont il a été question précédemment dans ce chapitre, les opérations privées comme celle-ci appuient le développement desdits marchés.

Le capital-investissement contribue également à la croissance de la finance verte. On note une augmentation des levées de fonds pour les investissements axés sur le climat ces dernières années, en particulier lorsque des fonds multirégionaux (ceux qui investissent en Afrique et dans d’autres régions) entrent dans l’équation. Le total des levées de fonds a atteint 5,8 milliards de dollars en 2021, contre 3,6 milliards de dollars l’année précédente. Même si l’on ne prend en compte que les fonds exclusivement axés sur l’Afrique, les levées de fonds en 2021 (507 millions de dollars) ont été les plus importantes jamais enregistrées après celles de 2019 (figure 21). Cela signifie qu’il existe des fonds disponibles pour stimuler la croissance future des investissements sur ce segment. Tout comme pour les flux de capitaux publics, l’Afrique représente encore une petite part du marché des capitaux privés verts, et un soutien continu des banques de développement et des États est nécessaire pour accroître encore ces flux financiers.

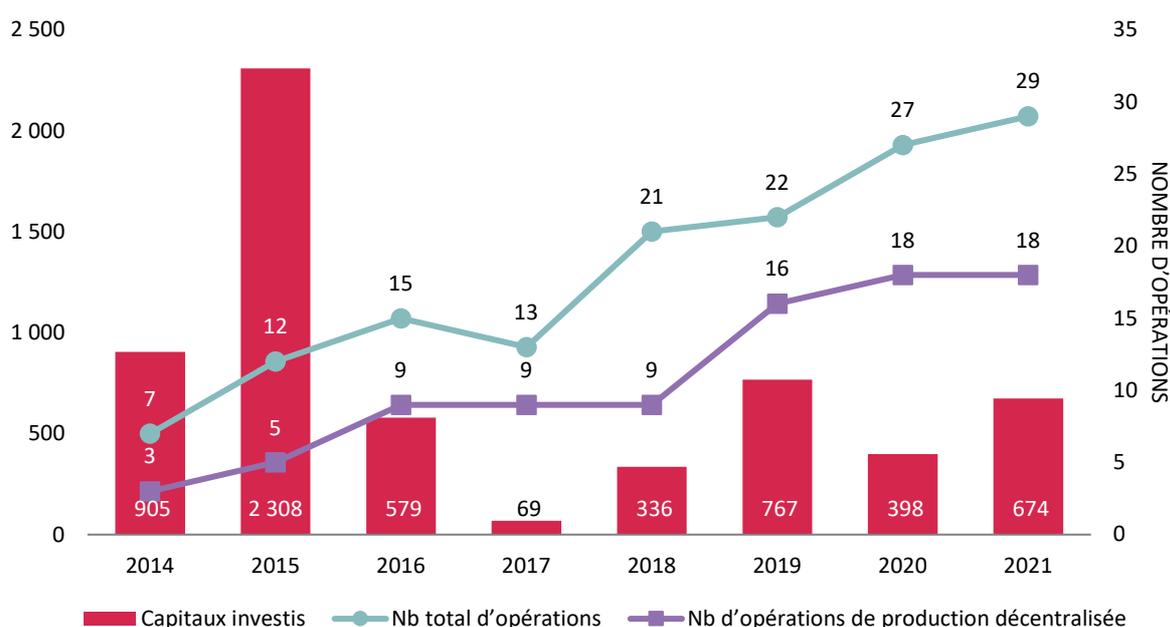
Figure 21 : Mobilisation d’instruments axés sur le climat qui investissent en Afrique sur la période 2014-2021 (en millions de dollars)



Source : GPCA.

Le nombre d'opérations de capital-investissement dans les énergies renouvelables a suivi une trajectoire haussière en Afrique, sous l'impulsion de l'amélioration continue de la technologie de production décentralisée, qui permet de répondre aux demandes d'énergie dans des lieux reculés, car ce domaine s'est avéré attrayant pour la conclusion d'opérations privées. Cependant, la tendance observée au niveau du nombre d'opérations n'a pas été suivie par une croissance significative de la valeur des opérations (figure 22). La valeur des opérations ces dernières années reste inférieure à celle observée en 2014-2015, période où certains projets à grande échelle ont fait grimper la valeur des opérations. Néanmoins, les investissements dans les énergies vertes ont été plus de deux fois supérieurs à ceux dans les énergies traditionnelles depuis 2019. Le rôle important que les banques multinationales de développement continuent de jouer pour appuyer le secteur du capital-investissement en Afrique contribue probablement à cette tendance.

Figure 22 : Investissements africains dans les énergies renouvelables par des sociétés de capital-investissement et de capital-risque (en millions de dollars)



Source : GPCA.

Encadré 2 : L'Africa Long-Term Finance Initiative

Tendances des financements à long terme en Afrique

Le paysage des financements à long terme de l'Afrique a évolué au fil du temps. L'évolution du secteur extérieur, l'environnement macroéconomique, les cadres réglementaires et le développement du secteur financier figurent parmi les facteurs qui dessinent les tendances des financements à long terme. D'après les données disponibles, la dette extérieure est la principale source de ce type de financement sur le continent, suivie de l'épargne nationale (tableau 3). La nécessité de mettre en place des investissements dans les infrastructures en s'appuyant sur des ressources intérieures limitées a conduit à l'augmentation du recours à la dette extérieure comme source de financement du développement pour les investissements à long terme dans les infrastructures.

Le crédit privé domine d'autres indicateurs du secteur bancaire concernant la profondeur des financements à long terme en Afrique (tableau 3), les plus grands marchés se situant en Afrique du Nord et en Afrique australe. Il est intéressant de noter que les financements à long terme ont été largement utilisés pour assurer le service des dettes existantes, un montant moindre des fonds à long terme mobilisés servant à financer le développement des infrastructures.

L'instabilité macroéconomique a réduit l'attrait des possibilités de financement pour les investisseurs. Un environnement propice aux financements à long terme tient compte de l'environnement des entreprises et d'autres cadres réglementaires. La valeur de l'inflation moyenne – un indicateur de l'instabilité macroéconomique – suggère que le continent a globalement souffert d'une inflation élevée au cours de la période de l'échantillon, ce qui a freiné la mobilisation des financements. Toutefois, l'Afrique affiche de meilleurs résultats en ce qui concerne d'autres mesures. L'étendue de l'information sur le

crédit, la protection des investisseurs minoritaires et l'exécution des contrats sont demeurées bonnes, et il existe des possibilités d'amélioration.

L'Africa long-term finance initiative

Afin d'améliorer l'accès au financement à long terme, l'Africa Long-Term Finance Initiative (ALTFI) a été lancée en 2017 dans le cadre d'un effort conjoint de la Banque africaine de développement (BAfD), du partenariat Making Finance Work for Africa (MFW4A), de Financial Sector Deepening (FSD) Africa et de l'Agence de développement allemande (*Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit GmbH*, GIZ). Cette initiative a pour but de combler les déficits de financement des infrastructures en stimulant l'intermédiation financière à long terme.

L'ALTFI utilise deux instruments pour analyser les marchés financiers à long terme. Le premier, le tableau de bord des financements à long terme, fournit des données précieuses sur la disponibilité de ces financements en Afrique. Malgré l'importance du financement à long terme et l'appétence accrue pour celui-ci à l'appui des infrastructures, il existe un manque de données transparentes et fiables sur le financement à long terme, ce qui freine les possibilités d'accroître ce type de financement en Afrique. Le tableau de bord jette donc un pont entre les donateurs et le secteur privé pour aider à orienter la prise de décision. Accessible au public, le tableau de bord couvre plusieurs indicateurs sur la profondeur, les sources, les utilisations et le caractère propice de l'environnement des financements à long terme en Afrique¹¹.

Outre le tableau de bord des financements à long terme, le deuxième instrument pour améliorer leur compréhension est le diagnostic par pays, qui fournit des analyses critiques approfondies des marchés associés en Afrique en tenant compte des schémas, des tendances, des possibilités et des défis propres à chaque pays pour lever des financements, tout en proposant des recommandations clés pour appuyer l'intermédiation financière à long terme. Les diagnostics fournissent également des analyses critiques des financements dans les infrastructures, les entreprises et les logements du pays. Jusqu'à présent, l'ALTFI a réalisé trois diagnostics pays : en Côte d'Ivoire, au Ghana et en Éthiopie.

L'une des principales conclusions qui se dégagent des rapports est que les déficits de financement à long terme sont motivés par des asymétries marquées des échéances. À l'instar des investissements dans les infrastructures dans d'autres économies africaines, ceux des pays de l'échantillon n'attirent que des financements dont l'échéance est beaucoup plus courte que celle des actifs financés, ce qui ne répond pas aux besoins d'investissement. Étant donné le manque de financements à long terme adéquats en Afrique, un effort concerté pour attirer à la fois le secteur public et le secteur privé, y compris les ressources des donateurs, devient impératif lors de la mobilisation des ressources nationales existantes et de la création de nouvelles sources de financement.

¹¹ De plus amples informations sur l'ALTFI sont disponibles sur le site web de cette initiative, à l'adresse suivante : <https://altf.afdb.org/>.

Tableau 3 : Financements à long terme en Afrique (sources, profondeur, utilisation et caractère propice de l'environnement)

	Données nationales		Moyenne		Investissements		Moyenne
	Sources	Population (en millions)			1 212,5	Utilisation	Formation brute de capital fixe (en % du PIB)
Croissance du PIB (en %)			4,6	Indice de développement des infrastructures (de 0 à 100)			27,8
PIB (en milliards d'USD courants)			2 362,7	Participation du secteur privé aux infrastructures (en % du PIB)			2
Épargne nationale brute (en % du PIB)			18,8	Taux de pénétration du crédit hypothécaire (en % du PIB)			4,7
Données extérieures				Adultes ayant contracté un prêt pour l'achat d'un logement (en % de la population)			5,4
Entrées de revenus des travailleurs émigrés (en % du PIB)			3,4	Entreprises			
Investissements directs étrangers (en % du PIB)			2,1	Prêts au secteur agricole (en % du total des prêts bancaires)			4,1
Financement public du développement (en % du PIB)			2,4	Prêts au secteur non manufacturier (en % du total des prêts bancaires)			31,5
Prêts transfrontaliers (en % du PIB)			10,8	Prêts au secteur manufacturier (en % du total des prêts bancaires)			16,7
Dette extérieure (en % du PIB)			31,6	Prêts au secteur des services (en % du total des prêts bancaires)			47,7
Dette extérieure à long terme (en % de la dette extérieure)			76,8	Entreprises ayant recours aux banques pour financer leurs investissements (en %)			15,2
Dette extérieure privée (en % de la dette extérieure)			23,3	Ratio sûreté/prêt (en % du montant du prêt)			8,8
Profondeur	Banques			Caractère propice de l'environnement	Environnement des entreprises		
	Actifs des banques commerciales (en % du PIB)		64,3		Inflation (en %)		12,9
	Crédits privés (en % du PIB)		43,3		Indice d'exécution des contrats (de 0 à 100)		51,3
	Crédits à long terme (en % du PIB)		7,1		Facilité à obtenir un crédit (de 0 à 100)		47
	Proportion de crédits à long terme (en % du total du système bancaire)		29,2		Protection des investisseurs minoritaires (de 0 à 100)		52,8
	Proportion de crédits à moyen et long terme (en % du total des prêts)		59,9		Solidité de la protection des investisseurs minoritaires (de 0 à 100)		26,4
	Dépôts à long terme (en % du PIB)		18,8		Étendue de l'information sur le crédit (de 0 à 100)		63,6
	Proportion de dépôts à long terme (en % du total des dépôts du système bancaire)		50,2		Règlement de l'insolvabilité (de 0 à 100)		33,6
	Investisseurs institutionnels				Transfert de propriété (de 0 à 100)		44,6
	Actifs des compagnies d'assurance (en % du PIB)		17,6		Cadre réglementaire		
	Actifs à long terme des compagnies d'assurance (en % des actifs à long terme)		59,8		Existence de registres de la propriété		
	Taux de pénétration de l'assurance (en % du PIB)		3,7		Normes en matière de comptabilité et d'audit		
	Activité d'assurance-vie (en % du total des activités d'assurance)		41,4		Existence et étendue des dispositifs de garantie ciblant les financements à long terme		
	Taux de pénétration de l'assurance-vie (en % du PIB)		2,7		Restrictions concernant les investissements à long terme des compagnies d'assurance		
	Taux de pénétration du crédit-bail (en % du PIB)		3,2		Restrictions concernant les investissements à long terme des fonds de pension		
	Actifs des fonds de pension (en % du PIB)		23,6		Existence d'une législation sur les partenariats public-privé		
	Marchés des capitaux						
	Capitalisation du marché des actions (en % du PIB)		66,7				
	Rotation du marché des actions (en % du total de la capitalisation du marché des actions)		4,8				

Source : tableau de bord de l'Africa Long-Term Finance Initiative (ALTFI).

Il existe des lacunes considérables en matière de financement des infrastructures en Afrique, ce qui freine la réalisation des objectifs de développement durable. La nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires a mis en évidence l'importance d'obtenir des financements à long terme pour permettre un développement plus durable et plus inclusif. Bien que le rôle des financements à long terme soit clairement attesté, les données disponibles pour suivre et surveiller leurs diverses sources et utilisations sont rares. L'ALTFI a donc été lancée pour remédier à cette lacune et appuyer l'intermédiation.

Bibliographie

Aduda, J., Chogii, R. et Murayi, M. T. (2014), « The effect of capital market deepening on economic growth in Kenya », *Journal of Applied Finance and Banking*, 4(1), pages 141 à 159.

Agénor, P. R. (2003), « Benefits and costs of international financial integration: theory and facts », *The World Economy*, 26(8), pages 1089 à 1118.

BEI (2020), *Le secteur bancaire en Afrique : financer la transformation sur fond d'incertitude*, disponible à l'adresse : https://www.eib.org/attachments/efs/economic_report_banking_africa_2020_en.pdf.

BEI (2021), *La finance au service de l'Afrique : un développement vert, intelligent et inclusif du secteur privé*, disponible à l'adresse : <https://www.eib.org/publications/economic-report-finance-in-africa-green-smart-inclusive-private-sector-development>.

Buhr, B., Donovan, C., Kling, G., Lo, Y., Murinde, V., Pullin, N. et Volz, U. (2018), « Climate change and the cost of capital in developing countries », SOAS University of London.

Calderon, C., Chuhan-Pole, P. et Kubota, M. (2019), « Drivers of gross capital inflows: which factors are more important for Sub-Saharan Africa? », *Policy Research Working Paper*, n° 8777, Washington DC : Banque mondiale, disponible à l'adresse : https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/31403_

Enisan, A. A., et Olufisayo, A. O. (2009), « Stock market development and economic growth: evidence from seven Sub-Saharan African countries », *Journal of Economics and Business*, 61(2), pages 162 à 171.

FMI (2022), *Perspectives économiques régionales – Afrique subsaharienne*, disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/REO/AFR/2022/April/English/text.ashx>.

Katz, S. (2022), « African Data Insight », Global Private Capital Association, disponible à l'adresse : <https://www.globalprivatecapital.org/research/2022-africa-data-insight/>.

Lane, P. R. et Milesi-Ferretti, G. M. (2017), « International financial integration in the aftermath of the global financial crisis », document de travail du FMI n° 2017/115, disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/en/Publications/WP/Issues/2017/05/10/International-Financial-Integration-in-the-Aftermath-of-the-Global-Financial-Crisis-44906>.

Lane, P. R. et Milesi-Ferretti, G. M. (2018), base de données disponible à l'adresse : <https://www.brookings.edu/research/the-external-wealth-of-nations-database/#:~:text=The%20EWN%20provides%20estimates%20of,and%20its%20total%20external%20liabilities.>

McKinsey & Company (2017), « Deepening capital markets in emerging economies », *Banking and Finance*, avril, disponible à l'adresse : <https://www.mckinsey.com/~media/mckinsey/industries/financial%20services/our%20insights/deepening%20capital%20markets%20in%20emerging%20economies/deepening-capital-markets-in-emerging-economies.ashx>.

Nations unies (2020), *Rapport économique sur l'Afrique 2020 – Financements innovants pour le développement des entreprises en Afrique*, disponible à l'adresse : <https://www.un-ilibrary.org/content/books/9789210051248>.

Ndiweni, Z. L. et Bonga-Bonga, L. (2021), « Capital inflows and economic growth nexus in Sub-Saharan Africa: evidence on the role of institutions », Université de Johannesburg, MPRA, document n° 107392, disponible à l'adresse : <https://mpr.ub.uni-muenchen.de/107392/>.

Obstfeld, M. (1994), « The logic of currency crises », documents de travail du NBER n° 4640, National Bureau of Economic Research, Massachusetts, États-Unis.

Obstfeld, M. (2012), « Financial flows, financial crises, and global imbalances », document de travail n° F-3004 - NOC-1, disponible à l'adresse : <https://www.theigc.org/wp-content/uploads/2012/03/Obstfeld-2012-Working-Paper.pdf>.

OCDE (2022), *Dynamiques du développement en Afrique 2022 – Des chaînes de valeur régionales pour une reprise durable*, disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/dev/africa-s-development-dynamics-3290877b-en.htm>.

Okot, A. et Kaltenbrunner A. (à paraître, a), « Determinants of the Exchange Rate, its Volatility and Currency Crash Risk in African Low and Lower Middle-Income Countries ».

Okot, A. et Kaltenbrunner A. (à paraître, b), « A Micro-Macro Structural Analysis of Foreign Exchange Markets in Sub-Saharan Africa ».

Soumaré I., Kanga, D., Tyson J. et Raga, S. (2021), « Capital market development in Sub-Saharan Africa: Progress challenges and innovations », document de travail 2, Overseas Development Institute.

Yartey, C. A. et Adjasi, C. K. (2007), « Stock market development in sub-Saharan Africa: Critical issues and challenges », document de travail du FMI n° 07/209, Washington DC : Fonds monétaire international.

Secteur bancaire, genre et institutions de microfinance

Ce chapitre a été rédigé par Alfredo Baldini, Colin Bermingham, Claudio Cali, Emmanouil Davradakis, Kevin Koerner, Francesca Mameri, Carmen Niethammer, Ricardo Santos et Sanne Zwart, tous membres du personnel de la Banque européenne d'investissement. Il est enrichi d'un encadré sur l'effet d'éviction signé Sanne Zwart, l'un des auteurs d'Attout *et al.* (2022), un document publié conjointement par la Banque européenne d'investissement et la Banque africaine de développement, et d'un encadré sur les difficultés de financement des entreprises signé Frank Betz, de la BEI. Les auteurs remercient Lucia Spaggiari, de MicroFinanza Ratings, qui a aimablement contribué à la préparation de la section consacrée aux institutions de microfinance.

Ils expriment également leur gratitude à Mihaljek Duvravko, Barbara Marchitto et Debora Revoltella pour leurs commentaires sur les premiers projets de texte.

Les opinions exprimées dans ce chapitre sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de la Banque européenne d'investissement. Toute erreur relève de la responsabilité des auteurs.

Messages clés

L'enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique révèle que depuis que la guerre a éclaté en Ukraine, les principales préoccupations des banques portent sur le coût des financements en monnaie locale, la concurrence du secteur non bancaire et la détérioration de la qualité des actifs. L'année dernière, dans le sillage de la pandémie, les banques s'inquiétaient principalement pour la qualité des actifs et se souciaient peu du coût des financements en monnaie locale. Considérant que les banques centrales de nombreux pays relèvent leurs taux d'intérêt et que l'émission d'obligations se renchérit à cause des tensions croissantes dans la conjoncture financière mondiale, toutefois, les craintes entourant le coût des financements ont sensiblement augmenté parmi les banques.

À ce jour, la baisse de qualité des actifs est plus grave pour les portefeuilles des petites et moyennes entreprises que pour ceux des grandes entreprises. De surcroît, les données les plus récentes sur les prêts non productifs (PNP) ne sont pas nécessairement révélatrices – d'importantes parts de ces prêts font l'objet de moratoires ou de restructurations. Les inquiétudes des banques quant à la qualité des actifs donnent à penser que les prêts non productifs sont susceptibles d'augmenter dans certains pays, car les mesures d'aide sont abandonnées progressivement et les conditions économiques difficiles persistent à travers le monde. Les banques prévoient de durcir les conditions d'emprunt pour la troisième année consécutive en 2022. Le manque de sûretés et les mauvais antécédents de crédit sont les principaux obstacles à l'accès au financement, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME). Ces facteurs sont récurrents dans notre enquête, ce qui porte à croire qu'il s'agit de problèmes structurels, même s'ils pourraient être aggravés par des éléments cycliques.

Les banques s'attendent à une hausse de la demande de crédit et, en parallèle, prévoient d'intensifier leurs propres opérations, ce qui nécessitera également une augmentation de leurs financements. La part des banques qui escomptent un accroissement de leurs opérations de prêt est légèrement plus élevée dans l'enquête 2022 qu'en 2021. Malgré de vives inquiétudes quant à la qualité des actifs, il semble qu'un esprit d'optimisme prudent prédomine dans le secteur.

Les banques de toute la région redoublent d'efforts pour faciliter l'accès des femmes au financement. Parmi les banques interrogées, 70 % ont adopté une stratégie pour l'égalité des genres et soutiennent des initiatives axées sur les femmes et l'égalité entre les sexes dans la communauté, ce qui représente une progression de 10 points par rapport à l'enquête de 2021. L'enquête 2022 sur le secteur bancaire en Afrique balaie les idées fausses qui subsisteraient sur les femmes et la qualité des actifs. En effet, près de 30 % des banques consultées n'ont observé aucune différence dans les taux de défaillance ou de PNP entre les portefeuilles aux mains d'hommes et de femmes, et quatre sur dix ont constaté que les taux de PNP auprès d'entreprises dirigées par des femmes étaient inférieurs au taux moyen de PNP de l'ensemble de leurs portefeuilles. Seules 3,7 % des banques ont déclaré que le taux de PNP était plus élevé pour les entreprises dirigées par des femmes, les autres ne souhaitant ou ne pouvant pas se prononcer.

En Afrique subsaharienne, les institutions de microfinance (IMF) ont enregistré une croissance cumulée de leurs portefeuilles de prêts d'environ 30 % entre 2019 et 2021, ce qui signifie que la croissance y a été plus rapide que dans d'autres parties du monde. Il subsiste toutefois des problèmes de qualité des actifs, et certaines institutions déplorent une faible capitalisation. La solvabilité préoccupe surtout les institutions de microfinance plus modestes, car elles concentrent une plus grande proportion de prêts problématiques. Or, ces institutions comptent également une part supérieure d'habitants de régions rurales et de femmes parmi leurs emprunteurs. Leur défaillance anéantirait donc de nombreuses avancées accomplies pour l'inclusion financière depuis dix ans.

Introduction

En 2022, la Banque européenne d'investissement a interrogé¹ 70 banques, parmi un panel de 339 banques actives en Afrique subsaharienne, avec l'aide du partenariat « Making Finance Work for Africa »². Les banques qui ont participé à l'enquête de la Banque européenne d'investissement sur le secteur bancaire en Afrique représentent environ 30 % des actifs de ce continent. Bien qu'il ne puisse pas être affirmé que les résultats de cette enquête sont tout à fait représentatifs, ils apportent donc un éclairage précieux sur le secteur financier en Afrique subsaharienne tel qu'il est perçu par les banques locales. L'enquête s'est déroulée entre avril et juin 2022, de sorte que les banques avaient déjà commencé à intégrer l'effet de la guerre en Ukraine dans leurs réflexions. Le présent chapitre met l'accent sur les répercussions persistantes de la pandémie sur les banques et sur les difficultés auxquelles elles s'attendent à cause de la guerre. L'analyse vise à déterminer si les banques sont à même de soutenir le secteur privé, et notamment les petites et moyennes entreprises, dans des circonstances toujours complexes. Ce chapitre étudie en outre les tendances bancaires au niveau régional dans différentes parties de l'Afrique subsaharienne. En complément, il passe en revue les politiques de prêt basées sur le genre en Afrique subsaharienne et il examine les tendances des prêts et de la solvabilité dans les institutions de microfinance. Dans le chapitre consacré aux services financiers numériques, les résultats de l'enquête servent de base pour tenter de comprendre l'essor de l'univers de la technologie financière et la réaction des banques d'Afrique subsaharienne aux changements climatiques.

Tableau 1 : Principaux indicateurs du secteur bancaire, sous-régions africaines

Région	Nombre de banques	Concentration bancaire (trois premières banques)	Crédits au secteur privé (en % du PIB)	Croissance annuelle du crédit (en %)	Ratio prêts/dépôts	Prêts non productifs (en % du total des prêts)	Ratio capital/actifs pondérés en fonction des risques (RWA) (en %)	Rendement des fonds propres (en %)
Afrique australe	204	61,68	79,99	26,41	81,44	7,86	18,56	16,07
Afrique de l'Ouest	221	47,81	14,79	15,15	62,39	8,79	15,85	15,44
Afrique de l'Est	171	54,14	22,98	12,10	71,65	7,71	18,79	18,62
Afrique centrale	46	68,11	11,48	6,48	71,31	18,93	12,60	12,89
Afrique subsaharienne	642	55,43	38,21	17,69	71,33	9,15	17,03	16,01

Sources : Indicateurs de solidité financière du FMI, disponibles à l'adresse : <https://data.imf.org/?sk=51B096FA-2CD2-40C2-8D09-0699CC1764DA&sid=1390030341854> ; base de données de la Banque mondiale, disponible à l'adresse : https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/FS.AST.PRVT.GD.ZS?locations=ZG&name_desc=false ; données de Moody's Analytics BankFocus (combinant le contenu provenant du Bureau van Dijk et de Moody's Investors Service, avec l'expertise de Moody's Analytics), disponible pour les abonnés à l'adresse : <https://login.bvdinfo.com/RO/BankFocus>.

Remarque : moyennes pondérées en fonction du PIB.

D'une manière générale, le secteur bancaire affiche une concentration élevée en Afrique subsaharienne. Le tableau 1 présente une sélection d'indicateurs descriptifs issus de données du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et de Moody's Analytics BankFocus. En 2021, l'Afrique subsaharienne comptait 642 banques : 221 en Afrique de l'Ouest, 204 en Afrique australe, 171 en Afrique de l'Est et 46 en Afrique centrale³. Par essence, il règne une forte concentration dans les systèmes bancaires d'Afrique subsaharienne : la part des actifs détenue par les trois plus grandes banques oscille entre 47 % en Afrique de l'Ouest et 68 % en Afrique centrale, la moyenne étant généralement proche de 60 % dans les pays émergents et en développement.

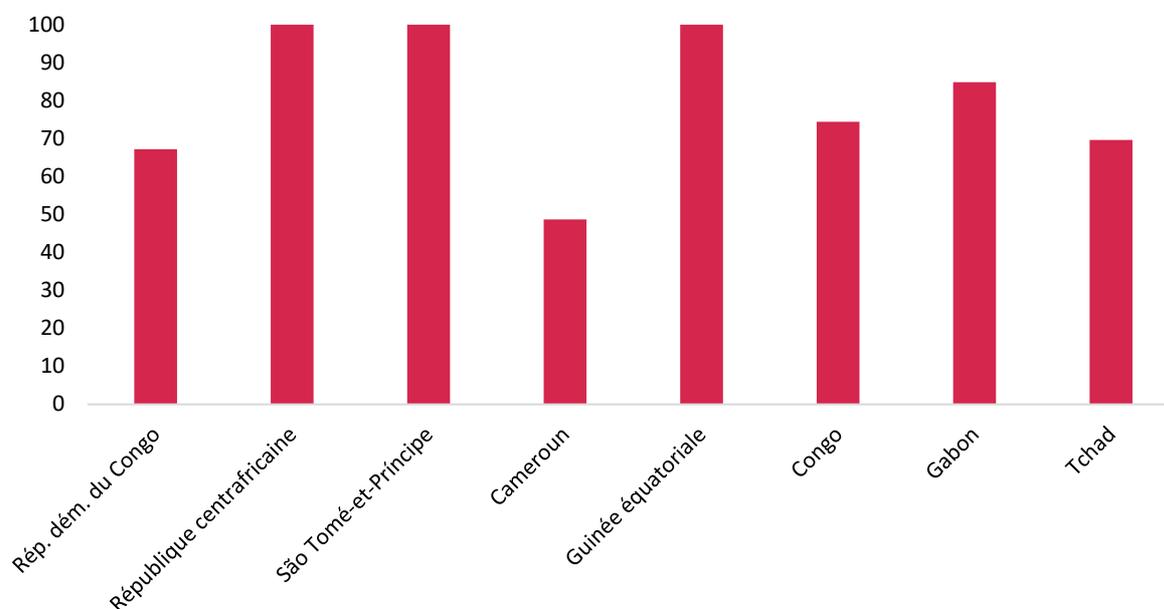
¹ Cette enquête a été menée en ligne. Les taux de réponse ne diffèrent pas de manière significative selon les sous-régions, mais la prudence est de mise pour l'interprétation des données relatives à l'Afrique centrale, compte tenu du nombre plus faible de banques de cette sous-région ayant répondu (six).

² L'enquête s'est limitée à l'Afrique subsaharienne. Seules les banques d'Afrique du Nord ayant une présence panafricaine ont été incluses.

³ Étant donné que l'analyse porte pour l'essentiel sur les prêts bancaires aux entreprises privées, les types d'institutions suivants ont été exclus : banques centrales, institutions de développement, institutions de microfinance, banques hypothécaires, banques d'épargne, banques d'investissement, banques/sociétés de gestion d'actifs privées, sociétés financières, institutions de crédit non bancaires, sociétés de valeurs mobilières, organismes de compensation, et sociétés d'investissement et de fiducie.

Dans la plupart des régions, la concurrence au sein du secteur bancaire est toutefois plus intense dans les plus grands pays, de sorte qu'elle peut être sensiblement inférieure à la moyenne régionale dans les petits pays. En Afrique centrale, le Cameroun représente par exemple 28 % du produit intérieur brut (PIB) régional et la concentration des actifs des trois principales banques y atteint 48 %. Autrement dit, la concentration des actifs peut dépasser largement la moyenne régionale de 68 % dans de nombreux petits pays de la région d'Afrique centrale (figure 1).

Figure 1 : Concentration bancaire des trois banques principales en Afrique centrale (% du total des actifs)



Source : Moody's Analytics BankFocus.

L'activité bancaire reste faible dans les pays d'Afrique subsaharienne par rapport à la taille de leurs économies, même en comparaison d'autres pays en développement. En ce qui concerne le volume des actifs des institutions de dépôt (en proportion du PIB), quelque deux tiers des pays classés dans le quartile inférieur se situent en Afrique subsaharienne. Dans une perspective régionale, les données de la Banque mondiale montrent également que les crédits au secteur privé s'élèvent à 38,9 % du PIB en Afrique subsaharienne, contre 59,6 % en Amérique latine et dans les Caraïbes et 172 % en Asie de l'Est et dans le Pacifique. Plusieurs facteurs expliquent la taille réduite du secteur bancaire en Afrique subsaharienne. Premièrement, les faibles niveaux de revenus limitent le montant des crédits qui peuvent être accordés dans une économie. Deuxièmement, comme le chapitre 1 l'a illustré, l'Afrique subsaharienne accuse une faible intégration financière avec le reste du monde et de faibles flux commerciaux par rapport à d'autres régions en développement, ce qui est également susceptible de peser sur le niveau d'intermédiation financière. Troisièmement, plusieurs études (p. ex. Cherif et Dreger, 2016) ont établi qu'une qualité insuffisante des institutions est également un facteur de nature à freiner le développement du secteur financier, et la qualité des institutions en Afrique subsaharienne, telle que la Banque mondiale l'a mesurée à travers ses Indicateurs mondiaux de la gouvernance, est plutôt à la traîne par rapport aux autres régions en développement.

La figure 2 montre qu'excepté en Afrique australe, les marchés du crédit sont sous-développés, les crédits dans les différents pays fluctuant entre 11 % du PIB en Afrique centrale et 23 % du PIB en Afrique de l'Est en 2021. En raison des facteurs conditionnant le développement du secteur bancaire évoqués ci-dessus, les plus grandes économies n'ont pas nécessairement les plus grands secteurs bancaires. Le secteur bancaire est par exemple peu développé au Nigeria (12 % du PIB) et en République démocratique du Congo (RDC) (7 % du PIB) alors que ce sont de grandes économies régionales. L'Afrique australe possède un secteur bancaire beaucoup plus fort grâce à la taille de ce secteur en Afrique du Sud et à Maurice. Ces pays sont plus prospères, ils entretiennent davantage de liens à travers le monde, et leurs institutions sont de meilleure qualité que la plupart des autres pays d'Afrique subsaharienne.

Figure 2 : Ampleur et croissance des crédits par région (%)

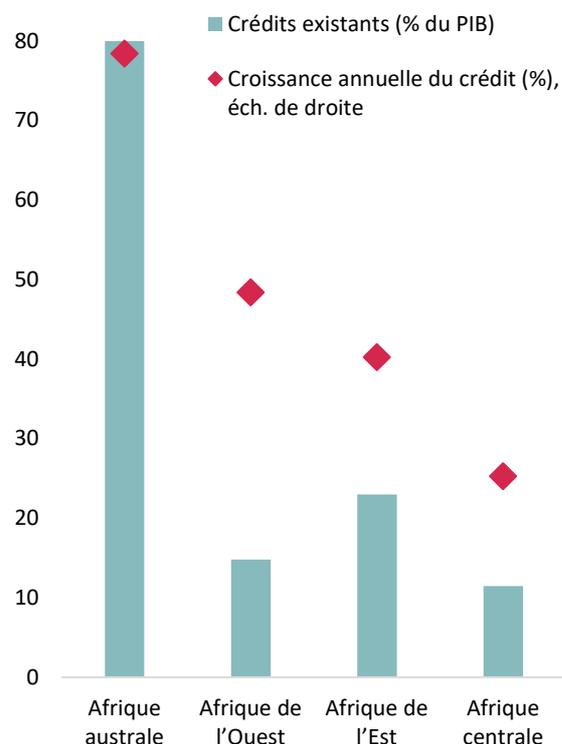
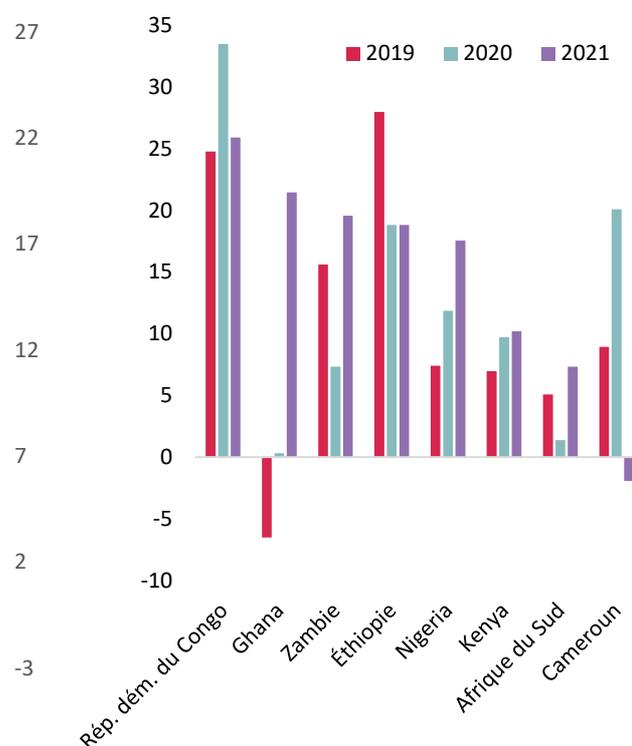


Figure 3 : Croissance annuelle des crédits (%) dans un échantillon de pays



Sources : Orbis Bank Focus, FMI et Banque mondiale.

L'augmentation de la dette publique risque également de restreindre ou d'évincer l'offre de crédit au secteur privé et, partant, de freiner l'investissement. L'effet d'éviction se produit lorsque les banques choisissent d'investir dans la dette publique plutôt que de prêter au secteur privé. Même avant la crise du COVID-19, l'effet d'éviction était considéré comme un risque pour les perspectives de croissance du continent et le FMI avait noté dans ses Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne en 2017 que « la persistance d'un effet d'éviction du secteur privé pourrait avorter le rebond attendu de la croissance » (FMI, 2017). Une analyse récente de l'effet d'éviction en Afrique subsaharienne a montré qu'il est désormais à un niveau record, car la concurrence pour le financement des secteurs public et privé par les banques s'est accrue en raison de la pandémie et du rebond post-pandémie (voir l'encadré 1 pour de plus amples informations).

Encadré 1 : Éviction du secteur privé en Afrique

D'une manière générale, l'effet d'éviction se produit lorsque les banques choisissent de jouer la carte de la sécurité en investissant leurs ressources dans la dette publique aux dépens de prêts plus risqués au secteur privé – en particulier lorsque les titres d'État offrent des taux d'intérêt compétitifs par rapport à la dette du secteur privé – supplantant ainsi les besoins du secteur privé et restreignant l'investissement. L'effet d'éviction est susceptible d'être plus prononcé dans les systèmes financiers moins développés en raison de la disponibilité plus restreinte des sources de financement.

Les préoccupations croissantes à l'égard de l'effet d'éviction en Afrique sont étayées par un ralentissement de la croissance sur le continent et une augmentation simultanée de la dette publique. La croissance avait nettement ralenti avant la pandémie de coronavirus, par rapport aux années 2000 et au début de la décennie (figure 4b). La détérioration des niveaux de la dette publique a précédé le ralentissement de la croissance. La dette publique a atteint un plus bas historique en pourcentage du PIB entre 2010 et 2012, car de nombreux pays subsahariens ont bénéficié d'un allègement de leur dette accordé dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés à la fin des années 1990.

Un article récent (Attout *et al.*, 2022) fournit une évaluation systématique de la gravité de l'effet d'éviction dans les pays africains et aborde les moyens de limiter sa survenue et d'atténuer son impact. L'étude a affiné l'indice de gravité de l'effet d'éviction mis au point par de O. Schmidt et Zwart (2018). Selon cet indice, l'effet d'éviction se renforce lorsque les émissions

de dette publique augmentent, la demande de crédit du secteur privé croît ou les décisions des banques en matière de prêts favorisent la dette publique. Les deux premiers facteurs reflètent la demande de financement bancaire émanant à la fois du secteur public et du secteur privé, de sorte que l'effet d'éviction augmente à mesure que la concurrence entre les deux secteurs s'intensifie. La préférence des banques pour les prêts aux pouvoirs publics plutôt qu'au secteur privé dépend, entre autres, des caractéristiques risque-rendement de chaque secteur. Les pouvoirs publics sont généralement considérés comme un pari moins risqué, mais l'impact cumulé de la pandémie et de la guerre change la donne, comme nous l'avons montré précédemment dans le chapitre 1. Toutefois, les banques de nombreux pays doivent également faire face à des questions relatives à la qualité des actifs dans leurs portefeuilles de prêts nationaux et continuent de durcir les normes d'emprunt pour les entreprises, ce qui signifie que le niveau de risque des deux secteurs augmente parallèlement.

L'indice de gravité de l'effet d'éviction confirme que ce risque a dépassé sa moyenne depuis 2014 et a récemment atteint un record historique (figure 4a). La crise du COVID-19 a stimulé l'offre de dette publique, reflétant de forts besoins de financements publics, et exercé une pression haussière sur l'indice (figure 4b). L'économie ayant partiellement rebondi en 2021, l'indice a grimpé en flèche et s'est rapproché du record atteint au cours de la période 2014-2020. Les pressions sont élevées sur tout le continent, mais en particulier, par ordre décroissant, en Sierra Leone, au Burkina Faso, au Ghana, au Mali, au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Maroc.

Dans les années à venir, les stratégies des banques seront déterminantes pour empêcher que l'effet d'éviction ne restreigne l'activité économique. Alors que les niveaux d'endettement public devraient rester élevés et que les banques s'attendent à une augmentation de la demande de crédit (selon notre enquête), ces deux facteurs maintiendront la pression sur l'effet d'éviction. Il reste à voir comment les banques choisiront d'affecter leurs capitaux entre les secteurs public et privé.

Figure 4a : Indice de gravité de l'effet d'éviction

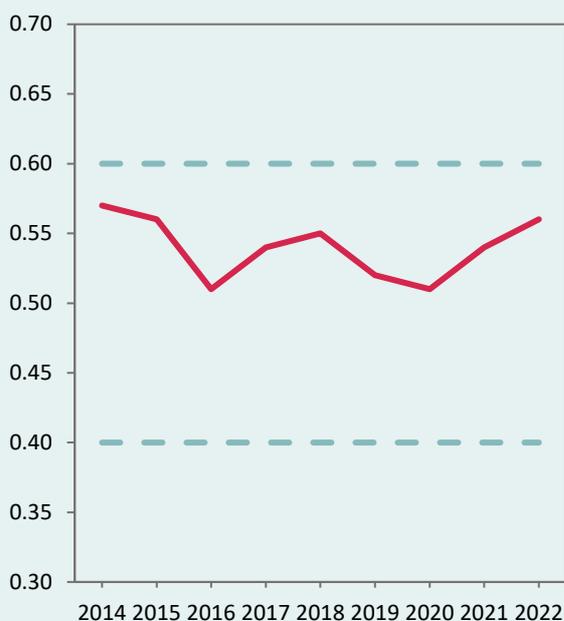
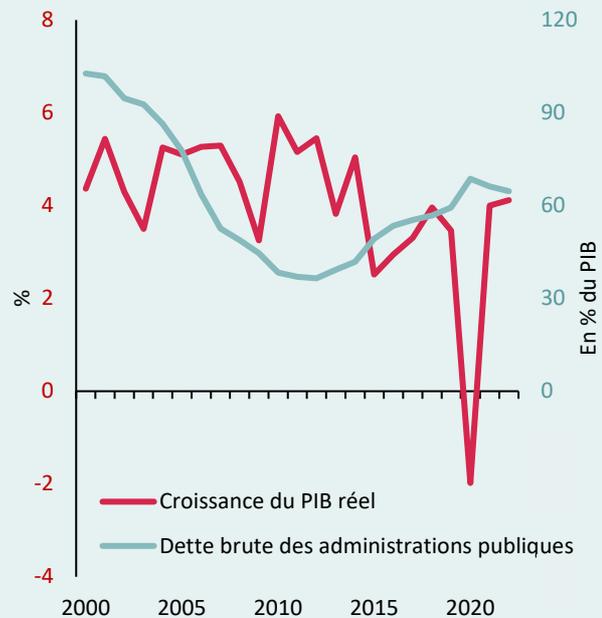


Figure 4b : Croissance du PIB africain et dette publique



Source : FMI (2021), Base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

Remarques : à la figure 4a, 0 indique une faible gravité ; 1 une gravité élevée ; 0,5 est la moyenne pour la période de 2004 à 2013. Les lignes en pointillés indiquent l'intervalle de confiance approximatif de 95 % pour un facteur commun neutre entre les pays. La figure 4b exclut la Libye, la Somalie et le Soudan du Sud.

Dans ce contexte, il est important de limiter les effets d'un stock élevé de dette publique sur les prêts privés. Le renforcement de la transparence et des capacités de gestion de la dette permettra de réduire les vulnérabilités liées à l'endettement. En plus de soutenir la reprise économique et de renforcer la résilience au lendemain de la pandémie de coronavirus, de nombreux pays africains devraient en priorité alléger le fardeau sans cesse plus pesant de la dette publique, réduire l'utilisation inefficace des fonds pour instaurer un secteur public plus efficace et promouvoir un environnement propice aux investissements et à la croissance du secteur privé. La gestion efficace des ressources publiques – y compris le contrôle des déficits budgétaires et la gestion globale de la dette – est importante pour la stabilité macroéconomique et la mise en place des conditions nécessaires à une transformation structurelle.

Évolutions récentes et perspectives : conclusions de l'enquête 2022 de la Banque européenne d'investissement sur le secteur bancaire en Afrique

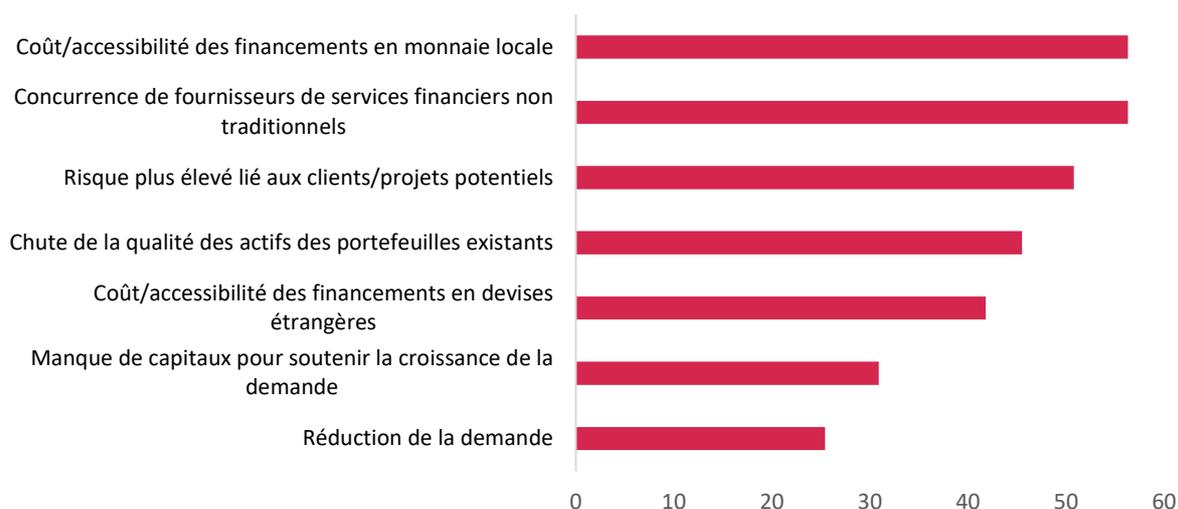
La pandémie n'a pas provoqué un ralentissement généralisé de la croissance des crédits dans les grandes économies africaines (figure 3). Alors que la croissance des crédits avait ralenti en 2020, pendant la pandémie, en Zambie, en Éthiopie et en Afrique du Sud, elle s'était accélérée dans plusieurs autres pays, comme le Nigeria, le Cameroun et la République démocratique du Congo, au cours de la même période. Ce contraste était dû à une combinaison de facteurs, tels que la poursuite de la croissance du PIB nominal malgré une croissance réelle plus faible, voire négative, de fortes mesures de soutien au secteur bancaire pour l'octroi de crédits dans le cas du Nigeria et une augmentation sensible des investissements en République démocratique du Congo. Lorsque la situation a commencé à se stabiliser en 2021, la croissance des crédits s'est accélérée ou est restée globalement constante dans la majorité des pays. Au niveau régional, c'est l'Afrique australe qui a connu la croissance des crédits la plus rapide en 2021 (figure 2), mais cela tenait à la croissance supérieure à 300 % enregistrée au Zimbabwe à cause de son inflation galopante, ce taux restant en deçà de 10 % dans près de la moitié des pays de la région.

La guerre en Ukraine a produit un effet principalement indirect, lié à la détérioration de l'environnement macroéconomique et au durcissement des conditions financières, plutôt qu'à travers une exposition financière directe à la Russie ou à l'Ukraine⁴. La croissance économique bridée par la guerre pourrait réduire la demande de prêts dans l'économie, ce qui nuirait à la croissance des actifs et des revenus à venir dans le secteur bancaire. Elle pourrait en outre conduire à une érosion des revenus et des bénéfices des ménages et des entreprises, avec pour corollaire, une plus forte probabilité que les emprunteurs éprouvent des difficultés de paiement. L'inflation en hausse amène les banques centrales à relever les taux d'intérêt dans de nombreux pays. Pour les emprunteurs, ces taux plus élevés pourraient également exacerber les difficultés de remboursement et, en conjonction avec les conditions de prêt plus strictes, ils pourraient affecter la disponibilité des crédits. Pour les banques, les taux d'intérêt plus élevés pourraient néanmoins être avantageux, car les taux sur les prêts et les autres actifs bancaires augmentent dans une plus forte proportion ou à un rythme plus rapide que les taux sur les sources de financement, ce qui génère une marge d'intérêt nette plus confortable. Ce n'est toutefois pas le cas pour toutes les banques, spécialement lorsqu'elles détiennent une part substantielle d'actifs à taux fixe.

Dans ce contexte, nous avons demandé aux banques d'Afrique subsaharienne quelles étaient les trois principales difficultés auxquelles elles pensaient être confrontées au cours des 12 prochains mois (figure 5). Les trois sources d'inquiétude les plus importantes pour les banques d'Afrique subsaharienne résident dans le coût ou la disponibilité de financements en monnaie locale, la concurrence de fournisseurs de services financiers non traditionnels, comme les sociétés de la technologie financière (voir le chapitre 4 pour plus d'informations sur la transition numérique dans le secteur financier et l'expansion des sociétés de la technologie financière en Afrique subsaharienne), et les risques de crédit ou la qualité des actifs. Dans l'enquête de l'année dernière, les préoccupations liées à la qualité des actifs étaient prépondérantes, car les banques constataient les répercussions de la pandémie sur les ventes et les bénéfices des entreprises. En revanche, les financements en monnaie locale étaient à peine mentionnés par les banques. À propos de ces financements, il ressort de l'enquête qu'une grande partie des banques s'attendent à une augmentation des financements au niveau domestique au cours des 12 prochains mois, ce qui indique que l'enjeu majeur a davantage trait au coût des financements locaux qu'à leur disponibilité.

⁴ Voir le chapitre 1 pour une explication plus détaillée sur le contexte macroéconomique.

Figure 5 : Principaux facteurs affectant les activités des banques (% des banques ayant répondu qui ont cité chaque facteur parmi les trois principaux)



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

L'environnement macroéconomique fait augmenter les coûts des financements pour les banques. Ainsi que nous l'avons expliqué au chapitre 1, les prix de l'alimentation et de l'énergie ont bondi à la suite de la guerre en Ukraine, entraînant un taux d'inflation élevé partout sur le continent. Dans la foulée, les banques centrales du monde entier ont rehaussé les taux d'intérêt pour enrayer l'inflation. Aux États-Unis, la Réserve fédérale s'est par ailleurs engagée dans un cycle de resserrement particulièrement agressif, ce qui a intensifié les pressions pesant sur les banques centrales des pays émergents pour qu'elles relèvent leurs taux directeurs sous peine que leurs différentiels de taux avec les pays développés se creusent, risquant de causer des fuites de capitaux. Plus généralement, la politique de la Réserve fédérale, conjuguée à une aversion au risque accrue, donne lieu à un resserrement global des conditions financières, de sorte que l'émission de dette est plus coûteuse pour les banques, en monnaie tant locale qu'étrangère. Les inquiétudes quant au coût croissant de la collecte de ressources exprimées dans l'enquête ont pour effet que certaines banques n'escomptent pas d'amélioration substantielle des marges d'intérêt nettes malgré les hausses de taux.

Avec le financement accru de la dette publique, les actifs au bilan des banques se composent de plus grandes quantités d'obligations d'État (voir l'encadré 1). Le FMI (FMI, 2022a) constate également que dans un grand nombre de pays émergents, les banques sont davantage exposées à la dette souveraine dans les pays où la dette publique est élevée, et ce phénomène tend à aller de pair avec une moins bonne adéquation des fonds propres, ce qui caractérise de manière empirique le lien entre les titres souverains et les banques. Lorsque le prix des actifs publics diminue, les banques essuient une perte et, par conséquent, les revenus de leurs investissements baissent. De surcroît, cela réduit la valeur de marché de la dette publique dont les banques peuvent se prévaloir à titre de sûreté pour obtenir des financements, ce qui aggrave leurs contraintes de liquidités. La situation budgétaire vacillante de nombreux États fait en outre douter de la capacité des gouvernements à apporter un soutien aux banques en cas de crise financière. L'affaiblissement de cette garantie implicite pour le secteur bancaire peut également alourdir les coûts d'emprunt pour les banques.

Un autre risque non négligeable que perçoivent les banques qui ont répondu à notre enquête tient à la détérioration de la qualité de leurs portefeuilles et au déclin potentiel de la solvabilité de leurs clients. Les craintes quant aux risques des activités de prêt à venir pourraient être liées aux répercussions défavorables de la guerre sur la qualité des actifs. Une croissance économique moindre implique une érosion des revenus et des bénéfices des ménages et des entreprises, avec pour corollaire, une plus forte probabilité que les emprunteurs éprouvent des difficultés de paiement. Plus généralement, les pénuries d'approvisionnement, l'augmentation du coût des intrants et l'inflation plus importante des prix à la consommation rendent également l'endettement moins abordable, puisqu'une plus grande part des revenus est détournée du service de la dette pour le paiement

des dépenses essentielles. La hausse des taux d'intérêt met elle aussi directement à mal l'accessibilité économique des crédits. La guerre peut donc altérer la qualité des actifs au travers de plusieurs mécanismes.

À l'inverse, les préoccupations des banques quant à l'évolution récente ou actuelle de la qualité des actifs trouvent plus probablement leur source dans la pandémie, mais la qualité des actifs varie sensiblement à travers l'Afrique subsaharienne. L'Afrique centrale est la région la plus exposée au problème des prêts non productifs à ce jour, avec 19 % des prêts bruts, soit quelque 10 points de pourcentage de plus que les autres régions, où le taux de PNP se situe à 8 ou 9 % (figure 6). De plus, l'Afrique centrale (13 %) et l'Afrique de l'Ouest (16 %) ont un ratio capital/actifs pondérés en fonction des risques plus bas que l'Afrique de l'Est (19 %) et l'Afrique australe (19 %). En d'autres termes, elles sont moins à même d'absorber d'éventuels problèmes qui frapperaient la qualité des actifs.

Figure 6 : Qualité des actifs, solvabilité et rentabilité (en %)

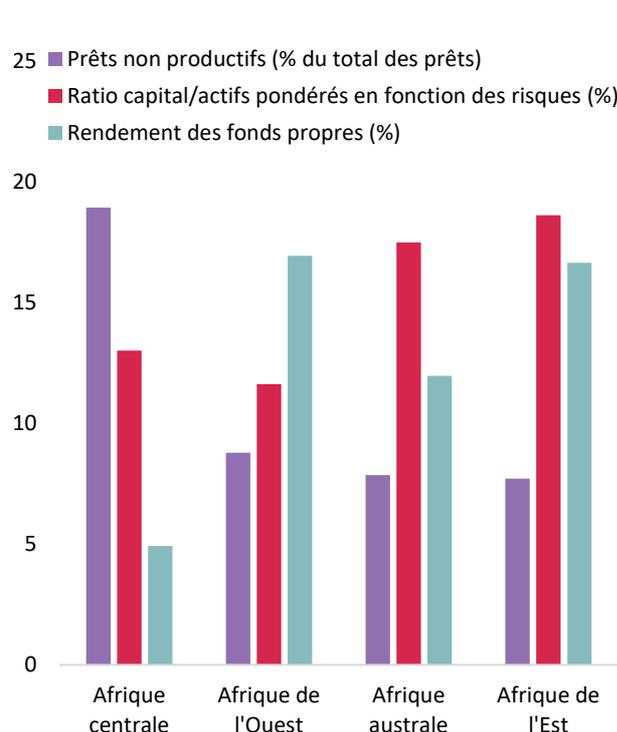
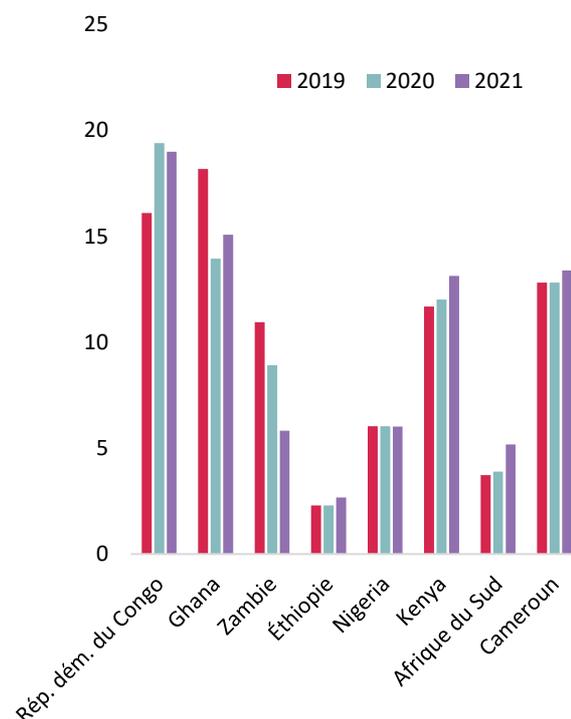


Figure 7 : Tendances des prêts non productifs (en % du total des prêts) dans le temps



Sources : Orbis BankFocus, FMI et Banque mondiale.

Dans l'ensemble, les derniers chiffres sur les prêts non productifs ne font apparaître qu'une détérioration modérée, même si les niveaux de départ étaient déjà élevés. Les mesures politiques de soutien au secteur financier adoptées dans toute l'Afrique pendant la pandémie ont jusqu'à présent limité les taux de PNP (figure 7). Dans de nombreux pays, le nombre de prêts non productifs est resté inchangé ou, parfois, il a même reculé entre 2019 et 2020. Certains signes indiquent que les prêts non productifs se sont à nouveau multipliés en 2021, avec un taux accru en Afrique du Sud, au Ghana, au Kenya et au Cameroun, par exemple, mais seul le temps révélera le cocktail produit par les effets de la guerre et la pandémie de coronavirus. Les inquiétudes exprimées par une grande part des banques répondantes au sujet des prêts non productifs pourraient toutefois signifier qu'elles prévoient une augmentation du taux de PNP avant même que les données officielles ne le reflètent.

Le soutien politique reste bien présent plus de deux ans après le début de la pandémie. Une base de données de la Banque mondiale répertorie les mesures d'aide en faveur des banques, qui se répartissent entre les aides aux emprunteurs et les mesures prudentielles. Les garanties, ainsi que les subventions et les moratoires, forment l'essentiel des mesures d'aide aux emprunteurs mises en œuvre depuis que la pandémie s'est déclenchée. Les mesures prudentielles incluent l'assouplissement du traitement des prêts non productifs, les restrictions relatives à l'utilisation des bénéficiaires et l'assouplissement des exigences de fonds propres. Ce sont les pays d'Afrique australe qui ont été les plus proactifs dans le lancement de ces deux types de mesures d'aide (figure 8),

ce qui traduit en partie un plus grand degré de sophistication du secteur financier. Les pays d’Afrique de l’Est ont également adopté une large gamme de mesures. Certaines mesures ont été supprimées relativement rapidement en Afrique australe, surtout en 2020, mais cette région présente toujours la part moyenne la plus élevée de mesures en vigueur (quatre). L’Afrique de l’Est a également mis un terme à certaines mesures en 2020 et 2021, mais les tentatives de retirer ces aides ont été rares en Afrique centrale et en Afrique de l’Est (figure 9). Dans son enquête, la Banque européenne d’investissement a interrogé les banques sur leur utilisation des systèmes de garantie, et un peu plus de 60 % d’entre elles ont déclaré qu’elles avaient bénéficié d’une garantie de prêts au cours des 12 derniers mois, ce qui confirme que ces mesures demeurent utilisées. Ces garanties ont été fournies par une institution financière internationale dans 40 % des cas, par les pouvoirs publics dans un peu moins de 30 % des cas et par d’autres sources dans les 30 % restants.

Figure 8 : Nombre moyen de mesures liées au secteur bancaire prises en réponse à la pandémie de coronavirus, par région

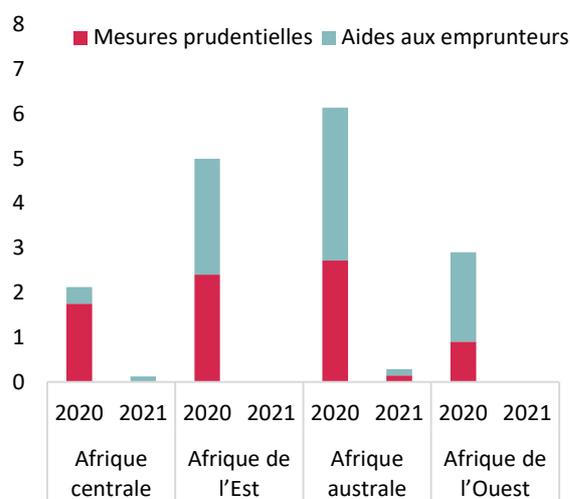
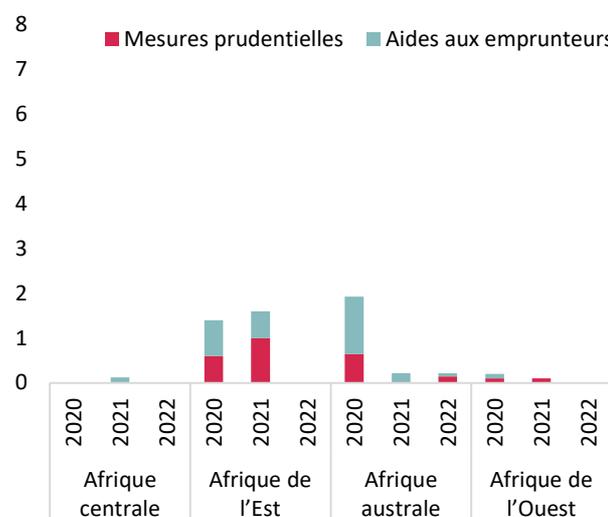


Figure 9 : Nombre moyen de mesures liées au secteur bancaire prises en réponse à la pandémie de coronavirus et supprimées depuis, par région



Source : Base de données de la Banque mondiale sur les mesures concernant le secteur financier prises en réponse à la crise du coronavirus.

Il ressort en outre de l’enquête que les problèmes de qualité des actifs sont plus graves pour les petites entreprises. Pour ce qui concerne les prêts aux grandes entreprises⁵, le pourcentage de banques qui enregistrent une part substantielle de prêts non productifs est proche de 21 %⁶. Dans le segment des PME, 37 % des banques déplorent par contre une part substantielle de prêts non productifs, soit beaucoup plus que pour les grandes entreprises. Cet écart dans la performance des actifs pourrait tenir à ce que les petites et moyennes entreprises opèrent dans des secteurs qui ont été plus fortement ébranlés depuis la pandémie, mais il se pourrait également que les entreprises plus modestes disposent de ressources financières plus maigres pour amortir d’éventuelles secousses. Ainsi que nous le verrons dans la suite de ce chapitre, un schéma similaire se distingue parmi les institutions de microfinance, dont les plus petites, qui prêtent à de plus petits emprunteurs, sont confrontées à davantage de prêts problématiques.

⁵ Par opposition aux petites et moyennes entreprises (PME).

⁶ En l’espèce, une part substantielle de prêts non productifs correspond à plus de 10 % du portefeuille de prêts.

Figure 10 : Prêts problématiques aux grandes entreprises
(% des banques ayant répondu)

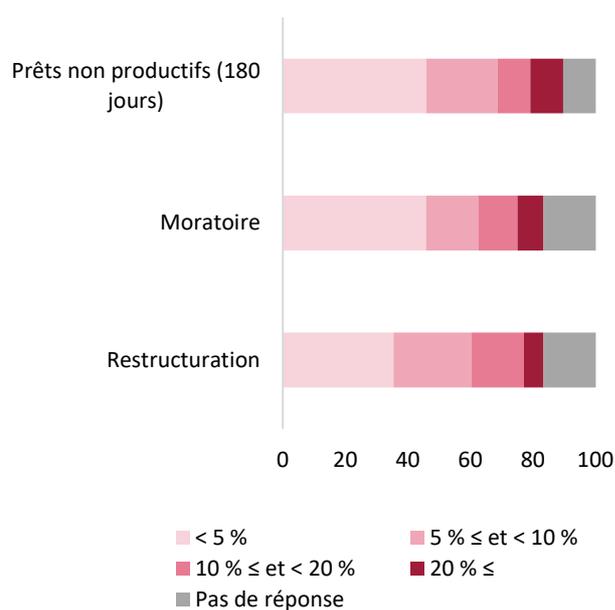
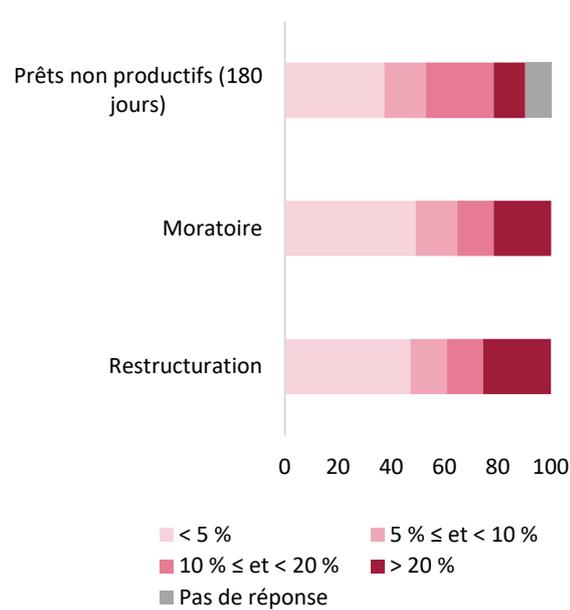


Figure 11 : Prêts problématiques aux PME
(% des banques ayant répondu)



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

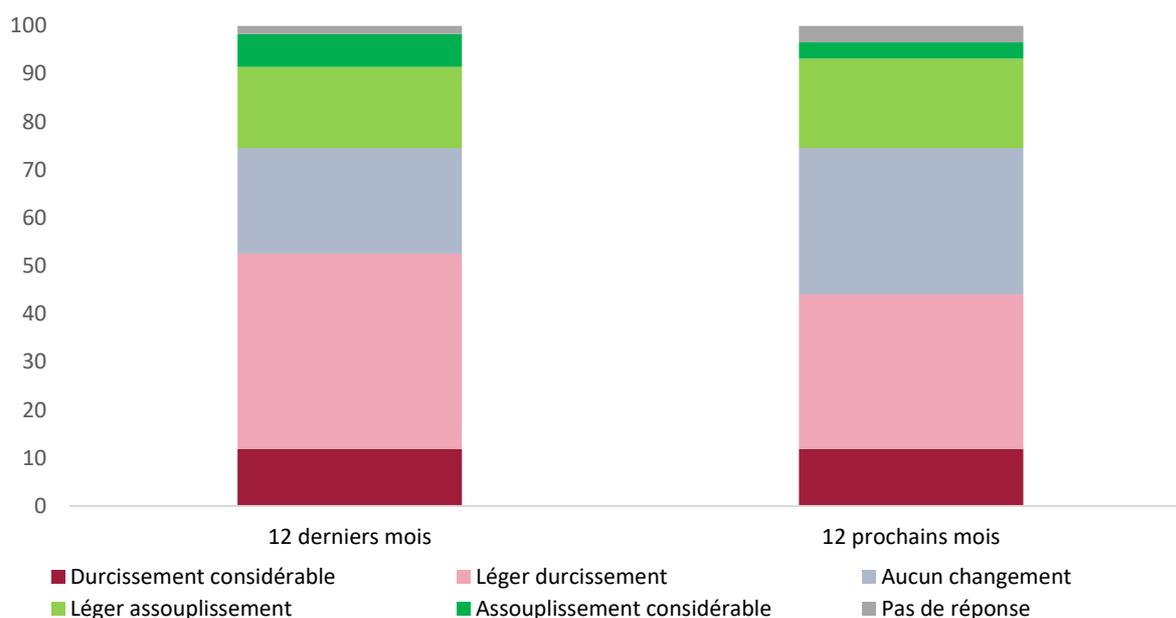
L'inquiétude des banques pour la qualité des actifs s'explique au moins partiellement par le démantèlement progressif des mesures politiques de soutien. Pour environ une banque sur cinq, plus de 10 % des prêts accordés à de grandes entreprises font l'objet de moratoires et, dans une proportion similaire, plus de 10 % de ce portefeuille de prêts font l'objet de restructurations⁷ (figure 10). S'agissant des prêts aux petites et moyennes entreprises, plus de 10 % du portefeuille font l'objet de moratoires pour plus d'une banque sur trois, et plus de 10 % de restructurations pour deux banques sur cinq (figure 11). Dans une majorité de ces banques, plus de 20 % des prêts accordés à des PME ont été restructurés. Les problèmes de qualité des actifs des banques s'étendent donc au-delà des chiffres compilés sur les PNP. De plus, il est probable que les retombées de la pandémie ne se manifestent pas encore pleinement dans les prêts non productifs, car ces autres types de prêts problématiques pourraient bien se transformer en prêts non productifs. L'impact de la guerre pourrait également exacerber encore ces pressions sur la qualité des prêts. Du côté positif, le délai supplémentaire dont jouissent les banques pour gérer les prêts problématiques grâce aux mesures de restructuration leur donne l'occasion de constituer des réserves de capitaux avant que toutes les aides aient disparu.

Les normes de crédit ont été durcies en 2021 après l'apparition de la pandémie, et un durcissement supplémentaire est attendu en 2022 (figure 12). En 2021, 29 % des banques ont adopté un durcissement net⁸ des normes de crédit, quoique cette proportion devrait revenir à 22 % en 2022. Ce durcissement net est commun à toutes les régions, excepté l'Afrique de l'Est, où les banques anticipent un assouplissement net de 5 %. Le durcissement net de 2022 est néanmoins notable en ce qu'il s'ajoute aux précédents épisodes de durcissement de 2020 et 2021. D'après l'enquête de l'année dernière, les banques s'attendaient à ce que les critères d'octroi de crédit restent globalement stables en 2021. Le durcissement net observé en 2021 signifie donc que les banques ont appliqué des normes plus restrictives qu'elles ne l'avaient prévu au début de l'année. Dans le même esprit, il existe un risque que l'évolution des normes d'emprunt anticipée pour 2022 soit également plus défavorable, selon l'effet que la dégradation de l'environnement macroéconomique exercera sur les banques, sachant surtout que l'inflation reste élevée, ce qui entretient une pression sur les banques centrales pour qu'elles durcissent leur politique.

⁷ Ces catégories s'excluent mutuellement – un prêt ne peut être classé à la fois en restructuration et sous moratoire.

⁸ Le durcissement net des critères d'octroi de crédit désigne le nombre total de banques indiquant que ces critères se sont légèrement ou considérablement durcis moins le nombre total de banques déclarant qu'ils se sont légèrement ou considérablement assouplis.

Figure 12 : Comment les critères d'octroi de crédit ont changé / vont changer (% des banques ayant répondu)



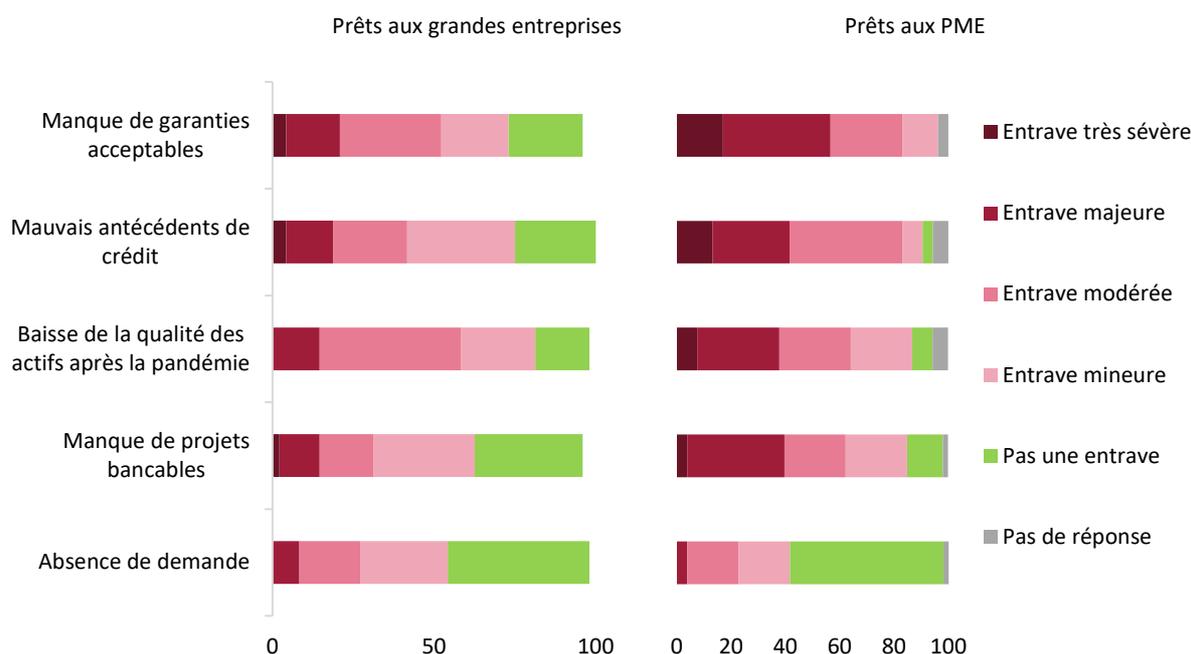
Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Les banques déclarent que les principaux facteurs qui ont limité les prêts en 2021 étaient inhérents aux demandes, avec un manque de garanties acceptables ou de mauvais antécédents de crédit, par exemple. Les garanties inappropriées ont constitué une entrave très sévère, majeure ou modérée pour 83 % des banques actives dans l'octroi de prêts aux petites et moyennes entreprises (figure 13). Un pourcentage similaire de banques ont désigné les mauvais antécédents de crédit comme une entrave aux prêts dans ce secteur, mais la pondération penchait plus fortement vers la réponse « Entrave sévère » pour les garanties exigées. S'agissant des prêts aux grandes entreprises, les proportions de banques ayant identifié des entraves importantes dans les garanties et les antécédents de crédit s'élèvent respectivement à 52 % et 42 %. Cela souligne les obstacles supplémentaires que rencontrent les petites entreprises lorsqu'elles tentent d'obtenir un financement bancaire⁹. Le manque de garanties était déjà la principale contrainte d'après l'enquête menée par la Banque européenne d'investissement l'année dernière. À la lumière des données recueillies au niveau des entreprises depuis 2016 dans les enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale, l'encadré 2 de ce chapitre fait également apparaître que les garanties constituent un problème plus important en Afrique subsaharienne que dans les autres régions. Un problème structurel se dessine donc chez les PME pour ce qui est de l'adéquation des garanties.

Sur la liste des facteurs qui ont freiné l'octroi de prêts l'année dernière, le suivant, par ordre d'importance, était la baisse de la qualité des actifs. Ce phénomène a constitué une entrave très sévère, majeure ou modérée pour 64 % des banques qui prêtent aux PME et près de 58 % de celles qui prêtent aux grandes entreprises. Aucune banque n'a indiqué que la qualité des actifs constituait une entrave sévère pour les prêts aux grandes entreprises, alors que 8 % l'ont fait pour les prêts aux petites et moyennes entreprises. Les disparités à cet égard reflètent les disparités dans la qualité des portefeuilles de prêts existants auprès des PME et des grandes entreprises. La diminution de la qualité des actifs n'était pas proposée parmi les possibilités de réponse à cette question en 2021, mais plusieurs banques avaient malgré tout fait remarquer que la qualité des actifs était l'une de leurs principales préoccupations, comme elles l'ont à nouveau fait en 2022. Le facteur qui limite le moins l'octroi de prêts pour les banques a été le manque de demande : une faible proportion de banques l'ont cité parmi leurs principaux freins, tant pour les grandes que pour les petites entreprises. Cela tient peut-être, en partie, à la reprise de la croissance économique qui s'est installée dans la majorité des régions du continent en 2021, lorsque les économies se sont redressées après le choc de la pandémie.

⁹ Voir l'encadré 2 sur les problèmes concernant l'accès au financement du point de vue des entreprises, où il est expliqué que la question des garanties est également épinglée en tant que problème majeur dans les données recueillies au niveau des entreprises.

Figure 13 : Facteurs ayant limité l'octroi de prêts aux grandes entreprises et aux petites et moyennes entreprises au cours des 12 derniers mois (% des banques ayant répondu)



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Encadré 2 : Obstacles au financement des entreprises

Les enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale offrent une perspective complémentaire sur l'accès des entreprises aux financements. Elles extraient un échantillon représentatif d'un secteur privé formel de l'économie. Réalisées en personne, ces enquêtes s'intéressent à un large éventail d'aspects de l'environnement des affaires, y compris l'accès aux financements. Elles mettent l'accent sur les aspects plus structurels de cet environnement et ne sont répétées qu'à une faible fréquence. La couverture de l'Afrique subsaharienne est limitée, et les résultats des figures 14 et 15 s'appuient sur les 18 pays inclus dans ces enquêtes depuis 2016.

D'après les données de l'enquête sur les entreprises, une grande partie des entreprises ayant besoin d'un prêt sont incapables d'en obtenir un et sont donc exposées à des contraintes de crédit. La figure 14 illustre la prévalence des contraintes au crédit dans la région. Les entreprises exposées à des contraintes de crédit désignent des entreprises nécessitant un financement qui ont essuyé un refus de leur demande de prêt ou qui ont été dissuadées d'en demander dès le départ. En particulier, les entreprises dissuadées alors qu'elles avaient besoin d'un prêt ont renoncé à le demander à cause de procédures de demande qui leur paraissaient complexes, de taux d'intérêt défavorables, d'exigences de sûretés élevées, de montants de prêts insuffisants, de la peur du refus ou d'autres raisons non précisées. Seules les entreprises qui ont besoin d'un prêt peuvent être confrontées à des contraintes de crédit. La figure 14 montre donc les entreprises exposées à des contraintes de crédit en pourcentage des entreprises nécessitant un financement. D'après l'enquête, dans les pays pour lesquels des données sont disponibles, près de 74 % des entreprises qui ont besoin d'un prêt souffrent de contraintes de crédit, ce qui dépasse d'une marge modérée le groupe de comparaison des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, qui se situe à 69 %¹⁰. Dans l'échantillon, 45 % des entreprises sont confrontées à des contraintes de crédit, contre 37 % dans les pays du groupe de comparaison. La grande majorité des entreprises exposées à des contraintes de crédit sont dissuadées de demander un prêt. En revanche, les refus sont plutôt rares dans tous les pays. Sur ce point, le tableau est similaire en Afrique subsaharienne et dans la région de comparaison.

¹⁰ Ce groupe comprend les économies à revenu intermédiaire de la tranche inférieure suivantes : Cisjordanie et Gaza, Égypte, Maroc, Moldavie, Mongolie, Ouzbékistan, République kirghize, Tunisie, Ukraine. Les enquêtes relèvent d'un travail de collecte de données entrepris récemment par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque européenne d'investissement et la Banque mondiale, qui porte sur 41 économies en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Europe et en Asie centrale.

Figure 14 : Entreprises exposées à des contraintes de crédit (en % des entreprises ayant besoin d'un prêt)

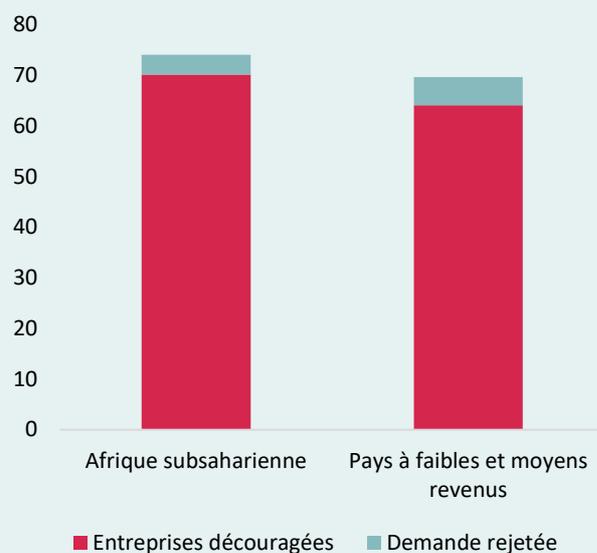
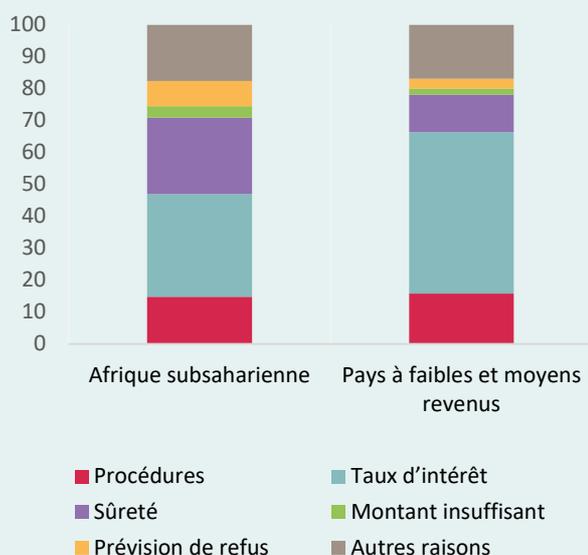


Figure 15 : Facteurs décourageant les entreprises de demander un prêt (en % des entreprises découragées)



Les taux d'intérêt élevés, les exigences de garanties rigoureuses et les procédures de demande complexes découragent les entreprises de demander un prêt. Eu égard à la proportion élevée d'entreprises découragées parmi celles exposées à des contraintes de crédit, il est utile que l'enquête fournisse des informations supplémentaires sur les raisons de ce découragement. La figure 15 montre que les entreprises citent le plus souvent les taux d'intérêt élevés pour justifier le fait qu'elles n'ont pas demandé de prêt, même s'il semble que les taux d'intérêt jouent un rôle moins important en Afrique subsaharienne que dans la région de comparaison.

L'Afrique subsaharienne se distingue pour sa part comparativement élevée d'entreprises découragées par les exigences de garanties rigoureuses, un phénomène qui se reflète aussi très fortement dans l'enquête de la Banque européenne d'investissement. Les procédures de demande complexes peuvent également être dues à la conjonction des contraintes de crédit et des capacités des entreprises. Cela traduit *in fine* des difficultés tant du côté de l'offre que de celui de la demande du marché, en ce que les clients ne sont peut-être pas suffisamment bien informés pour s'adresser à une banque avec confiance, mais les banques n'ont peut-être pas non plus les programmes de prêts appropriés. Il est également important de noter que les plaintes concernant les taux d'intérêt élevés ne peuvent être considérées indépendamment des rendements que les entreprises sont en mesure de générer avec leurs actifs. Les entreprises découragées par des taux d'intérêt élevés révèlent implicitement que le coût marginal des ressources collectées est élevé par rapport au rendement marginal du capital.

Les difficultés liées aux garanties semblent résulter d'une insuffisance d'actifs. La figure 16 illustre plus en détail les opérations couvertes par une garantie dans la région. Elle montre en particulier la médiane, le 25^e centile et le 75^e centile du ratio entre la valeur des garanties et la valeur des prêts pour ces opérations. L'entreprise médiane d'Afrique subsaharienne a déclaré un ratio de garantie de 175 % de la valeur du prêt, contre 200 % dans la région de comparaison. Les pratiques en matière de garantie semblent toutefois varier en Afrique subsaharienne, comme l'illustre la dispersion plus marquée de la distribution par rapport aux pays de comparaison. À titre d'exemple, il est demandé à 25 % des entreprises d'Afrique subsaharienne d'apporter des garanties correspondant à 300 % de leur prêt.

Figure 16 : Ratio entre la valeur des garanties et la valeur des prêts (en % de la valeur des prêts)

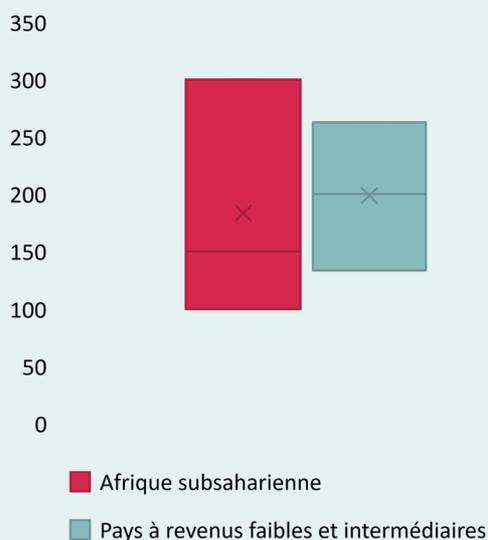
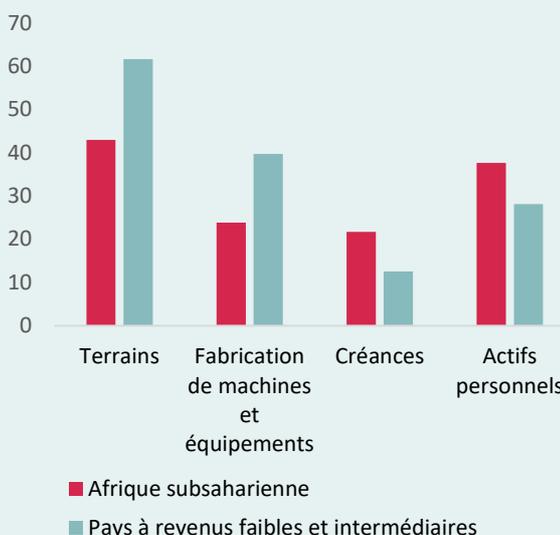


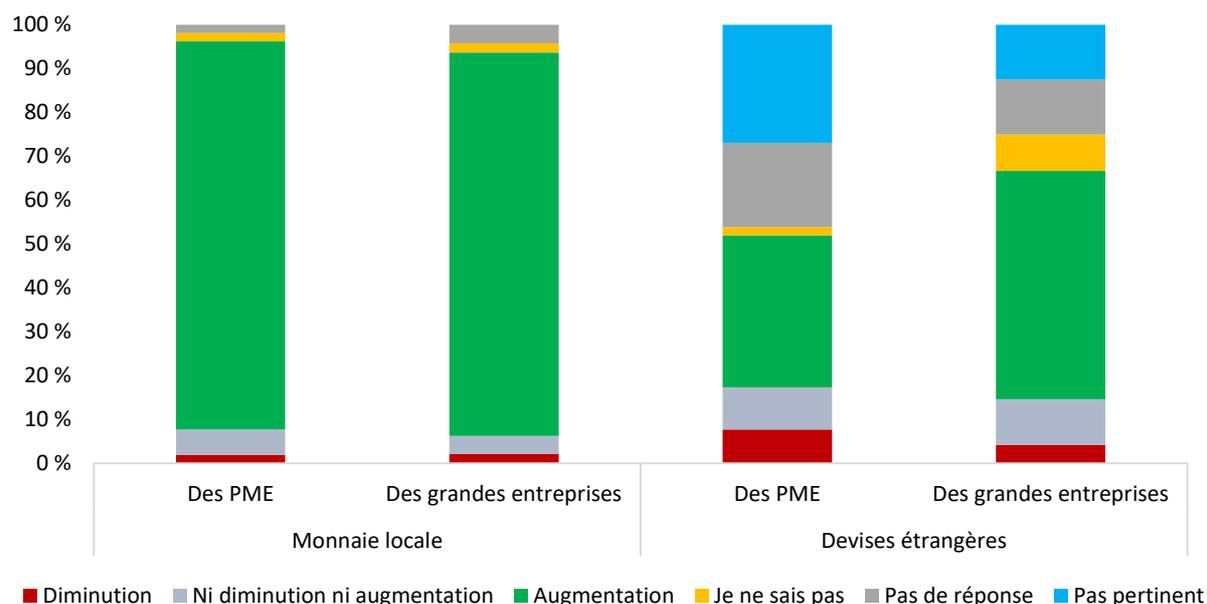
Figure 17 : Types de garanties données en sûreté (en % des prêts nécessitant une garantie)



Les chefs d'entreprise donnent souvent leurs actifs personnels en garantie de prêts d'affaires. Parmi les catégories d'actifs, les terrains et les immeubles restent les plus fréquemment mis en gage, seuls ou en combinaison avec d'autres actifs. Cela pourrait refléter la valeur de conservation plus élevée de l'immobilier dans un contexte d'inflation soutenue, sa dépréciation moindre et l'impression que ce type de garantie est plus liquide ou plus sûr (figure 17). Les chefs d'entreprise d'Afrique subsaharienne engagent toutefois presque aussi souvent des actifs personnels que des terres. La part de répondants qui utilisent des actifs personnels comme sûretés, à 38 %, dépasse de 10 points de pourcentage la part observée dans le groupe de comparaison des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Le rôle prééminent des actifs personnels mérite un examen approfondi, bien qu'il soit cohérent avec l'insuffisance des actifs professionnels. De surcroît, il favorise les entrepreneurs prospères.

Bien que les perspectives de croissance soient plus incertaines en 2022, les banques s'attendent à ce que les demandes de crédit augmentent, de la part tant des grandes entreprises que des petites et moyennes entreprises, mais les demandes devraient être sensiblement plus nombreuses pour les prêts en monnaie locale que pour les prêts en devises étrangères (figure 18), spécialement en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Près de 90 % des banques prévoient que les entreprises – petites et moyennes comme grandes – introduisent davantage de demandes de prêts en monnaie locale. Ce taux chute à une moitié pour les grandes entreprises et à un tiers pour les PME s'agissant des prêts en devises étrangères, peut-être en raison des taux d'intérêt plus élevés sur ce type de prêts, mais cette différence pourrait également être due à la faiblesse des monnaies locales qui a été constatée dans plusieurs pays à la suite du resserrement de la politique monétaire dans les pays avancés. À l'évidence, il n'est pas surprenant qu'un facteur structurel explique que dans la plupart des économies, la demande soit plus élevée pour les prêts en monnaie locale qu'en devises étrangères. Dans l'enquête 2021 sur le secteur bancaire en Afrique, les banques anticipaient également que la demande de prêts soit plus forte pour les monnaies locales que pour les devises étrangères. À en juger par la proportion élevée de banques tablant sur une augmentation de la demande globale de crédit, les banques perçoivent la demande avec un certain optimisme même si les prévisions de croissance économique ont été revues à la baisse dans une majorité de pays d'Afrique subsaharienne. Peut-être n'ont-elles pas encore pleinement intégré les conséquences de la guerre ou pensent-elles qu'elles seront maîtrisées. Bien entendu, il est également possible que les banques s'attendent à ce que la demande de prêts progresse, mais à une cadence inférieure à l'année dernière – les données de l'enquête ne permettent pas de le déterminer avec précision.

Figure 18 : Évolution attendue de la demande de crédit (% de banques ayant répondu)



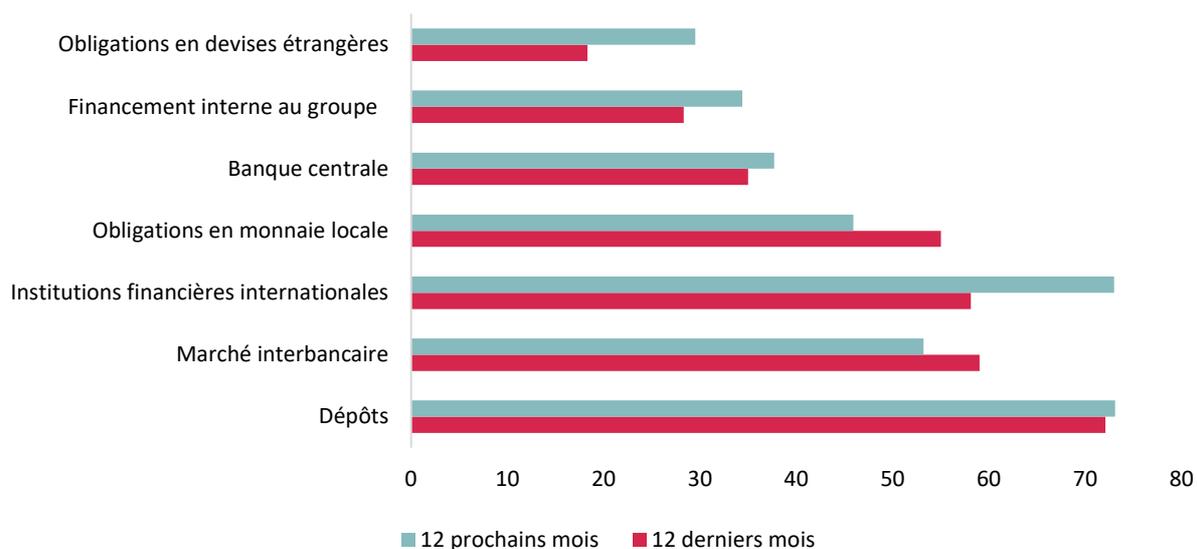
Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

L'écrasante majorité des banques qui ont répondu à notre enquête (89 %) escomptent également une hausse de leurs activités de crédit au cours des 12 prochains mois. Cette attente est commune à toutes les régions et traduit en partie l'ambition de croissance de toutes les entreprises, mais l'année dernière, ce taux se situait à 82 %, ce qui donne à penser que les banques sont un peu plus optimistes en 2022 qu'en 2021 à la lumière de leur première évaluation de l'impact probable de la guerre. C'est encourageant sachant que de vives inquiétudes se font ressentir, entre autres, au sujet de la qualité des actifs. En 2021, seules 66 % des banques sont effectivement parvenues à accroître leurs activités, contrairement aux ambitions exprimées au début de l'année. Étant donné que les banques prévoient à nouveau de durcir les critères d'octroi de prêt, il peut être déduit qu'elles ont la volonté de dynamiser leurs affaires, mais qu'elles sont susceptibles d'adopter une attitude prudente pour y arriver dans l'environnement actuel.

Trois quarts des banques répondantes prévoient d'augmenter leurs collectes de ressources, avec un biais significatif en faveur des monnaies nationales plutôt que des devises étrangères. Plus de 90 % des banques ont indiqué qu'elles augmenteraient probablement ou certainement leurs collectes de ressources en monnaie locale, alors que moins de 60 % le prévoient en devises étrangères. Dans le panorama des lignes de financement, les dépôts ont constitué la source la plus couramment utilisée au cours des 12 derniers mois et ils devraient conserver une importance similaire au cours des 12 prochains mois¹¹. Durant les 12 mois écoulés, 55 à 60 % des banques ont recouru au marché interbancaire, aux institutions financières internationales et aux obligations en monnaie locale pour lever des fonds. Ce chiffre montre une baisse de la confiance à l'égard des institutions financières internationales par rapport à 2020, lorsque 73 % des banques trouvaient une source de financement dans ces institutions. Il est par contre attendu que dans les 12 mois à venir, la part de banques obtenant des fonds par le biais d'institutions financières internationales remonte à 73 %, au même niveau que la part prévoyant d'utiliser les dépôts. Les sources de financement dont l'utilisation se raréfie considérablement sont les obligations en monnaie locale, suivies par le financement interbancaire. Pour les financements en monnaie locale, la décision des banques de délaissier les obligations en monnaie locale au profit d'autres sources pourrait refléter la plus grande sensibilité aux prix de ces titres, dans des conditions financières mondiales plus tendues, par rapport aux autres sources de financement en monnaie locale. À l'inverse, il est probable que davantage de banques recourent au financement auprès des banques centrales, au financement interne à leur groupe et aux obligations en devises étrangères au cours des 12 prochains mois, même si ces dernières resteront vraisemblablement l'option la moins utilisée.

¹¹ La part des banques qui prévoient d'utiliser une source de financement au cours des 12 prochains mois est calculée en additionnant celles qui utiliseront certainement et probablement une source de financement d'après l'enquête.

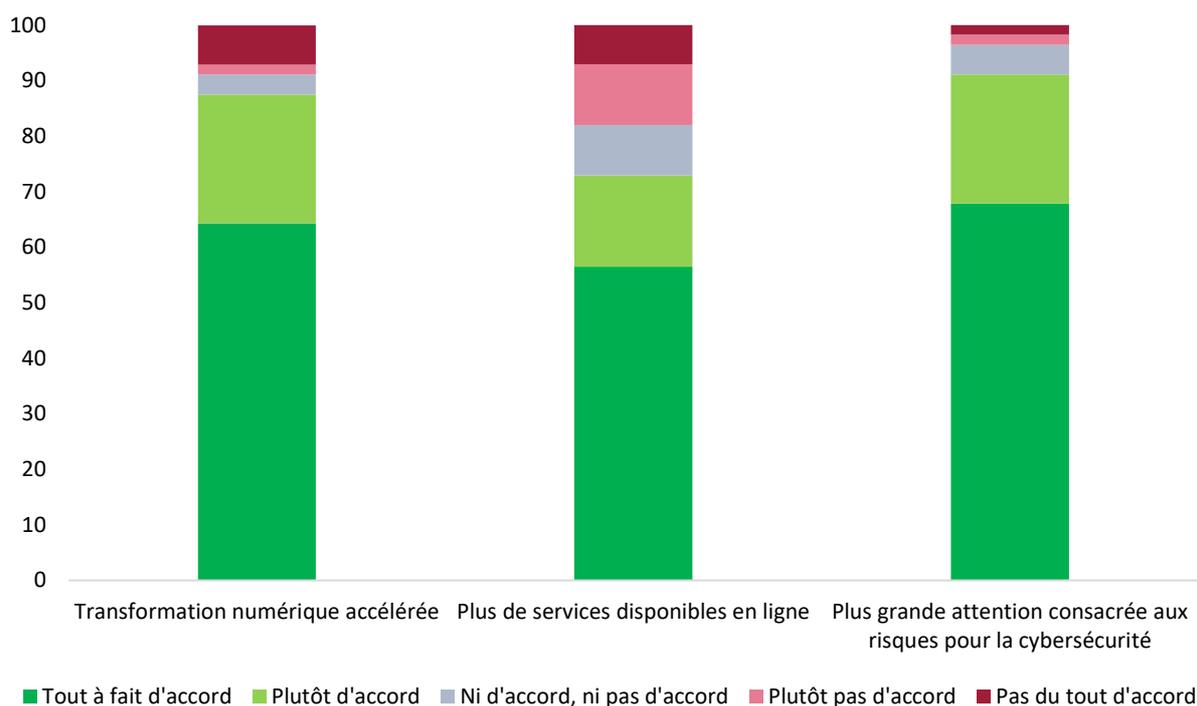
Figure 19 : Sources de financement pour les 12 derniers mois et les 12 prochains mois (% attendu parmi les banques interrogées)



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Même si les répercussions économiques et financières de la guerre en Ukraine prédominent actuellement à l’horizon, il vaut la peine de se souvenir que la transition numérique fait son chemin parmi les banques d’Afrique subsaharienne, qui sont confrontées à la concurrence croissante du secteur de la technologie financière après avoir dû entretenir leurs relations avec leurs clients par voie numérique pendant la pandémie. Cette évolution apparaît dans de multiples domaines de l’enquête, à la fois pour les opérations internes des banques et la manière dont elles interagissent avec leurs clients. Plus de 60 % des banques répondantes sont « tout à fait d’accord » pour dire que la pandémie a accéléré leur transformation numérique interne, et cette proportion grimpe à 90 % si l’on inclut les banques qui sont simplement « d’accord » (figure 20). En complément, 70 % des banques sont d’accord ou tout à fait d’accord pour dire qu’elles ont étoffé leur gamme de services en ligne en conséquence directe de la pandémie, ce qui met en lumière les mesures qu’elles ont été contraintes de prendre pour maintenir le contact avec les clients durant cette période. Près de 90 % des banques pensent en outre qu’il est probable que ce glissement dans les préférences des clients s’inscrive dans la durée (opinion non illustrée dans le graphique). Il s’avère donc que la pandémie a accéléré une évolution dans la manière dont les produits financiers sont fournis aux clients. Bien entendu, cette transformation numérique plus rapide, tant en interne qu’à l’externe, s’accompagne de risques. La grande majorité des banques estiment en parallèle que l’importance de lutter contre les risques pour la cybersécurité s’est accrue (figure 20), ce qui signifie que la résilience des systèmes doit être renforcée. Par opposition à ces changements apparemment pérennes, différents signes suggèrent que les activités quotidiennes des banques (s’agissant des fermetures d’agences et du risque opérationnel relatif au télétravail) reviennent à une certaine normalité, 7 % seulement des banques étant tout à fait d’accord, et 30 % supplémentaires d’accord, avec l’affirmation selon laquelle les activités sont encore fortement impactées.

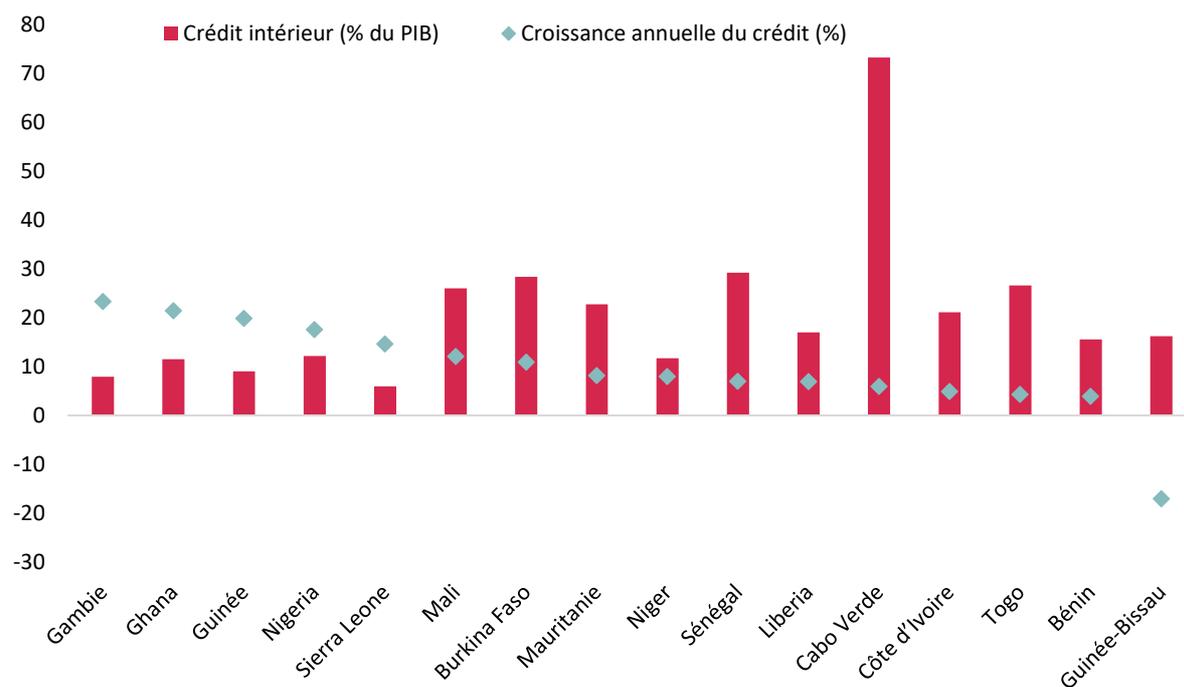
Figure 20 : Impact du COVID-19 sur la transformation numérique des banques (% des banques ayant répondu)



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Le secteur bancaire en Afrique de l'Ouest

Figure 21 : Ampleur et croissance des crédits, Afrique de l'Ouest



Source : Banque mondiale et Moody's Analytics BankFocus.

En Afrique de l’Ouest, la concurrence dans le secteur bancaire est la plus forte dans les plus grands pays, et plus faible dans certains pays plus petits. Le secteur bancaire de cette région compte 221 banques, dont la plupart se situent dans l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)¹². Dans les plus grands pays de la région, les secteurs bancaires sont plus concurrentiels, les trois banques principales détenant moins de 50 % des actifs bancaires au Ghana (31 %), en Côte d’Ivoire (40 %) et au Nigeria (48 %). Dans les économies de plus petite taille, plus fragiles, les systèmes bancaires sont fortement concentrés, avec de faibles niveaux d’intermédiation. Au Togo, au Liberia, en Gambie, en Guinée-Bissau et au Cap-Vert, les trois banques principales détiennent plus de 70 % du total des actifs bancaires – un signe de concurrence plus molle, de faibles niveaux d’intermédiation et de prêts plus coûteux. Au sein de l’Union économique et monétaire ouest-africaine, en 2020, les participations étrangères s’élevaient à 56 %, et la part des pouvoirs publics dans le capital des banques à 18 % du total des capitaux.

Malgré une expansion, l’intermédiation financière reste faible dans la région. En 2020, les crédits y ont augmenté d’une moyenne de 10 %. Les pays non membres de l’Union économique et monétaire ouest-africaine ont connu des taux plus élevés de croissance des crédits, en partie, en raison de pressions inflationnistes plus puissantes. Excepté à Cabo Verde, les prêts au profit du secteur privé sont inférieurs à 30 % du PIB dans tous les pays, voire à 20 % du PIB dans neuf pays. Le crédit n’est pas très présent au Nigeria (12 % du PIB) et au Ghana (11 % du PIB), les deux plus grands pays de la région, à cause de la conjugaison de maigres niveaux de richesse, de taux élevés d’activités informelles dans l’économie, qui constituent un frein aux crédits aux entreprises, et d’une tendance des banques à détenir des titres de dette souveraine plutôt qu’à accorder des prêts dans leur pays. Les crédits au secteur privé y représentant moins de 8 % du PIB, la Sierra Leone et la Gambie se classent parmi les dix derniers pays à l’échelle mondiale. La liquidité des banques culmine à des sommets exceptionnels car la pandémie de coronavirus a affecté la demande intérieure, de sorte que l’épargne et les dépôts ont augmenté. En conséquence, les dépôts sont aujourd’hui 37,5 % plus élevés qu’à la veille de la pandémie. Au final, les faibles niveaux de pénétration bancaire et d’intermédiation créent des opportunités pour les acteurs de la technologie financière (voir le chapitre 4 pour plus de précisions).

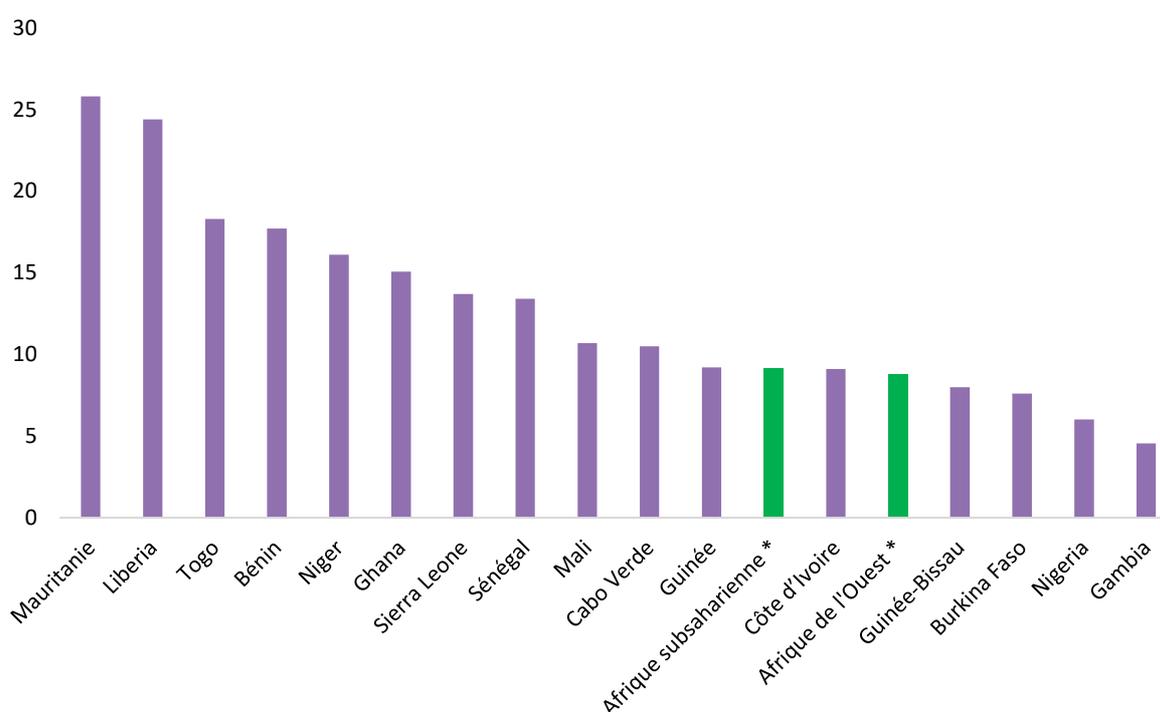
La qualité des actifs demeure préoccupante, avec un risque de baisse à cause de la guerre en Ukraine et du durcissement connexe des conditions monétaires. Au sein de l’UEMOA, le taux brut de prêts non productifs des banques s’élevait à 11,3 % du total des prêts en juin 2021. Le taux de provision reste toutefois élevé, à 67,1 % des prêts non productifs à la mi-2021, ce qui indique que les banques anticipent une hausse des nouveaux prêts non productifs. Ces provisions limitent la rentabilité des banques, le rendement des fonds propres ayant déjà diminué, passant de 15,3 % en 2019 à 13,9 % en 2020. Après une chute substantielle du taux de PNP depuis 2017, ce taux reste constant dans les banques nigérianes, à près de 6 %, depuis le début de la pandémie. Ce taux est l’un des plus faibles de la région, en partie grâce aux prix élevés du pétrole. Fitch Ratings (2022) montre qu’il existe traditionnellement un lien inverse étroit entre les prêts non productifs et les prix pétroliers au Nigeria en raison de l’exposition considérable des banques au secteur pétrolier et gazier (30 % du portefeuille de prêts en moyenne). Les banques déplorent davantage de prêts problématiques au Ghana, avec un taux de PNP de 15 %. À l’instar des banques nigérianes, leurs consœurs ghanéennes accordent également des crédits massifs aux pouvoirs publics, ce qui explique en partie les niveaux élevés de rentabilité atteints récemment. Près d’un quart du portefeuille de prêts des banques libériennes était non productif en décembre 2021 à cause de l’arrêt des échanges commerciaux et des services à la suite de la pandémie de coronavirus. À l’avenir, les pressions exercées par la guerre en Ukraine et le renchérissement des prix à l’échelle nationale et internationale entraîneront un durcissement des conditions monétaires et pourraient aboutir à terme à une multiplication des prêts non productifs.

La pandémie a mis à rude épreuve la capitalisation des banques d’Afrique de l’Ouest. Au sein de l’Union économique et monétaire ouest-africaine, le ratio moyen d’adéquation des fonds propres des banques est passé de 11,5 % à la fin 2019 à 11,8 % à la fin 2020, à la faveur d’un appel de la Commission bancaire à limiter la distribution des dividendes de 2020, et atteint 12 % à la fin juin 2021. Ce ratio dépasse la norme réglementaire

¹² L’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) est une organisation qui a pour mission de réaliser l’intégration économique de ses pays membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) en rehaussant la compétitivité de leurs économies dans le cadre d’un marché ouvert et concurrentiel et d’un environnement juridique rationalisé et harmonisé. Elle se distingue par la reconnaissance d’une unité monétaire commune, le franc de la Communauté financière africaine, ou franc CFA, qui est émis par la Banque centrale des États de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO).

actuelle de 9,5 %, ainsi que la norme de 11,5 % qui sera imposée aux banques à partir de 2023¹³. Sur les 128 banques membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, 107 respectent la norme réglementaire. D'après le FMI (2022b), les besoins de recapitalisation des banques de l'UEMOA s'élèvent dans l'immédiat à 1,9 % du PIB en raison de l'alourdissement des prêts non productifs, qui ne sont pas dûment provisionnés malgré l'augmentation des fonds propres. La dette souveraine représentait près de 35 % des actifs bancaires en 2021, alors qu'elle frôlait à peine 25 % en 2019 encore, ce qui crée un risque supplémentaire. Au Nigeria, les banques sont généralement bien capitalisées, avec un ratio capital/actifs pondérés en fonction des risques de 15 %. Au Ghana, le ratio de fonds propres se monte à 20 %, ce qui soutient favorablement la comparaison avec les autres pays et procure une certaine capacité d'absorption des pertes, et le rendement des fonds propres est de 20 %. Dans les économies plus fragiles de la région, comme la Gambie, le Liberia et la Sierra Leone, les banques sont en général fortement capitalisées, mais cela résulte pour l'essentiel de faibles niveaux d'intermédiation et d'une proportion élevée de titres souverains dans les actifs des banques. Dans ces pays, le ratio d'adéquation des fonds propres a été calculé aux alentours de 30 %. En Sierra Leone, le ratio capital/actifs pondérés en fonction des risques s'établissait à 49 % en mars 2021.

Figure 22 : Prêts non productifs, Afrique de l'Ouest (en %)



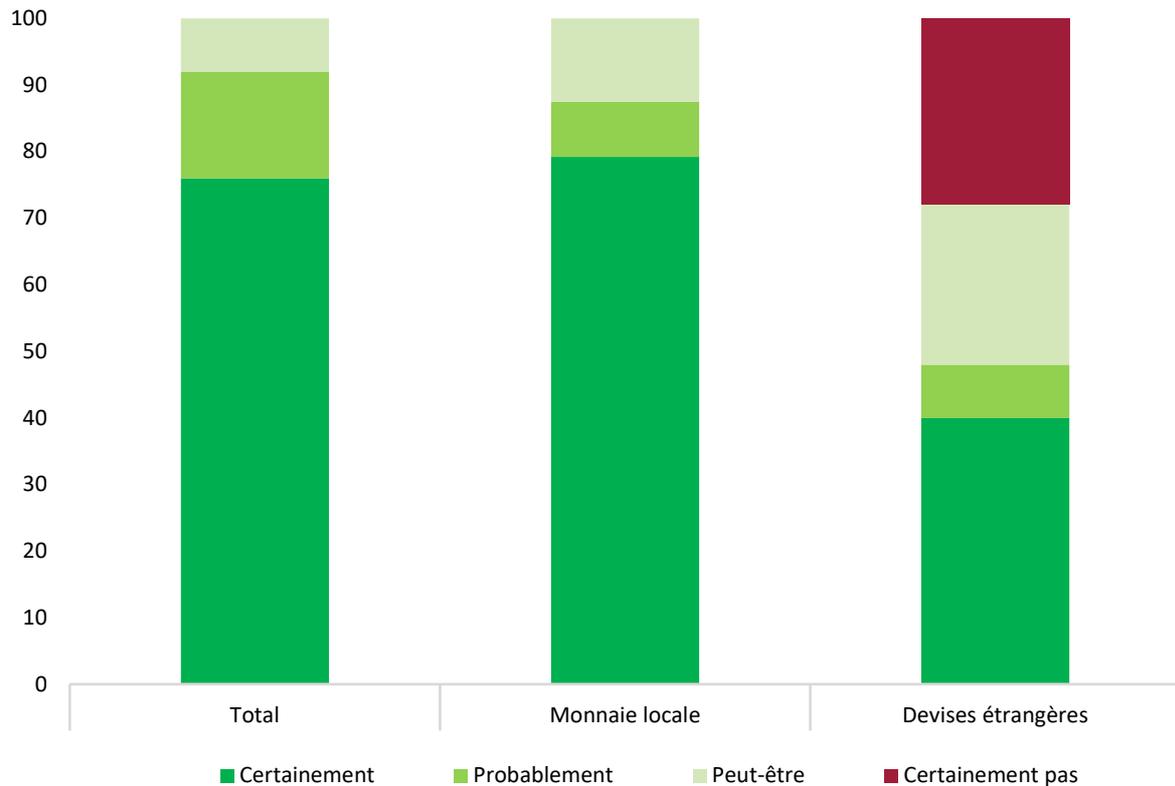
Source : Banque mondiale et Moody's Analytics BankFocus.

* Moyenne pondérée en fonction du PIB.

D'après l'enquête de la Banque européenne d'investissement sur le secteur bancaire en Afrique, 92 % des banques ouest-africaines s'attendent à ce que leurs activités s'intensifient au cours des 12 prochains mois (figure 23). Cette expansion est plus prononcée qu'elle ne l'était escomptée l'année dernière (80 %), et elle devrait être facilitée par une hausse des financements, en particulier en monnaie locale (88 % des banques répondantes prévoient ou envisagent une augmentation) plutôt qu'en devises étrangères (48 % prévoient ou envisagent une augmentation). Au vu de cette nouvelle bouffée d'optimisme de leur part, il semble que les retombées attendues de la guerre n'ont pas entamé la confiance des banques de la région. Par rapport à l'enquête de 2021, les banques sont moins enclines à accroître leurs financements en devises étrangères (en 2021, 57 % des banques ouest-africaines prévoyaient ou envisageaient une augmentation de leurs financements au cours des 12 mois suivants). Cette évolution peut être attribuée à une aversion au risque de change exacerbée par les incertitudes liées à la guerre en Ukraine et une plus grande volatilité sur les marchés des changes.

¹³ Dans le cadre de la réaction prudentielle à la pandémie de coronavirus, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a prolongé d'un an (jusqu'à 2023) la transition vers les exigences prudentielles de Bâle II/III, et le ratio d'adéquation des fonds propres réglementaires a été maintenu à 9,5 %, avant de passer progressivement à 11,5 % en 2023.

Figure 23 : Prévisions relatives aux activités et aux financements au cours des 12 prochains mois (% des banques ayant répondu)



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

La majorité des banques ouest-africaines s’attendent à ce que la demande de crédits en monnaie locale augmente, en particulier parmi les petites et moyennes entreprises, mais elles resteront prudentes dans leurs décisions de prêts. Lors de l’enquête de 2021, un peu moins de 30 % des banques interrogées dans cette sous-région prévoyaient un resserrement supplémentaire des normes de crédit par rapport à 2020. Elles anticipaient en effet la reprise économique ardemment souhaitée après la pandémie de coronavirus. Les vagues successives de COVID-19, s’ajoutant au déclenchement de la guerre en Ukraine, ont toutefois pesé lourdement sur l’activité économique. Ainsi, 54 % des banques interrogées en 2022 déclarent qu’elles ont durci leurs critères d’octroi de crédit au cours des 12 derniers mois. Les incertitudes macroéconomiques assombrissent fortement les perspectives de prêt des banques, la moitié d’entre elles s’attendant à ce que les critères deviennent plus rigoureux encore au cours des 12 prochains mois (figure 25). Dans le segment des prêts aux petites et moyennes entreprises, 90 % des banques prévoient une hausse de la demande de crédits en monnaie locale. Seules 20 % des banques tablent sur une hausse des prêts en devises étrangères en faveur des petites et moyennes entreprises.

Figure 24 : Évolution attendue de la demande de crédits des PME (% des banques ayant répondu), Afrique de l'Ouest

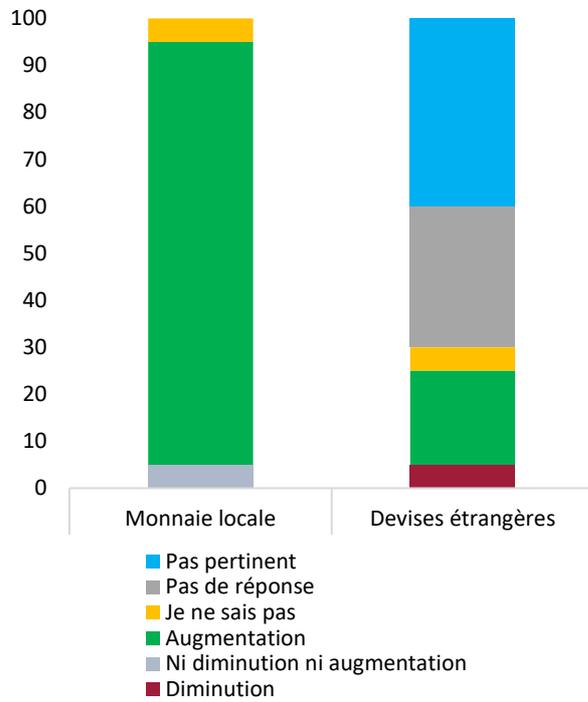
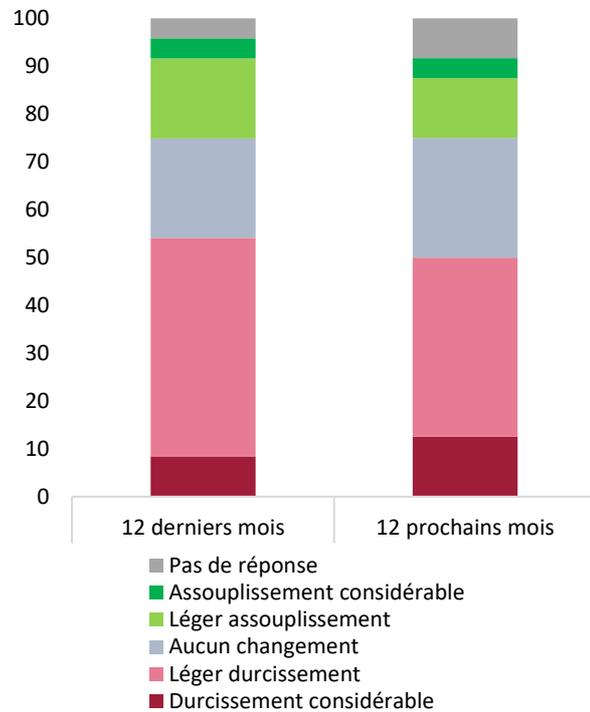


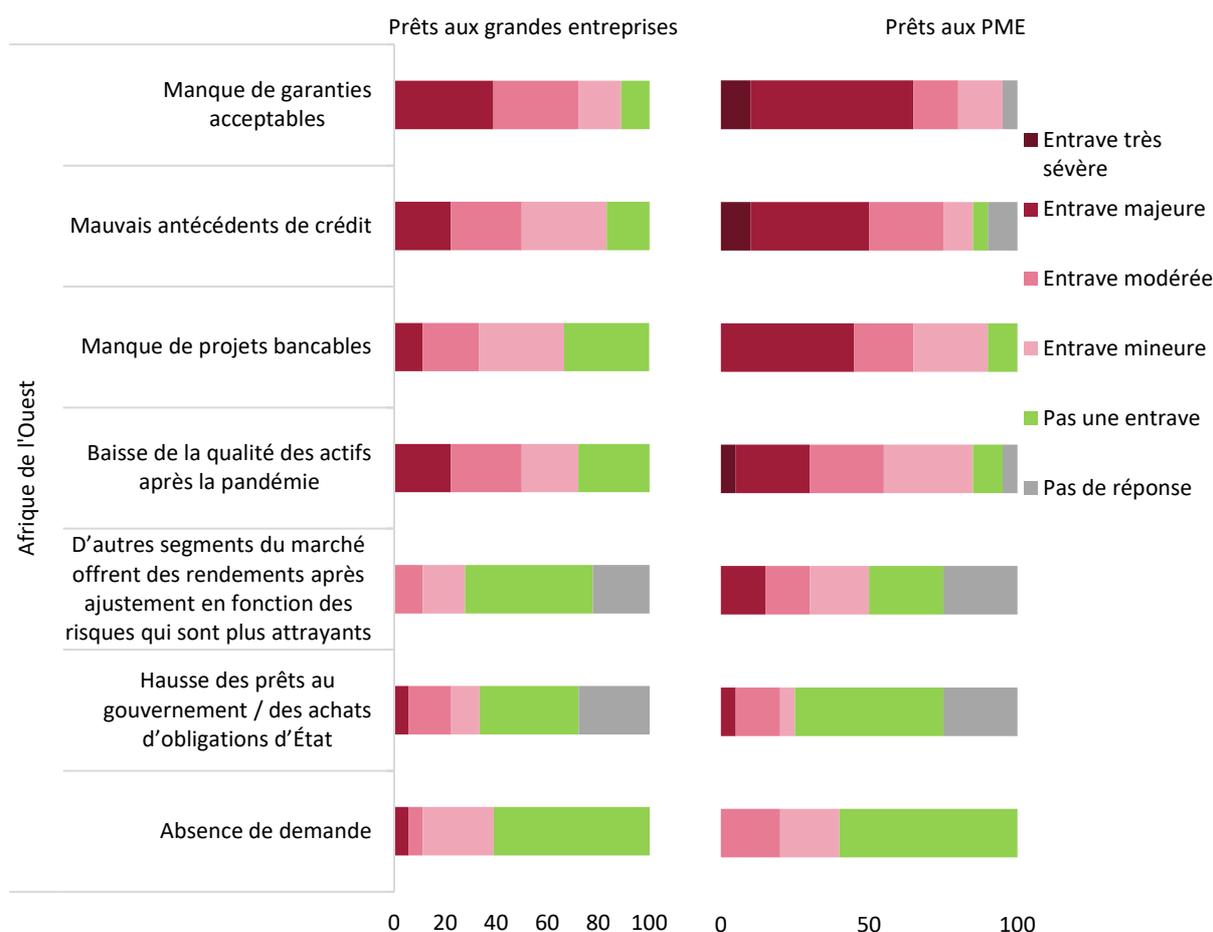
Figure 25 : Comment les critères d'octroi de crédit ont changé / vont changer (% des banques ayant répondu), Afrique de l'Ouest



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Le manque de garanties acceptables et les mauvais antécédents de crédit restent les principaux obstacles à l'octroi de prêts (figure 26). La majorité des banques interrogées qualifient ces deux facteurs d'entraves modérées, majeures ou sévères, tant pour les grandes entreprises que pour les petites et moyennes entreprises. Ces difficultés sont même encore plus critiques pour les PME (figure 26). Comme lors de l'enquête 2021 sur le secteur bancaire en Afrique, le manque de projets bancables reste le troisième obstacle le plus important aux yeux des banques, ce problème étant plus aigu en Afrique de l'Ouest que dans les autres régions. La moitié des banques interrogées estiment que la détérioration de la qualité des actifs consécutive à la pandémie de coronavirus est le quatrième facteur entravant l'offre de crédit aux entreprises.

Figure 26 : Facteurs limitant l'offre de crédit (% de banques ayant répondu), Afrique de l'Ouest



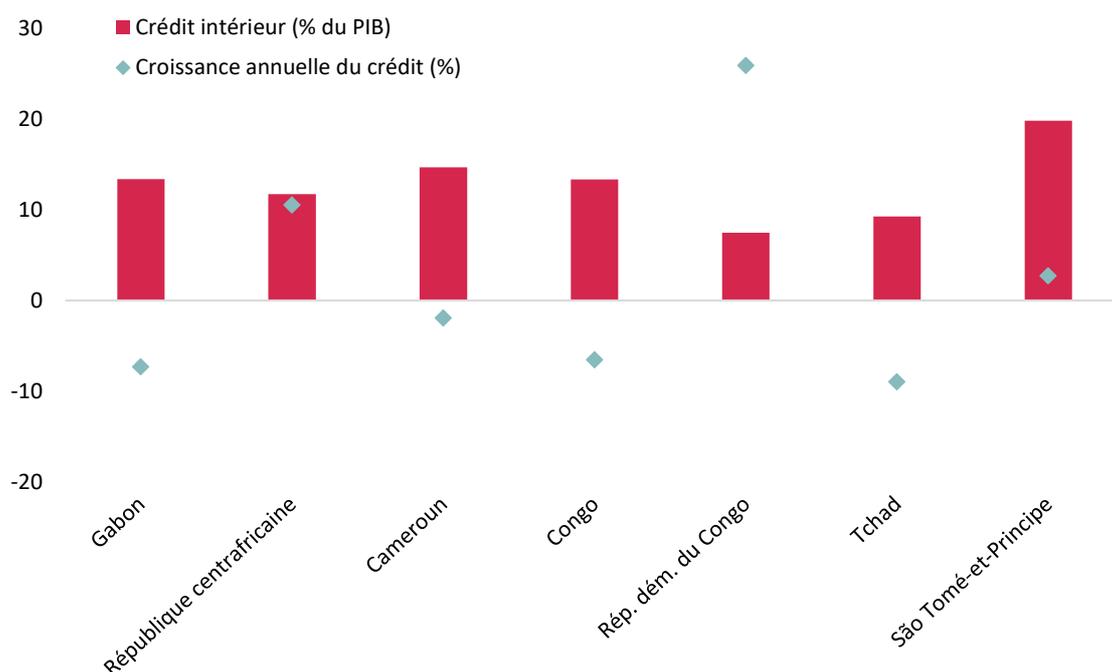
Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Le secteur bancaire en Afrique centrale

L'Afrique centrale est la région où le nombre de banques est le plus faible et la concentration bancaire la plus forte en Afrique, avec seulement 46 banques qui publient des données, contre 58 dans le rapport « La finance en Afrique » de 2021 (tableau A2 de l'annexe). Elle ne représente qu'environ 9 % du PIB total de l'Afrique subsaharienne (FMI, 2022c), et ses trois plus grandes économies, à savoir le Cameroun, la République démocratique du Congo et le Gabon, forment 75 % de son PIB. Ces pays cumulent également 86 % des actifs bancaires totaux de la région, une proportion globalement inchangée depuis le rapport « La finance en Afrique » de 2021¹⁴. Le petit nombre de banques dans la région limite la concurrence et induit une concentration bancaire élevée. En Afrique centrale, la concentration bancaire (mesurée en l'espèce sur la base du volume d'actifs détenus par les trois premières banques) est la plus faible au Cameroun (49 %) et en République démocratique du Congo (67 %), même si peu de banques, dans les plus petites économies, dévoilent publiquement leurs actifs, de sorte que les données de Moody's Analytics BankFocus y font apparaître une concentration de 100 % (tableau A2 de l'annexe).

¹⁴ Les chiffres relatifs aux actifs se fondent sur la totalité des 46 banques d'Afrique centrale pour lesquelles des données sur les actifs totaux sont disponibles dans Moody's Analytics BankFocus.

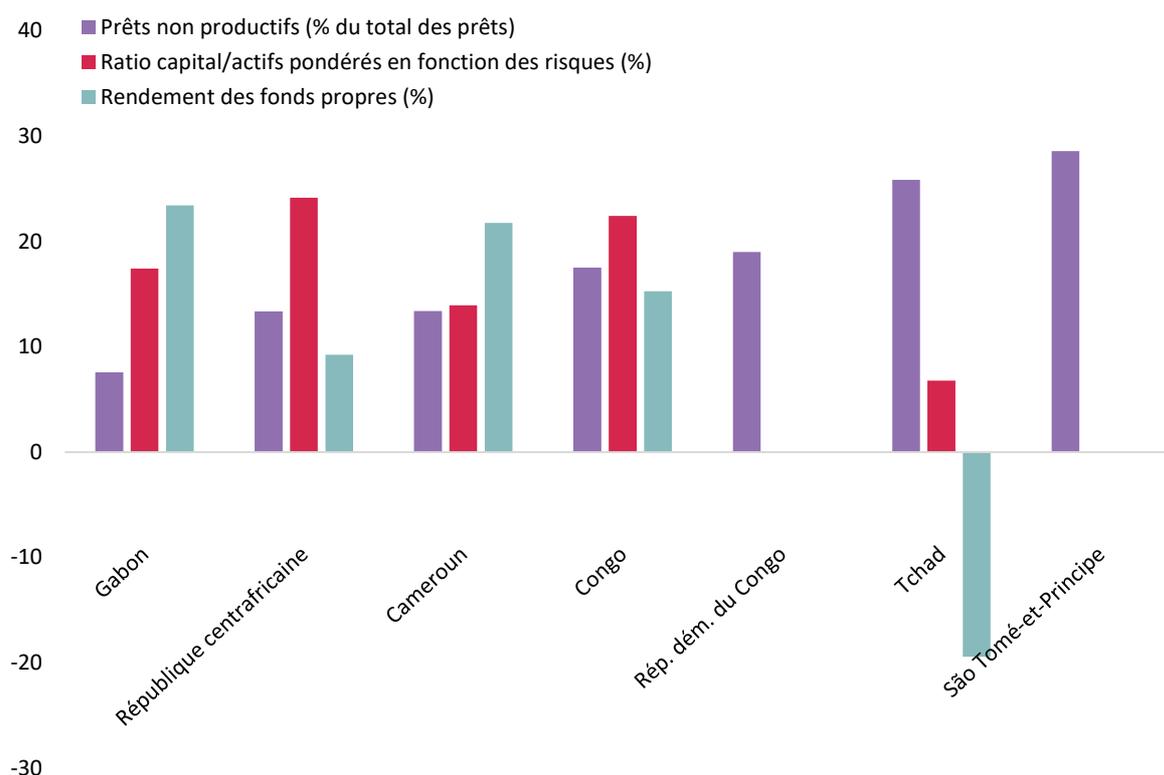
Figure 27 : Ampleur et croissance des crédits, Afrique centrale (%)



Source : Banque mondiale et Moody's Analytics BankFocus.

L'Afrique centrale se caractérise par des marchés du crédit peu développés, loin à la traîne derrière l'Afrique de l'Est et l'Afrique de l'Ouest, mais le niveau de développement du marché varie considérablement d'un pays à l'autre (figure 27). Les crédits au secteur privé sont faibles, à un niveau de 11,5 % du PIB seulement pour l'ensemble de la région, contre une moyenne de 38 % pour l'Afrique dans sa globalité. São Tomé-et-Principe affiche le niveau le plus élevé de crédits en proportion du PIB (20 %), contre à peine 7 % du PIB en République démocratique du Congo et 9 % au Tchad. La croissance des crédits est restée solide en 2020 malgré le début de la pandémie, seuls trois des huit pays de la région enregistrant un ralentissement de cette croissance par rapport à 2019. Ce ralentissement de la croissance s'est répandu plus largement en 2021. Quatre pays ont observé une croissance des crédits plus lente en 2021 qu'en 2020, avec notamment une dégringolade au Cameroun, qui est passé de 20 % à -2 %, ce qui a plombé la croissance régionale en raison de la taille importante de l'économie camerounaise. À l'opposé, la croissance des crédits a été la plus rapide en République démocratique du Congo, à un taux annuel de 26 %, même si elle s'y est également essoufflée, puisqu'elle atteignait 34 % en 2020.

Figure 28 : Indicateurs de solvabilité, de rentabilité et de qualité des actifs, Afrique centrale (en %)

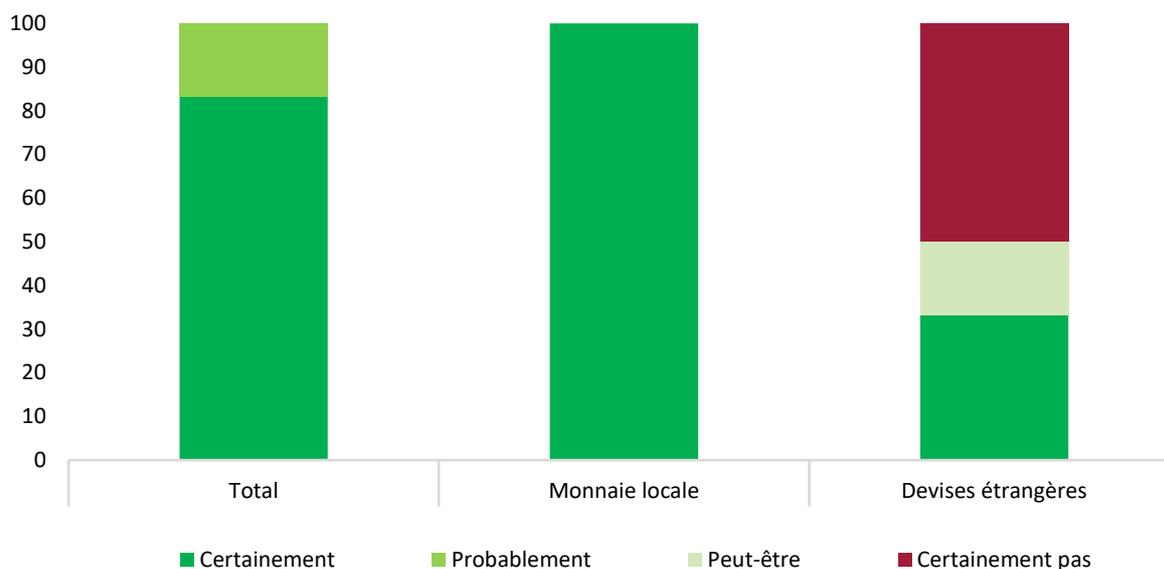


Source : Banque mondiale et Moody's Analytics BankFocus.

L'Afrique centrale connaît le taux le plus élevé de prêts non productifs et la plus faible rentabilité de toutes les régions d'Afrique subsaharienne. La rentabilité des banques au deuxième trimestre 2021, à l'aune du rendement des fonds propres, y oscillait de -19 % au Tchad et -5 % en Guinée équatoriale à 9 % en République centrafricaine et 23 % au Gabon (figure 28). Dans la plupart des pays de la région, la rentabilité s'est érodée par rapport à l'année précédente, reflétant l'effet de la pandémie sur les économies et le secteur financier de la région. Ainsi que cela a déjà été mentionné, le taux de prêts non productifs est près de 10 points de pourcentage plus élevé en Afrique centrale que dans n'importe quelle autre région, et il est particulièrement haut en Guinée équatoriale (51 %), où les niveaux considérables d'arriérés du secteur public ont fait grimper les taux de PNP, à São Tomé-et-Principe (29 %) et au Tchad (26 %). Bien que les prêts non productifs soient devenus plus fréquents en 2020 à cause de la pandémie, ils ont reculé dans quatre pays en 2021 (Congo : -5 points de pourcentage ; Gabon : -5 points de pourcentage ; São Tomé-et-Principe : -5 points de pourcentage ; et République centrafricaine : -1 point de pourcentage), mais cela peut être imputé, à tout le moins partiellement, à un assouplissement temporaire des mesures prudentielles, qui a été prolongé jusqu'à la mi-2022. L'adéquation des fonds propres est aussi très variable dans la région. Au sein de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), les fonds propres réglementaires s'élevaient à 14,1 % au deuxième trimestre 2021, une valeur supérieure au minimum prudentiel de 9,5 %, mais, d'après le FMI, moins de la moitié des banques respectent les exigences en la matière. Au premier semestre 2021, le ratio capital/actifs pondérés en fonction des risques est resté négatif (-5 %) en Guinée équatoriale, ce qui illustre les impératifs de restructuration et de recapitalisation dans le secteur bancaire. Le ratio capital/actifs pondérés en fonction des risques était le plus élevé en République centrafricaine, à 24 %, et en République démocratique du Congo, à 22 %, mais il s'est globalement érodé par rapport à l'année précédente.

Les risques croissants liés à la concentration et l'ampleur des arriérés pèsent sur les bilans des banques de la CEMAC. Les risques pour la stabilité financière dans la région sont toujours exacerbés par la forte concentration de l'exposition des banques aux grandes entreprises et par le lien plus étroit entre les titres souverains et les banques, ce qui reflète une augmentation de la part de la dette publique dans le bilan des banques, jusqu'à près de 30 % du total des actifs à la mi-2021, d'après le FMI. La stabilité financière est également mise en péril par les niveaux élevés d'arriérés nationaux, qui érodent la qualité des actifs et la rentabilité.

Figure 29 : Prévisions relatives aux activités et aux financements au cours des 12 prochains mois (% des banques ayant répondu), Afrique centrale



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Sur les six banques d'Afrique centrale qui ont répondu à l'enquête 2022 sur le secteur bancaire en Afrique, cinq ont déclaré qu'elles prévoyaient « certainement » d'intensifier leurs activités au cours des 12 prochains mois, et une qu'elle augmenterait « probablement » ses financements (figure 29). En comparaison, les sept banques qui avaient participé à l'enquête l'année dernière prévoyaient toutes d'augmenter leurs activités. Dans l'enquête 2022, toutes les banques ont précisé qu'elles envisageaient « certainement » d'augmenter les financements en monnaie locale. L'augmentation des financements en devises étrangères au cours des 12 prochains mois suscite toutefois moins d'intérêt, deux banques seulement indiquant qu'elles le feront « certainement » et trois répondant « certainement pas ». Ces résultats plus mitigés pour les prêts en devises étrangères ne sont pas surprenants : la monnaie de la région CEMAC, le franc CFA, est indexée sur l'euro, et les prêts en devises étrangères sont quasiment absents sur ces marchés. À l'inverse, le système bancaire de la République démocratique du Congo est pratiquement dollarisé dans son intégralité (près de 90 % des prêts étaient libellés dans une devise étrangère au premier trimestre 2021)¹⁵.

La demande de crédit des petites et moyennes entreprises devrait augmenter au cours des 12 prochains mois, alors que les banques prévoient de durcir les critères d'octroi de crédit. Quatre des cinq banques (80 %) d'Afrique centrale qui ont déclaré accorder des prêts aux PME pensent que les petites et moyennes entreprises demanderont davantage de crédits en monnaie locale au cours des 12 prochains mois. Une seule banque (20 %) s'attend à ce qu'elles en demandent davantage en devises étrangères, tandis que les autres n'ont pas répondu ou ont estimé que les prêts en devises étrangères n'étaient « pas pertinents » (figure 30). En ce qui concerne les critères d'octroi de crédit dans la région, quatre des six banques de notre enquête ont affirmé qu'elles les avaient durcies au cours des 12 mois précédents et deux qu'elles les avaient assouplies. L'année dernière, une seule banque prévoyait de durcir ces critères d'octroi, de sorte que le durcissement effectif a été plus important que prévu. Pour l'avenir, trois banques d'Afrique centrale ont annoncé leur intention de durcir « modérément » leurs critères d'octroi de crédit, et une seule prévoit de les assouplir (figure 31). Bien que l'échantillon de banques soit réduit en Afrique centrale, ces réponses pourraient signifier que l'optimisme du passé quant à l'environnement qui suivrait la pandémie a cédé la place à une incertitude plus marquée quant aux perspectives économiques mondiales et régionales dans le contexte de la guerre en Ukraine et de la flambée connexe des prix des matières premières.

¹⁵ Rapport des services du FMI, disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/-/media/Files/Publications/CR/2021/French/1CODFA2021002.ashx>.

Figure 30 : Évolution prévue de la demande de crédits des PME (% des banques ayant répondu), Afrique centrale

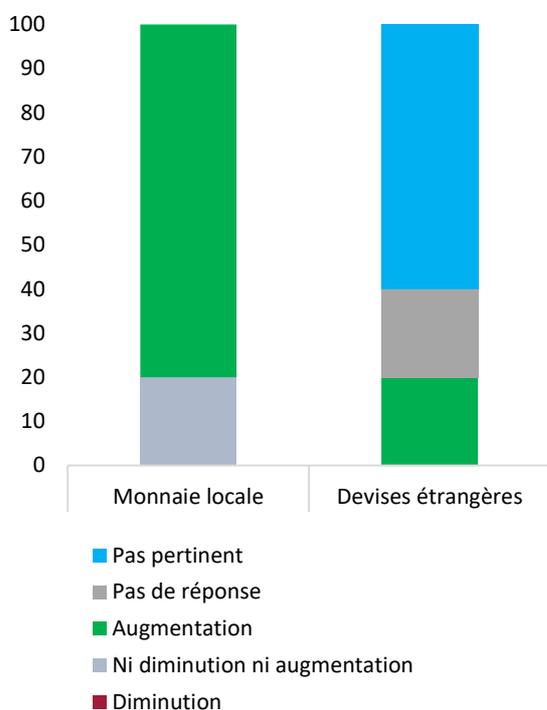
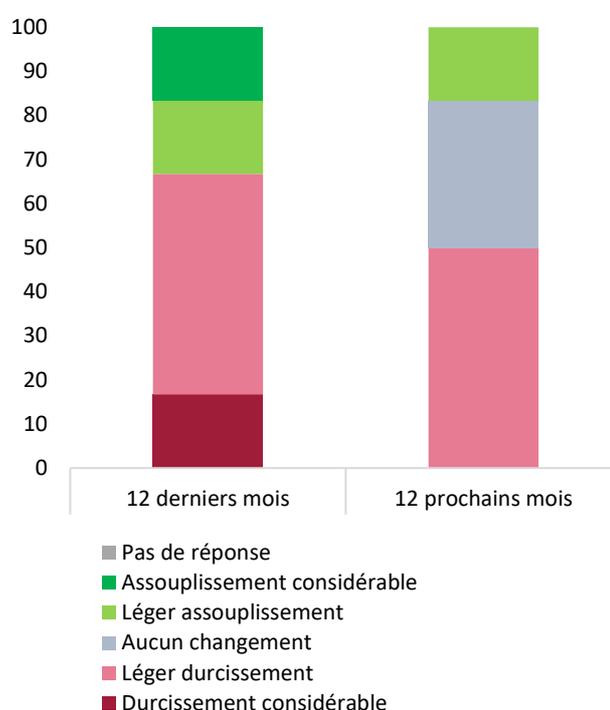


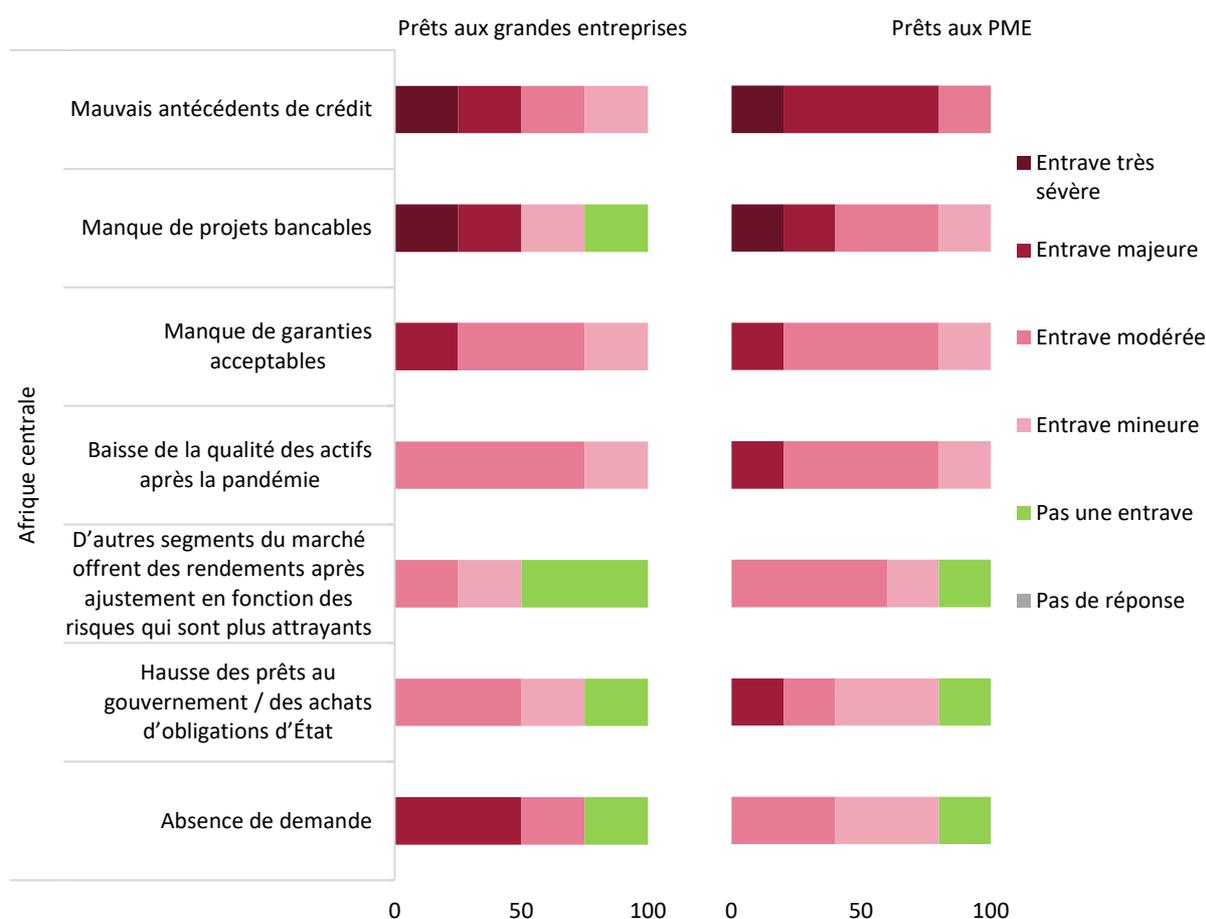
Figure 31 : Comment les critères d’octroi de crédit ont changé / vont changer (% des banques ayant répondu), Afrique centrale



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Les mauvais antécédents de crédit et le manque de projets bancables constituent les principaux obstacles à l’offre de crédit à la fois pour les grandes entreprises et pour les petites et moyennes entreprises d’Afrique centrale, tandis que les craintes quant au manque de garanties chez les petites entreprises semblent s’être quelque peu dissipées. Les mauvais antécédents de crédit des grandes entreprises sont perçus comme une entrave majeure ou très sévère par la moitié (50 %) des banques qui ont répondu à cette partie de l’enquête (figure 32). Ce chiffre monte à 80 % pour les petites et moyennes entreprises. Le manque de projets bancables représente une entrave majeure ou très sévère pour 50 % des grandes entreprises et 40 % des petites et moyennes entreprises, ce qui démontre que l’absence persistante de diversification et le sous-développement de l’économie non pétrolière freine le développement dans de nombreux pays de la région. Le manque de garanties acceptables chez les petites entreprises était une entrave majeure pour plus de la moitié des banques d’Afrique centrale l’année dernière, mais depuis lors, cette préoccupation s’est apparemment atténuée, 20 % seulement des banques le citant comme une entrave majeure. Pour les grandes entreprises, la tendance semble par contre s’être inversée, 25 % des banques considérant que l’insuffisance des garanties constitue un problème majeur alors que, l’année dernière, toutes les banques incluses dans l’enquête estimaient que ce n’était qu’un facteur mineur ou modéré. La levée des freins à l’activité de prêt en Afrique centrale dépend de la reprise économique après la crise du coronavirus, de l’apurement des arriérés de paiement, de la réduction des prêts non productifs et du succès de l’application des mesures visant à renforcer l’inclusion financière et à accroître la diversification.

Figure 32 : Facteurs limitant l'offre de crédit (% de banques ayant répondu), Afrique centrale



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Le secteur bancaire en Afrique de l'Est

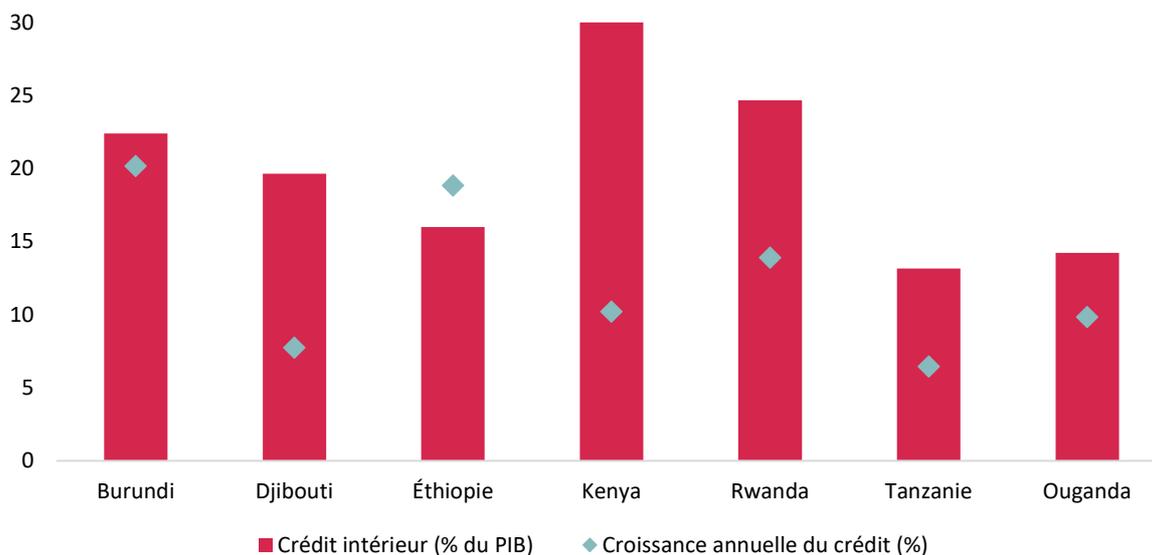
Du point de vue de la concentration moyenne dans les sept pays de la sous-région, l'Afrique de l'Est est plus concurrentielle que l'Afrique australe et centrale, mais moins que la sous-région de l'Ouest. L'Afrique de l'Est compte un total de 142 banques, selon les dernières données disponibles de Moody's Analytics BankFocus (tableau n° A3 en annexe) et la troisième plus faible concentration du secteur bancaire des sous-régions d'Afrique, mesurée par la moyenne pondérée de la part des actifs détenus par les trois plus grandes banques. Ce niveau de concurrence relativement élevé est le fait du Kenya et dans une moindre mesure de l'Ouganda et de la Tanzanie, qui se signalent par une concentration du marché relativement faible et un plus grand nombre de banques. La concentration du marché reste la plus élevée au Burundi, à Djibouti et en Éthiopie, possédant chacun un plus petit nombre de banques.

Le niveau de développement des marchés du crédit varie dans la sous-région (figure 33). Le Kenya possède le secteur financier le plus développé et le plus étendu de l'Afrique de l'Est, avec une part de crédit rapporté au PIB de 32 %, ce qui est supérieur à la moyenne régionale pondérée (23 %), et compte 40 % du total des actifs des banques de la région (Moody's Analytics BankFocus). De plus, en 2021, 79 % de la population du Kenya possédait un compte dans une banque ou un autre type d'institution financière ou utilisait un service de paiement mobile, tandis que cette proportion était de 55 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne¹⁶. À l'inverse, l'Éthiopie,

¹⁶ Base de données Global Findex, disponible à l'adresse : <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=1228>.

l'Ouganda et la Tanzanie continuent d'avoir les ratios crédit/PIB les plus faibles, inférieurs à 15 %. En outre, si la croissance nominale moyenne du crédit est proche de 12 % au niveau sous-régional, les chiffres les plus récents (2021) font aussi apparaître des tendances divergentes. En particulier, le Burundi et l'Éthiopie rapportent une croissance annuelle proche de 20 %, alors que le crédit a progressé de 10 % ou moins à Djibouti, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie. En dépit de cette solide croissance récente du crédit, les ratios prêts/dépôts restent inférieurs à 100 % dans tous les pays, malgré certaines différences régionales, avec une moyenne régionale pondérée de 72 %. Ce faible ratio indique que les risques de surchauffe restent limités.

Figure 33 : Crédit en % du PIB et croissance annuelle du crédit, Afrique de l'Est

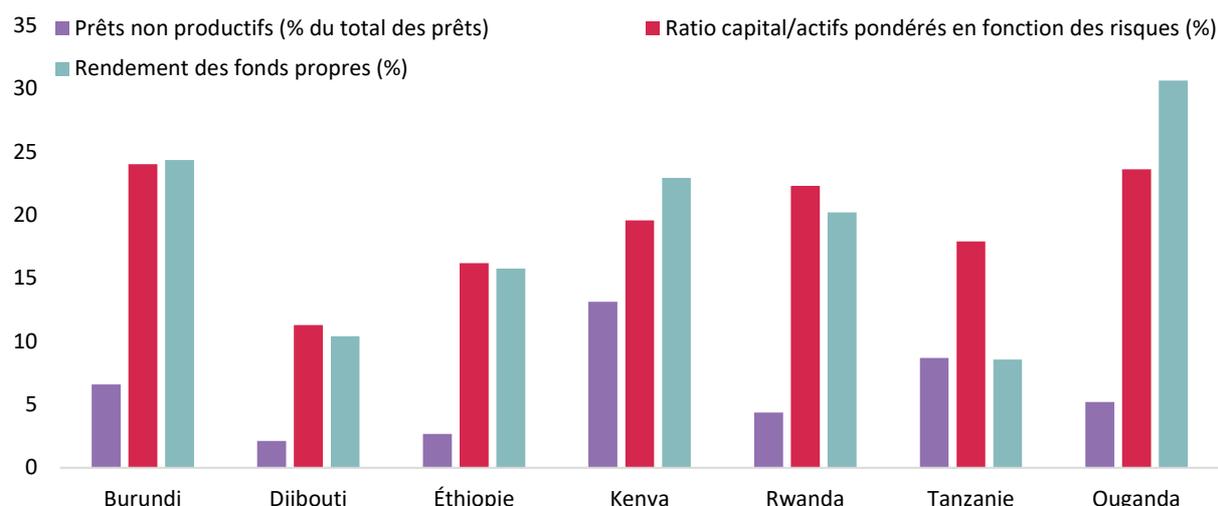


Source : Banque mondiale et Moody's Analytics BankFocus.

Les indicateurs de stabilité et de solidité donnent à penser que les secteurs bancaires des pays d'Afrique de l'Est ont fait preuve de résilience face à la pandémie de COVID-19 et sont relativement bien placés pour résister au choc économique actuel (figure 34). Le FMI rapporte que le Kenya a fait preuve d'une résilience remarquable au choc provoqué par la crise du COVID-19 et est en train d'amorcer une reprise économique, tout comme le Rwanda, qui profite de perspectives économiques favorables suggérant la poursuite de la reprise en 2022. D'autres pays, tels que l'Éthiopie, doivent encore surmonter les chocs des 30 derniers mois qui ont freiné la croissance, augmenté l'inflation et aggravé les pressions fiscales et externes¹⁷. Le ratio moyen pondéré d'adéquation des fonds propres de la région approche les 19 %, seul Djibouti faisant état d'un ratio global inférieur à 15 %. Dans certains pays (le Burundi, le Kenya, l'Ouganda et le Rwanda), le capital total représente plus de 20 % des actifs pondérés en fonction des risques. La rentabilité reste solide, en particulier pour une sous-région à l'inflation relativement bien contrôlée, avec un rendement moyen des fonds propres de 19 %. Les chiffres de rendement des fonds propres les plus faibles sont ceux de Djibouti et de la Tanzanie, avec 10 % et 9 % respectivement. La qualité des actifs varie d'un pays à l'autre, reflétant des différences dans les mesures mises en œuvre pendant la pandémie, ainsi que dans les situations qui prévalaient avant la crise. À la mi-2021, le ratio des prêts non productifs par rapport au crédit total était de 8 % en moyenne en Afrique de l'Est et était supérieur à 13 % au Kenya mais inférieure à 5 % en Éthiopie, à Djibouti, en Ouganda et au Rwanda. La construction et l'agriculture, notamment dans les pays les plus touchés par les sécheresses et les invasions de criquets, restent les secteurs où la part des prêts non productifs est la plus élevée.

¹⁷ Kenya Article VI, disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2021/12/22/Kenya-2021-Article-IV-Consultation-Second-Reviews-Under-the-Extended-Arrangement-Under-the-511263> ; Rwanda Article IV, disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2022/01/13/Rwanda-2021-Article-IV-Consultation-and-Fifth-Review-Under-the-Policy-Coordination-511923> ; Communiqué de presse n° 22/216 sur l'Éthiopie, disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/en/News/Articles/2022/06/21/pr22216-ethiopia-imf-staff-visit-discusses-reform-plans-and-economic-developments-in-ethiopia>.

Figure 34 : Indicateurs de solvabilité, de rentabilité et de qualité des actifs, Afrique de l'Est

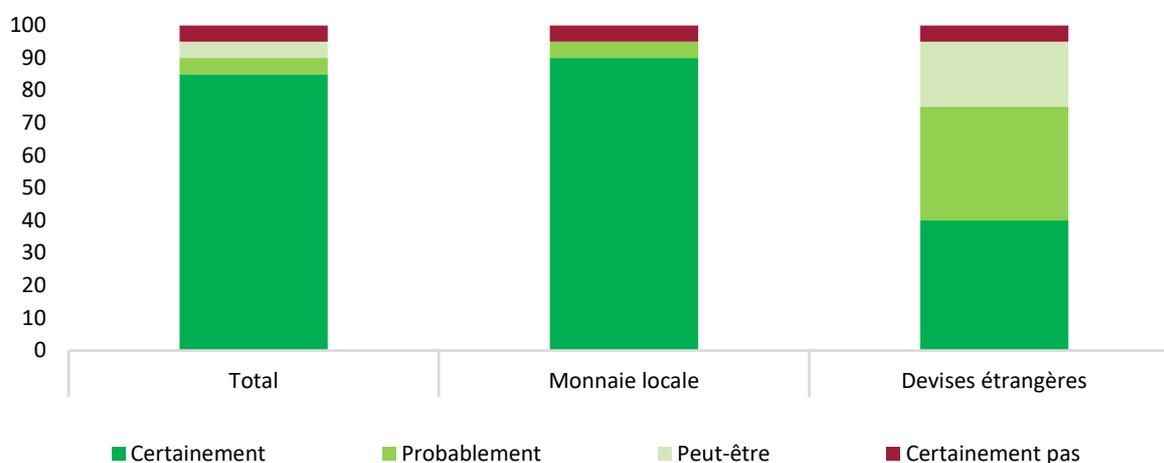


Source : FMI, Banque mondiale et Moody's Analytics BankFocus.

Les banques centrales, les gouvernements et les autorités de surveillance d'Afrique de l'Est ont commencé à mettre fin aux mesures prises pour lutter contre les effets de la pandémie de COVID-19. Les mesures prises en 2020 et en 2021 comprenaient une augmentation du provisionnement en liquidités, canalisées vers les secteurs les plus gravement touchés par la pandémie, et la réduction des taux directeurs par la plupart des banques centrales, à l'exception de la Banque nationale d'Éthiopie, qui a maintenu son taux directeur inchangé pendant la crise. Les autorités ougandaises et rwandaises ont aussi fourni des garanties publiques pour les prêts aux grandes entreprises et aux PME dans les secteurs les plus touchés, comme le tourisme. En outre, en Ouganda et en Tanzanie, les régulateurs nationaux ont approuvé des moratoires sur les prêts, qui ont pris fin après l'été 2021. À la mi-2022, les garanties publiques et les moratoires ne sont plus en place et les prêts non productifs n'ont pas encore augmenté, ce qui suggère qu'ils ont été efficaces pour prévenir la détérioration de la qualité des actifs en raison des effets de la pandémie de COVID-19.

Pour l'avenir, sur les 25 banques est-africaines qui ont répondu à l'enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique, 85 % prévoient d'augmenter leur financement général, une part plus élevée que pour les autres sous-régions et en hausse par rapport à 2021 (figure 35). Toutefois, cette expansion devrait être plus prononcée en monnaie locale (90 % des répondants prévoyant ou envisageant une augmentation) qu'en devises étrangères (40 %).

Figure 35 : Prévisions de financement pour les 12 prochains mois (% de banques ayant répondu), Afrique de l'Est



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

La demande de crédit, notamment des petites et moyennes entreprises, devrait également augmenter, mais les banques resteront relativement prudentes (figures 36 et 37). Les banques s'attendent à une augmentation de la demande de prêts, tant en devises qu'en monnaie locale, bien qu'elle soit plus prononcée pour les premières. Toutefois, comme dans l'enquête de 2021, lorsqu'elles ont été interrogées sur les changements qu'elles envisageaient en matière de critères d'octroi de crédit, les banques ont indiqué qu'elles pourraient ne pas être prêtes à gérer pleinement cette augmentation. Bien que les banques est-africaines prévoient d'assouplir légèrement leurs critères d'octroi de crédit par rapport à 2021 (année durant laquelle plus de 50 % des répondants les avaient durcis et moins de 30 % les avaient assouplis), elles n'envisagent pas de relâchement majeur. La part des banques qui prévoient d'assouplir leurs critères d'octroi de crédit lors des 12 prochains mois (35 %) n'est que légèrement supérieure à la part des banques qui prévoient de les durcir (30 %), ce qui semble indiquer non seulement que les effets de la pandémie de COVID-19 sur les conditions de prêt persistent plus longtemps que prévu il y a un an, mais également que le choc économique actuel pourrait nuire aux conditions de crédit.

Figure 36 : Évolution attendue de la demande de crédit des PME au cours de l'année prochaine (% des banques ayant répondu), Afrique de l'Est

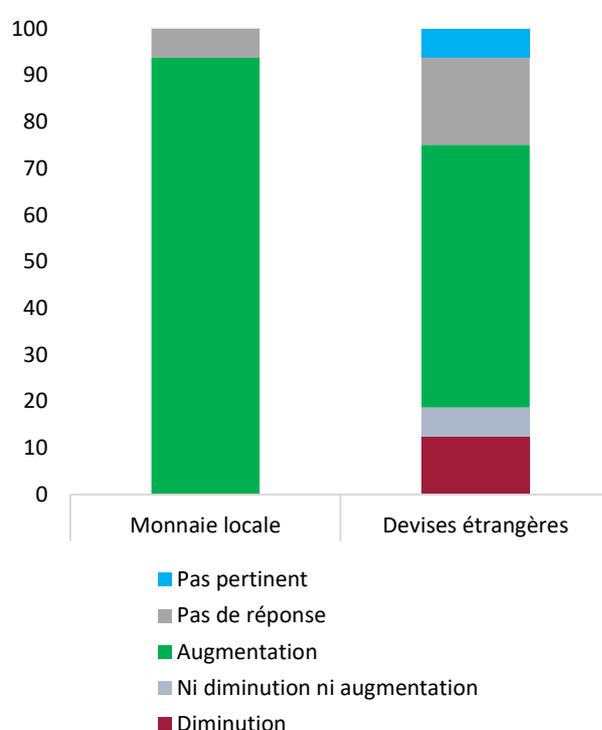
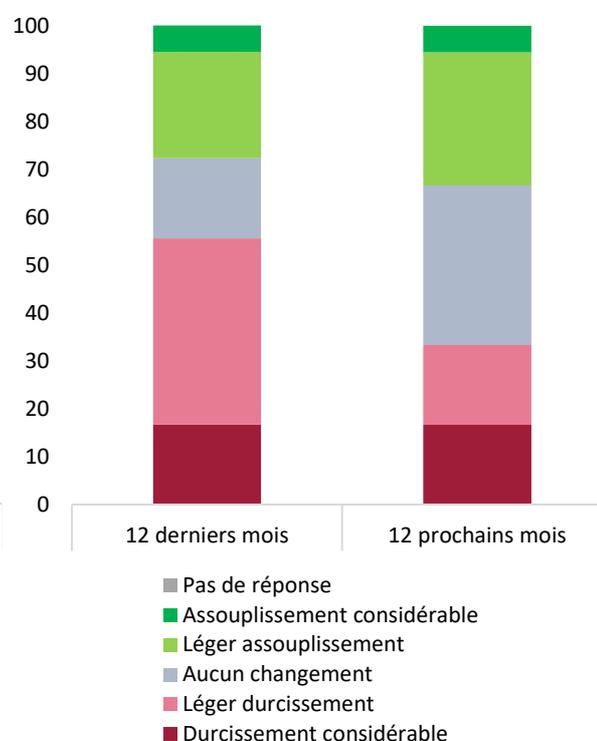


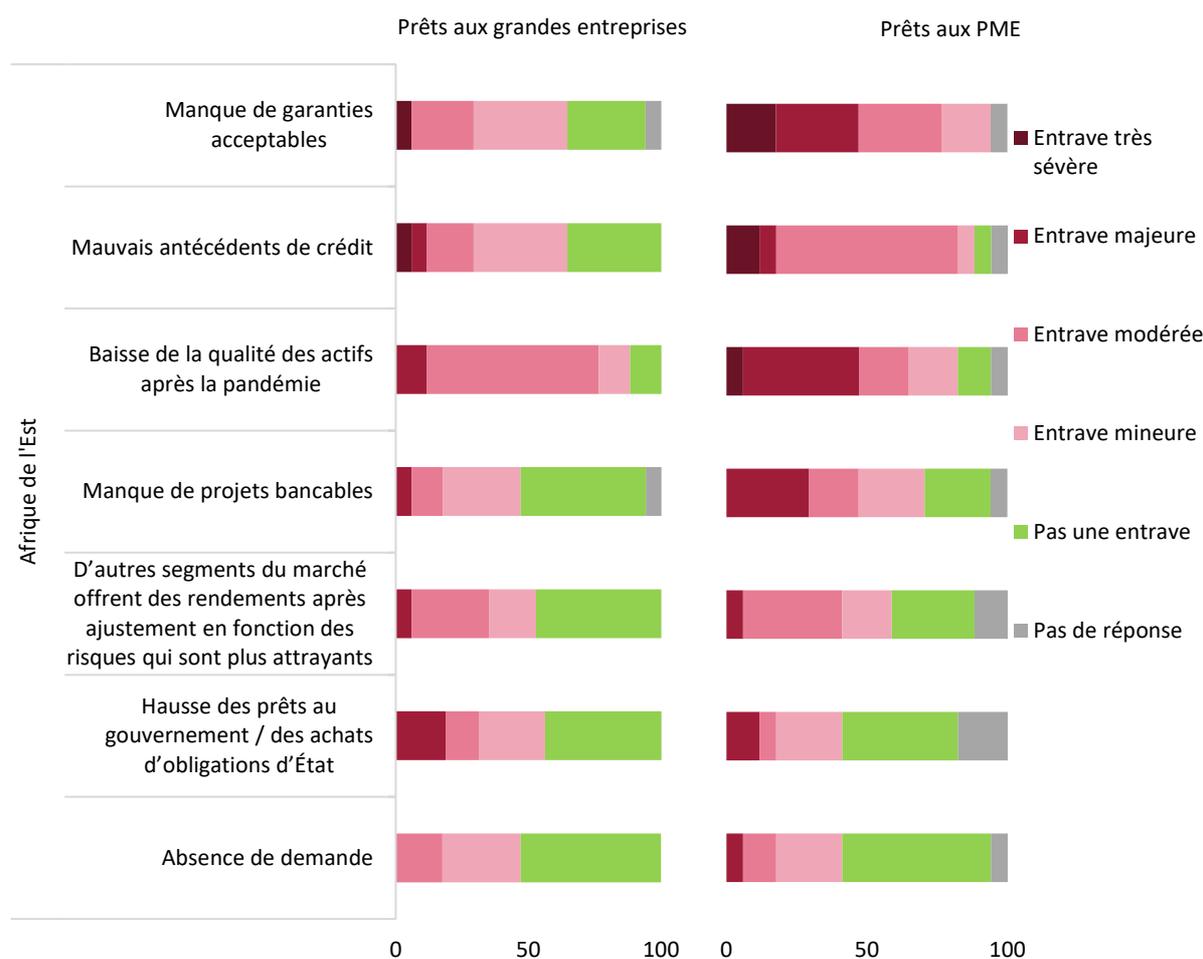
Figure 37 : Évolution attendue des critères d'octroi de crédit dans les 12 prochains mois (% des banques ayant répondu), Afrique de l'Est



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Les principaux facteurs limitant l'offre de crédit aux grandes entreprises et aux petites et moyennes entreprises restent les mêmes : le manque de garanties acceptables et les mauvais antécédents de crédit (figure 38). Il s'agit dans les deux cas de facteurs structurels, liés à la demande, qui laissent penser que la croissance normale du crédit pourrait reprendre une fois que les effets économiques de la pandémie se seront estompés et que le choc économique actuel se sera dissipé. Pourtant, cela implique aussi que des mesures plus structurelles pourraient être nécessaires pour améliorer l'offre de crédit aux entreprises, en particulier aux petites et moyennes entreprises, surtout si la crise économique actuelle entraîne une récession mondiale et exacerbe ces entraves au niveau des entreprises.

Figure 38 : Facteurs limitant l'offre de crédit (% des banques ayant répondu), Afrique de l'Est



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

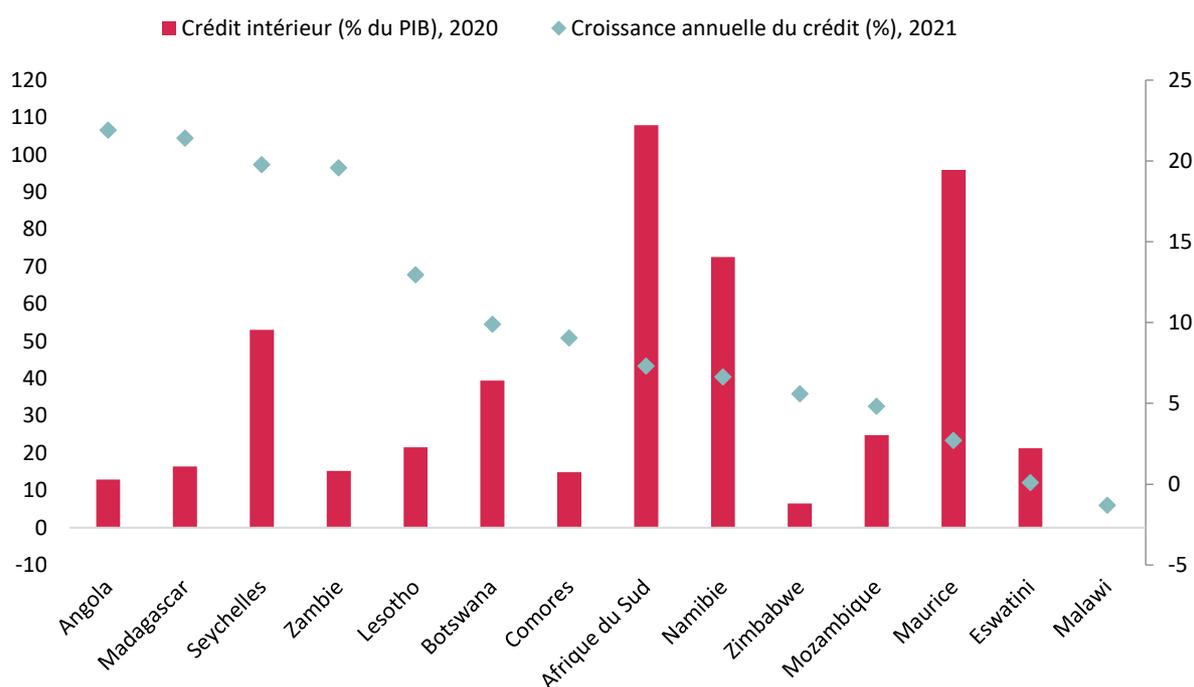
Le secteur bancaire en Afrique australe

Le secteur bancaire en Afrique australe¹⁸ est parmi les plus développés du continent, mais des différences existent entre les pays. Alors que les secteurs financiers de Maurice et de l'Afrique du Sud sont étendus et intégrés au système financier international, les secteurs bancaires des autres pays d'Afrique australe manquent d'envergure et la part du crédit intérieur dans le PIB reste faible (figure 39). Les banques sud-africaines sont actives dans toute la région et au-delà, plaçant souvent la barre haut du point de vue des normes pour les banques du pays. En ce qui concerne la concentration bancaire, elle est très élevée en Afrique du Sud, avec 99,5 % des actifs détenus par les trois plus grandes banques, tandis que la concentration est bien plus faible dans le reste de la région. À Maurice, la concentration du secteur bancaire intérieur est aussi relativement élevée, les quatre plus grandes banques détenant 55 % des actifs bancaires et les deux plus grandes banques représentant 60 % des prêts et des dépôts intérieurs. Bien qu'il soit sain, le secteur bancaire à Maurice est vulnérable aux chocs économiques externes et dépendant d'un petit nombre de secteurs économiques (le tourisme, la construction et l'immobilier). Par ailleurs, Maurice s'emploie activement à changer son image de paradis fiscal

¹⁸ L'Afrique australe comprend 14 pays possédant des structures économiques très différentes : sept pays sont classés comme des marchés émergents et des pays à revenu intermédiaire (l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, l'Eswatini, Maurice, la Namibie et les Seychelles), alors que les sept autres possèdent le statut de pays en développement à faible revenu (les Comores, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, la Zambie et le Zimbabwe). En outre, les Comores sont également considérées comme un État fragile. Le sol de certains pays de la région est riche en minerais et ils sont tous, à l'exception de l'Angola, des importateurs nets de pétrole et de gaz.

offshore pour s'affirmer comme un pôle financier, desservant l'Afrique en particulier. Au Zimbabwe, le ralentissement économique et l'inflation galopante (85,8 % en avril 2022) ont rendu le système financier plus vulnérable. Bien qu'il bénéficie de l'envolée des prix des matières premières, en particulier du pétrole et du gaz, l'Angola est rongé par une forte inflation (en 2021, le déflateur du PIB dépassait 35 %), qui est également entraînée par des politiques monétaires accommodantes. En Zambie, les avancées concernant la restructuration de la dette ont été lentes, mais la participation actuelle de la Chine aux négociations offre des perspectives de résolution encourageantes, ce qui pourrait aider à appuyer les nouvelles entrées d'investissements pour les grands projets d'investissement. Alors que les finances publiques se trouvent toujours dans une situation compliquée, le pays connaît un excédent de la balance courante en raison d'une balance commerciale positive due aux exportations de cuivre.

Figure 39 : Ampleur et croissance du crédit (2020), Afrique australe (en %)



Source : Banque mondiale et Moody's Analytics BankFocus.

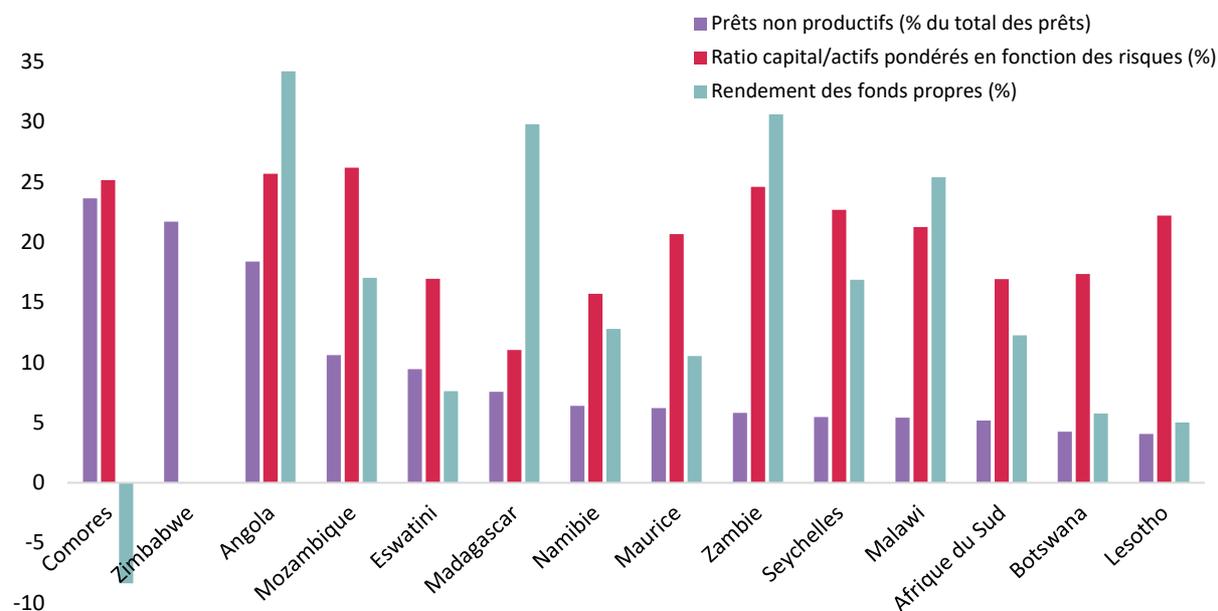
Remarque : la croissance du crédit pour le Zimbabwe est exprimée en termes réels.

Les banques d'Afrique australe sont bien capitalisées dans l'ensemble mais restent vulnérables aux chocs externes et au durcissement des conditions. En 2020, les banques sont entrées dans la crise du COVID-19 relativement bien capitalisées et avec une rentabilité et une qualité des actifs plutôt bonnes, au regard des indicateurs standard (figure 40 et rapport de 2021 sur la finance en Afrique). Elles étaient donc mieux armées pour résister à une baisse de rentabilité durant la pandémie de COVID-19. En 2021, plusieurs évolutions et mesures propres à chaque pays ont encore permis d'atténuer l'incidence de la crise sur les ratios de fonds propres. Par exemple, les marges nettes d'intérêt se sont maintenues mieux que prévu en Afrique du Sud, où des ajustements réglementaires concernant le traitement des prêts restructurés (en raison de la pandémie de COVID-19) ont réduit le montant des fonds propres requis à titre de provisionnement. À Maurice, le secteur financier, y compris le segment des « global business companies », était stable en 2021¹⁹. Les prêts non productifs s'élevaient à 5,8 % en décembre 2021, un demi-point de pourcentage en moins qu'un an auparavant. À la fin 2021, le secteur bancaire était bien capitalisé dans l'ensemble et dépassait les seuils réglementaires. Le pays ne figure plus sur la liste des pays tiers à haut risque de l'Union européenne, ni sur la liste des juridictions soumises à une surveillance renforcée du Groupe d'action financière après la mise en œuvre de mesures visant à combler les lacunes stratégiques en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. En Zambie, le déclassement de la dette souveraine extérieure en défaut a entraîné des pertes

¹⁹ Une « global business company » est une entreprise exerçant des affaires mondiales qualifiées depuis Maurice avec des personnes qui résident toutes en dehors de l'île et dont les activités sont effectuées dans une devise autre que la roupie mauricienne.

comptables, tandis que le gouvernement continue de rembourser sa dette en monnaie locale. L'énorme dette publique (plus de 100 % du PIB) et la détérioration de la situation économique pèsent sur la capacité du secteur privé à s'acquitter de ses dettes. Toutefois, les conséquences ont été atténuées par le fait que les titres souverains détenus par les banques ont été exclus du défaut de paiement. Les banques font toujours face à un risque éventuel en raison des titres souverains qu'elles détiennent. Dans l'ensemble, le secteur bancaire de l'Afrique australe reste bien capitalisé et connaît un faible niveau de prêts non productifs (figure 40), sauf en Angola, aux Comores, au Mozambique et au Zimbabwe, où ils dépassent les 11 %.

Figure 40 : Indicateurs de solvabilité, de rentabilité et de qualité des actifs (2021) (en %), Afrique australe



Source : FMI, Banque mondiale et Moody's Analytics BankFocus.

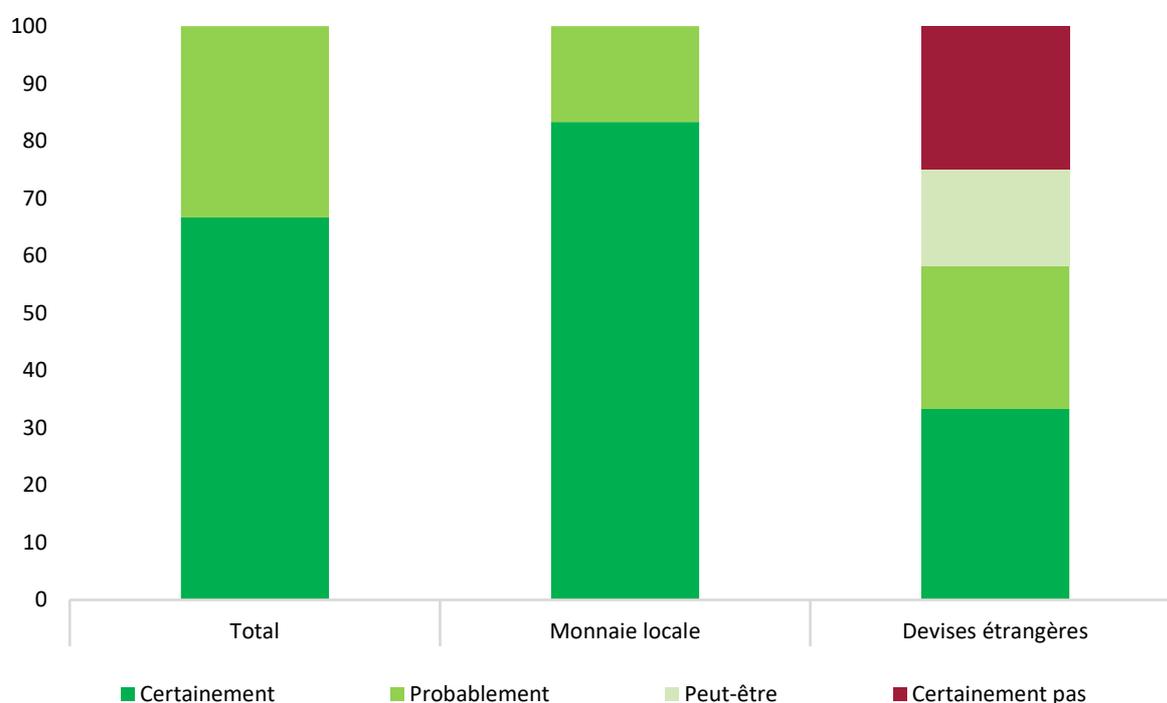
L'augmentation des taux d'intérêt en Afrique australe entraînée par une hausse de l'inflation et le sentiment de risque mondial entraîné par l'invasion russe en Ukraine ont des effets majeurs sur le secteur bancaire. Les bilans des entreprises étant toujours faibles en raison de la pandémie, les perspectives d'un ralentissement mondial, voire d'une récession dans les économies avancées, vont probablement placer plusieurs entreprises d'Afrique australe en situation déficitaire. Les entreprises actives dans le secteur du tourisme sont les premières concernées, mais les entreprises des secteurs tournés vers l'exportation, qui ont profité de la reprise mondiale de la croissance après la pandémie, vont connaître un contexte bien plus difficile. Même si la hausse des taux d'intérêt peut profiter aux banques en offrant des marges d'intérêt plus larges, elle peut également avoir des effets négatifs : i) une baisse de la valorisation des titres à revenu fixe, entraînant des pertes d'investissement ; ii) une diminution des demandes de prêts ; iii) un ratio de prêts non productifs plus élevé, qui avait déjà augmenté en 2020. Du point de vue des politiques monétaires, une inflation élevée et constante et une hausse des taux d'intérêt dans les économies avancées ont forcé la quasi-totalité des banques centrales d'Afrique australe à réagir. La Banque centrale sud-africaine a augmenté, depuis novembre 2021, son taux directeur de 125 points de base au total à la fin du mois de mai 2022, suivie par le Botswana, le Lesotho et l'Eswatini, bien que dans une moindre mesure jusqu'à présent. Les pays de la région où les taux d'intérêt sont restés constants en 2022, tels que l'Angola et la Zambie, connaissent une inflation, une dépréciation du taux de change et une sortie des capitaux plus prononcées, en particulier dans le contexte actuel de sentiment de risque caractérisé par une incertitude élevée. Toutefois, la Zambie est un cas à part, et nombre de ces effets découlent de la crise de la dette.

Le secteur bancaire du Zimbabwe sort du lot à de nombreux égards. Il a survécu à des décennies de difficultés économiques grâce à un mélange de gestion conservatrice des risques et d'injections périodiques de capitaux des banques mères (sud-africaines). Les banques ont dû faire face à une hyperinflation, à de fortes dépréciations du taux de change, à la présence de plusieurs devises, à une pénurie de devises et à des changements en matière de politique monétaire. Après avoir été maintenu bas durant une longue période, le taux directeur a connu une

hausse significative en plusieurs phases, pour atteindre 80 % en avril 2022. Bien que ce chiffre soit incontestablement élevé, avec une inflation dépassant 85 %, les taux d'intérêt réels sont négatifs afin d'appuyer la demande de crédit.

Les banques de la région restent optimistes quant aux perspectives commerciales mais s'attendent à devoir compter davantage sur des opérations et des financements en monnaie locale. Environ deux tiers des banques prévoient d'augmenter leurs opérations au cours de 12 prochains mois (figure 41), en particulier en monnaie locale, ce qui reste inchangé par rapport à l'année précédente. Aucune banque ne prévoit de réduction de ses activités. Toutes les banques prévoient d'augmenter leur collecte de ressources en monnaie locale, alors que l'année précédente, seulement 70 % des banques ayant répondu à l'enquête prévoyaient de le faire. En revanche, comme dans la version précédente de l'enquête, seulement 60 % des banques ont indiqué le faire « certainement » ou « probablement » en devises étrangères. De plus, une banque sur quatre exclut le financement en devises étrangères.

Figure 41 : Prévisions en matière d'opérations et de financement dans les 12 prochains mois (% des banques ayant répondu), Afrique australe



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Alors que les banques prévoient une hausse de la demande de crédit, elles s'attendent également à une limitation de l'offre de crédit, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Un peu plus de 80 % des banques prévoient une hausse de la demande de crédit en monnaie locale (figure 42). Reflétant en grande partie leurs prévisions de financement, près de 40 % des banques prévoient également une augmentation de la demande en devises étrangères. Toutefois, les banques sont partagées en ce qui concerne les effets sur les critères d'octroi de crédit et l'offre connexe (figure 43). Alors que près de 20 % des banques prévoient un assouplissement, près de 40 % d'entre elles tablent sur un durcissement des critères d'octroi. Ces pourcentages illustrent une plus grande prudence par rapport à l'enquête de l'année précédente, dans laquelle 20 % des banques prévoyaient un assouplissement des critères, mais moins de 30 % d'entre elles prévoyaient un durcissement. Toutefois, le durcissement des critères d'octroi de prêt en Afrique australe au cours des 12 derniers mois a été nettement moins marqué que dans d'autres régions. Ainsi, même si les banques doivent redoubler de prudence, le niveau de prudence initial est très faible.

Figure 42 : Évolution attendue de la demande de crédit des PME (% des banques ayant répondu), Afrique australe

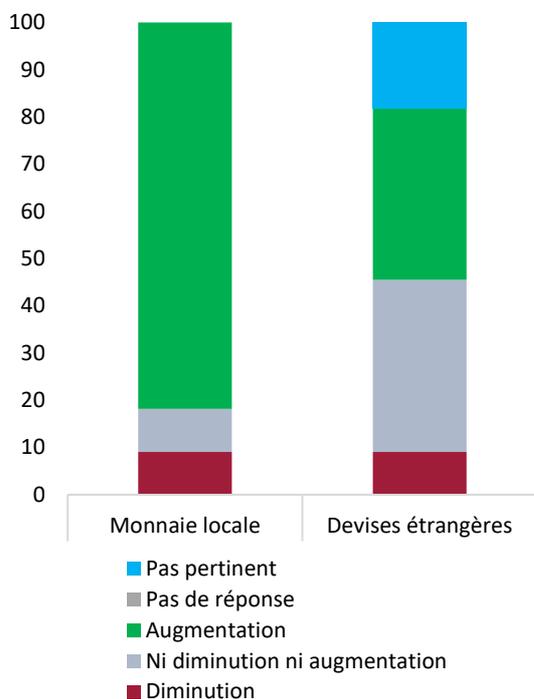
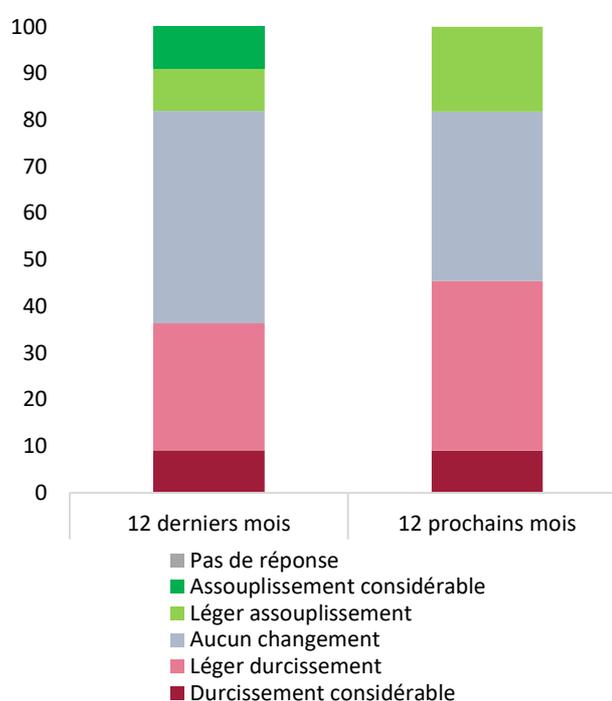


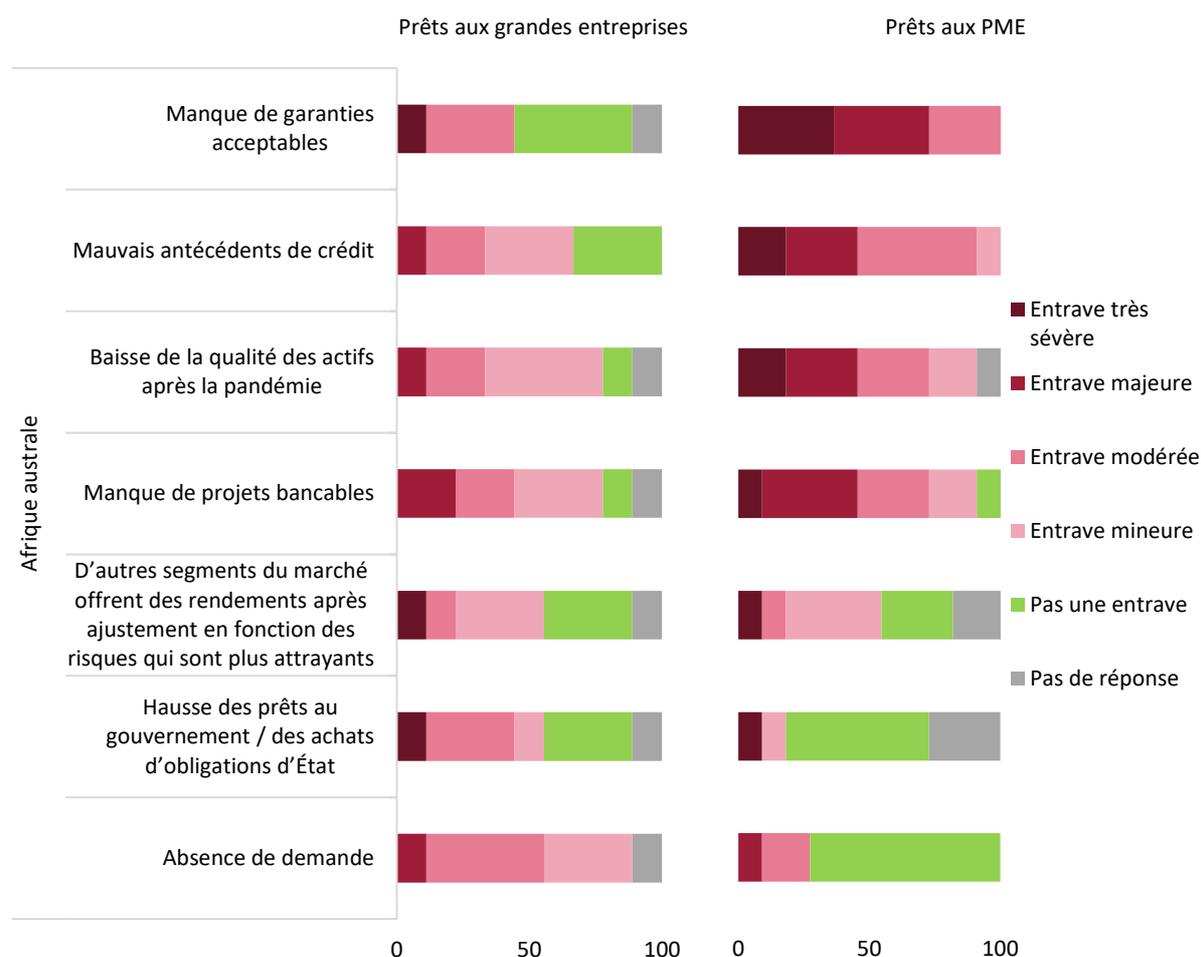
Figure 43 : Évolution passée ou attendue des critères d'octroi de crédit (% des banques ayant répondu), Afrique australe



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Les banques signalent un durcissement de l'offre de crédit, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, lors des 12 mois précédant l'enquête (figure 44). Plus de 70 % des banques interrogées sont d'avis que quatre facteurs principaux ont limité l'offre de crédit : le manque de garanties acceptables, les mauvais antécédents de crédit, la détérioration de la qualité des actifs et le manque de projets bancables. Comme pour les années précédentes, certains de ces facteurs (le manque de garanties acceptables et les mauvais antécédents de crédit) sont des facteurs structurels et non cycliques, et sont considérés comme des entraves plus sévères pour les prêts aux PME plutôt qu'aux grandes entreprises, ce qui semble indiquer que l'accès au financement des petites et moyennes entreprises continue d'être plus difficile en Afrique australe. Le manque de garanties acceptables constitue un problème plus pressant en Afrique australe, où 36 % des banques ayant répondu le considèrent comme une « entrave très sévère » et 36 % comme une « entrave majeure », alors que les banques d'autres régions le considèrent plutôt comme une entrave « majeure » ou « modérée ».

Figure 44 : Facteurs limitant l'offre de crédit (% des banques ayant répondu), Afrique australe



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Renforcement du financement des entreprises détenues par des femmes : données issues de l'enquête 2022 sur le secteur bancaire en Afrique

Les entreprises dirigées par des femmes en Afrique subsaharienne représentent toujours moins de 15 % du total des entreprises, selon les données issues des enquêtes sur les entreprises menées par la Banque mondiale (plusieurs années)²⁰. L'accès au financement est essentiel pour permettre aux jeunes pousses de prospérer et aux entreprises de se développer, mais les femmes restent particulièrement désavantagées. Selon des données de 2021 de la base Global Findex de la Banque mondiale²¹, en moyenne, 53 % des adultes possédaient un compte bancaire dans les pays d'Afrique subsaharienne (hormis les pays à revenu élevé). La part des comptes bancaires détenus par des femmes a connu une forte croissance ces dix dernières années et représente aujourd'hui la moitié des comptes bancaires en Afrique subsaharienne. En 2011, seuls 17 % des comptes bancaires étaient détenus par des femmes dans cette région. Dans ce contexte, le Forum sur le financement des PME a estimé que 52 % des microentreprises et des PME détenues par des femmes en Afrique subsaharienne sont confrontées à des contraintes financières, soit 10 points de pourcentage de plus que la

²⁰ <https://www.enterprisesurveys.org/en/enterprisesurveys>.

²¹ <https://www.worldbank.org/en/publication/globalfindex/interactive-executive-summary-visualization>.

moyenne observée dans les pays en développement. Dans l'ensemble, le déficit de financement formel pour les microentreprises et les PME détenues par des femmes dans la région est estimé à 48 milliards de dollars.

De nombreux facteurs limitent l'accès des entreprises détenues par des femmes au financement dans la région, notamment le caractère informel, la perception d'un risque plus élevé, les exigences élevées en matière de garanties et les taux d'intérêt élevés. Selon des données de 2022 de la base de données « Les Femmes, l'Entreprise et le Droit » du Groupe de la Banque mondiale, la discrimination fondée sur le sexe est toujours présente dans la législation relative à l'accès au crédit ou à l'ouverture d'un compte bancaire dans 18 pays de la région. Une étude récente de la Banque africaine de développement a également montré que le biais d'autosélection joue un rôle dans l'écart femmes–hommes en matière d'accès au financement en Afrique. En réalité, la probabilité pour une personne de ne pas solliciter un prêt car elle « ne pensait pas qu'il serait approuvé » est trois fois plus élevée pour les femmes occupant des postes de responsables que pour leurs homologues masculins²². Les données issues des banques ayant participé à l'enquête de la Banque européenne d'investissement semblent confirmer certaines de ces difficultés, tout en permettant de mieux comprendre les possibilités que le financement des entreprises détenues par des femmes peut offrir.

Les banques de la région renforcent leurs efforts pour améliorer l'accès des femmes au financement. 70 % des banques interrogées déclarent avoir mis en place une stratégie en matière d'égalité des sexes et parrainent, au sein des communautés, des initiatives en faveur des femmes et axées sur l'égalité des sexes (figure 45), ce qui représente une augmentation de 10 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. En outre, 59 % des banques offrent des services et des produits financiers axés sur les femmes. Du point de vue de la collecte de ressources, les femmes représentent moins de 40 % des titulaires de dépôts dans moins de 40 % des banques. Près de 40 % des banques interrogées offrent ou prévoient d'offrir des conditions et des taux préférentiels pour les prêts accordés aux femmes afin de réduire les entraves au niveau de l'offre associées au rationnement du crédit²³. L'enquête 2022 sur la finance en Afrique dissipe les idées fausses concernant les femmes et la qualité des actifs. En réalité, près de 30 % des banques interrogées n'ont constaté aucune différence dans le taux de défaut ou le taux de prêts non productifs entre les portefeuilles détenus par des hommes ou par des femmes. En outre, quatre banques sur dix ont rapporté que les taux de prêts non productifs pour les entreprises dirigées par des femmes étaient plus faibles que la moyenne des taux de prêts non productifs de leurs portefeuilles de prêts (figure 47). Parmi son échantillon de clients de ses services bancaires, la Société financière internationale a noté que les prêts non productifs pour les petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes représentaient 4,6 % de son portefeuille de prêts, contre 5,3 % pour son portefeuille total (Schnabel J. et Pulizzi H., 2021). Ces chiffres confirment les possibilités et les avantages que peut apporter l'inclusion financière des femmes.

²² <https://www.afdb.org/en/documents/working-paper-317-women-self-selection-out-credit-market-africa>.

²³ <https://www.imf.org/Publications/fandd/issues/2020/03/africa-gender-gap-access-to-finance-morsy>.

Figure 45 : Stratégies en matière d'égalité des sexes mises en place (% des banques ayant répondu)

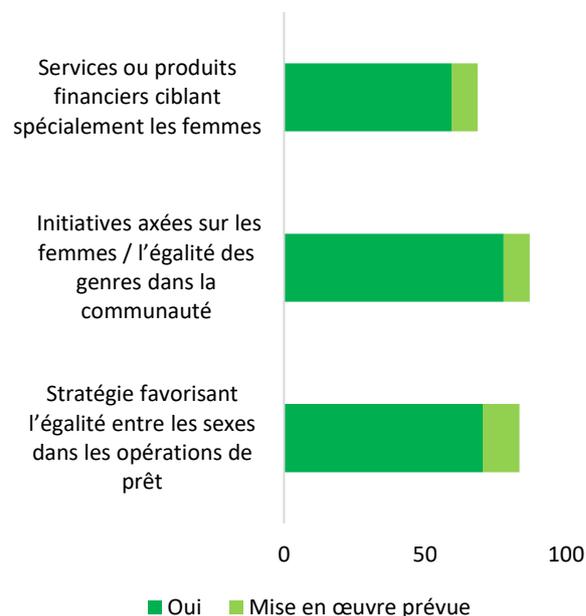


Figure 46 : Pourcentage des comptes de dépôt (nombre de comptes et volume) détenus par des femmes

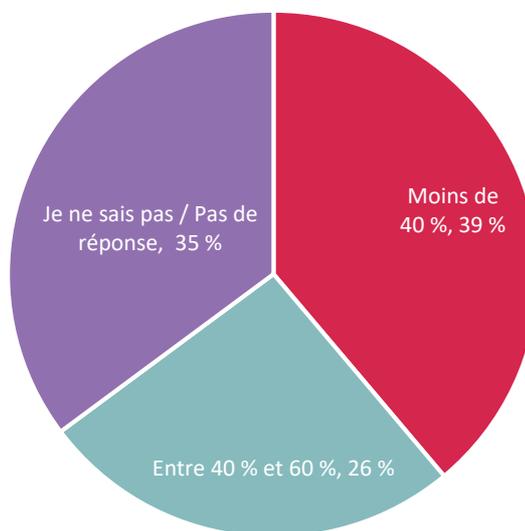
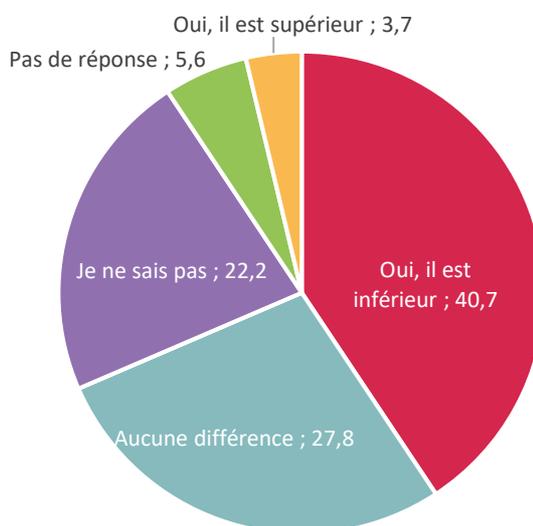
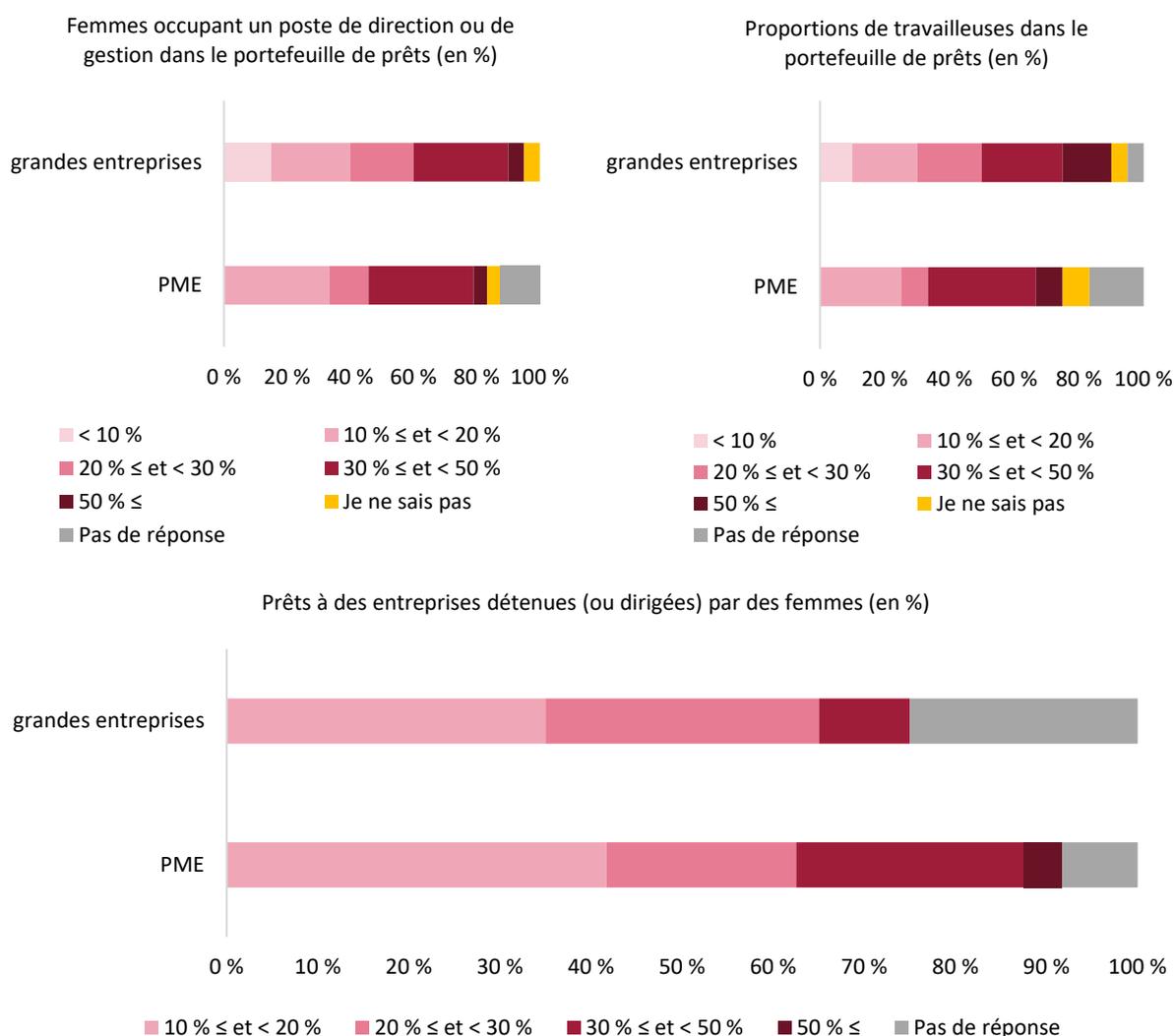


Figure 47 : Parmi les prêts accordés aux femmes ou aux entreprises dirigées par des femmes observe-t-on un taux de prêts non productifs différent de la moyenne?



Moins de la moitié des 54 banques interrogées récoltent des données relatives à leurs portefeuilles de prêts ventilés par sexe, ce qui illustre le besoin de renforcer la collecte et l'analyse des données afin d'établir des preuves et d'approfondir les connaissances. La majorité des entreprises soutenues par les banques sont dirigées par des hommes et la proportion d'employés masculins est plus élevée. Cela est particulièrement le cas pour les grandes entreprises, pour lesquelles la majorité des banques constatent que les femmes occupent des postes de direction ou de cadres dirigeants dans moins de 30 % de leurs portefeuilles de prêts. Dans l'ensemble, plus de 60 % des banques déclarent que moins de 30 % de leurs prêts sont accordés à des entreprises dirigées par des femmes (figure 48).

Figure 48 : Composition du portefeuille de prêts



La promotion de l'adoption des services numériques reste une priorité pour de nombreuses institutions financières. Selon 40 % des banques interrogées, il n'y a pas d'écart numérique entre les hommes et les femmes au niveau de l'utilisation de leurs services, mais près d'un tiers des banques interrogées ont indiqué que les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'utiliser les services numériques qu'elles proposaient. Cela correspond aux données de 2021 de la base Global Findex qui montraient que les femmes sont 7 points de pourcentage plus susceptibles que les hommes d'avoir besoin d'aide pour utiliser leur compte d'argent mobile. Les titulaires de comptes qui manquent d'expérience et doivent demander de l'aide à des membres de leur famille ou à un agent de la banque pour utiliser un compte sont plus susceptibles d'être victimes d'abus financiers. Cela empêche les femmes de contribuer pleinement à l'accélération du développement du secteur privé et à l'amélioration des possibilités économiques.

La Banque européenne d'investissement s'est engagée à apporter son aide pour remédier à un déficit de financement estimé à 1 700 milliards de dollars dans le monde pour les microentreprises et les PME détenues et dirigées par des femmes. En tant que première banque de développement multilatéral membre du Défi 2X, BEI Monde a mobilisé plus de 2 milliards d'euros d'investissements sexospécifiques depuis le début de l'initiative fin 2019, offrant aux femmes africaines un meilleur accès au financement, ainsi qu'un accompagnement dédié et des services et des produits sur mesure, libérant ainsi le potentiel de transformation commerciale et sociale indispensable.

En 2019, la Banque européenne d'investissement a lancé Shelinvest, une initiative visant à renforcer l'autonomisation économique des femmes en Afrique en mobilisant 1 milliard de dollars d'investissements sensibles au genre qui respectent les critères du Défi 2X²⁴. En un peu plus d'un an, la Banque européenne d'investissement a accordé des lignes de crédit par l'intermédiaire de banques locales en Ouganda, au Sénégal et au Bénin, qui bénéficieront à de petites entreprises dirigées par des femmes. Cependant, les prêts ne constituent qu'un aspect de la question. La Banque européenne d'investissement, au moyen de son programme d'assistance technique, dans le contexte de l'initiative African Women Rising, aide les intermédiaires financiers à concevoir, à mettre en place et à promouvoir activement des services financiers adaptés aux besoins des entrepreneuses²⁵.

Institutions de microfinance

La crise provoquée par la pandémie de COVID-19 a fortement accru les difficultés financières des ménages, avec une incidence encore plus marquée chez les plus pauvres²⁶. Cela a compromis les perspectives de nombreuses personnes touchant un bas salaire qui accèdent généralement au financement grâce aux institutions de microfinance, augmentant ainsi leur dépendance aux canaux de financements informels, dont le coût est plus élevé.

Les prestataires de services financiers du secteur de la microfinance travaillent de manière générale avec les ménages et les microentreprises qui n'ont normalement pas accès aux services bancaires commerciaux (IEG, 2015). La microfinance en Afrique est assurée par une multitude d'institutions différentes, allant des institutions non bancaires comme les coopératives et les ONG aux institutions de microfinance formelles et aux banques commerciales, et de plus en plus les prestataires de services financiers numériques, partageant l'objectif d'atteindre le marché typiquement mal desservi ou exclu des petits emprunteurs. Plus de 140 millions d'emprunteurs dans le monde dépendent des prestataires de microfinance²⁷. Au cours de la dernière décennie, l'Afrique subsaharienne a été le principal destinataire des financements pour l'inclusion financière. Plus précisément, en 2019, l'Afrique subsaharienne a reçu pour la première fois plus de financements que toute autre région, avec 7,6 milliards de dollars²⁸ d'engagements actifs, ce qui représente environ 30 % des projets internationaux pour l'inclusion financière.

En raison de la pandémie de COVID-19, en 2020, les institutions de microfinance en Afrique subsaharienne ont connu une diminution annuelle du nombre d'emprunteurs de 1,9 %, bien que la taille des portefeuilles IMF ait progressé de 5 % (figures 49 et 50)²⁹. La diminution du nombre d'emprunteurs, bien que relativement limitée, contraste défavorablement avec le reste du monde, qui a connu une croissance de 1 % du nombre de clients et de 8 % des portefeuilles de prêts bruts en 2020. Les activités des IMF ont permis une reprise significative en Afrique subsaharienne en 2021, avec une forte croissance du nombre d'emprunteurs et des portefeuilles de prêts. À la fin 2021, la croissance cumulée des portefeuilles depuis 2019 dépassait largement celle des autres régions du monde, atteignant 30 %, par rapport à une moyenne mondiale de 24 %. L'évolution de la taille des portefeuilles en Afrique subsaharienne repose sur une croissance générale du nombre d'emprunteurs légèrement plus faible par rapport aux autres régions (5,6 % de croissance cumulée pour l'Afrique subsaharienne contre 7,3 %), ce qui signifie que la taille des prêts a également connu une croissance plus rapide en Afrique subsaharienne. Toutefois, les premières indications du premier semestre de 2022 suggèrent une détérioration des portefeuilles de prêts bruts pour les institutions de microfinance en Afrique subsaharienne et une stagnation du nombre d'emprunteurs, mais il s'agit de données préliminaires à ce stade.

²⁴ <https://www.2xchallenge.org/criteria>.

²⁵ De plus amples informations concernant les activités de la Banque européenne d'investissement en Afrique, y compris celles sensibles au genre, sont présentées dans le chapitre 6.

²⁶ Voir le chapitre 1 pour les statistiques sur l'augmentation de la pauvreté due au COVID-19.

²⁷ <https://internationalbanker.com/finance/how-covid-19-is-affecting-microfinance/>.

²⁸ <https://www.cgap.org/blog/africa-top-recipient-financial-inclusion-funding>.

²⁹ <https://www.atlasdata.org>.

Figure 49 : Croissance cumulée du nombre moyen d'emprunteurs, 2019-2021 (en %)

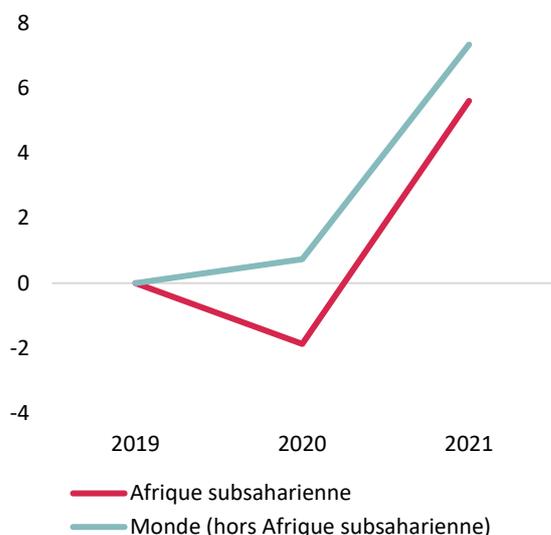
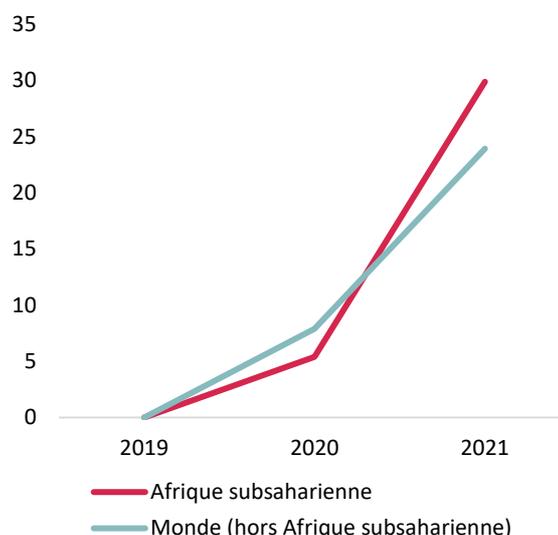


Figure 50 : Croissance cumulée des portefeuilles de prêts bruts, 2019-2021 (en %)



Source : ATLAS.

Comme indiqué par le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP, 2021), la pandémie de COVID-19 a augmenté les risques de dégradation de la solvabilité auxquels font face les prestataires de services de microfinance. La voie vers la reprise sera progressive, les institutions de microfinance d'Afrique subsaharienne étant confrontées à une pression plus élevée sur la qualité des actifs par rapport aux prestataires de services financiers analogues d'autres régions du monde. Comme le montre la figure 51, l'indice PAR 30, qui mesure le pourcentage des prêts présentant des arriérés de plus de 30 jours, s'est détérioré plus rapidement en Afrique subsaharienne que dans les autres régions depuis 2019. La pression continue exercée sur les portefeuilles de microfinance en Afrique subsaharienne est particulièrement intense pour les institutions de petite et moyenne dimension (également appelées institutions de deuxième et troisième rangs). En moyenne, les prestataires de microfinance de deuxième et troisième rangs manquent de capitaux pour affronter les effets des crises et l'accès à de nouveaux actionnaires a été restreint en raison de résultats financiers plus faibles (CGAP, 2021), car ces entreprises obtiennent généralement des résultats irréguliers en matière de retour sur investissement pour les actionnaires. La figure 52 présente les données pour 2020, la dernière année pour laquelle des données complètes sont disponibles, ventilées par taille d'IMF, et montre que la qualité des portefeuilles est plus mauvaise pour les petites institutions de microfinance. En outre, ce problème est à nouveau plus marqué en Afrique subsaharienne que dans les autres régions.

Figure 51 : Indice PAR 30, en 2019-2021 (en %)

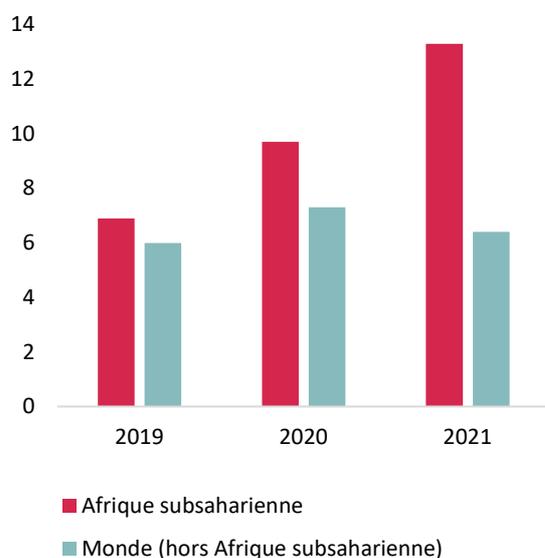
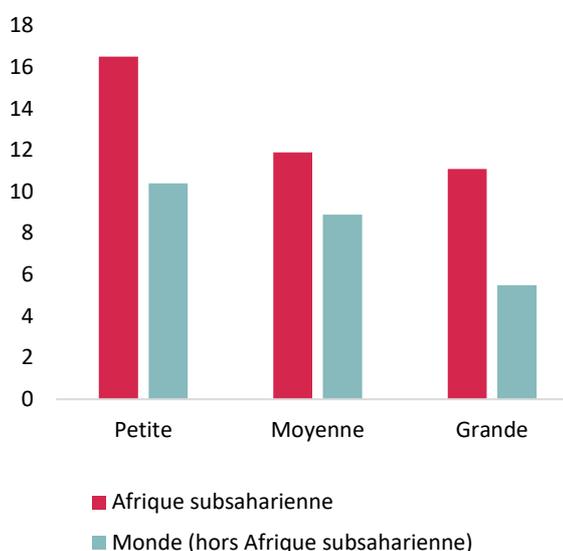


Figure 52 : Indice PAR 30, en 2020, par taille d'IMF (en %)



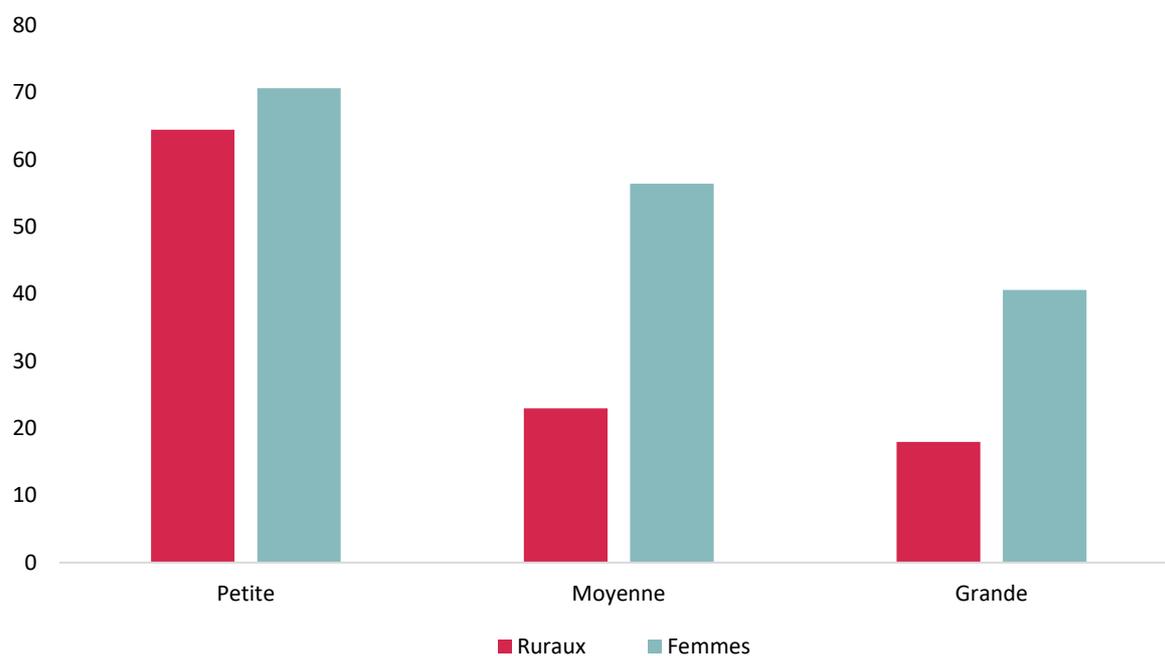
Source : ATLAS.

Remarque : le rang des institutions de microfinance est défini selon le total des actifs : troisième rang : actifs totaux < 10 millions de dollars ; deuxième rang : actifs totaux entre 10 et 100 millions de dollars ; premier rang : actifs totaux > 100 millions de dollars.

Une faible capitalisation, associée à des mesures de restructuration de dette exigées par les régulateurs pour les clients de la microfinance mais généralement pas pour les prestataires de la microfinance eux-mêmes, a aggravé la pression sur la situation financière des prestataires de tous les rangs. Toutefois, bien que les liquidités des IMF restent une source de préoccupation pour un segment des institutions financières, le maintien de la solvabilité des prestataires à risque (de deuxième et troisième rangs) va probablement devenir le principal problème à résoudre à court terme. Étant donné leur incapacité à offrir un rendement financier à la hauteur de leurs effets positifs sur la société, ces prestataires souffrent d'un risque évident de stagnation de la croissance et de faillite possible. Cela pourrait avoir de graves conséquences pour leurs clients, en particulier si d'autres prestataires de la microfinance ne les remplacent pas. En outre, dans les pays avec une grande proportion d'institutions de microfinance, cela pourrait constituer une menace structurelle pour l'ensemble du secteur de la microfinance et également provoquer un risque de contagion, même pour les secteurs bancaires locaux et financiers plus larges.

Les risques de solvabilité et de crédit auxquels font face les institutions de microfinance de deuxième et troisième rangs sont liés aux efforts qu'elles mettent en place pour desservir des populations pauvres. Au cours des deux dernières décennies, de nombreuses institutions de microfinance ont renforcé leur capacité à atteindre les segments mal desservis de la population et ont contribué à l'autonomisation financière des femmes. Il a été montré que, parmi toutes les institutions de microfinance, les institutions de deuxième et troisième rangs ont une meilleure pénétration dans leurs communautés. Plus de 60 % des emprunteurs des institutions de petite taille vivent dans des zones rurales, et 70 % sont des femmes (figure 53). Il convient d'accorder une attention particulière aux problèmes de solvabilité auxquels sont confrontées ces institutions de microfinance car leur faillite anéantirait les progrès en matière d'inclusion financière réalisés lors de la dernière décennie. Au-delà d'aider à éradiquer la pauvreté, les institutions de microfinance s'attaquent également à la pauvreté « non matérielle » en brisant les entraves sociales et culturelles qui empêchent les personnes de réaliser leur plein potentiel. Posséder un compte d'épargne et recevoir des conseils peut renforcer l'estime de soi et le statut des clients et leur conférer une autonomie individuelle et collective (Calgavovski et al., 2001).

Figure 53 : Nombre de ruraux et de femmes parmi les emprunteurs par taille d'IMF(en %), en 2021, en Afrique subsaharienne



Source : ATLAS.

Bibliographie

Attout, A., Baldini, A., de O. Schmidt, V. F., Guihy, J. et Zwart, S. (2022), « Will crowding out of private sector credit inhibit the economic recovery in Africa? », Étude régionale de la BEI (à paraître), Luxembourg.

BEI (2021), « La finance au service de l'Afrique : un développement vert, intelligent et inclusif du secteur privé », disponible à l'adresse : <https://www.eib.org/publications/economic-report-finance-in-africa-green-smart-inclusive-private-sector-development>.

Calgagovski, J., Gabor, V. et Germany, M. (2001), *Microfinance in Africa: Combining the Best Practices of Traditional and Modern Microfinance Approaches towards Poverty Eradication*, disponible à l'adresse : <https://www.un.org/esa/afrika/microfinanceinafrica.pdf>.

CGAP (2021), *COVID-19 briefing, Microfinance Solvency and COVID-19: A Call for Coordination*, disponible à l'adresse : <https://www.cgap.org/research/covid-19-briefing/microfinance-solvency-and-covid-19-call-coordination>.

Cherif M. et Dreger, C. (2016), « Institutional determinants of financial development in MENA countries », *Review of Development Economics*, 20(3), p. 670- 680.

de O. Schmidt, V. F. et Zwart, S. (2018), « Prêts pour la reprise ? L'effet d'éviction par la dette publique sur les prêts au secteur privé en Afrique », *Le secteur bancaire en Afrique : de l'inclusion financière à la stabilité financière*, Banque européenne d'investissement, Luxembourg.

Fitch Ratings (2022), *Nigerian Banks Face Risks Despite Oil Boost*, disponible pour les abonnés à l'adresse : <https://www.fitchratings.com/research/banks/nigerian-banks-face-risks-despite-oil-boost-26-05-2022>.

FMI (2017), « Perspectives économiques régionales – Afrique subsaharienne : Ajustement budgétaire et diversification économique », avril, disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/fr/Publications/REO/SSA/Issues/2017/10/19/sreo1017>.

FMI (2022a), *Rapport sur la stabilité financière dans le monde – L'onde de choc de la guerre en Ukraine met à rude épreuve la résilience du système financier*, Washington DC, avril, disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/fr/Publications/GFSR/Issues/2022/04/19/global-financial-stability-report-april-2022>.

FMI (2022b), *Union économique et monétaire ouest-africaine : Évaluation de la stabilité du système financier*, disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/en/Publications/CR/Issues/2022/05/11/West-African-Economic-and-Monetary-Union-Financial-Sector-Assessment-ProgramFinancial-517823>.

FMI (2022c), « Perspectives économiques mondiales : La guerre entrave la reprise de l'économie mondiale », disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/fr/Publications/WEO/Issues/2022/04/19/world-economic-outlook-april-2022>.

IEG (2015), *Microfinance : A Critical Literature Survey. IEG Working Paper 2015, n° 4*, disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/23546/Microfinance000a10literature0survey.pdf>.

Schnabel J. et Pulizzi, H. (2021), *Banking on Women: Business Case Update 4 – Lower NPLs for Women-Led SMEs*, Groupe de la Banque mondiale, Washington DC, disponible à l'adresse : https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/0e657775-6e3f-4e1d-8b3e-00b529216282/Banking+on+Women_NPLBusinessCaseUpdate_2021_FINAL.pdf?MOD=AJPERES&CVID=nTzCu.z

Annexe : Tableaux

Tableau A1 : Principaux indicateurs du secteur bancaire, Afrique de l'Ouest

Pays	Nombre de banques**	Total de l'actif en dollars**	Concentration bancaire (trois premières banques)**	Crédit intérieur (en % du PIB), 2020*	Croissance annuelle du crédit (en %)*	Ratio prêts/dépôts (en %)*	Indicateurs de solidité financière : dernières données disponibles	Ratio capital/actifs pondérés en fonction des risques (en %) [‡]	Rendement des fonds propres (en %) [‡]	Prêts non productifs (en % du total des prêts) [‡]
Gambie	6	726 858	71	8	23	19	2019	31	15	5
Ghana	35	30 076 268	31	11	21	42	2021	20	20	15
Guinée	10	2 429 944	57	9	20	50	2021	18	29	9
Nigeria	36	134 000 000	48	12	18	59	3 ^e trimestre 2021	15	14	6
Bénin	9	6 070 938	64	16	4	72				18
Burkina Faso	12	11 140 985	67	28	11	74				8
Cabo Verde	9	3 282 055	71	73	6	61				11
Guinée-Bissau	1	135 195	100	16	-17	90				8
Côte d'Ivoire	22	31 237 155	40	21	5	73				9
Liberia	7	924 448	72	17	7	82				24
Mali	12	9 602 545	52	26	12	95				11
Mauritanie	15	2 621 451	56	23	8	97				26
Niger	8	2 791 814	60	12	8	101				16
Sénégal	23	13 645 709	37	29	7	84				13
Sierra Leone	7	742 488	59	6	15	27				14
Togo	9	4 591 297	94	27	4	70				18
Afrique de l'Ouest*	221	255 000 000	48	15	15	62		16	15	9

Source : **Moody's Analytics BankFocus, *Banque mondiale, †FMI, Indicateurs de solidité financière.
*Moyenne pondérée en fonction du PIB.

Tableau A2 : Principaux indicateurs du secteur bancaire, Afrique centrale

Pays	Nombre de banques **	Total de l'actif en dollars**	Concentration bancaire (trois premières banques)**	Crédit intérieur (en % du PIB), 2020 ⁺	Croissance annuelle du crédit (en %) ⁺	Ratio prêts/dépôts (en %) ⁺	Indicateurs de solidité financière : dernières données disponibles	Ratio capital/actifs pondérés en fonction des risques (en %) [‡]	Rendement des fonds propres (en %) [‡]	Prêts non productifs (en % du total des prêts) [‡]
Gabon	6	4 559 195	85	13	-7	69	2 ^e trimestre 2021	17	23	8
République centrafricaine	2	312 624	100	12	11	82	2 ^e trimestre 2021	24	9	13
Cameroun	12	1 150 4890	49	15	-2	83	2 ^e trimestre 2021	14	22	13
Congo	5	1 892 974	74	13	-7	86	2 ^e trimestre 2021	22	15	18
République dém. du Congo	13	10 099 458	67	7	26	36				19
Tchad	5	1 313 867	70	9	-9	93	2 ^e trimestre 2021	7	-19	26
Sao Tomé-et-Principe	1	147 592	100	20	3	70				29
Guinée équatoriale	2	656 926	100	15	-3	155	2 ^e trimestre 2021	-5	-5	51
Afrique centrale*	25	18 269 683	68	11	6	71		13	13	19

Source : **Moody's Analytics BankFocus, ⁺Banque mondiale, [‡]FMI, Indicateurs de solidité financière.

*Moyenne pondérée en fonction du PIB.

Tableau A3 : Principaux indicateurs du secteur bancaire, Afrique de l'Est

Pays	Nombre de banques **	Total de l'actif en dollars**	Concentration bancaire (trois premières banques)**	Crédit intérieur (en % du PIB), 2020 ⁺	Croissance annuelle du crédit (en %) ⁺	Ratio prêts/dépôts (en %) ⁺	Indicateurs de solidité financière : dernières données disponibles	Ratio capital/actifs pondérés en fonction des risques (en %) [‡]	Rendement des fonds propres (en %) [‡]	Prêts non productifs (en % du total des prêts) [‡]
Burundi	6	1 489 409	73	22	20	56	2 ^e trimestre 2018	24	24	7
Djibouti	5	2 078 473	82	20	8	29	2021	11	10	2
Éthiopie	17	4 121 075 49 927 03	72		19	58	2020	16	16	3
Kenya	45	6	37	32	10	81	2021	20	23	13
Rwanda	12	5 091 697 15 343 82	64	25	14	97	1 ^{er} trimestre 2021	22	20	4
Tanzanie	34	8	55	13	6	79	1 ^{er} trimestre 2021	18	9	9
Ouganda	23	9 224 215	49	14	10	67	2021	24	31	5
Afrique de l'Est*	142	124 275 7 33	54	23	12	72		19	19	8

Source : **Moody's Analytics BankFocus, ⁺Banque mondiale, [‡]FMI, Indicateurs de solidité financière.

*Moyenne pondérée en fonction du PIB.

Tableau A4 : Principaux indicateurs du secteur bancaire, Afrique australe

Pays	Nombre de banques**	Total de l'actif en dollars**	Concentration bancaire (trois premières banques)**	Crédit intérieur (en % du PIB), 2020*	Croissance annuelle du crédit (en %)*	Ratio prêts/dépôts (en %)*	Indicateurs de solidité financière : dernières données disponibles	Ratio capital/actifs pondérés en fonction des risques (en %) [‡]	Rendement des fonds propres (en %) [‡]	Prêts non productifs (en % du total des prêts) [‡]
Angola	24	31 895 698	57	13	22	40	2018	26	34	18
Botswana	11	11 857 159	48	39	10	76	2021	17	6	4
Comores	1	46 024	100	15	9	65	2020	25	-8	24
Eswatini	5	1 744 179	79	21	0	75	2 ^e trimestre 2020	17	8	9
Lesotho	4	1 367 737	91	22	13	57	2021	22	5	4
Madagascar	8	3 430 595	74	16	21	74	2021	11	30	8
Maurice	21	45 809 024	55	96	3	67	2021	21	11	6
Malawi	10	3 711 419	73		-1	52	2020	21	25	5
Mozambique	17	10 184 540	73	25	5	47	2021	26	17	11
Namibie	15	10 863 596	78	73	7	86	2021	16	13	6
Seychelles	4	1 265 796	93	53	20	41	2021	23	17	5
Afrique du Sud	48	363 097 106	62	108	7	98	1 ^{er} trimestre 2021	17	12	5
Zambie	22	14 508 644	65	15	20	42	2021	25	31	6
Zimbabwe	14	4 183 927	46	6	340	37				22
Afrique australe*	204	503 965 444	62	80	26	81		19	16	8

Source : **Moody's Analytics BankFocus, *Banque mondiale, †FMI, Indicateurs de solidité financière.
*Moyenne pondérée en fonction du PIB.

Accélération de la transformation numérique

Le présent chapitre a été rédigé par Alfredo Baldini de la Banque européenne d'investissement. L'auteur tient à remercier Colin Bermingham, Claudio Cali, Mihaljek Dubravko, Barbara Marchitto, Debora Revoltella et Ricardo Santos pour leurs commentaires sur les premières ébauches du document. Les remerciements vont également à Rahul Shah de Tellimer Reaserch pour sa contribution se fondant sur de l'enquête de Tellimer sur les entreprises de services financiers numériques opérant en Afrique et à Sai Krishna Kumaraswamy du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres pour sa contribution à un encadré sur l'inclusion financière des microentreprises et des petites entreprises.

Les opinions exprimées dans le présent chapitre sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de la Banque européenne d'investissement. Toute erreur relève de la responsabilité des auteurs.

Messages clés

L'écosystème des services financiers numériques, ou technologies financières, dans son ensemble connaît une croissance rapide en Afrique. En avril 2022, on recensait plus de 1 000 entreprises actives, contre 450 en 2020. 80 % d'entre elles sont des entreprises africaines et 20 % ont été créées en dehors de l'Afrique. Les services de paiement et de prêt constituent toujours les produits phares, mais le secteur s'est diversifié. Les domaines clés de croissance comprennent les solutions logicielles et l'utilisation de la technologie de la chaîne de blocs. Le Nigeria compte le plus grand nombre d'entreprises, avec 24 % des entreprises interrogées, devant l'Afrique du Sud avec 20 %, le Kenya avec 17 % et l'Égypte avec 9 %. Le taux de croissance impressionnant de la pénétration des technologies financières au Nigeria, première économie et pays le plus peuplé du continent africain, s'explique sans doute par un certain nombre de facteurs, notamment les financements par capital-risque, un potentiel de croissance élevé, un secteur bancaire relativement peu développé et un environnement réglementaire favorable. L'essor considérable du secteur des services financiers numériques a été rendu possible grâce à l'intérêt croissant des entreprises de capital-risque pour le financement des start-ups de technologie financière sur le continent africain.

Les banques d'Afrique subsaharienne offrent de nombreux services numériques à leurs clients, la proportion des banques proposant des applications ou services numériques s'échelonnant de 80 % au minimum en Afrique centrale à plus de 95 % en Afrique de l'Ouest. Les trois services les plus demandés sont les transferts de fonds à l'échelle nationale (87 %), la réception de paiements de la part de clients (85 %) et le paiement des factures ou des fournisseurs (79,6 %). Par rapport à 2021, la proportion des opérations effectuées par les clients par des moyens numériques dans le secteur bancaire a augmenté. Le secteur du détail est à la pointe de l'intégration des opérations numériques, suivi du secteur des grandes entreprises et des petites et moyennes entreprises (PME). Tous groupes de clients confondus, les opérations numériques sont plus courantes dans les pays à revenu intermédiaire que dans les pays à faible revenu.

Afin d'accélérer la transformation numérique des services financiers, près de neuf banques sur dix interrogées en Afrique subsaharienne déclarent investir dans des formations spécialisées pour améliorer les compétences numériques de leur personnel et de leurs cadres. Toutefois, certains freins limitent cette accélération de la transformation numérique, notamment la nécessité de répondre aux préoccupations liées à la cybersécurité et d'améliorer l'infrastructure informatique. En effet, plus de 74 % des banques interrogées considèrent les risques liés à la cybersécurité comme le frein le plus courant, et ce pour l'ensemble des régions.

Introduction

Le continent africain compte 1,3 milliard d'habitants dont l'âge médian est inférieur à 20 ans. La pénétration de la téléphonie mobile dépasse 40 % de la population totale¹. En 2021, l'adoption des technologies en Afrique a progressé plus rapidement que dans de nombreuses autres régions du monde, et, d'ici 2025, la valeur de l'économie numérique pourrait atteindre jusqu'à 7 % du produit intérieur brut (PIB) du continent, passant de 180 milliards de dollars actuellement à 700 milliards de dollars en 2050 (Google et IFC, 2020). Dans ce contexte, l'économie numérique en Afrique devrait connaître une forte croissance lors de la prochaine décennie, avec le secteur financier comme fer de lance de cette nouvelle réalité à travers le lancement de services financiers numériques, notamment de services bancaires. Le secteur des services financiers numériques comprend les services de banque en ligne, les services bancaires mobiles, les portefeuilles mobiles, les services sans contact, les paiements numériques pour les transferts de fonds des travailleurs émigrés au moyen de plateformes en ligne, les réseaux GSM et les monnaies numériques utilisant la chaîne de blocs. Au sein du secteur des services financiers numériques, les services bancaires numériques peuvent être définis au sens large comme des activités bancaires réglementées qui offrent une large gamme de produits et de services bancaires à l'aide de plateformes électroniques (en ligne) qui ne sont pas gérées par des banques commerciales.

Le présent chapitre apporte de nouveaux éléments de preuve sur la manière dont le lancement de services financiers numériques continue de transformer le secteur financier africain dominé par des banques traditionnelles. Pour cela, nous nous sommes basés sur l'enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique et nous avons analysé d'autres études et données portant sur des entreprises financières numériques non bancaires. Le présent chapitre explique également le caractère novateur et particulier des modèles commerciaux émergents de fourniture de services financiers numériques ainsi que leur potentiel de réduction des coûts pour les consommateurs et de promotion de l'inclusion financière en Afrique.

Dernières évolutions dans l'écosystème des services financiers numériques

L'ensemble de l'écosystème des services financiers numériques en Afrique a connu une croissance rapide. En avril 2022, on recensait plus de 1000 entreprises actives, contre 450 en 2020². 80 % d'entre elles sont des entreprises africaines et 20 % ont été créées en dehors de l'Afrique. Le secteur a également diversifié son offre dans plusieurs domaines, allant des services clés, comme les paiements, les prêts et les transferts de fonds des travailleurs émigrés, aux nouveaux domaines à croissance rapide, comme les solutions logicielles, les technologies dans le domaine des investissements, les technologies dans le domaine des assurances et les services de chaîne de blocs.

Gamme de produits

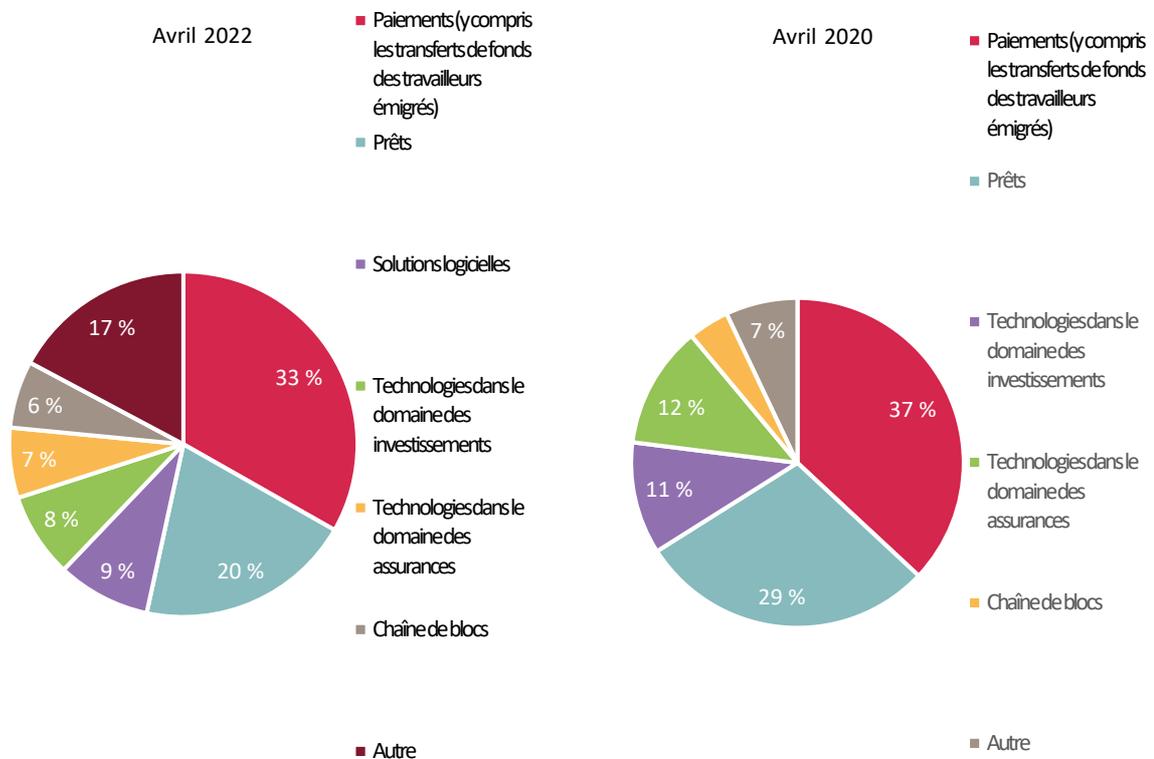
Les services de paiement et de prêt constituent toujours les produits phares, mais le secteur des services financiers numériques a diversifié son bouquet de produits. En 2020, les paiements dominaient le secteur, avec 37 % des entreprises de l'échantillon qui se concentraient sur ce domaine. Les prêts constituaient le deuxième produit le plus populaire (24 %). En ce qui concerne les données pour 2022, les paiements (y compris les transferts de fonds des travailleurs émigrés) et les prêts occupent toujours la tête du classement, mais leur proportion a chuté à 33 % et 20 % respectivement. Les domaines clés de croissance comprennent les solutions

¹ GSMA Intelligence (2021) rapporte que 495 millions de personnes étaient abonnées à des services mobiles en Afrique subsaharienne à la fin de l'année 2020, soit 46 % de la population de la région. GSMA estime que la pénétration devrait augmenter pour atteindre 650 millions d'abonnés d'ici 2050 (ratio de 50 %).

² Nous tenons à remercier Rahul Shah de Tellimer Research pour sa contribution à la présente section, qui se fonde sur l'enquête de Tellimer sur les entreprises de services financiers numériques opérant en Afrique.

logicielles et l'utilisation de la technologie de la chaîne de blocs. La proportion des autres produits (couvrant une gamme variée de domaines, y compris la cybersécurité et les technologies réglementaires) a également augmenté. En résumé, l'écosystème des services financiers numériques d'Afrique s'est diversifié.

Figure 1 : Services financiers numériques d'Afrique, ventilés par produit : avril 2022 par rapport à avril 2020



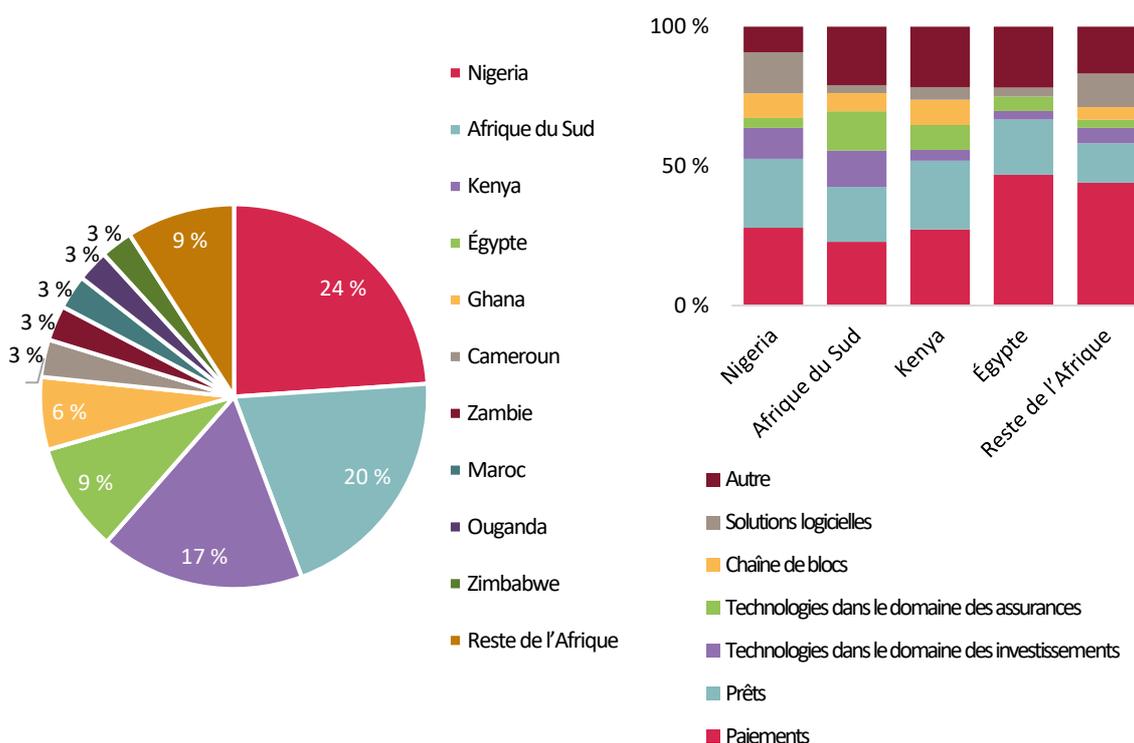
Source : Tellimer Research.

Remarque : le graphique pour le mois d'avril 2022 repose sur un échantillon de 1 049 entreprises de technologie financière africaines alors que celui pour le mois d'avril 2020 repose sur un échantillon de 450 entreprises de technologie financière africaines.

Répartition géographique : 4 pays s'imposent et le rôle du financement des entreprises de technologie financière

En avril 2022, quatre pays (le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Kenya et l'Égypte) accueillait 70 % des entreprises de technologie financière en Afrique (figure 2, graphique de gauche).

Figure 2 : Répartition des services financiers numériques en Afrique par pays et par produit



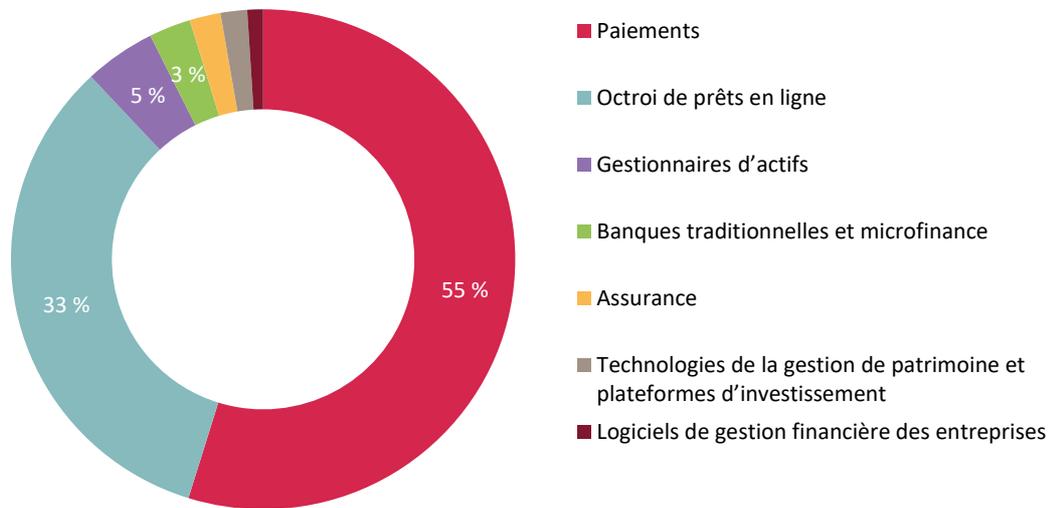
Source : Tellimer Research.

Remarque : sur la base d'un échantillon de 1 049 entreprises de technologie financière au mois d'avril 2022.

À la différence des résultats de la précédente enquête portant sur les services financiers numériques réalisée par Tellimer en avril 2020, le Nigeria constitue désormais le premier marché, avec 24 % des entreprises de l'échantillon, suivi de l'Afrique du Sud avec 20 %, du Kenya avec 17 % et de l'Égypte avec 9 %. Le taux de croissance impressionnant de la pénétration des technologies financières au Nigeria, première économie et pays le plus peuplé du continent africain, s'explique sans doute par un certain nombre de facteurs, notamment les financements par capital-risque, un potentiel de croissance élevé, un secteur bancaire relativement peu développé et un environnement réglementaire favorable. Le secteur des services financiers numériques d'Afrique du Sud bénéficie de l'infrastructure financière et de l'infrastructure du marché des capitaux du pays. L'omniprésence de l'entreprise kényane M-Pesa a fourni un tremplin opérationnel sur lequel les autres entreprises de services financiers numériques du pays ont pu s'appuyer. La majorité des autres marchés ont vu la part qu'ils représentent diminuer, car les entreprises de capital-risque se sont concentrées sur les grands marchés. La gamme de produits dans ces pays est semblable, les services de paiement et de prêt occupant une place prépondérante.

Les nouvelles plateformes de technologie financière et les entreprises traditionnelles de services financiers attirent des niveaux records de capitaux, sous l'impulsion des opérations de capital-risque concernant les prestataires de services de paiements. L'essor considérable du secteur des services financiers numériques a été rendu possible grâce à l'intérêt croissant des entreprises de capital-risque pour le financement des start-ups de technologie financière sur le continent africain. Comme le montrent les figures 3 et 4, selon une étude de la Global Private Capital Association (GPCA, 2022), les entreprises de capital-risque ont investi jusqu'à 2,3 milliards de dollars, au titre de 126 opérations, dans des entreprises africaines de services financiers, dont 55 % (1,3 milliard de dollars) pour des services de paiement numériques et 33 % (800 millions de dollars) pour des services de prêt numériques. Les investissements en 2021 ont rapidement dépassé ceux de 2019 (432 millions de dollars) et ceux de 2020 (745 millions de dollars). Les prestataires de services de paiements se sont arrogé plus de la moitié des fonds investis dans les entreprises de services financiers en 2021, la pandémie de COVID-19 ayant accéléré la demande pour des opérations numériques.

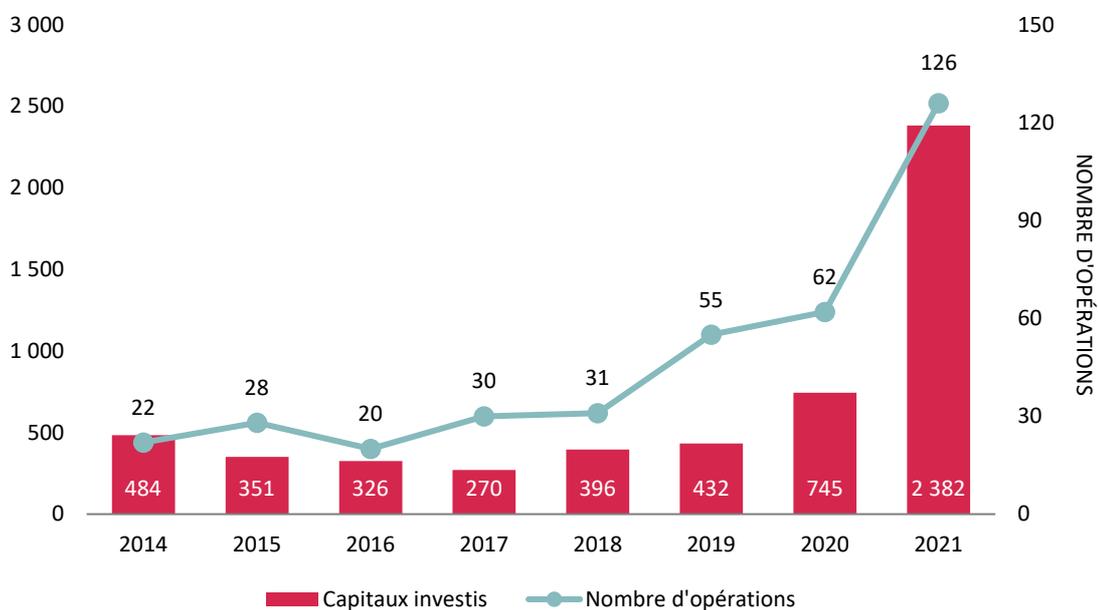
Figure 3 : Investissements dans les services financiers en Afrique en 2021, ventilés par domaine (% des capitaux investis)



Source : GPCA. Données au 31 décembre 2021.

Remarque : les entreprises de technologie financière éditrices de logiciels sont comprises dans la catégorie « technologies de l'information » selon la répartition du secteur établie par la GPCA.

Figure 4 : Investissements dans les services financiers en Afrique, 2014-2021 (en millions de dollars)



Source : GPCA. Données au 31 décembre 2021.

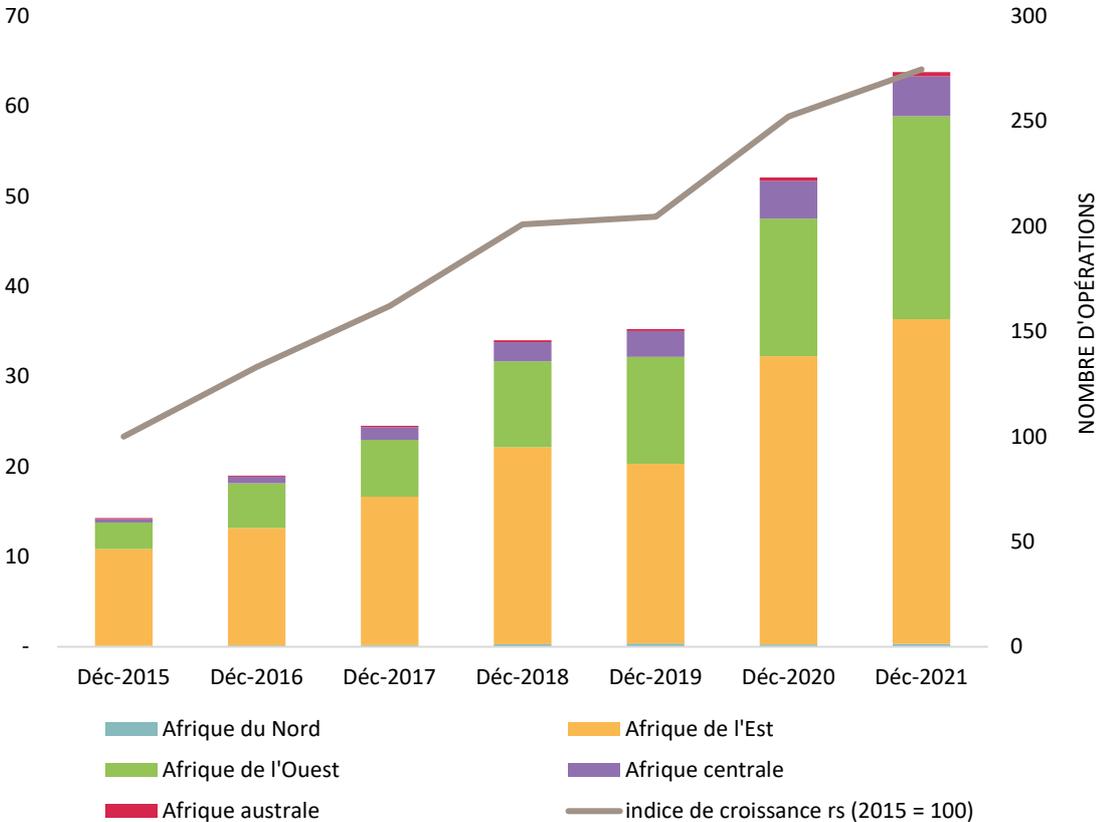
Remarque : les entreprises de technologie financière éditrices de logiciels sont comprises dans la catégorie « technologies de l'information » selon la répartition du secteur établie par la GPCA.

Le continent africain a connu une forte augmentation des investissements dans les services financiers en 2021, au niveau tant du nombre d'opérations et que des capitaux investis (figure 4). Cette augmentation a été générée par la multiplication des investissements en capital-risque, avec le Nigeria comme principal pôle sur le plan géographique. Selon l'African Private Equity and Venture Capital Association (2022), 38 % des

investissements en capital-risque au Nigeria entre 2014 et 2021 concernaient le secteur financier. Ces investissements comprenaient un tour de financement de série C de 400 millions de dollars dans la plateforme de paiement mobile Opay (une opération permettant à la start-up d’acquérir le statut de licorne et une valorisation de 2 milliards de dollars), un tour de financement de série B de 110 millions de dollars dans la plateforme de commerce interentreprises TradeDepot et un tour de financement de série A de 100 millions de dollars dans l’application de paiement Palmpay. Quatre licornes du secteur du paiement numérique ont vu le jour en Afrique en 2021 : Opay (2 milliards de dollars de valorisation), Chipper Cash (2 milliards de dollars), Wave (1,7 milliard de dollars) et Flutterwave (1 milliard de dollars). Les capitaux ont continué d’affluer pour les plateformes de paiement numérique en 2022, comme le prouve la levée de fonds de 250 millions de dollars supplémentaires lors du tour de financement de série D de Flutterwave, qui a ainsi atteint une valorisation de 3 milliards de dollars. L’Afrique du Sud, le Kenya et l’Égypte ont également attiré des investissements dans le secteur financier. Ces trois pays ont respectivement attiré 30 %, 23 % et 13 % du volume des opérations d’investissement en capital-risque entre 2014 et 2021.

Les services de paiement mobile continuent de jouer un rôle clé dans le développement des services financiers numériques en Afrique. Des données de GSMA (2022) montrent que, sur l’année 2021, les opérations en argent mobile en Afrique subsaharienne ont augmenté au total de 42,4 % en valeur et de 33,6 % en volume (tableau n 1). En décembre 2021, le mois des dernières données mensuelles disponibles, le total des opérations en argent mobile en dollars des États-Unis avait augmenté de 22 % par rapport au mois de décembre 2020 (figure 5). L’Afrique de l’Est totalisait 56,5 % des opérations en argent mobile effectuées sur le continent en 2021, mais la croissance était la plus forte en Afrique de l’Ouest, avec 47 %, poussée par le Nigeria. Ces sous-régions réunissaient à elles deux plus de 90 % de toutes les opérations en argent mobile du continent. Leur place prépondérante dans l’écosystème numérique africain s’explique par leur importante population urbaine et jeune, par le nombre de connexions mobiles et par la présence de plateformes numériques gérées par les opérateurs de téléphonie mobile. En réalité, l’Afrique subsaharienne représentait 67 % de l’ensemble des opérations en argent mobile du monde par la valeur et 68 % par le volume (tableau 1).

Figure 5 : Opérations en argent mobile en Afrique (en milliards de dollars)



Source : GSMA (2022) et calculs du personnel de la BEI.

Tableau 1 : Croissance mondiale et régionale des opérations en argent mobile

	2020	2021	Changement (en %) d'une année sur l'autre
Afrique subsaharienne			
Volume des opérations (milliards)	27,4	36,6	33,6
Valeur des opérations (milliards de \$)	490	697,7	42,4
Asie de l'Est et Pacifique (à l'exclusion de la Chine)			
Volume des opérations (milliards)	5,4	6,9	27,8
Valeur des opérations (milliards de \$)	111	141,9	27,8
Amérique latine et Caraïbes			
Volume des opérations (milliards)	0,701	0,97	38,4
Valeur des opérations (milliards de \$)	19,8	30	51,5
Moyen-Orient et Afrique du Nord			
Volume des opérations (milliards)	0,146	0,242	65,8
Valeur des opérations (milliards de \$)	10,5	13,7	30,5
Asie du Sud			
Volume des opérations (milliards)	7,5	8,9	18,7
Valeur des opérations (milliards de \$)	131	156,3	19,3
Dans le monde			
Volume des opérations (milliards)	41	54	30,3
Valeur des opérations (milliards de \$)	762	1 040	36,4

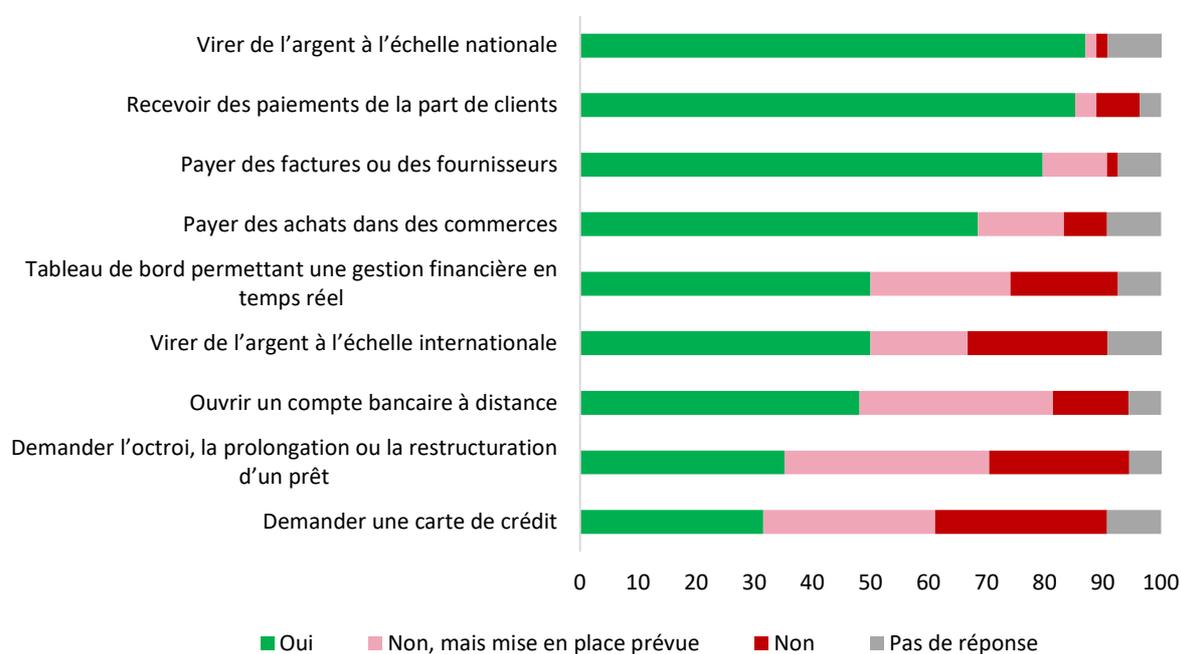
Source : GSMA (2022) et calculs du personnel de la BEI.

Transformation numérique du secteur bancaire traditionnel : résultats de l'enquête

Les banques en Afrique subsaharienne proposent de nombreux services numériques aux clients particuliers et professionnels afin d'appuyer les activités économiques. Au sein de la région, la proportion des banques proposant des applications ou des services numériques varie entre un minimum de 80 % en Afrique centrale et plus de 95 % en Afrique de l'Ouest (principalement sous l'impulsion du Nigeria), l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe se situant entre les deux. Dans l'enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique, les établissements interrogés ont indiqué que les trois services les plus demandés étaient *les transferts de fonds à l'échelle nationale* (87 %), *la réception de paiements de la part de clients* (85 %) et *le paiement des factures ou des fournisseurs* (79,6 %) (figure 6). Cela confirme les conclusions de l'enquête de 2021 et fait de *la réception de paiements de la part de clients* le deuxième service le plus important, en hausse de 10 % par rapport à l'année dernière. Le deuxième ensemble de services financiers numériques le plus important selon les banques subsahariennes comprenait *le paiement de marchandises en magasin* (68 %), *les transferts internationaux de fonds* (50 %) et *la fourniture de tableaux de bord permettant une gestion financière en temps réel*, qui constitue un nouveau type de service financier numérique et est proposé par la moitié des banques interrogées. Dans le dernier ensemble de services de la figure 6 se trouvent, comme en 2021, *la demande de prêt* (35,2 %) et *la demande de carte de crédit* (31,5 %), bien que la demande pour ce dernier service ait augmenté d'environ 10 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. En outre, une large proportion des banques (environ 30 %) prévoient de proposer bientôt ces services, illustrant le potentiel élevé de croissance que recèle le passage au numérique de ces types de services bancaires traditionnels. Enfin, l'éventail de services financiers numériques proposés par les banques traditionnelles continue de s'élargir et la proportion des banques qui n'envisagent pas

d'en proposer (voir les bandes rouges dans la figure 6) a diminué pour cinq des huit catégories de services financiers numériques étudiées dans l'enquête par rapport à l'année précédente.

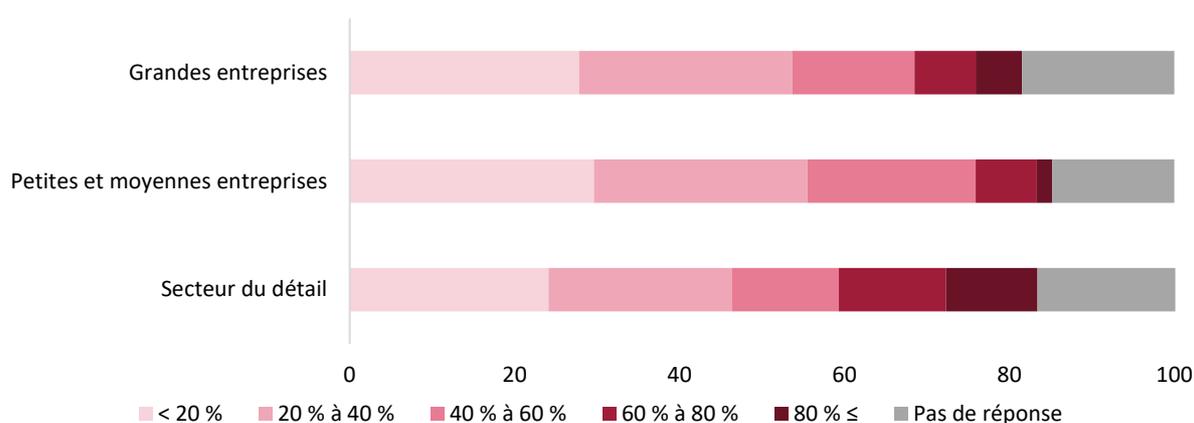
Figure 6 : Fourniture de services financiers numériques (% des banques interrogées)



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Par rapport à 2021, la proportion des transactions effectuées par les clients par des moyens numériques dans le secteur bancaire a augmenté. Comme le montre la figure 7, le secteur de la distribution est à la pointe de l'intégration des opérations numériques, avec plus de 40 % des opérations qui sont désormais numériques pour 37 % des banques interrogées, suivi du secteur des grandes entreprises (plus de 40 % d'opérations numériques pour 30,7 % des banques) et du secteur des PME (plus de 40 % d'opérations numériques pour 26 % des banques). Ce sont les banques en Afrique de l'Ouest qui signalent les volumes les plus élevés d'opérations numériques, suivies de près par les banques d'Afrique de l'Est. Tous groupes de clients confondus, les opérations numériques sont plus courantes dans les pays à revenu intermédiaire que dans les pays à faible revenu, et il existe des différences régionales. Par exemple, alors que plus de 50 % des PME en Afrique australe réalisent au moins 40 % de leurs opérations en ligne, ce chiffre tombe à un quart en Afrique de l'Ouest, à un tiers en Afrique de l'Est et à 0 en Afrique centrale.

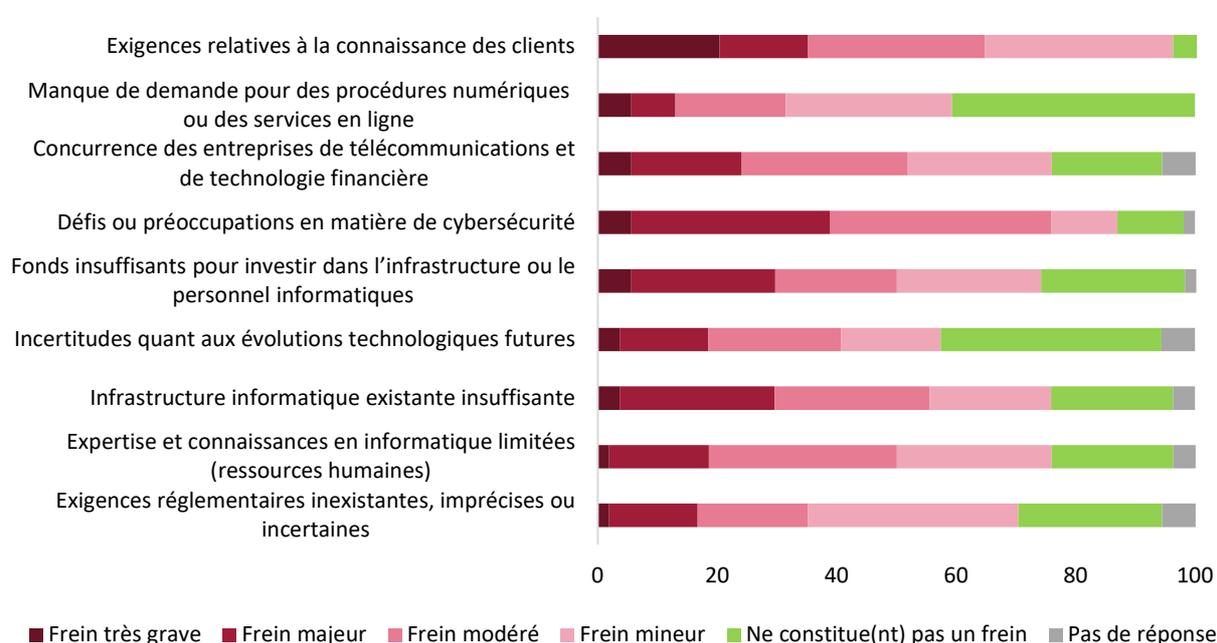
Figure 7 : Opérations réalisées par les clients à l'aide de canaux numériques



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Afin d'accélérer la transformation numérique des services financiers, près de neuf banques sur dix interrogées en Afrique subsaharienne investissent dans des formations spécialisées pour améliorer les compétences numériques de leur personnel et de leurs cadres. Les banques donnent également la priorité aux investissements dans l'infrastructure et les outils numériques afin d'appuyer leurs stratégies. Toutefois, certains freins limitent cette accélération de la transformation numérique, notamment la nécessité de répondre aux préoccupations liées à la cybersécurité et d'améliorer l'infrastructure informatique. En effet, plus de 74 % des banques interrogées considèrent les risques liés à la cybersécurité comme le frein le plus courant, et ce pour l'ensemble des régions. Curieusement, les exigences relatives à la connaissance de la clientèle sont passées à la deuxième place du classement des facteurs les plus importants pour 64 % des banques interrogées. 55 % des banques de l'échantillon considèrent l'insuffisance de l'infrastructure informatique existante et 53 % la concurrence des entreprises de télécommunications et de technologie financière comme au moins des freins modérés. Moins de 50 % des banques interrogées désignent les ressources humaines en informatique ou le manque de financement comme un frein. Enfin, le flou autour des exigences réglementaires, le manque de demande et l'incertitude relative aux évolutions technologiques futures sont perçus comme un frein par environ 31 % des banques.

Figure 8 : Facteurs qui freinent la poursuite du développement de la transformation numérique



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Encadré 1 : La technologie financière pour le financement des microentreprises et des petites entreprises

Les microentreprises et les petites entreprises constituent une source importante d'emploi et de résilience pour les ménages à faible revenu dans les pays émergents et en développement. Les microentreprises et les petites entreprises, définies comme des entreprises possédant moins de 50 employés, sont des entreprises de petite taille, informelles ou semi-formelles qui emploient peu de personnes et dont les opérations s'effectuent souvent en espèces. On estime que le nombre d'entreprises de ce type atteint 487 millions dans les marchés émergents, dont 26 % uniquement en Afrique subsaharienne (Dalberg, 2019). Dans les pays en développement, les microentreprises et les petites entreprises du secteur formel sont responsables de pas moins de la moitié des créations nettes d'emploi (Ayyagari *et al.*, 2014).

Parmi la multitude d'obstacles se dressant devant les microentreprises et les petites entreprises, citons le manque d'accès à des financements appropriés et abordables. Celui-ci nuit à leur stabilité et freine leurs perspectives de croissance, rendant la vie des personnes qui en dépendent financièrement vulnérable. Malgré des efforts consentis depuis des décennies, le déficit de financement pour ces entreprises reste élevé : il est de l'ordre de 4 900 milliards de dollars (IFC, 2017). Il est onéreux, risqué et difficile pour les prestataires de services financiers traditionnels de s'adresser aux microentreprises et aux petites entreprises du fait qu'elles sollicitent des prêts de petite taille et disposent d'antécédents de prêt limités, de données insuffisantes ou inexactes et de peu de garanties. Elles se retrouvent ainsi mal servies et exclues.

Les progrès technologiques offrent des solutions sous forme de nouveaux modèles commerciaux numériques ayant le potentiel de faire tomber ces obstacles (Banque mondiale, 2020). Ces progrès arrivent à un moment opportun, car de nombreuses microentreprises et petites entreprises ont progressivement accéléré l'adoption des technologies numériques telles que les réseaux sociaux, les plateformes de commerce électronique, les factures et les ordres d'achat numériques, l'argent mobile et les solutions de paiement numérique, en particulier durant la pandémie de COVID-19.

Cette accélération de la transformation numérique permet aux microentreprises et aux petites entreprises de tirer profit de la flexibilité des services financiers numériques et de nombreux autres avantages tels que des coûts d'emprunt réduits, un accès plus large et facile aux financements, une meilleure personnalisation et un regroupement facile de services qui répondent à des besoins tant financiers que non financiers, une meilleure expérience client, ainsi qu'une confidentialité et une protection renforcées des données.

L'exploitation des innovations telles que l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, les interfaces de programmation d'application et l'analyse des mégadonnées permet à une nouvelle vague de prestataires de services de technologie financière d'utiliser d'autres données numériques pour octroyer des prêts, automatiser le traitement des crédits et combiner des services financiers et non financiers afin de diminuer les coûts d'exploitation, d'améliorer l'évaluation des risques et d'élargir l'offre de produits.

Du fait de la complexité du paysage de la technologie financière et de la vitesse d'innovation des prestataires, il peut être difficile de comprendre quels modèles commerciaux sont pertinents pour l'inclusion financière et le type de soutien dont ils ont besoin. Afin de faciliter cette tâche, le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres (CGAP) a réalisé des études et a recensé quatre modèles de technologie financière ayant un fort potentiel pour atteindre les microentreprises et les petites entreprises mal servies et exclues :

1. **l'octroi de prêts s'appuyant sur les données** tire profit des améliorations des méthodes de génération de données afin de mieux utiliser les informations sur les microentreprises et les petites entreprises en vue d'améliorer l'efficacité des prêts et la gestion des risques associés. Par exemple, les bailleurs de fonds s'appuyant sur les données peuvent utiliser les données relatives aux opérations en ligne et aux ordres d'achat comme indicateurs du flux de trésorerie, ou utiliser des informations en ligne concernant les entreprises afin d'établir des scores de crédit en fonction du comportement pour la prise de décision en matière de crédit. L'octroi de prêts s'appuyant sur les données prend plusieurs formes, y compris, mais sans s'y limiter :
 - **l'avance de fonds pour commerçant**, qui désigne l'octroi d'un crédit par le prestataire sous la forme d'une avance de fonds et la collecte des remboursements au moyen de déductions automatiques sur les ventes, par exemple, KopoKopo et DPO Group ;
 - **l'affacturage**, qui désigne l'utilisation par les prestataires de factures comme garanties en vue de l'octroi de crédits, par exemple, Lidya et eFactor Network ;
 - les modèles de **financement sur stock et de financement des intrants**, qui désignent les évaluations de crédit en fonction des ordres d'achat numériques ou des données électroniques sur l'inventaire, par exemple, Wasoko et Sarafu ;
 - les modèles de **prêts commerciaux sans garantie** qui offrent des prêts sans garantie par le biais soit d'une approche à forte interaction avec les clients qui repose sur la numérisation des documents papier et l'établissement automatique d'un score de crédit par le personnel de terrain, soit d'une approche à faible interaction avec les clients qui repose sur l'utilisation de données sur les opérations numériques fournies par le partenaire ou d'autres sources de données, par exemple Aye Finance et Konfio ;
2. les modèles de **financement intégré**, où les entreprises du secteur non financier offrant, par exemple, des services de covoiturage, de commerce électronique, de logistique ou de comptabilité intègrent un élément financier dans leur offre de produits, soit dans leur propre bilan ou par l'entremise de structures ad hoc, soit en partenariat avec des prestataires de services financiers, par exemple, Mercado Pago, Khatabook, Bukuwarung, Azampay, etc ;
3. les modèles de **prêt entre pairs** ou de plateforme de commerce qui relie des emprunteurs directement à des investisseurs privés et institutionnels, permettant une mutualisation des risques, une diminution des structures de coûts, une souscription plus efficace ainsi qu'une meilleure gamme et disponibilité des crédits, par exemple, Kiva et Webank ;
4. les modèles de **services bancaires numériques** tels que les néobanques ou les banques « challengers » où les prestataires possédant un agrément bancaire adoptent de nouvelles technologies afin d'offrir des services bancaires plus efficaces par l'intermédiaire de moyens numériques plutôt que par des agences physiques (Jenik et Zetterli, 2020), par exemple, TymeBank, Nubank, Solarisbank, etc.

Bien que les modèles de technologie financière ci-dessus aient le potentiel d'élargir l'accès au financement pour les microentreprises et les petites entreprises et d'améliorer l'inclusion financière, de nombreux obstacles freinent leur progression. Un large éventail de problèmes se pose, notamment en ce qui concerne la qualité des données, les capacités limitées des prestataires pour l'analyse de données, ainsi que les faibles niveaux d'adoption des technologies numériques et

de capacité en la matière des microentreprises et des petites entreprises. Au niveau de l'écosystème, on observe des conditions inéquitables pour les prestataires de petite taille et innovants et des infrastructures financières peu développées (faible taux de possession de téléphones intelligents, manque d'interopérabilité fonctionnelle et insuffisance de réseaux permettant les opérations de conversion d'espèces en argent mobile ou inversement, par exemple). Mais surtout, il est nécessaire de renforcer les mesures de protection des consommateurs afin d'atténuer le risque que ces innovations entraînent l'apparition de pratiques prédatrices en matière de prêt.

Diverses parties prenantes du secteur devront prendre des mesures concertées afin de surmonter ces obstacles. Les prestataires de services de technologie financière peuvent cibler en particulier les microentreprises et les petites entreprises en adaptant des modèles commerciaux existants ou en élaborant de nouveaux. Les donateurs peuvent soutenir les prestataires grâce à des capitaux « patients », à l'assistance technique et à la facilitation des échanges de connaissances. Les investisseurs, en particulier les institutions de financement du développement, peuvent mobiliser davantage de fonds pour cibler les microentreprises et les petites entreprises, et les instances de réglementation peuvent créer un environnement propice à l'innovation tout en protégeant les consommateurs face aux nouveaux risques.

(Pour de plus amples informations sur le financement des microentreprises et des petites entreprises à l'ère du numérique, veuillez consulter le programme sur les moyens de subsistance et les services financiers du Groupe consultatif d'assistance aux pauvres, disponible à l'adresse : <https://www.cgap.org/research>).

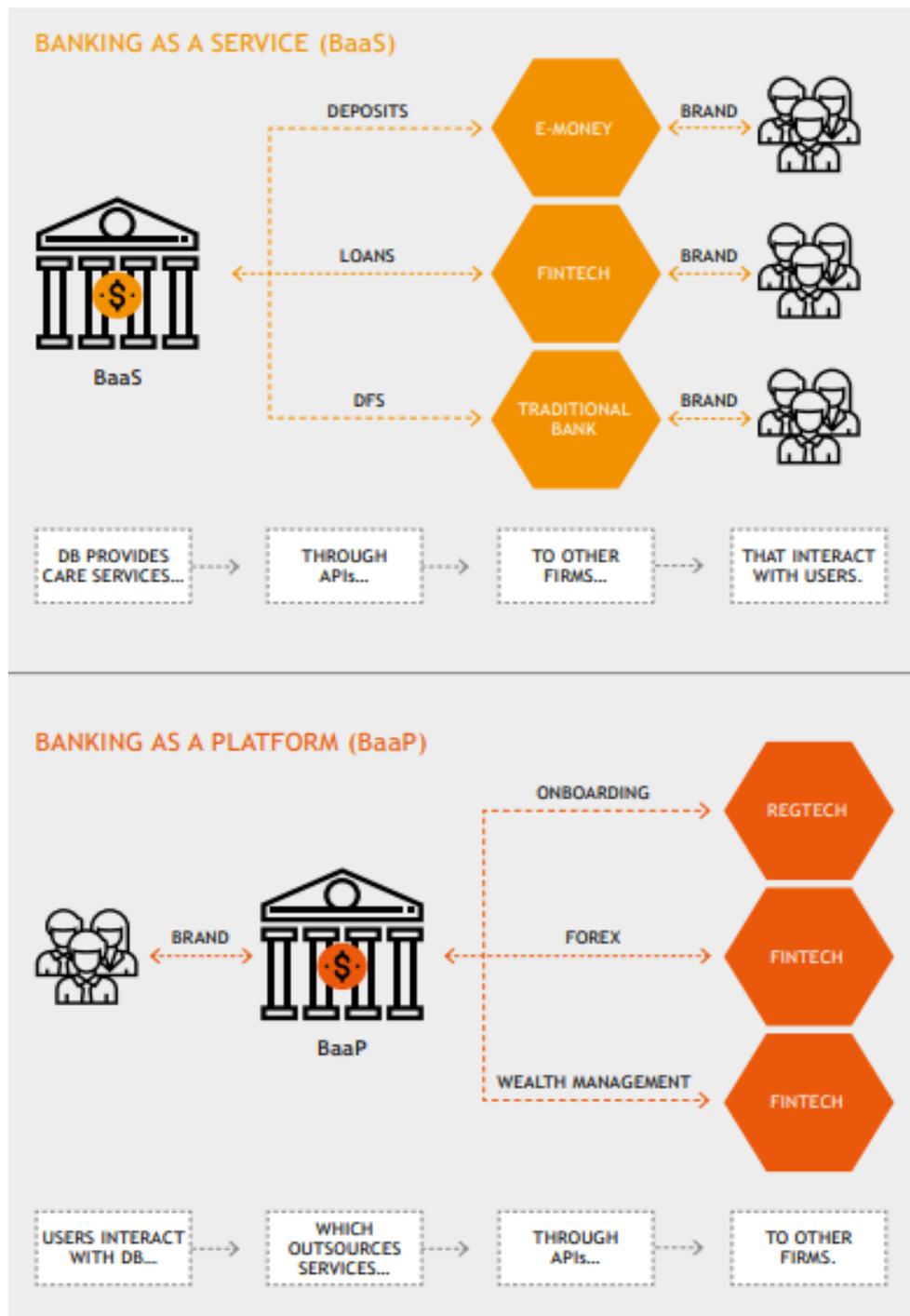
Offre de services financiers numériques : structure de propriété et modèles commerciaux

Les services financiers numériques sont actuellement offerts en Afrique par plusieurs types d'établissements qui diffèrent au niveau de la structure de propriété, de la gamme de produits et de services, des technologies numériques et des modèles commerciaux (figure 9). Schématiquement, ces établissements peuvent être classés comme suit :

- i) les banques commerciales traditionnelles qui proposent des services financiers numériques par l'intermédiaire d'une agence ou d'une filiale spécifique ;
- ii) les banques numériques non liées à une banque traditionnelle, comme Kuda Bank au Nigeria ou Tymbank en Afrique du Sud, qui disposent d'un agrément bancaire pour lancer et élargir leur gamme de services financiers numériques, y compris les dépôts et les prêts ;
- iii) les opérateurs de téléphonie mobile non bancaires, qui offrent des systèmes de paiement mobile et d'autres services financiers numériques. Il s'agit d'entreprises telles que M-Pesa au Kenya et l'activité de MTN relative à l'argent mobile au Nigeria et dans d'autres pays d'Afrique (Onukwe, 2022) ;
- iv) les entreprises de technologie financière non bancaires comme Flutterwave, Opay, Interswitch et Paystack³. Ces entreprises de technologie financière se spécialisent dans l'offre de services financiers numériques non bancaires, tels que les paiements numériques pour le commerce et les transferts de fonds des travailleurs émigrés, sans faire une demande d'agrément bancaire dans un premier temps.

³ Flutterwave est une entreprise de technologie financière nigériane qui fournit une infrastructure de paiement aux commerçants du monde entier et aux prestataires de services de paiement de la région. Depuis sa création, l'entreprise Flutterwave a traité des paiements d'une valeur de près de 2 milliards de dollars ainsi que 25 millions d'opérations dans plus de 33 pays d'Afrique où elle opère actuellement. Opay est une plateforme de services financiers qui offre des services de paiement mobile dans plusieurs pays africains. La plateforme en ligne Opay (application) sert également d'hôte à d'autres services tels que OMall, une plateforme de commerce en ligne, et OTrade, une société de commerce interentreprises.

Figure 9 : La banque en tant que service par rapport à la banque en tant que plateforme



Source : Alliance for Financial Inclusion, 2021.

Les échanges entre les établissements historiques (les banques) et les nouveaux concurrents (les établissements non bancaires et les banques numériques) montrent que les chemins de ces établissements se croisent : les banques de détail traditionnelles lancent leurs propres entreprises de technologie financière (Access Bank, GTCO et Stanbic IBTC) afin de capter de nouveaux clients et d'augmenter leur rentabilité. Dans le même temps, les entreprises de technologie financière non bancaires établissent des partenariats commerciaux avec des banques pour profiter de synergies opérationnelles reposant sur des accords de partage des recettes. Comme le montre la figure 9, les banques numériques peuvent tirer profit de leur marque et de leur clientèle dans le cadre de partenariats avec d'autres entreprises pour offrir de nouveaux services innovants. Le recours à des tiers par l'intermédiaire d'interfaces de programmation d'application se base sur deux

principaux types de modèles commerciaux reposant sur un système bancaire ouvert : la banque en tant que service et la banque en tant que plateforme. Le modèle commercial de la banque en tant que service permet aux banques d'utiliser les interfaces de programmation d'application pour distribuer les services financiers essentiels par l'intermédiaire de réseaux tiers ou partenaires. Dans le cadre de cette stratégie, les banques numériques n'interagissent pas directement avec les clients. Toutefois, une banque numérique agréée intègre leurs services directement dans les produits d'autres établissements non bancaires, y compris d'autres prestataires de services financiers numériques ainsi que des banques traditionnelles. La banque en tant que service permet aux banques numériques de tirer profit des innovations des petites entreprises de technologie financière qui ne disposent ni des connaissances et actifs opérationnels ni de l'homologation réglementaire nécessaires pour offrir ces services de manière indépendante. Selon le modèle de la banque en tant que plateforme, les banques numériques interagissent directement avec les clients mais choisissent de ne pas posséder les actifs opérationnels nécessaires à l'exploitation d'une banque. Cela signifie qu'elles externalisent en réalité la majorité, voire l'intégralité, de leurs activités essentielles, telles que les services informatiques, les processus de conformité et les services financiers particuliers comme les services de change, d'assurance ou de gestion de patrimoine. La banque en tant que plateforme est un outil qui permet aux banques numériques de diversifier l'offre qu'elles proposent à leurs clients, mais aussi aux petits acteurs d'accéder à une clientèle au sein de l'écosystème bancaire. Du point de vue de l'inclusion financière, les deux modèles commerciaux offrent de larges possibilités d'atteindre les clients mal servis.

Le type de technologie adoptée joue également un rôle crucial : à ce jour, le principal facilitateur des services financiers numériques a été l'adoption généralisée des téléphones mobiles possédant de puissantes capacités de traitement de données et un accès aux réseaux de données. La majorité des prestataires de services financiers numériques commencent leurs activités sous la forme d'applications mobiles, et certains ne disposent même pas de site web pour réaliser des transactions. Des études récentes (Jenik et Zetterli, 2020) ont montré que les banques numériques possèdent un avantage compétitif par rapport aux banques de détail traditionnelles en ce qui concerne la réduction des coûts pour les consommateurs et l'accès aux groupes mal servis, qui représentent en moyenne environ 50 à 60 % de la clientèle⁴.

Les avantages concurrentiels des banques numériques par rapport aux banques de détail physiques traditionnelles (Jenik et Zetterli, 2020) peuvent être résumés comme suit :

- les coûts d'acquisition des clients pour les banques numériques représentent environ 5 à 15 % des coûts supportés par les banques de détail traditionnelles ;
- les banques numériques peuvent exploiter d'autres canaux de distribution pour seulement 1 à 5 % des coûts d'exploitation d'une agence pour une banque de détail traditionnelle ;
- le coefficient d'exploitation peut être de plus de 20 % inférieur pour les banques servant leurs clients par des canaux numériques par rapport à celles qui s'appuient sur des canaux traditionnels ;
- les banques numériques peuvent cibler efficacement les groupes de la population mal servis. Ces groupes peuvent représenter, en moyenne, entre 50 et 60 % des clients des banques interrogées.

Conclusion

Le présent chapitre apporte de nouveaux éléments de preuve sur la manière dont le déploiement de services financiers numériques continue de transformer le secteur financier africain dominé par les banques traditionnelles. Nous avons illustré la croissance rapide des nouvelles entreprises offrant une large gamme de services financiers numériques sur le continent : au début de l'année 2022, on recensait plus de 1000 entreprises de services financiers numériques actives en Afrique, contre 450 deux ans plus tôt. 80 % d'entre elles sont des entreprises africaines et 20 % ont été créées en dehors de l'Afrique. Alors que quatre pays (le Nigeria, l'Afrique

⁴ TymeBank est une banque numérique qui s'est fixé l'inclusion financière comme objectif commercial central lors de sa création. Depuis son lancement en 2018, elle a attiré plus de 2 millions de clients, dont environ 50 % de femmes. Elle offre une gamme de produits simples, tels que des comptes courants, des comptes d'épargne et des cartes de débit, à des clients à faible revenu, à des prix bas et par l'intermédiaire d'un réseau de distribution qui combine une interaction numérique et physique avec les clients. Il s'agit d'un exemple probant illustrant comment les banques « challengers » peuvent tirer profit des technologies numériques pour accéder à des groupes de clients exclus à l'aide de produits abordables et utiles. Voir Jenik et Zetterli (2020).

du Sud, le Kenya et l'Égypte) accueillent 70 % des entreprises de technologie financière et des prestataires de services financiers numériques, ils ne comptent que 30 % de la population du continent africain et ont été capables d'attirer la majorité des financements. Le taux de croissance impressionnant de la pénétration des technologies financières dans ces pays s'explique par un certain nombre de facteurs, notamment l'intérêt de longue date des investisseurs en capital-risque, un potentiel de croissance élevé, la présence d'énormes marchés potentiels en raison du nombre de jeunes à l'aise avec les technologies numériques et des environnements réglementaires favorables.

Le secteur des services financiers numériques a également diversifié son offre dans plusieurs domaines commerciaux, allant des services clés, comme les paiements, les prêts et les transferts de fonds des travailleurs émigrés, aux nouveaux domaines à forte croissance, comme les solutions logicielles, les technologies dans le domaine des investissements, les technologies dans le domaine des assurances et les services de chaîne de blocs. Poussées par la concurrence des nouveaux acteurs numériques, les banques traditionnelles ont désormais accéléré la transformation numérique de leurs propres services. Selon l'enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique, près de neuf banques sur dix interrogées en Afrique subsaharienne investissent dans des formations spécialisées pour améliorer les compétences numériques de leur personnel et de leurs cadres. En ce qui concerne l'enquête de 2021, la proportion des opérations effectuées par les clients à l'aide de moyens numériques a augmenté. En Afrique, la proportion des banques proposant des applications ou des services numériques varie entre un minimum de 80 % en Afrique centrale et plus de 95 % en Afrique de l'Ouest (principalement sous l'impulsion du Nigeria), l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe se situant entre les deux.

Les services financiers numériques en Afrique sont offerts par plusieurs types d'établissements qui diffèrent au niveau de la structure de propriété, de la gamme de produits et de services, des technologies numériques et du recours à des modèles commerciaux reposant sur un système bancaire ouvert. Les nouveaux acteurs comprennent : a) les banques numériques sans lien avec les banques traditionnelles, qui obtiennent un agrément bancaire pour lancer et agrandir leur gamme de services, y compris les dépôts et les prêts ; b) les opérateurs de téléphonie mobile non bancaires, qui offrent des systèmes de paiement mobile et d'autres services financiers numériques ; c) les entreprises de technologie financière non bancaires, qui se spécialisent dans l'offre de services financiers non bancaires, comme les paiements numériques pour le commerce ou les transferts de fonds des travailleurs émigrés. Enfin, les banques de détail traditionnelles réagissent en lançant leurs propres entreprises de technologie financière afin de capter de nouveaux clients et d'augmenter leur rentabilité.

La forte croissance continue de la demande de services numériques pousse les banques traditionnelles à adopter de plus en plus les technologies numériques et les modèles commerciaux reposant sur un système bancaire ouvert qui devraient offrir un avantage concurrentiel à long terme. À l'avenir, les banques qui possèdent une vision pour un système bancaire ouvert allant au-delà de la simple conformité seront les plus aptes à faire concurrence efficacement aux acteurs non traditionnels, tels que les grandes entreprises technologiques et les entreprises de technologie financière, et à offrir l'expérience fluide que leurs clients attendent, en particulier en Afrique où le client moyen est très jeune et a grandi avec les technologies numériques. L'enquête de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique a montré que, pour suivre le rythme de l'innovation numérique, les grandes banques historiques cherchent à orienter leurs activités vers de nouveaux marchés et à s'appuyer sur de nouvelles capacités technologiques. Elles remettent en question leurs modèles opérationnels et investissent dans une architecture technologique libre. Ces banques africaines commencent également à réévaluer leurs politiques internes en matière de gestion des données et de besoins en cybersécurité, et cherchent de nouveaux moyens de rester compétitives dans un écosystème financier en évolution rapide.

Bibliographie

African Private Equity and Venture Capital Association (2022), *Venture capital in Africa report*, avril 2022, disponible à l'adresse : <https://www.avca-africa.org/media/2967/62644-avca-avca-venture-capital-in-africa-report-v13.pdf>.

Alliance pour l'inclusion financière (AFI) (2021), *Policy framework on the regulation, licensing and supervision of digital banks*, disponible à l'adresse : <https://www.afi-global.org/publications/policy-framework-on-the-regulation-licensing-and-supervision-of-digital-banks/>.

Ayyagari, M., Demircuc-Kunt, A. et Maksimovic, V. (2014), « Who creates jobs in developing countries? », *Small Business Economics*, vol. 43, p. 75 à 99, disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1007/s11187-014-9549-5>.

Banque mondiale (2020), *Promoting digital and innovative SME financing*, disponible à l'adresse : <https://www.gpfi.org/news/promoting-digital-and-innovative-sme-financing>.

Cali, C., Wollny, L., Minsat, A. et Saint Martin, E. (2021), « Services financiers numériques », *La finance en Afrique : un développement vert, intelligent et inclusif du secteur privé*, Banque européenne d'investissement, Luxembourg.

Dalberg (2019), *Bridging the credit gap for Micro and Small Enterprises through digitally enabled financing models*, disponible à l'adresse : <https://www.findevgateway.org/slide-deck/2019/01/bridging-credit-gap-micro-and-small-enterprises-through-digitally-enabled>.

Google et IFC (membre du Groupe de la Banque mondiale) (2020), *e-Conomy Africa 2020 - Africa's \$180 billion internet economy future*, disponible à l'adresse : <https://www.ifc.org/wps/wcm/connect/e358c23f-afe3-49c5-a509-034257688580/e-Conomy-Africa-2020.pdf?MOD=AJPERES&CVID=nmuGYF2>.

GPCA (2022), *2022 global private capital industry data & analysis*, disponible à l'adresse : <https://www.globalprivatecapital.org/research/2022-global-private-capital-industry-data-analysis/>.

GSMA (2021), *State of the industry report on mobile money*, disponible à l'adresse : <https://www.gsma.com/sotir/>.

GSMA (2022), *State of the industry report on mobile*, disponible à l'adresse : <https://www.gsma.com/sotir/>.

IFC (2017), *MSME finance gap report*, disponible à l'adresse : <https://www.smefinanceforum.org/post/msme-finance-gap-report>.

Jenik, I. et Zetterli, P. (2020), *Digital banks: how can they deepen financial inclusion?*, disponible à l'adresse : <https://www.cgap.org/research/reading-deck/digital-banks-how-can-they-deepen-financial-inclusion>.

Onukwe, A. (2022), *Africa's biggest telco thinks its booming fintech and 4G services will woo Gen Z users*, disponible à l'adresse : <https://qz.com/africa/2137457/mtn-nigeria-thinks-its-fintech-and-4g-expansion-will-woo-gen-zs/>.

Changements climatiques en Afrique : risques et réponses

Ce chapitre a été rédigé par Colin Bermingham, Matteo Ferrazzi, Fotios Kalantzis et Sanne Zwart, membres du personnel de la Banque européenne d'investissement. Les auteurs tiennent à remercier Arthur Minsat et Elisa Saint Martin de l'OCDE pour leurs contributions au présent chapitre en ce qui concerne la pollution atmosphérique et les taxes environnementales. Ils souhaitent remercier Claudio Cali, Mihaljek Dubravko, Barbara Marchitto, Debora Revoltella et Ricardo Santos pour leurs commentaires sur une version antérieure du présent document ainsi que Francesca Mameri pour son aide à la recherche.

Les opinions exprimées dans ce chapitre sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de la Banque européenne d'investissement. Toute erreur relève de la responsabilité des auteurs.

Messages clés

Le classement de la BEI des risques climatiques par pays montre que l’Afrique subsaharienne est la région du monde la plus exposée aux risques physiques. Les principaux risques découlant des événements climatiques sont la diminution des rendements agricoles, les dommages causés aux infrastructures et une augmentation des pénuries d’eau. Bon nombre des pays les plus exposés aux effets physiques directs des changements climatiques sont aussi parmi les moins aptes à s’y adapter. Bien que les risques de transition soient faibles par rapport à d’autres régions, ils sont élevés dans certains pays d’Afrique subsaharienne. Des pays tels que l’Algérie, l’Égypte, le Ghana, la Côte d’Ivoire, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la République du Congo, le Cameroun, l’Angola et le Mozambique sont plus exposés en raison de leur dépendance à l’extraction des combustibles fossiles. La dégradation de l’environnement entraîne également un coût énorme pour les pays africains. Selon de nouvelles estimations du coût de la pollution atmosphérique en Afrique, en 2019, la pollution par les particules dans l’air ambiant est à l’origine d’au moins 383 000 décès prématurés en Afrique. Cela représentait environ 7,4 % du nombre total de décès prématurés dans la région, contre seulement 3,6 % en 1990.

Les banques d’Afrique subsaharienne réagissent aux difficultés complexes que posent les changements climatiques. Cela apparaît clairement dans notre enquête : 53 % des banques disposent déjà d’une stratégie officielle en matière de changements climatiques et 26 % envisagent d’en élaborer une, ce qui signifie que près de quatre banques sur cinq pourraient bientôt disposer d’une stratégie de ce type. Selon plus de 80 % des banques interrogées pour notre enquête, la réduction du risque financier découlant des changements climatiques est l’une des principales raisons d’adoption d’une stratégie sur le climat. Toutefois, les changements climatiques peuvent également offrir des possibilités, 80 % des banques citant également cette raison pour justifier l’adoption d’une stratégie sur le climat. Près de 70 % des banques considèrent les prêts ayant trait à la lutte contre les changements climatiques comme une occasion à saisir, ce qui en fait le principal moyen pour les banques de tirer profit de la lutte contre les changements climatiques. À ce jour, seul un cinquième des banques ont lancé des produits de prêts verts, ce qui signifie que l’écart entre la proportion des banques qui considèrent les prêts ayant trait à la lutte contre les changements climatiques comme une possibilité et celles qui ont déjà lancé des produits offre un potentiel important d’expansion des prêts verts. Toutefois, les banques auront besoin de soutien. Environ 60 % d’entre elles ont cité le manque d’expertise, de données et d’outils pour évaluer les risques climatiques comme obstacle à une meilleure détermination des risques climatiques et des possibilités.

Classement de la BEI des risques climatiques par pays

Aucun pays du monde n'est épargné par les effets des changements climatiques, dont les risques atteignent désormais le niveau de « code rouge » pour l'humanité [Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), 2022]. Les pays africains sont encore plus exposés à ces effets pour deux raisons : premièrement, en raison de leur position géographique (ils se trouvent par exemple dans des régions chaudes ou exposées aux sécheresses et aux tempêtes) et, deuxièmement, ils ont moins de possibilités de mettre en place des mesures d'adaptation (telles que des barrières, des mesures de prévention, des plans de préparation en cas de situation d'urgence) afin d'atténuer les dommages potentiels.

Le continent africain n'émet que 3 % des émissions mondiales de CO₂, alors qu'il compte 17 % de la population mondiale. Selon le Rapport sur les inégalités mondiales 2022, la moyenne des émissions de CO₂ en Afrique atteignait 1,1 tonne par habitant, contre 14,2 aux États-Unis, 7,4 en Chine et 1,7 en Inde (Chancel *et al.*, 2022). Toutefois, le continent africain reste de façon disproportionnée le plus vulnérable aux changements climatiques (PNUE, 2021) et la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes augmente les risques physiques¹. En 2021 et durant la première partie de 2022, des cyclones tropicaux ont frappé Madagascar, le Zimbabwe et d'autres pays d'Afrique australe. Des tempêtes ont balayé certaines régions du Nigeria, du Soudan, de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe. Des populations ont été touchées par la sécheresse en Éthiopie, au Niger, à Cabo Verde, en Somalie, en Zambie et au Zimbabwe. Plus de 20 pays africains ont été touchés par des inondations et l'ensemble du continent a connu de nombreux autres événements climatiques. Au total, selon la Base de données internationale sur les catastrophes du Centre de recherche en épidémiologie des catastrophes de l'Université catholique de Louvain, plus de 44 millions d'Africains ont été directement touchés par ces événements météorologiques extrêmes rien que sur cette période. Les risques de transition, associés à la transition vers une économie à faible intensité de carbone, augmentent également. Certains secteurs de l'économie, tels que ceux exposés aux combustibles fossiles et ceux produisant beaucoup d'émissions, seront potentiellement confrontés à de vastes changements au niveau de la valeur des actifs ou à une augmentation des coûts d'exploitation. Par exemple, plusieurs pays sont des exportateurs de combustibles fossiles, et pour certains tels que l'Algérie, l'Angola, le Nigeria et le Congo, ces exportations représentent plus de 80 % de leurs exportations totales.

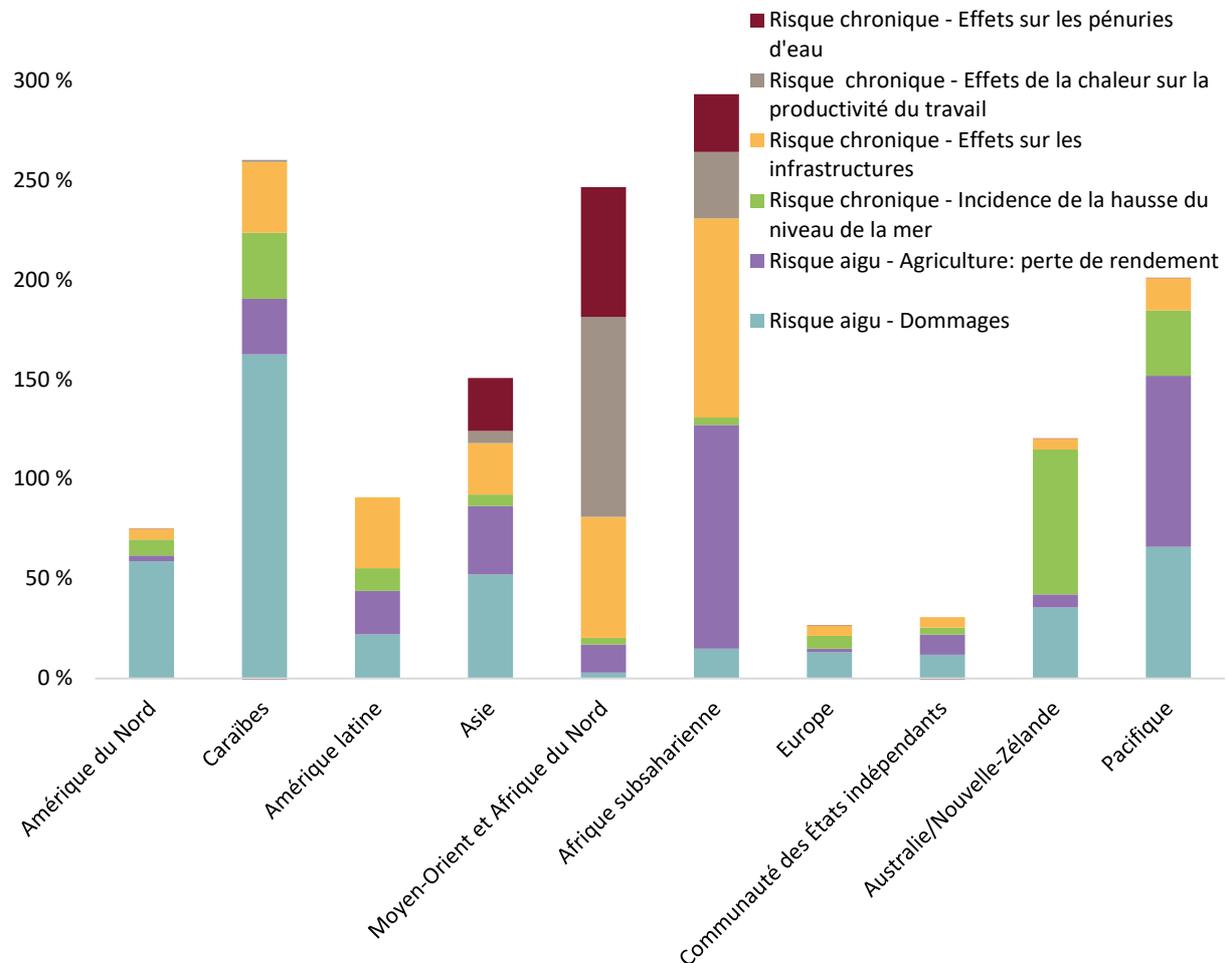
Les pays africains sont confrontés à des risques physiques liés aux changements climatiques particulièrement élevés et disposent généralement d'une faible capacité d'adaptation. Afin d'améliorer le suivi des risques climatiques au niveau d'un pays, la Banque européenne d'investissement a élaboré une méthodologie de gestion des risques climatiques pour cartographier les risques liés au climat, que ce soit les risques physiques et les risques de transition, à l'échelle de ce pays. Ces risques sont repris dans le classement de la Banque européenne d'investissement des risques climatiques par pays (Ferrazzi, Kalantzis et Zwart, 2021), dont la méthodologie est expliquée en détail dans l'annexe 1 du présent chapitre. Pour obtenir la composante du risque physique, l'incidence des événements climatiques a été estimée du point de vue du produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire, en pourcentage de la taille de l'économie de chaque pays. Les risques physiques totaux équivalent à la somme des dommages découlant des catastrophes naturelles (les événements « aigus » tels que les inondations, les tempêtes, les sécheresses, etc.), des pertes de rendement agricole, de l'incidence de la hausse du niveau de la mer (pour les villes et les pays côtiers), des effets sur les infrastructures, des effets de la chaleur sur la productivité du travail (la productivité du travail diminue fortement lors de pics de chaleur) et des effets des pénuries d'eau (l'eau est un élément essentiel pour le secteur agricole et l'industrie). On estime que les pertes découlant des changements climatiques dépassent 1 % du PIB chaque année pour environ deux tiers des pays africains. Par conséquent, les effets cumulés sur une longue période peuvent être particulièrement pertinents. Le graphique ci-dessous donne un aperçu au niveau mondial, en comparant l'Afrique à d'autres régions du monde.

La région de l'Afrique subsaharienne est la plus exposée aux risques physiques au monde. Par rapport aux autres régions du monde, les pays d'Afrique subsaharienne sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes à long terme sur l'agriculture, car il s'agit d'un secteur clé de leur économie. Parmi les 40 pays du monde les plus

¹ L'Organisation météorologique mondiale (OMM) (2021) a montré que le nombre de catastrophes climatiques en Afrique continentale a augmenté de manière significative au cours des deux dernières décennies (2000-2009 et 2010-2019) par rapport aux décennies entre 1970 et 1999.

centrés sur l'agriculture (en fonction du poids du secteur agricole dans le PIB), 30 se trouvent en Afrique, dont la majorité en Afrique de l'Ouest [Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2017]. Les risques chroniques menaçant les infrastructures constituent également un autre défi majeur pour les pays africains (Banque mondiale, 2016). Les effets progressifs des changements climatiques peuvent mettre les infrastructures à rude épreuve, ce qui demande de les mettre à niveau et entraîne une augmentation des coûts d'entretien. La diminution de la fiabilité des infrastructures aura également une incidence sur la rentabilité des nouveaux projets.

Figure 1 : Incidence des différents éléments du risque physique (Incidence sur le PIB, moyenne mondiale = 100 %)

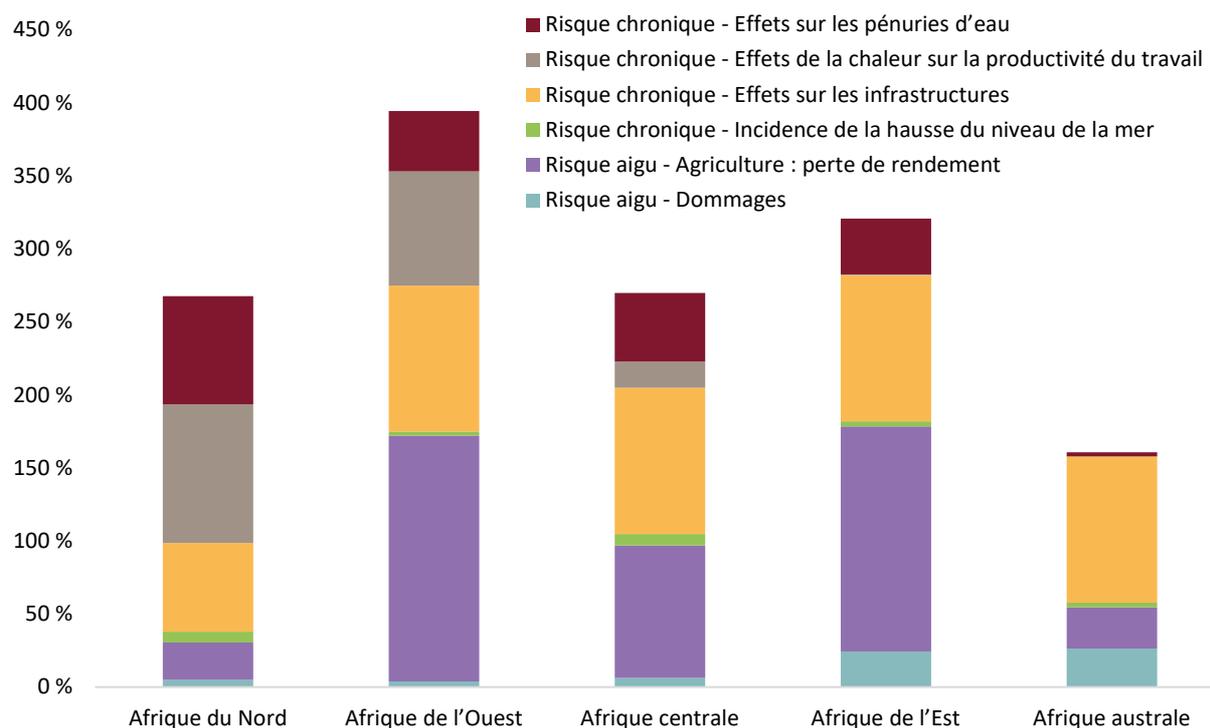


Source : classement de la BEI des risques climatiques par pays.

Remarque : les résultats pour l'Afrique du Nord sont disponibles dans le prochain graphique.

Les risques aigus et les dommages découlant des catastrophes naturelles sont un peu moins pertinents pour l'Afrique continentale (en pourcentage du risque physique total) par rapport à d'autres régions, mais leur incidence devrait augmenter à l'avenir étant donné la progression du nombre de catastrophes naturelles observées depuis 1970. Le dernier rapport du GIEC (2022) a montré que la majorité des régions d'Afrique seront exposées à un plus grand nombre de conséquences des changements climatiques au fil du temps. La hausse du niveau de la mer représente un risque majeur pour les Seychelles, Cabo Verde et le Mozambique (Diaz, 2016), où une large partie de la population vit dans les zones côtières. Du point de vue des effets de la chaleur sur la productivité du travail, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest font face à des risques plus élevés, avec des températures dépassant régulièrement 29 ou 30 degrés Celsius, un seuil au-dessus duquel la productivité du travail diminue (Woetzel *et al.*, 2020), en particulier pour les activités extérieures telles que l'agriculture. Les pénuries d'eau sont particulièrement sévères en Afrique du Nord et dans le Sahel, tandis que plusieurs pays d'Afrique centrale et d'Afrique australe disposent de vastes ressources en eau.

Figure 2 : Incidence des différents éléments du risque physique en Afrique² (incidence sur le PIB, moyenne mondiale = 100 %)



Source : classement de la BEI des risques climatiques par pays.

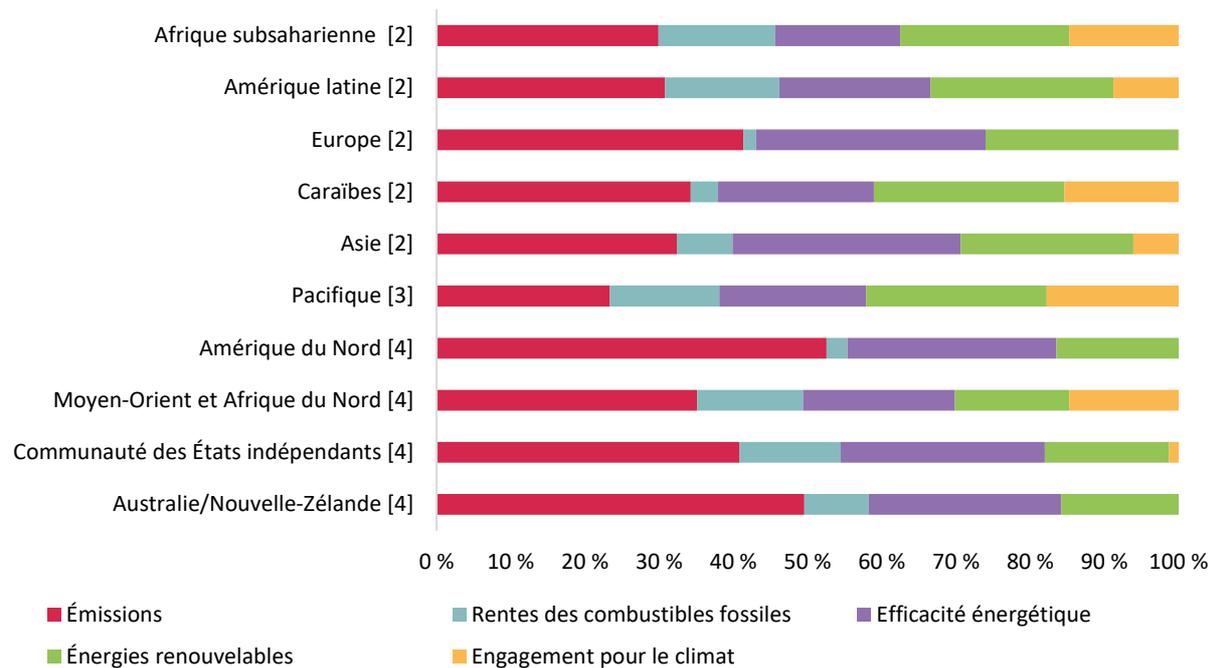
Bon nombre des pays les plus exposés aux effets physiques directs des changements climatiques sont aussi parmi les moins aptes à s’y adapter. C’est particulièrement le cas pour les pays d’Afrique subsaharienne. La mauvaise qualité des infrastructures et des logements amplifie les dommages humains et économiques causés par les catastrophes naturelles. Le niveau élevé d’endettement public et la faiblesse des sources de revenus intérieures empêchent d’investir rapidement dans l’adaptation. Les personnes aux revenus faibles ayant peu d’économies et de capacités d’emprunt sont très vulnérables face à toute forme de crise. Par conséquent, les pays africains sont très souvent confrontés à une double menace : une exposition élevée aux risques physiques et une faible capacité d’adaptation (Feyen *et al.*, 2019).

Les pays d’Afrique subsaharienne font face à de faibles risques de transition, mais l’atténuation est difficile.

Du point de vue des risques de transition, qui comprennent les risques et les coûts associés à la transition écologique, le classement de la BEI des risques climatiques par pays pour les risques de transition (dont la méthodologie est expliquée en détail dans l’annexe 1) donne une image différente par rapport au classement des risques physiques. Les pays à revenu élevé, qui consomment une large proportion des ressources mondiales, génèrent des émissions importantes et sont les principaux responsables du réchauffement climatique, sont généralement exposés à des risques plus élevés du fait de la transition vers une économie mondiale à faible intensité de carbone.

² Pour ce graphique, les pays ont été regroupés de la manière suivante : Afrique du Nord : Algérie, Maroc, Tunisie et Égypte ; Afrique de l’Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Côte d’Ivoire, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo ; Afrique centrale : Congo, République démocratique du Congo, République du Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Guinée équatoriale, Gabon, Sao Tomé-et-Principe, Burundi et Soudan ; Afrique de l’Est : Rwanda, Tanzanie, Ouganda, Djibouti, Éthiopie et Kenya ; Afrique australe : Comores, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Afrique du Sud, Eswatini, Zambie et Zimbabwe.

Figure 3 : Contribution des principaux éléments dans le classement global des risques de transition

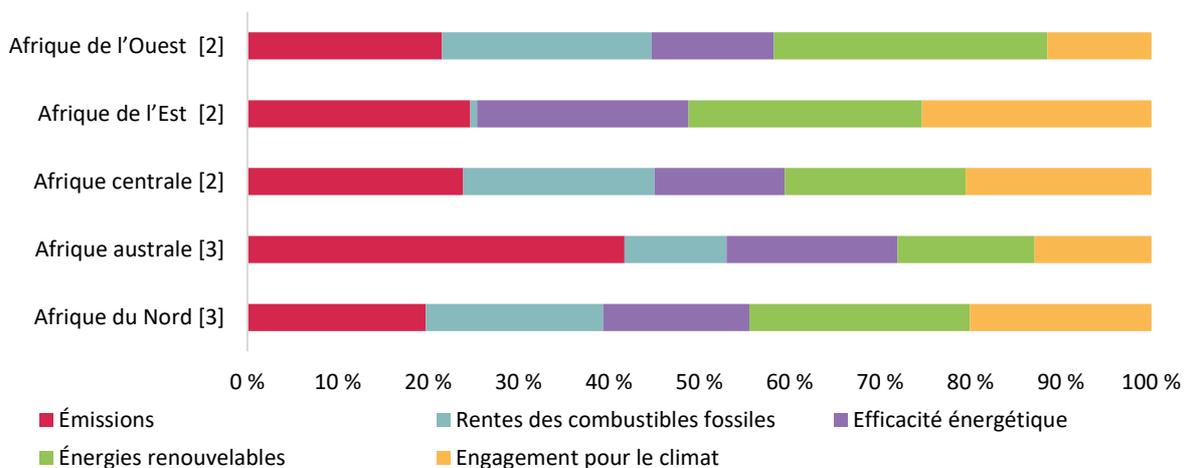


Source : classement de la BEI des risques climatiques par pays.

Remarque : les chiffres entre crochets représentent la note moyenne du risque de transition, allant de 1 (très faible) à 5 (très élevé). Les résultats pour l’Afrique du Nord sont disponibles dans le prochain graphique. Les notes sont pondérées en fonction du PIB du pays.

Bien que les risques de transition soient faibles par rapport à d’autres régions, ils sont élevés dans certains pays d’Afrique subsaharienne. Des pays tels que l’Algérie, l’Égypte, le Ghana, la Côte d’Ivoire, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la République du Congo, le Cameroun, l’Angola et le Mozambique sont plus exposés en raison de leur dépendance à l’extraction des combustibles fossiles. Ces risques peuvent être atténués grâce à des investissements ciblés qui appuient le déploiement des énergies renouvelables et l’adoption de mesures d’économies d’énergie. En revanche, une transition plus lente vers les énergies renouvelables et les mesures d’économies d’énergie est susceptible d’augmenter le profil de risque de ces pays.

Figure 4 : Ventilation de la note globale du risque de transition par région d’Afrique



Source : classement de la BEI des risques climatiques par pays

Remarque : les chiffres entre crochets représentent la note moyenne du risque de transition, allant de 1 (très faible) à 5 (très élevé). Les notes sont pondérées en fonction du PIB du pays.

Les défis environnementaux locaux constituent également une menace croissante et nouvelle pour le développement. Le classement de la BEI des risques climatiques par pays n'illustre évidemment pas l'ensemble des dangers et des coûts environnementaux auxquels sont confrontés les pays en développement. Le coût croissant de la pollution atmosphérique constitue un défi supplémentaire. Selon de nouvelles estimations du coût de la pollution par les particules dans l'air ambiant en Afrique, publiées dans le rapport de l'OCDE intitulé « Dynamiques du développement en Afrique 2022 » :

- en 2019, la pollution par les particules dans l'air ambiant est à l'origine d'au moins 383 000 décès prématurés sur le continent. Cela représentait environ 7,4 % du nombre total de décès prématurés dans la région, contre seulement 3,6 % en 1990 ;
- Bien que le nombre de décès liés à la pollution atmosphérique soit plus faible en Afrique que dans d'autres régions, l'augmentation du nombre de décès liés à la pollution par les particules dans l'air ambiant est l'une des plus élevées au monde. Sur la période 2010-2019, l'augmentation du nombre de décès liés à la pollution par les particules dans l'air ambiant était de 30 %, surpassant la progression mondiale (23 %) et celle de la Chine (20 %) (voir tableau n° 1) ;
- on estime que le coût social de la pollution par les particules de l'air ambiant pour les pays africains atteignait en moyenne 5,2 % de leur PIB en 2019, contre 4,1 % en 2000. En utilisant la méthode de la valeur d'une vie statistique, le coût global de la pollution représente 5,8 % du PIB mondial (Roy, à paraître en 2022).

Tableau 1 : Décès prématurés liés à la pollution par les particules dans l'air ambiant, 1990-2019

	1990	2000	2010	2019	Δ de 2010 à 2019
Afrique	164 841	222 847	295 051	383 420	plus 30 %
Chine	520 214	812 474	1 185 691	1 423 633	plus 20 %
Inde	279 461	384 246	607 160	979 682	plus 61 %
Monde	2 047 171	2 607 107	3 359 355	4 140 971	plus 23 %

Source : Roy, R. (à paraître, 2022), *Addressing the toll of air pollution in Africa*.

Alors que les gouvernements subissent des pressions considérables pour élargir leur base de recettes intérieures après l'augmentation de la dette publique durant la pandémie de COVID-19, l'augmentation des taxes liées à l'environnement permet d'avoir une influence sur les résultats souhaités en matière climatique, de réduire les dangers tels que la pollution atmosphérique et d'améliorer la viabilité de la dette publique. Les subventions aux combustibles fossiles constituent un exemple de réussite potentielle. Selon le Fonds monétaire internationale (FMI), en 2019, les coûts découlant des subventions aux combustibles fossiles, ainsi que les externalités environnementales et les anciennes taxes à la consommation, représentaient 11,7 % du PIB en Afrique, contre 10,6 % en Asie-Pacifique et 4,7 % en Amérique latine et aux Caraïbes. La réduction des coûts des subventions aux combustibles fossiles est une priorité pour de nombreux pays africains, car leurs coûts ont suivi la hausse du prix du carburant.

La fiscalité environnementale peut favoriser des activités plus respectueuses de l'environnement afin de renforcer la transition écologique de l'Afrique. Les responsables politiques peuvent instaurer des taxes liées à l'environnement, ou modifier les taxes existantes³, ainsi que d'autres instruments d'action reposant sur les prix afin de mobiliser des ressources supplémentaires pour renforcer l'adaptation aux changements climatiques et décourager les comportements dommageables à l'environnement. De nombreux pays africains perçoivent déjà des taxes indirectes liées à l'environnement à travers les taxes sur l'énergie, y compris les accises sur les carburants et la consommation d'électricité. La majorité d'entre elles s'appliquent uniquement à certains carburants, comme l'essence utilisée pour le transport routier, ce qui ne permet pas de fixer un prix du carbone constant pour l'ensemble de l'économie. Ces dernières années, certains pays ont instauré des taxes directes liées à l'environnement. Par exemple, en 2018, l'Afrique du Sud a introduit une taxe carbone avec un taux nominal

³ Les taxes liées à l'environnement entraînent une augmentation du prix des activités ou des produits polluants, ce qui peut décourager leur consommation ou leur production, quel que soit l'objectif visé par la taxe (OCDE, 2019a).

d'imposition de 134 ZAR (7,5 EUR) par tonne d'équivalent dioxyde de carbone, représentant environ 41 % des émissions de CO₂ liées à consommation d'énergie (OCDE, 2021a).

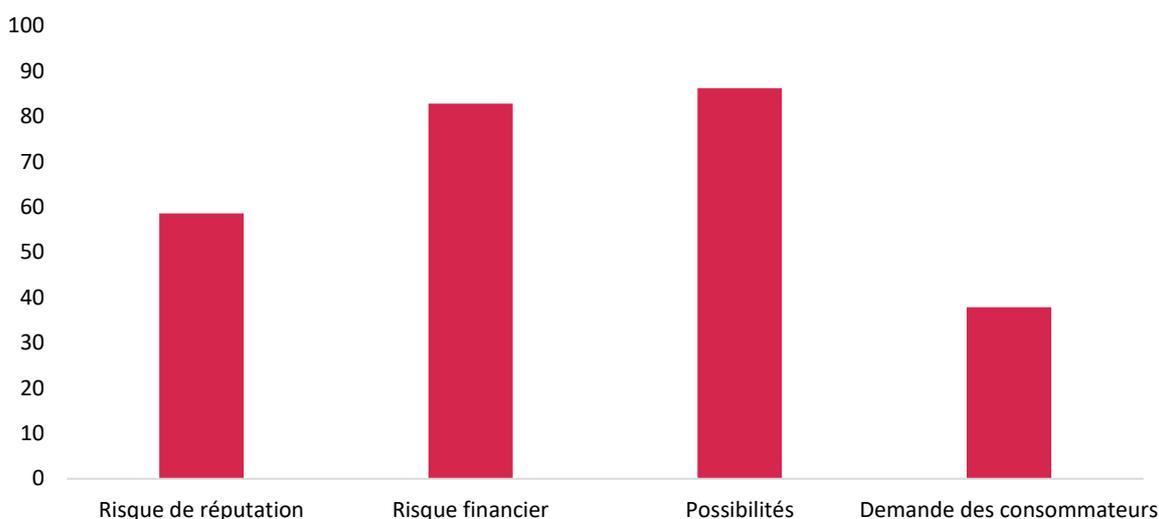
La deuxième annexe du présent chapitre fournit davantage de détails concernant l'utilisation des taxes liées à l'environnement en Afrique et les coûts des subventions aux combustibles fossiles, en s'appuyant sur les données du rapport phare de l'OCDE intitulé « Dynamiques du développement en Afrique 2022 : Des chaînes de valeur régionales pour une reprise durable⁴ ».

L'approche des risques climatiques par le secteur bancaire

Les banques d'Afrique subsaharienne réagissent aux difficultés complexes que posent les changements climatiques. Les pays de la région étant confrontés à des risques climatiques élevés, les entreprises et les intermédiaires financiers subissent de lourdes conséquences. Cela apparaît clairement dans notre enquête : 53 % des banques disposent déjà d'une stratégie officielle en matière de changements climatiques et 26 % envisagent d'en élaborer une, ce qui signifie que près de quatre banques sur cinq pourraient bientôt disposer d'une stratégie de ce type. Si les banques souhaitent avant tout éviter les risques dans leurs stratégies en matière de changements climatiques, elles cherchent également à tirer profit des investissements verts et de la finance verte.

Selon plus de 80 % des banques interrogées pour l'enquête de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique (figure 5), la réduction du risque financier découlant des changements climatiques est l'une des principales raisons de l'adoption d'une stratégie sur le climat. Le risque de réputation constitue également une source d'inquiétude, car les banques qui sont perçues comme faisant moins d'efforts pour lutter contre les changements climatiques sont susceptibles de subir des conséquences négatives sur le plan commercial, mais ce risque est considéré comme étant moins important que le risque financier. Toutefois, les changements climatiques peuvent également créer des possibilités et ainsi constituer un moteur d'une importance comparable au risque financier, 80 % des banques citant également cette raison pour expliquer l'adoption d'une stratégie sur le climat. La demande des consommateurs n'est pas un moteur important des stratégies sur le climat des banques, mais pourrait augmenter au fil du temps et lorsque les effets des changements climatiques seront plus évidents.

Figure 5 : Raisons qui justifient l'adoption d'une stratégie en matière de changements climatiques (en %)



Source : enquête de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

⁴ https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/dynamiques-du-developpement-en-afrique_9e4128d9-fr.

Les banques qui disposent d'une stratégie sur le climat la prennent au sérieux, 70 % d'entre elles ayant adopté un suivi régulier des résultats obtenus par rapport à la stratégie, et les 30 % restants ayant l'intention de l'instaurer. La majorité des banques interrogées emploient une personne ou une équipe chargée de l'évaluation des risques climatiques, plus de 50 % disposent d'un personnel spécialement chargé de cette tâche et 18 % prévoient d'y affecter du personnel. Toutefois, il est encore nécessaire d'améliorer la formation de ce personnel au niveau des compétences formelles. Seul un tiers des banques emploient des agents disposant d'une formation officielle reconnue en matière de risques climatiques (telle que la formation de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier intitulée « Environmental, Social and Governance Risk Assessment Certification »), mais un pourcentage similaire prévoit de recruter du personnel possédant ces compétences ou de former des membres de leur personnel.

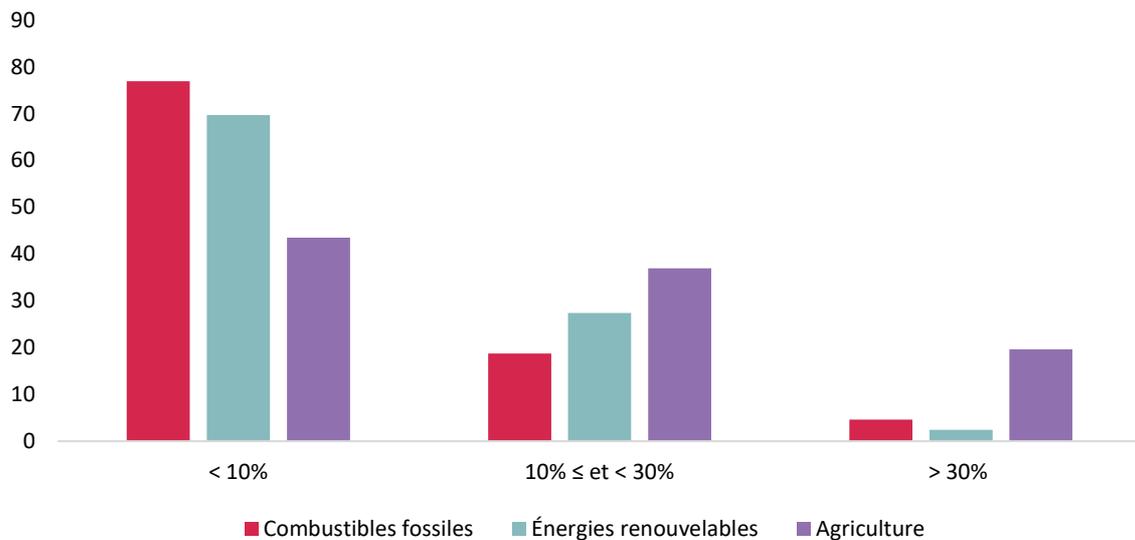
La motivation d'adopter une stratégie en matière de changements climatiques en raison du risque financier apparaît clairement. Le classement de la BEI des risques climatiques par pays montre que les risques climatiques pour l'Afrique subsaharienne sont élevés et qu'ils pourraient prendre plusieurs formes pour les banques. Les pertes de rendement agricole découlant des sécheresses pourraient entraîner l'incapacité des agriculteurs à rembourser leurs prêts. L'augmentation du niveau de la mer et l'ensemble des risques associés, tels que l'érosion du littoral, les inondations côtières récurrentes et les marées de tempêtes, pourraient menacer les propriétés, faire diminuer leur valeur et augmenter les risques des portefeuilles de prêts hypothécaires pour les banques. Les banques sont également confrontées à des risques de transition découlant des prêts accordés à des entreprises menant des activités à fortes émissions, telles que celles de l'industrie extractive. Par exemple, 90 % des réserves de charbon d'Afrique pourraient devenir des ressources délaissées (Bos et Gupta, 2019), entraînant potentiellement des pertes importantes pour les entreprises et pénalisant les travailleurs et les communautés vulnérables qui dépendent directement de ces activités.

Par conséquent, les banques doivent parfaitement comprendre les risques associés à la fois à leur portefeuille actuel de prêts et à leurs prêts futurs. Dans son enquête sur le secteur bancaire en Afrique, la BEI a interrogé les banques sur la répartition sectorielle de leurs actifs parmi trois grandes catégories :

- les activités directement liées à l'exploitation ou à l'utilisation de combustibles fossiles (le pétrole, le gaz, le charbon, la production ou la distribution, y compris, les services en amont et les services intermédiaires) ;
- les énergies renouvelables (y compris l'énergie hydroélectrique, solaire, photovoltaïque, éolienne, etc.) ;
- l'agriculture (y compris le bétail).

Environ 23 % des banques consacrent plus de 10 % de leurs prêts à l'industrie des combustibles fossiles, mais ce pourcentage atteint 30 % pour les énergies renouvelables, indiquant que les banques s'orientent vers le financement des énergies renouvelables. Toutefois, le secteur agricole occupe une place plus centrale encore, car plus de la moitié des banques y consacrent plus de 10 % de leurs prêts. Cela montre que les portefeuilles de prêts actuels des banques sont davantage exposés aux risques physiques qu'aux risques de transition, ce qui renforce le message du modèle climatique de la BEI. Néanmoins, il est encourageant de voir que les prêts ayant trait à la lutte contre les changements climatiques constituent une part importante des portefeuilles.

Figure 6 : Répartition sectorielle des actifs (en %)

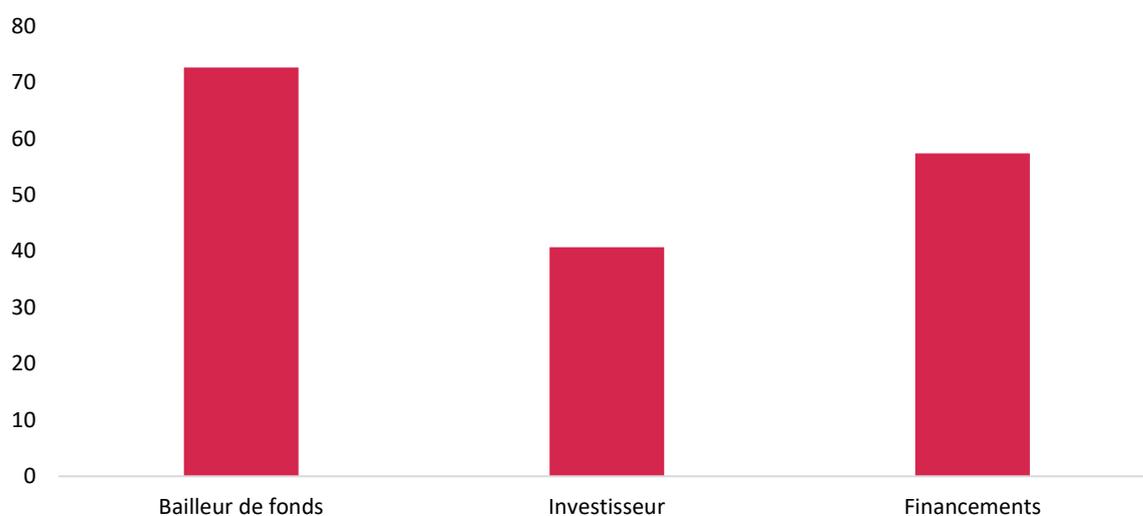


Source : enquête de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Étant donné que les portefeuilles des banques sont déjà largement exposés aux risques climatiques, il est rassurant de constater que ces risques constituent un facteur important du processus d’approbation. L’enquête a montré que 70 % des banques tiennent compte des risques climatiques lors de l’évaluation d’un client ou d’un projet et que 20 % prévoient de le faire durant le processus de souscription. La tarification est un moyen de tenir compte des risques climatiques, 24 % des banques déclarant ajuster les coûts des prêts en fonction des risques climatiques et 20 % prévoyant de faire de même prochainement. Cependant, cela signifie que pour de nombreuses banques, les risques climatiques n’influencent pas la tarification des prêts ou qu’ils s’expriment à travers des éléments non tarifaires, tels que les autres conditions de prêt, voire la décision en elle-même de souscrire un prêt.

L’évaluation de l’incidence sur le climat d’un éventuel projet de prêt joue un rôle central dans la détermination des possibilités liées aux changements climatiques. Près de 70 % des banques considèrent les prêts ayant trait à la lutte contre les changements climatiques comme une possibilité, ce qui en fait le principal moyen pour les banques de tirer profit de la lutte contre les changements climatiques. À ce jour, seul un cinquième des banques ont lancé des produits de prêts verts, ce qui signifie que l’écart entre la proportion des banques qui considèrent les prêts ayant trait à la lutte contre les changements climatiques comme une possibilité et celles qui ont déjà lancé de tels produits offre un potentiel important d’expansion. Toutefois, les banques auront besoin de soutien. Environ 60 % d’entre elles ont cité le manque d’expertise, de données et d’outils pour évaluer les risques climatiques comme obstacle à une meilleure détermination des risques climatiques et des possibilités. En outre, près de 67 % des banques estiment que le meilleur moyen pour les institutions financières internationales de les appuyer dans l’accélération du déploiement des prêts verts est d’apporter une aide à la formation et une assistance technique. Cela illustre une priorité stratégique claire en ce qui concerne le renforcement du soutien au déploiement des prêts verts.

Figure 7 : Possibilités perçues dans la finance verte (en %)



Source : enquête de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

Plus de la moitié des banques considèrent le financement comme la meilleure possibilité, après les prêts, ainsi que comme un moyen de s'adapter aux changements climatiques, alors que seulement 40 % d'entre elles considèrent les investissements verts comme une possibilité. Du point de vue du financement, les banques espèrent bénéficier d'un allongement de la durée des prêts et d'une baisse des taux lorsqu'elles lèvent des fonds en recourant à des obligations vertes, mais seulement 6 % des banques participant à l'enquête avaient déjà émis de telles obligations, alors que 16 % prévoyaient de le faire. En ce qui concerne les prêts verts, un autre obstacle à l'accélération de leur déploiement est le manque de capacités techniques, que ce soit au niveau de l'émission des obligations vertes ou à celui de leur suivi et de leur évaluation. Cela signifie qu'il est encore possible d'améliorer l'émission d'obligations vertes dans le secteur bancaire grâce à l'offre d'une assistance technique appropriée.

Bibliographie

AIE (2022), *Africa Energy Outlook 2022*, Agence internationale de l'énergie, Paris, disponible à l'adresse : <https://www.iea.org/reports/africa-energy-outlook-2022>.

Bamber, J. L., Oppenheimer, M., Kopp, R. E., Aspinall, W. P. et Cooke, R. M. (2019), « Ice sheet contributions to future sea-level rise from structured expert judgment », *PNAS*, vol. 116 (23), p. 11195–11200, disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1073/pnas.1817205116>.

Banque européenne d'investissement (2020), *Feuille de route du Groupe BEI dans son rôle de banque du climat 2021-2025*, Banque européenne d'investissement, Luxembourg, disponible à l'adresse : <https://www.eib.org/publications/the-eib-group-climate-bank-roadmap>.

Banque mondiale (2016), *Private Sector Investment in Climate Adaptation in Developing Countries: Landscape, Lessons Learned and Future Opportunities*, Banque mondiale, Washington DC.

Bos, K. et Gupta, J. (2019), « Stranded assets and stranded resources: Implications for climate change and global sustainable development », *Energy Research & Social Science*, vol. 56, 101215, disponible à l'adresse : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2214629618305383>.

Chancel, L., Piketty, T., Saez, E. et Zucman, G. (2022), *Rapport sur les inégalités mondiales 2022*, World Inequality Lab, disponible à l'adresse : <https://wir2022.wid.world/>.

Chen, C., Noble, I., Hellmann, J., Coffee, J., Murillo, M. et Chawla, N. (2015), *University of Notre Dame Global Adaptation Index: Country Index Technical Report*, disponible à l'adresse : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>.

Commission européenne (2022), *UE-Afrique : paquet d'investissement « Global Gateway »*, Commission européenne, Bruxelles, disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/stronger-europe-world/global-gateway/eu-africa-global-gateway-investment-package_fr.

CUA & OCDE (2022), *Dynamiques du développement en Afrique 2022 : Des chaînes de valeur régionales pour une reprise durable*, CUA, Addis-Abeba/Éditions OCDE, Paris, disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1787/f92ecd72-fr>.

Diaz, D. B. (2016), « Estimating global damages from sea level rise with the Coastal Impact and Adaptation Model (CIAM) », *Climatic Change*, vol. 137, p. 143-156, disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1007/s10584-016-1675-4>.

Ferrazzi, M., Kalantzis, F. et Zwart, S. (2021), *Assessing climate change risks at the country level*, Banque européenne d'investissement, document de travail n° 2021/03.

Feyen, E., Utz, R., Zuccardi Huertas, I., Bogdan, O., et Moon, J. (2019), « Macro-Financial Aspects of Climate Change », *Policy Research Working Paper*, n° 9109, Banque mondiale, Washington DC, disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/33193>.

FMI (2022), *Fossil fuel subsidies database*, disponible à l'adresse : <https://www.imf.org/en/Topics/climate-change/energy-subsidies>.

GIEC (2022), « Climate Change 2022: Mitigation of Climate Change », *Working Group III contribution to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, disponible à l'adresse : <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg3/>.

GIEC [Pörtner, H.-O., Roberts, D.C., Masson-Delmotte, V., Zhai P., Tignor, M., Poloczanska, E., Mintenbeck, K., Alegría, A., Nicolai, M., Okem, A., Petzold, J., Rama, B. et Weyer, N.M. (sous la dir. de)]. (2019), *Rapport spécial du GIEC sur les océans et la cryosphère dans le contexte du changement climatique*, Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni, dDisponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1017/9781009157964>.

Hochrainer-Stigler, S. (2006), *Macroeconomic Risk Management against Natural Disasters*, Deutscher Universitäts-Verlag, Wiesbaden.

McMichael, C., Dasgupta, S., Ayeb-Karlsson, S. et Kelman, I. (2020), « A review of estimating population exposure to sea-level rise and the relevance for migration », *Environmental Research Letters*, vol. 15(12), 123005.

Moody's Investors Service (janvier 2019), *General principles for assessing environmental, social and governance risks*.

NGFS (Network for Greening the Financial System) (juin 2020), *NGFS climate scenarios for central banks and supervisors*, disponible à l'adresse : <https://www.ngfs.net/en/ngfs-climate-scenarios-central-banks-and-supervisors>.

OCDE (2019a), *Green growth challenge: Shifting the tax burden in favour of environmentally related taxation*, disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/env/tools-evaluation/environmentaltaxation.htm>.

OCDE, CUA et ATAF (2021), *Statistiques des recettes publiques en Afrique 2021*, Éditions OCDE, Paris, disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1787/c511aa1e-en-fr>.

OCDE (2019b), *Taxer la consommation d'énergie 2019 : Agir en faveur du climat par la fiscalité*, Éditions OCDE, Paris, disponible à l'adresse : <https://doi.org/10.1787/058ca239-en>.

OCDE (2021b), *Taxer la consommation d'énergie au service du développement durable : Opportunités de réforme de la fiscalité et des subventions énergétiques dans certaines économies émergentes et en développement*, disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/taxer-la-consommation-energie-au-service-du-developpement-durable.pdf>.

ONU, Commission européenne, FMI, OCDE et Banque mondiale (2005), *Handbook of National Accounting: Integrated Environmental and Economic Accounting 2003*, Nations unies, New York, disponible à l'adresse : <https://unstats.un.org/unsd/environment/sea2003.pdf>.

Organisation météorologique mondiale (OMM) (2021), *Atlas de la mortalité et des pertes économiques dues à des phénomènes météorologiques, climatiques et hydrologiques extrêmes*, disponible à l'adresse : https://library.wmo.int/index.php?lvl=notice_display&id=22006.

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (2017), *The impact of disasters and crises on agriculture and food security*, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.

PNUE (2021), *Responding to climate change*, disponible à l'adresse : <https://www.unep.org/regions/africa/regional-initiatives/responding-climate-change>.

Roson, R. et Sartori, M. (2016), « Estimation of Climate Change Damage Functions for 140 Regions in the GTAP9 Database », *Policy Research Working Paper*, n° 7728, Banque mondiale, Washington DC, disponible à l'adresse : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/24643>.

Roy, R. (à paraître, 2022), *Addressing the toll of air pollution in Africa* (titre provisoire).

UNECA et CAPC (2020), *Climate change and development in Africa post COVID-19: some critical reflections: discussion paper*, UNECA, Addis-Abeba, disponible à l'adresse : <https://repository.uneca.org/handle/10855/43764>.

Woetzel, J., Pinner, D., Samandari, H., Engel, H., Krishnan, M., Boland, B. et Powis, C. (2020), *Climate risk and response: Physical hazards and socioeconomic impacts*, McKinsey Global Institute, disponible à l'adresse : <https://www.mckinsey.com/business-functions/sustainability/our-insights/climate-risk-and-response-physical-hazards-and-socioeconomic-impacts>.

Annexe 1 : Classement de la Banque européenne d'investissement des risques climatiques par pays

Afin de mieux comprendre les risques climatiques au niveau d'un pays et d'améliorer leur suivi, dans le cadre de différentes activités liées à la feuille de route du Groupe BEI dans son rôle de banque du climat (Banque européenne d'investissement, 2020) et au pacte vert pour l'Europe, la Banque européenne d'investissement a élaboré une méthodologie de gestion des risques climatiques pour cartographier les risques liés au climat, tant les risques physiques que les risques de transition, au niveau du pays. Ces risques sont repris dans le classement de la Banque européenne d'investissement des risques climatiques par pays (Ferrazzi, Kalantzis et Zwart, 2021). Le classement est un outil permettant d'améliorer la compréhension des différents risques climatiques auxquels sont confrontés les pays, ainsi que les conditions en matière de politiques et d'environnement dans lesquelles les entreprises évoluent dans chaque pays. Il permet également de déterminer les priorités en matière d'atténuation et d'adaptation⁵, ainsi que les besoins financiers connexes. Grâce à une meilleure compréhension des risques et des besoins d'adaptation et d'atténuation qui en découlent, les possibilités d'améliorer la résilience face aux changements climatiques ne seront pas négligées.

Pour chaque pays, deux principaux types de risques sont pris en compte : 1) les risques physiques, qui comprennent les effets des changements climatiques, y compris les risques de catastrophes naturelles (risques aigus), ainsi que les changements plus progressifs (risques chroniques) ; et 2) les risques de transition, qui sont des risques politiques et réglementaires provoqués par la mise en œuvre de politiques climatiques strictes afin d'aider les pays à atteindre la neutralité carbone, conformément aux objectifs de l'accord de Paris.

Le classement des risques physiques se fonde sur une estimation de la charge annuelle totale que chaque pays doit supporter en ce qui concerne les dommages, les coûts et les pertes (en pourcentage du PIB) liés aux changements climatiques. Le classement tient compte des principaux éléments suivants :

- les risques aigus d'événements météorologiques extrêmes liés aux risques hydrologiques (inondations et glissements de terrain), aux risques météorologiques (températures extrêmes, brouillard et tempêtes) et aux risques climatologiques (sécheresses, feux de friches et ruptures de lacs glaciaires) ;
- les pertes découlant des effets des catastrophes naturelles sur l'agriculture, qui concernent particulièrement l'Afrique. En plus des dommages aux infrastructures physiques (les machines agricoles, les systèmes d'irrigation, les abris pour le bétail, etc.), les agriculteurs risquent des pertes liées à la diminution des rendements agricoles (Chen *et al.*, 2015 ; FAO, 2017 ; Feyen *et al.*, 2019 ; Moody's Investors Service, 2019) ;
- les risques chroniques découlant de changements progressifs et à long terme des régimes climatiques (Feyen *et al.*, 2019 ; NGFS, 2020 ; Roson et Sartori, 2016), principalement :
 - les conséquences de la hausse du niveau de la mer, qui découle de la fonte des glaciers et des calottes glaciaires (Bamber *et al.*, 2019 ; GIEC, 2019 ; McMichael *et al.*, 2020) ;
 - l'incidence sur la qualité des infrastructures (Banque mondiale, 2016). À l'instar des catastrophes naturelles détruisant les infrastructures, les changements climatiques progressifs peuvent mettre les infrastructures à rude épreuve, ce qui demande de les mettre à niveau et entraîne une augmentation des coûts d'entretien ;
 - les effets de la hausse des températures sur la productivité : une fois un certain seuil de températures dépassé (particulièrement pour plusieurs pays africains au climat chaud), la productivité des travailleurs diminue (Woetzel *et al.*, 2020) ;
 - les effets des pénuries d'eau (Banque mondiale, 2016), car l'eau a une incidence économique et est nécessaire pour l'agriculture (70 % de l'eau est utilisée pour l'irrigation des terres), l'industrie et les villes.

⁵ La capacité d'atténuation désigne les actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (production d'énergie plus verte, etc.). La capacité d'adaptation désigne la capacité d'un système à limiter les éventuels dommages découlant des changements climatiques ou de faire face à leurs conséquences. Elle varie grandement d'un pays à l'autre. Certains pays sont mieux équipés, au niveau politique et économique, pour mettre en place les mesures nécessaires permettant de compenser, au moins partiellement, leur exposition aux risques physiques (comme les Pays-Bas, en ce qui concerne la protection contre la hausse du niveau de la mer). En résumé, l'atténuation concerne les causes des changements climatiques, tandis que l'adaptation concerne leurs effets.

En outre, le classement des risques physiques comprend une évaluation de la capacité de chaque pays à s'adapter aux changements climatiques. Les recettes budgétaires et les notations du risque souverain sont utilisées comme indicateur de la capacité financière de chaque pays à s'adapter aux changements climatiques, tandis que les indicateurs de gouvernance et le niveau de développement humain servent à mesurer la capacité institutionnelle. Pour toutes ces raisons, les pays développés sont plus à même de faire face aux effets des catastrophes naturelles, alors que les pays en développement sont confrontés à de graves conséquences (Hochrainer-Stigler, 2006).

De même, le classement des risques de transition se fonde sur une évaluation de l'exposition d'un pays aux changements économiques induits par la transition climatique mondiale et sur la capacité de ce pays à réduire les conséquences négatives de cette exposition (capacité d'atténuation). Les pays peuvent atténuer les risques de transition en prenant des mesures pour limiter ou réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les incidences économiques à long terme de la transition climatique seront moindres pour les pays qui pourront passer rapidement à un modèle de développement à faible intensité de carbone.

Le classement des risques de transition se fonde sur :

- des recettes provenant des activités liées aux combustibles fossiles. Elles devraient diminuer à l'avenir en raison de politiques climatiques plus strictes et de l'évolution des préférences des consommateurs. Par conséquent, elles sont considérées comme une indication d'actifs délaissés ;
- les résultats en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Des émissions élevées entraînent une hausse des coûts à l'avenir en raison de politiques climatiques plus strictes ;
- les capacités d'atténuation, qui reposent sur trois dimensions :
 - les résultats en matière de déploiement de sources d'énergie renouvelables ;
 - les résultats dans la mise en œuvre des améliorations de l'efficacité énergétique ;
 - le niveau d'engagement en matière de lutte contre les changements climatiques, sur la base des contributions déterminées au niveau national fixées par chaque pays dans le cadre de l'accord de Paris.

En s'appuyant sur la littérature économique et une analyse économétrique, ces différentes composantes ont reçu des pondérations appropriées pour créer un indicateur composite qui reflète le classement des pays en matière de risques de transition. En outre, lors de l'évaluation des résultats en matière d'émissions, d'amélioration de l'efficacité énergétique et du déploiement des sources d'énergie renouvelables, le classement tient compte 1) des réalisations récentes du pays, 2) de sa situation actuelle et 3) des progrès à accomplir pour atteindre la norme globale optimale.

Annexe 2 : Les taxes liées à l'environnement peuvent aider à atténuer la hausse du coût de la pollution de l'air en Afrique

Arthur Minsat et Elisa Saint Martin, Centre de développement de l'OCDE

La présente annexe repose sur les conclusions du rapport phare de la Commission de l'Union africaine et de l'OCDE intitulé « Dynamiques du développement en Afrique 2022 : Des chaînes de valeur régionales pour une reprise durable⁶ » et du rapport annuel de l'OCDE, de la Commission de l'Union africaine (CUA) et du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF) intitulé « Statistiques des recettes publiques en Afrique 2021⁷ ».

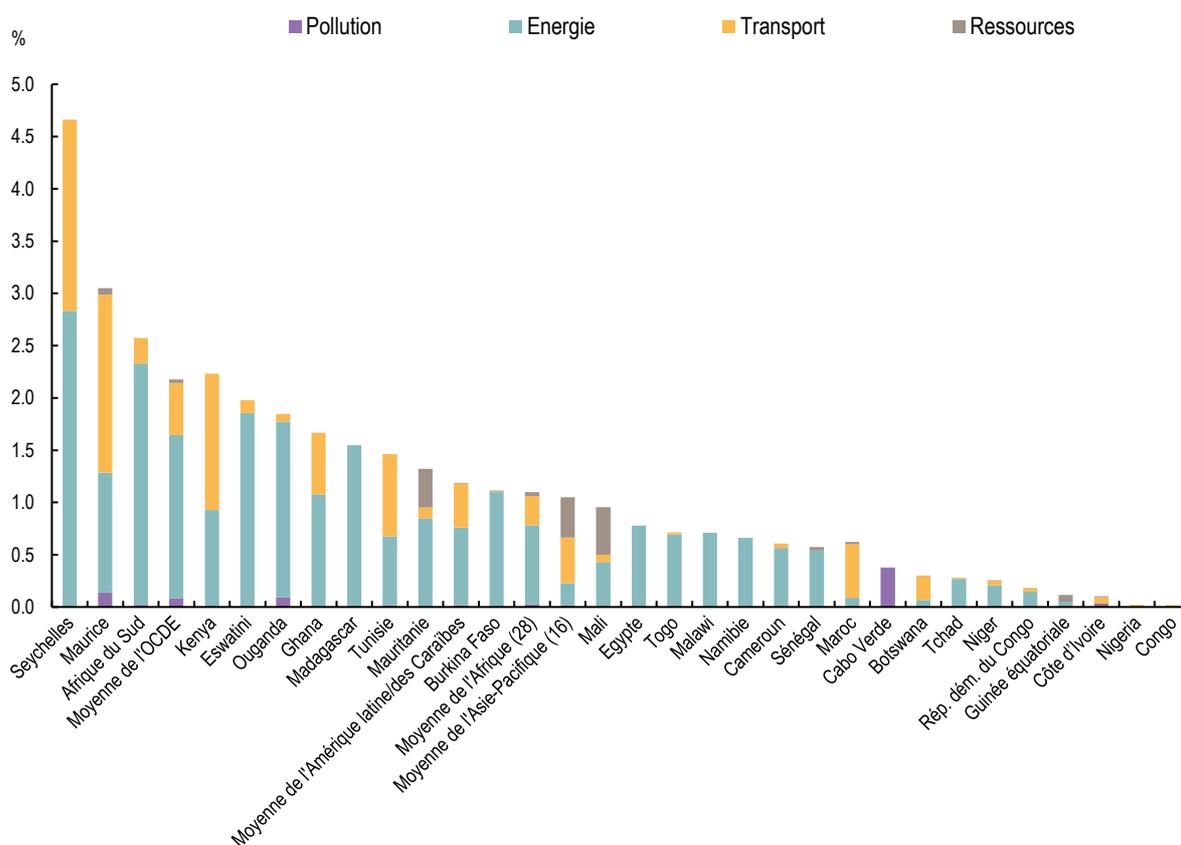
L'édition de 2021 de Statistiques des recettes publiques en Afrique montre que l'utilisation de la fiscalité environnementale reste limitée dans la région (OCDE, CUA et ATAF, 2021).

- En moyenne, en 2019, pour les 28 pays africains considérés, les recettes de la fiscalité environnementales représentaient 1,1 % du PIB, s'échelonnant entre moins de 0,1 % du PIB en République démocratique du Congo et au Nigeria et 4,7 % aux Seychelles. Ces chiffres sont comparables à ceux des 16 pays d'Asie-Pacifique et des 27 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, avec 1,1 % et 1,2 % respectivement. Ils restent en deçà de la moyenne non pondérée de l'OCDE, soit 2,2 % du PIB (figure n° A1).
- Plus de deux tiers des recettes fiscales liées à l'environnement provenaient de taxes sur les produits énergétiques, généralement le diesel et l'essence. Cela représentait la principale source de taxes liées à l'environnement pour 20 pays africains. Le reste provenait majoritairement de recettes fiscales sur les véhicules à moteur et les transports. Les autres bases liées à l'environnement, y compris la pollution et les ressources, étaient négligeables. Cette structure de la fiscalité environnementale est également similaire à celle des pays de l'OCDE et de l'Amérique latine et des Caraïbes. En revanche, la majorité des recettes générées dans les pays d'Asie-Pacifique découlaient de la fiscalité liée aux transports.

⁶ https://www.oecd-ilibrary.org/fr/development/dynamiques-du-developpement-en-afrique_9e4128d9-fr.

⁷ https://www.oecd-ilibrary.org/taxation/revenue-statistics-in-africa-2021_c511aa1e-en-fr.

Figure A1. Recettes fiscales environnementales par pays et principale base d'imposition (en % du PIB), 2019



Source : OCDE, CUA et ATAF, 2021.

Remarque : ces chiffres doivent être interprétés avec prudence, car il n'est pas possible de déterminer précisément le niveau des recettes issues des taxes liées à l'environnement pour chaque pays ; aussi, le niveau des recettes indiqué dans le graphique varie en fonction de la granularité des données disponibles. Les bases d'impositions couvertes comprennent : i) les produits énergétiques ; ii) les équipements et les services de transport ; iii) la pollution, y compris les niveaux mesurés ou estimés des émissions rejetées dans l'atmosphère et dans l'eau, les substances appauvrissant la couche d'ozone, la pollution de l'eau provenant de sources diffuses, la gestion des déchets et le bruit ; iv) les ressources naturelles, comme la gestion de l'eau, des terres, du sol, des forêts, de la biodiversité, de la faune sauvage et des stocks de poisson, y compris l'exploitation des mines et des carrières.

La réforme des subventions aux combustibles fossiles et la mise en place d'une tarification du carbone peuvent contribuer à réduire les risques croissants liés à la pollution atmosphérique et à financer la transition écologique. En 2020, les subventions énergétiques en Afrique atteignaient 40 milliards de dollars, dont 60 % étaient destinées aux ménages. Environ la moitié des dépenses énergétiques concernaient les produits pétroliers, comme les carburants destinés au transport, les combustibles de cuisson et le diesel pour les petits générateurs et l'utilisation industrielle, dont une large majorité était faiblement taxée ou subventionnée (AIE, 2022). Selon l'OCDE (2021b), les recettes supplémentaires potentielles découlant d'une réforme des subventions aux combustibles fossiles et de l'introduction d'un prix du carbone pour les combustibles fossiles équivalent à 30 EUR par tonne de CO₂⁸ pourraient atteindre environ 1,2 % du PIB en moyenne, pour 7 pays africains⁹. Toutefois, les taxes sur l'énergie et la réforme des subventions doivent être soigneusement élaborées et mises en œuvre de manière progressive afin d'éviter des effets secondaires indésirables, de faire face à ces réformes économiques (telles que les inquiétudes liées au caractère abordable et la transition vers des biocombustibles

⁸ Le seuil de 30 EUR par tonne de CO₂ correspond à une estimation basse des dommages à l'environnement provoqués par une tonne de CO₂ émise actuellement. Afin de respecter les objectifs de l'accord de Paris, le prix du carbone doit généralement dépasser le seuil de 30 EUR. Selon la Commission de haut niveau sur les prix du carbone, les prix du carbone devraient atteindre au minimum entre 40 et 80 USD par tonne de CO₂ en 2020 et entre 50 à 100 USD par tonne de CO₂ en 2030, afin que les émissions diminuent conformément aux objectifs de l'accord de Paris, dans l'hypothèse de politiques complémentaires favorables (OCDE, 2019b).

⁹ Cette étude comprenait les pays africains suivants : la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Ghana, le Kenya, le Maroc, le Nigeria et l'Ouganda.

qui pourraient aggraver la pollution atmosphérique) et de garantir que les énergies durables profitent de la réorientation des ressources. Alors que la crise en Ukraine continue d'influencer les prix de l'énergie, les gouvernements pourraient envisager l'adoption d'allègements fiscaux temporaires et ciblés pour les personnes les plus vulnérables afin de ne pas compromettre les objectifs environnementaux plus larges.

Les gouvernements africains et les partenaires internationaux pourraient redoubler d'efforts pour atteindre une transition juste. À la suite de la crise du COVID-19, plusieurs pays africains, comme le Nigeria, le Sénégal et l'Éthiopie, ont adopté des objectifs en matière de politique environnementale dans leurs plans de relance, y compris un soutien financier pour investir dans les infrastructures respectueuses de l'environnement et les énergies vertes (CUA et OCDE, 2022). Au niveau du continent, la Commission de l'Union africaine a lancé le Plan d'action pour la relance verte 2021-2027 afin de réduire les émissions de carbone dans tous les secteurs et de renforcer la résilience des communautés locales. Il est également essentiel d'adopter des politiques coordonnées au niveau international afin de s'attaquer au fardeau mondial de la pollution atmosphérique. Les pays de l'OCDE peuvent renforcer leurs efforts pour mettre en œuvre une tarification du carbone, étant donné leur forte dépendance aux combustibles fossiles et leur contribution majeure aux émissions de CO₂ mondiales. Actuellement, le prix d'environ 72 % des émissions de CO₂ liées aux énergies provenant des pays de l'OCDE a été fixé sous le seuil des 30 EUR par tonne de CO₂ (OCDE, 2019b).

Investissements de la Banque européenne d'investissement en Afrique subsaharienne

Le présent chapitre a été rédigé par Giulia Scammacca del Murgio de la Banque européenne d'investissement. L'auteurice tient à remercier vivement Donal Cannon, Carmelo Cocuzza, Christophe Litt, Anne Schmidt-Sheehan, Markus Schulte, Jean-Philippe Stijns et Peter Zajc pour leurs suggestions sur ce chapitre. Merci également à Colin Bermingham, Claudio Cali, Mihaljek Dubravko, Barbara Marchitto, Debora Revoltella et Ricardo Santos pour leurs commentaires sur une version précédente.

Les opinions exprimées dans le présent chapitre sont celles de l'auteurice et ne représentent pas nécessairement celles de la Banque européenne d'investissement. Toute erreur relève de la responsabilité de l'auteurice.

Messages clés

La Banque européenne d'investissement (BEI) collabore avec le secteur financier africain (privé et public) tant directement qu'indirectement en passant par des intermédiaires financiers. La Banque peut ainsi soutenir les investissements productifs à l'appui de l'innovation et de la croissance dans de nombreux secteurs et promouvoir l'emploi, en particulier des femmes et des jeunes, en fournissant aux intermédiaires financiers des financements abordables, à long terme et, dans certains cas, avec partage des risques. Chaque opération est conçue pour aider les partenaires à réaliser leurs objectifs de développement durable (ODD) et leurs engagements en matière de lutte contre les changements climatiques, tout en tenant compte des priorités de l'UE telles que l'action pour le climat, la transformation numérique et l'égalité entre les hommes et les femmes.

En 2021, les lignes de crédit de la BEI ont permis aux banques locales et régionales d'accorder, selon les estimations, 15 000 prêts à des petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaires africaines (ETI, des entreprises comptant jusqu'à 3 000 salariés). Le soutien de la Banque au microcrédit en Afrique devrait faciliter plus de 130 000 prêts à des microentrepreneurs – dont 42 000 à des femmes – et les sociétés bénéficiaires de fonds de capital-investissement soutenus par la BEI devraient créer plus de 30 000 emplois.

Avec BEI Monde, la Banque européenne d'investissement vise à accroître encore son impact sur le développement grâce à des opérations ciblées, contribuant à tisser des liens encore plus solides entre l'Europe et l'Afrique, renforçant les relations économiques et plaçant les initiatives de l'Union européenne en matière d'action climatique et de développement économique au centre d'un programme commun.

Des financements en partenariat

À l'extérieur de l'Europe, la Banque européenne d'investissement collabore avec ses partenaires de longue date, tant du secteur privé que du secteur public, à des opérations de financement sur mesure et ayant un impact tangible afin de mettre en œuvre les priorités stratégiques de l'Union européenne et de faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable (BEI, 2022a). Depuis 1963, la Banque intervient dans plus de 140 économies en dehors de l'Union européenne, dont 41 des 56 États classés comme étant fragiles par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE, 2020).

En particulier, la Banque européenne d'investissement a apporté son soutien à des projets d'infrastructure, à des entreprises innovantes et à des aménagements relatifs aux énergies renouvelables, ainsi qu'au secteur public et aux entreprises privées – des microentreprises aux plus grandes multinationales (figure 1) – au moyen d'investissements dans 52 pays africains pour une valeur de 59 milliards d'euros depuis 1965 (BEI, 2021d). Rien qu'en 2021, en Afrique subsaharienne, la Banque a signé des accords portant sur des investissements bénéficiant à des opérations d'une valeur de 2 milliards d'euros au titre de la Facilité d'investissement ACP destinée exclusivement à ces régions ainsi que sur ses ressources propres (BEI, 2022a)¹.

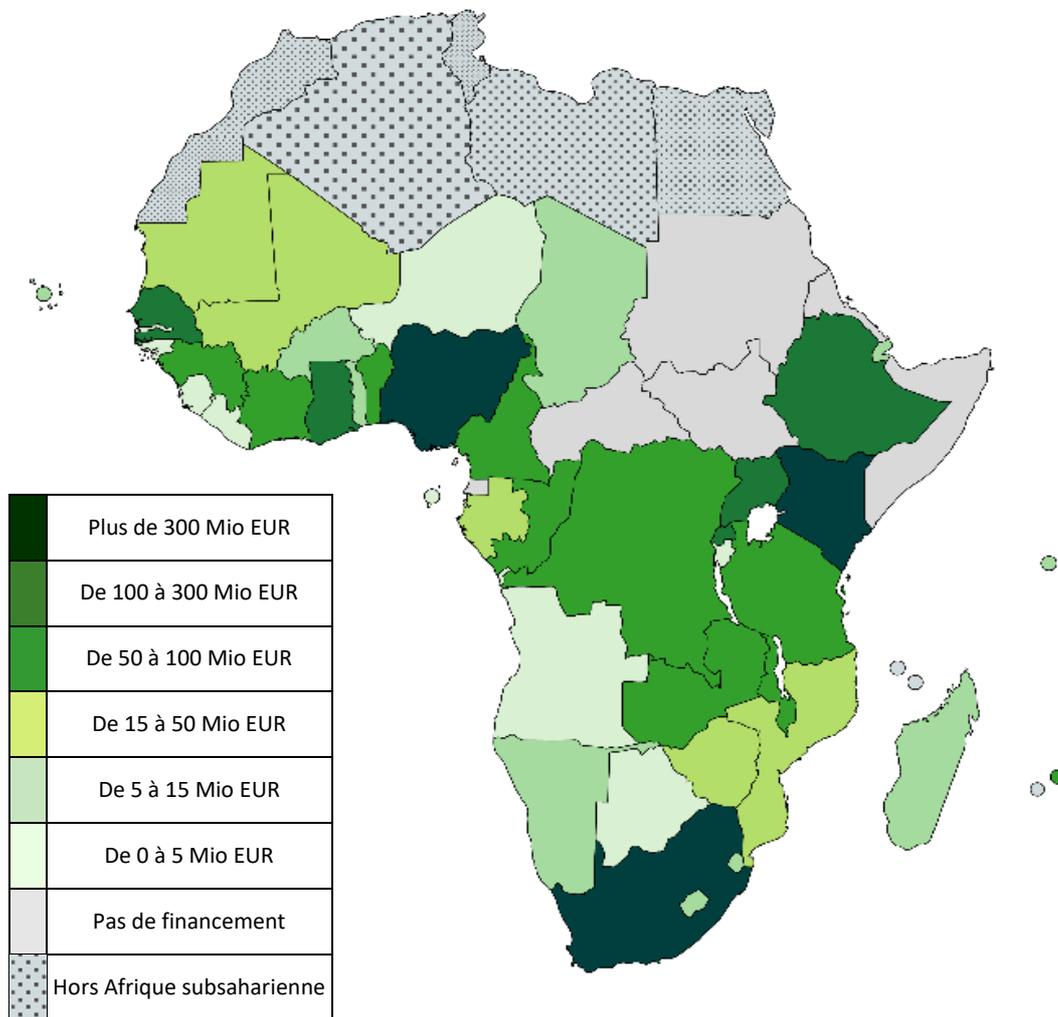
En novembre 2021, la Banque européenne d'investissement a créé BEI Monde, une branche se consacrant exclusivement à son engagement à l'extérieur de l'Europe en vue de le renforcer encore². À compter de 2022, les opérations de BEI Monde en Afrique feront l'objet d'une instruction, d'une approbation et d'un décaissement au titre du nouvel accord de partenariat UE-ACP en recourant à l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI), également connu sous le nom d'« Europe dans le monde »³. La BEI continuera de prêter au secteur privé par l'intermédiaire d'un fonds fiduciaire spécifique, le successeur de la Facilité d'investissement ACP, afin de promouvoir une croissance économique durable et inclusive en soutenant des projets à plus haut risque ayant le potentiel d'apporter des avantages plus importants en matière de développement.

¹ Jusqu'en 2021, la BEI a financé des opérations en Afrique tant au titre de la Facilité d'investissement que sur ses ressources propres dans le cadre du mandat de prêt extérieur (BEI, 2021a). La Facilité d'investissement, un fonds renouvelable établi dans le cadre de l'accord de partenariat UE-ACP (ou accord de Cotonou), permettait de réinvestir les recettes dans de nouvelles opérations de financement pour des projets d'investissement dans la région au moyen d'un large éventail d'instruments souples avec prise en charge du risque, tels que des prêts en monnaie locale, des subventions à l'investissement et des garanties.

² BEI Monde (<https://www.eib.org/global/index.htm>), la nouvelle branche de la Banque européenne d'investissement, est spécialisée dans le financement du développement et s'emploie à promouvoir l'action en faveur du climat, les investissements innovants, des modes de vie durables et de nouvelles façons d'aider les populations là où les conditions de vie sont les plus difficiles. BEI Monde renforce l'impact du financement du développement et mobilisera chaque année des montants se chiffrant en milliards auprès d'investisseurs privés. Cette branche démontre que les prêts à l'appui du développement et les partenariats financiers accélèrent la croissance, rendent les zones rurales plus prospères et les villes plus innovantes, et renforcent les économies pour un avenir meilleur.

³ L'IVCDCI est un nouvel outil de financement proposé par la Commission européenne qui vise à regrouper, dans un seul instrument, le financement de programmes relevant de différents domaines de l'action extérieure de l'UE. Le cadre budgétaire des programmes menés dans les domaines du développement, de la coopération internationale et du voisinage au titre de cet instrument s'appuie sur une approche inclusive au service des politiques (Parlement européen, 2021).

Figure 1 : Situation géographique réelle, escomptée et projetée des bénéficiaires des opérations de la BEI signées avec le secteur financier, 2017-2021



Source : calculs de l'auteurice et Maptool, disponible sur mapchart.net.

La Banque européenne d'investissement s'appuie sur sa longue expérience en matière d'intervention dans les économies en développement et émergentes pour évaluer les besoins d'investissement et les obstacles en la matière dans des domaines stratégiques tels que la lutte contre les changements climatiques, l'accès au financement, l'innovation et l'inclusion sociale, ainsi que les infrastructures sociales, environnementales et de base. Plus précisément, la Banque européenne d'investissement finance le secteur public pour aider les États à réduire les goulets d'étranglement dans le secteur des transports et à mettre en place des services numériques, d'approvisionnement en électricité et en eau et d'assainissement, ainsi que des systèmes de santé plus solides et plus résilients, tout en leur donnant accès à des solutions de financement par l'intermédiaire des banques publiques de développement africaines et d'autres structures de financement. En outre, des opérations ciblées à haut risque dans le secteur privé et de financement sur projet permettent aux entreprises, aux banques et aux structures de partenariat public-privé dans différentes branches d'alimenter la croissance de leur activité, ce qui contribue également à la création de plus d'emplois et, à terme, à la réduction de la pauvreté.

La Banque européenne d'investissement réalise une enquête annuelle auprès des banques africaines depuis 2016. Cette enquête sert de base à une publication annuelle sur les secteurs bancaire et financier sur l'ensemble du continent : le rapport de la BEI intitulé « La finance en Afrique » (ou son prédécesseur « Le secteur bancaire en Afrique », de 2016 à 2020). En collaboration avec la Banque mondiale et la Banque européenne pour

la reconstruction et le développement, la BEI a lancé des enquêtes auprès des entreprises dans un certain nombre de pays d'Afrique du Nord afin de recueillir des données qui viennent étayer des travaux de recherche fondés sur des données probantes et de recenser les contraintes et possibilités observées sur le terrain en matière de développement durable dans les économies ciblées (BEI, 2022d). De concert avec le ministère britannique du développement international, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Société financière internationale, l'Agence publique suédoise de coopération au développement et la Banque mondiale, la BEI a créé un groupe de travail chargé des études diagnostiques par pays en vue d'échanger points de vue et expérience dans ce domaine et de promouvoir une collaboration institutionnelle plus poussée⁴.

La Banque européenne d'investissement met en œuvre tous ses investissements dans le cadre de partenariats.

Le fait de nouer des partenariats avec d'autres organismes et d'attirer d'autres sources de financement s'inscrit dans la mission institutionnelle de la Banque et constitue un élément essentiel de son identité. En règle générale, la Banque européenne d'investissement finance environ un tiers des coûts d'un projet, mais a la possibilité d'en couvrir 50 % au maximum dans la plupart des cas.

Les États africains, la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure sont les principaux partenaires à long terme pour toutes les opérations de la Banque européenne d'investissement en Afrique.

La Banque appuie l'ambition de l'Union européenne de rester à l'avant-garde dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le soutien à l'Agenda 2063 de l'Afrique. La BEI compte également d'autres partenaires, parmi lesquels : les institutions bilatérales européennes de financement du développement, d'autres banques multilatérales et régionales de développement, les agences des Nations unies, l'Union africaine et des fondations philanthropiques. Cette coopération avec des partenaires lui permet de maximiser les retombées positives de ses financements et de changer véritablement la donne pour les populations sur tout le continent. La Banque européenne d'investissement, dans le cadre de l'Équipe Europe⁵, a porté ses financements à des niveaux record afin de renforcer l'impact sur le développement et la viabilité financière (figure 2) de ses engagements dans toute l'Afrique. Dans toutes ses opérations de financement, qu'elles soient directes ou indirectes, la Banque applique les politiques pertinentes de l'UE s'agissant de la passation des marchés, de la conformité, des normes environnementales et sociales ou de la gestion.

Dans le cadre de divers mandats⁶, la Banque européenne d'investissement collabore avec les pays africains pour promouvoir la croissance économique, intégrer leurs économies dans les chaînes de valeur mondiales, saisir les possibilités offertes par les technologies numériques pour surmonter les contraintes de communication, développer les marchés, les infrastructures et les compétences relatifs aux énergies renouvelables au niveau des réseaux au bénéfice de certaines des populations les plus éloignées, et relever les défis mondiaux tels que la pandémie de coronavirus.

La Banque européenne d'investissement dispose d'un cadre bien établi pour l'instruction et l'évaluation de l'impact des projets qui lui permet de suivre et d'évaluer tant la viabilité financière que les résultats escomptés des différents projets à l'aide d'un ensemble systématisé d'indicateurs, dont beaucoup ont été harmonisés avec les institutions multilatérales et les donateurs.

Au titre d'un seul de ses programmes axés sur l'impact, Shelinvest, la Banque européenne d'investissement s'est engagée en 2021 à doubler son ambition et à mobiliser sur l'ensemble du continent 2 milliards d'euros d'investissements intégrant la dimension du genre⁷. De même, l'importance accrue accordée aux opérations en faveur de la transition numérique en Afrique crée également des débouchés économiques pour les jeunes, les femmes et les populations rurales en leur donnant accès à des services essentiels, à des financements et à des clients.

⁴ <https://www.countrydiagnostics.com/>.

⁵ L'Équipe Europe (*Team Europe*) est un dispositif lancé par l'Union européenne pour soutenir les pays partenaires dans la lutte contre la pandémie de coronavirus et ses conséquences. L'approche de l'Équipe Europe a pour objectif de combiner des ressources de l'Union européenne, de ses États membres et d'institutions financières, en particulier la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Voir : https://www.eeas.europa.eu/eeas/coronavirus-eu-action-vaccines-team-europe-support-disinformation-repatriation-and-solidarity_en?page_lang=fr.

⁶ La convention de Lomé est un accord portant sur les échanges commerciaux et l'aide au développement, conclu entre la Communauté économique européenne (CEE) et 71 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), signé pour la première fois en février 1975 à Lomé, au Togo. La convention était le prédécesseur de l'accord de Cotonou, signé pour la première fois en juin 2000 à Cotonou, au Bénin, par 78 pays ACP. En vertu du mandat de prêt extérieur (MPE), la BEI a apporté des financements aux pays en phase de préadhésion, du voisinage méridional et de la région méditerranéenne, ainsi que de l'Amérique latine et de l'Asie.

⁷ <https://www.eib.org/press/all/2021-162-sheinvest-eib-doubles-its-commitment-to-mobilise-eur2-billion-for-women-across-africa.htm>.

Figure 2 : Résultats attendus des nouveaux projets en 2021



Évaluation de l'impact des projets de la Banque européenne d'investissement

Encadré 1 : Trois méthodes pour mesurer l'impact et la contribution au développement durable

La Banque européenne d'investissement utilise trois méthodes complémentaires pour mesurer l'impact de ses opérations de financement et sa contribution au développement durable.

Le **Cadre de mesure de l'additionnalité et de l'impact** de la Banque européenne d'investissement permet de suivre les résultats à long terme des investissements et leur alignement sur les objectifs stratégiques de l'Union européenne et de la Banque dans les pays ciblés. La **modélisation macroéconomique** sert à étudier l'impact économique au sens large des prêts de la Banque. La Banque européenne d'investissement investit également dans des **études d'impact** approfondies pour comprendre l'incidence de ses opérations sur le terrain (BEI, 2021b).

Par exemple, dans le cadre d'un programme pilote mené en partenariat avec le **Global Development Network (GDN)**, des chercheurs d'Afrique et des Caraïbes ont réalisé des études sur les incidences d'une série d'investissements d'impact dans le secteur privé (BEI, 2021c). Les études ont été conduites avec la rigueur appropriée et à l'aide de méthodes modernes, sous la supervision d'experts renommés qui ont fourni des conseils techniques aux promoteurs du programme et aux chercheurs concernés. Cette approche a contribué à renforcer et à soutenir les capacités locales de recherche des communautés en Afrique et dans les Caraïbes.

Avec quelque 30 chercheurs originaires d'Éthiopie, du Rwanda, du Sénégal, du Mali, du Cameroun, du Ghana, du Nigeria, du Kenya et de Gambie, le programme a permis de produire 16 études d'impact, dont une sur les effets de la mise à disposition de l'internet gratuit dans des écoles kényanes, une autre sur l'incidence des services de santé maternelle et infantile d'une petite entreprise de santé privée au Sénégal et encore une autre sur l'effet de la microfinance sur les femmes sur les plans de l'autonomisation économique, du bien-être économique, de l'activité agricole et l'accumulation d'actifs.

Afin d'aider l'Afrique à faire face aux effets des changements climatiques, la Banque européenne d'investissement a financé plusieurs projets d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets en 2021, notamment des projets dans le domaine des énergies renouvelables qui produiront 374 GWh/an d'électricité et des investissements dans l'amélioration de l'approvisionnement en eau qui profiteront à plus de 450 000 personnes. Dans le cadre de sa Feuille de route de la banque du climat 2021-2025, la Banque européenne d'investissement s'est engagée à porter la part des financements qu'elle consacre à l'action pour le climat et à la durabilité environnementale à la moitié de son activité globale de prêt annuelle. Les prêts de la Banque sont pleinement alignés sur les principes et objectifs de l'accord de Paris et sont conformes à des initiatives clés ciblant le secteur financier, telles que la taxinomie de l'UE pour les investissements durables et les nouvelles réglementations sur la publication d'informations non financières.

La pandémie de coronavirus a incité la Banque européenne d'investissement à accroître son soutien aux projets liés à la santé et à la résilience économique, y compris aux infrastructures économiques et sociales essentielles. Par ses financements et en collaboration avec la Commission européenne et le mécanisme COVAX, la BEI joue un rôle important dans la recherche en biotechnologie et le déploiement de vaccins dans 92 pays à revenu intermédiaire et faible. Les projets signés en 2021 devraient permettre la livraison de vaccins indispensables pour plus d'un demi-milliard de personnes en dehors de l'Europe, le but étant qu'ils bénéficient à des personnes exclues, vulnérables ou défavorisées, en particulier aux femmes et aux jeunes, lesquels ont été touchés de manière disproportionnée par la crise⁸.

Promouvoir l'accès au financement dans toute l'Afrique

Sur l'ensemble du continent africain, les entreprises privées peinent souvent à accéder au financement pour effectuer des investissements productifs, en particulier à des prêts assortis de longues durées ou à des investissements de type fonds propres avec prise en charge du risque. Ce sont en général les jeunes entreprises de petite taille ou celles menant des activités novatrices qui sont les plus touchées par ces lacunes des marchés financiers nationaux. La Banque européenne d'investissement s'adresse aux entreprises africaines du secteur privé soit directement soit indirectement via des intermédiaires financiers. La Banque peut ainsi soutenir les investissements productifs dans l'innovation et la croissance dans de nombreux secteurs et promouvoir l'emploi, en particulier des femmes et des jeunes, en fournissant aux intermédiaires financiers des financements abordables, à long terme et, dans certains cas, avec partage des risques (figure 3). Ces lignes de crédit, conçues pour soutenir les microentreprises et petites et moyennes entreprises (MPME), sont principalement acheminées par des banques privées, des fonds d'impact ou des organismes de microcrédit (figure 4).

Figure 3 : Opérations menées avec le secteur financier en 2021, par région

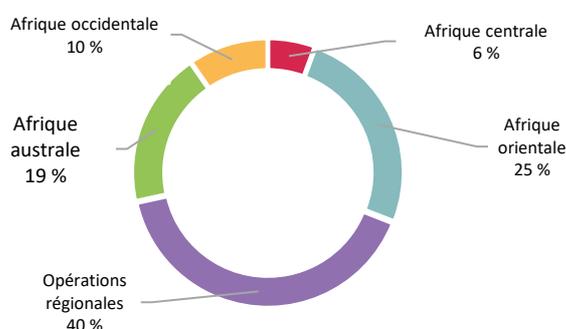
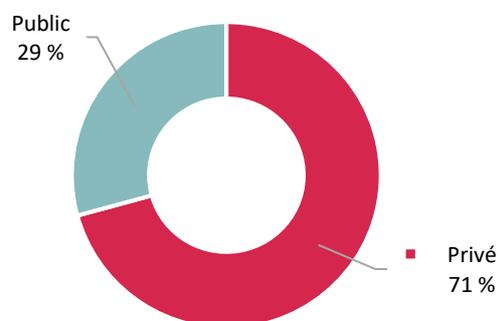


Figure 4 : Opérations menées avec le secteur financier en 2021, répartition entre secteur privé et secteur public



Source : calculs de l'auteurice.

La Banque européenne d'investissement collabore également avec les banques publiques africaines de développement et tire ainsi parti de leurs capacités et de leurs connaissances du terrain pour contribuer de concert à la réalisation des priorités de l'UE. Par exemple, la BEI a coopéré avec la Banque pour le commerce et le développement, le bras financier du Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), pour fournir les financements à long terme qui font tant défaut en vue de renforcer la résilience des économies de différents pays fragiles au moyen de prêts à l'investissement accordés à des MPME et à des ETI⁹, dont au moins 25 % sont destinés à des projets d'investissement dans le domaine de l'action pour le climat.

⁸ Calculs propres de la BEI (mai 2022).

⁹ Conformément aux recommandations de la Commission européenne, la Banque européenne d'investissement définit les PME comme des établissements de moins de 250 salariés et les ETI comme des établissements dont les effectifs sont compris entre 250 et 3 000 salariés (BEI, 2021f).

La Banque européenne d'investissement adapte ses programmes de financement et d'assistance technique à ses partenaires du secteur financier afin de répondre à leurs exigences en matière de viabilité à long terme, d'attirer des financements auprès d'autres parties prenantes et de maximiser l'impact sur le développement. Chaque opération est conçue pour aider les pays partenaires à réaliser leurs objectifs de développement durable et leurs engagements en matière de lutte contre les changements climatiques, tout en tenant compte des priorités de l'UE telles que l'action pour le climat, la transformation numérique et l'égalité entre les hommes et les femmes.

La Banque européenne d'investissement utilise un large éventail de produits de financement, notamment des prêts directs, des investissements en fonds propres et des prêts intermédiés par des banques et des organismes de microcrédit, ainsi que des participations dans des fonds de capital-investissement et de capital-risque. La BEI fait également appel à des produits innovants avec partage des risques afin de drainer des fonds du secteur privé. Par exemple, une part importante des prêts de la Banque, en particulier en Afrique subsaharienne, est également octroyée en monnaie locale, ce qui atténue le risque de variations de change inattendues pesant sur l'emprunteur.

Les opérations de la Banque européenne d'investissement ciblant le secteur financier devraient permettre d'obtenir d'importants résultats en matière de développement. Par exemple, les nouvelles lignes de crédit ouvertes en 2021 permettront aux banques locales et régionales d'accorder environ 15 000 prêts à des PME et ETI africaines. Il est attendu que les PME et ETI bénéficiaires des prêts appuyés par la BEI soutiennent environ 375 000 emplois au titre de ces lignes de crédit (figure 2). Les prêts que la Banque européenne d'investissement accorde aux organismes de microcrédit lui permettent également d'atteindre les très petites entreprises, souvent des entrepreneurs particuliers, ou des groupes d'emprunteurs qui collaborent pour emprunter et rembourser des prêts dans un objectif commun. Les prêts consentis par la BEI à l'appui du microcrédit en Afrique en 2021 devraient permettre l'octroi de plus de 130 000 prêts à des microentrepreneurs, dont 42 000 à des femmes.

Grâce à ses participations dans des fonds de capital-investissement et de capital-risque, la Banque européenne d'investissement soutient des entreprises en phase de démarrage ou qui s'attaquent à des secteurs innovants ou à de nouveaux marchés, lesquelles sont généralement perçues comme présentant un risque élevé, même si elles constituent une source très importante d'innovation et de croissance économique. Plus de 30 000 emplois devraient être créés par les entreprises figurant dans les portefeuilles des fonds de capital-investissement soutenus par la BEI en 2021.

Exemples de soutien au secteur privé

Prêts aux PME et aux ETI africaines

Zambie : mécanisme de partage des risques pour la filière agricole

Cette opération de prêt d'un montant de 45 millions d'euros aide le secteur agroalimentaire en Zambie à remédier aux défaillances du marché dans les chaînes de valeur agricoles en améliorant l'accès au financement et en renforçant la capacité des intermédiaires financiers s'agissant de l'instruction et du contrôle des investissements dans un secteur présentant un risque relativement élevé. En mettant l'accent sur les petites entreprises actives dans l'agriculture et l'aquaculture (notamment les agriculteurs et les pisciculteurs indépendants), le financement accroît la participation à des chaînes de valeur durables sur le plan environnemental, résilientes aux changements climatiques, intégrées sur le marché, répondant aux enjeux nutritionnels et tenant compte de la dimension du genre. Cette opération a été conçue pour déployer une subvention de la Commission européenne en faveur d'un mécanisme de partage des risques qui permet aux intermédiaires financiers de recouvrer une partie des pertes qu'ils subissent dans le cadre de leurs nouveaux investissements dans les chaînes de valeur agricoles.



Zimbabwe : mécanisme en faveur du secteur privé

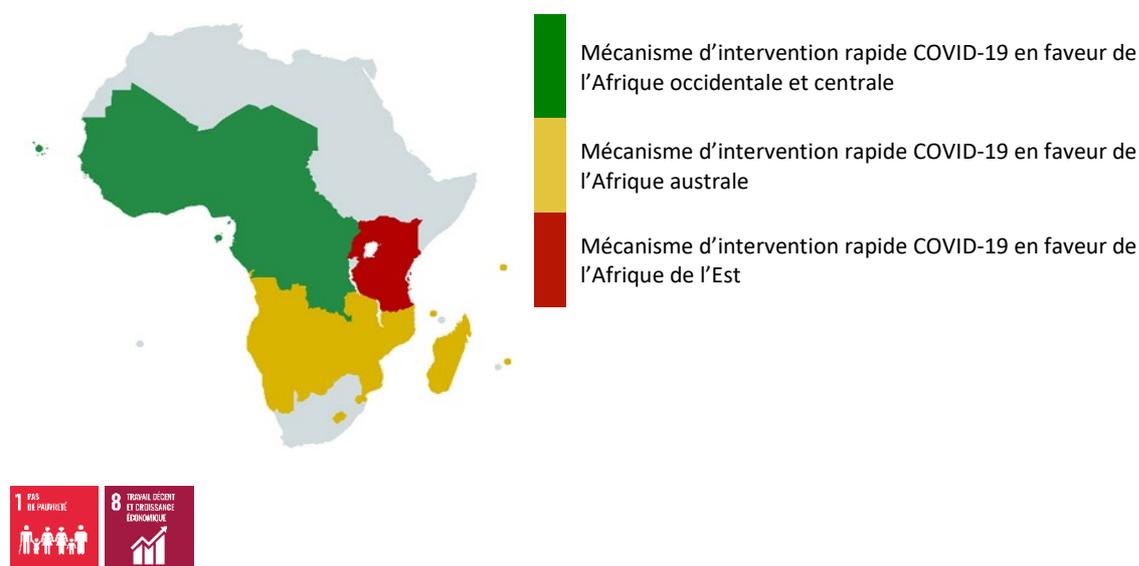
Le mécanisme en faveur du secteur privé zimbabwéen, doté d'une enveloppe de 40 millions d'euros, est un mécanisme-cadre soutenant des investissements indispensables du secteur privé au Zimbabwe. Il cible en priorité les entreprises qui ont été durement touchées par les crises économiques nationales en cours. L'opération cadre parfaitement avec la reprise du dialogue de l'Union européenne avec le Zimbabwe et l'ensemble des initiatives déployées par la communauté internationale. Elle soutient le secteur privé zimbabwéen, qui est entré en dormance il y a plus de 20 ans lorsque le pays a fait défaut sur sa dette extérieure.



Opérations régionales : mécanismes d'intervention rapide COVID-19

Trois dispositifs-cadres de crédit régionaux en Afrique de l'Est (175 millions d'euros), en Afrique australe (200 millions d'euros) et en Afrique occidentale et centrale (200 millions d'euros) ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Banque européenne d'investissement en 2021 et déployés auprès de divers intermédiaires financiers (banques locales, groupes bancaires et institutions de financement du développement) pour soutenir l'octroi de prêts à des projets du secteur privé. Le dispositif en faveur de la Banque pour le commerce et le développement a donné lieu à trois lignes de crédit axées spécifiquement sur les pays fragiles. Grâce à ces dispositifs-cadres, la Banque européenne d'investissement était bien placée pour atténuer les contraintes de liquidité et de financement que les banques et les entreprises locales auraient subies tout au long de la pandémie, réduisant ainsi les conséquences économiques et sociales de la crise du COVID-19. Ces dispositifs-cadres prévoyaient des financements en monnaie locale et des durées plus longues.

Figure 5 : Mécanismes d'intervention rapide COVID-19



Mécanisme de garantie COVID-19 en faveur d'Ecobank

Ecobank Transnational Incorporated (ETI), un groupe bancaire panafricain de premier plan, et la Banque européenne d'investissement ont signé un accord portant sur une ligne de crédit à long terme de 100 millions d'euros sur neuf ans afin d'apporter un soutien ciblé aux petites et moyennes entreprises dans un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne et notamment un appui spécifique aux secteurs d'activité les plus touchés par la pandémie de coronavirus. Cette opération est la première du genre pour la BEI en Afrique subsaharienne. Le dispositif fournit une garantie partielle de portefeuille à certaines filiales d'ETI, leur permettant d'offrir de meilleures conditions de prêt et d'accorder un accès à des crédits formels à des secteurs ou segments du marché mal desservis auxquels elles n'avaient jamais pu proposer leurs services ou auxquels elles rechignaient à s'adresser.



Prêts aux organismes de microcrédit

En 2021, la Banque européenne d'investissement a fourni des financements d'une valeur de 32 millions d'euros à des organismes africains de microcrédit. Il en a résulté plus de 130 000 prêts à des microentrepreneurs, d'un montant moyen de 1 300 euros, qui ont permis, selon les estimations, de maintenir 42 000 emplois, dont la majorité au bénéfice de femmes et de jeunes (76 %).

Mécanisme de microfinance pour les pays ACP

En décembre 2021, dans le cadre de sa première opération de microfinancement en République démocratique du Congo, la Banque européenne d'investissement a octroyé un prêt de 6 millions d'euros au Fonds de promotion pour l'inclusion financière (FPM SA) au titre du mécanisme de microfinance pour les pays ACP. Le FPM SA soutient le développement d'un système financier inclusif et responsable au service des MPME et des populations actives à faibles revenus en accordant des prêts à court et à long terme à des institutions financières locales (petites banques et organismes de microcrédit) qui, à leur tour, rétrocèdent les fonds aux bénéficiaires finals.



Capital-investissement et capital-risque en Afrique

Les participations de la Banque européenne d'investissement dans des fonds de capital-investissement et de capital-risque sont destinées à appuyer, entre autres, des entreprises en phase de démarrage ou qui s'attaquent à des secteurs innovants ou à de nouveaux marchés, qui sont généralement perçues comme présentant un risque élevé en raison de leurs antécédents limités (produits, services ou rentabilité), mais qui recèlent une certaine promesse de succès à court ou moyen terme. Les 248 entreprises en portefeuille soutenues par la BEI dans toute l'Afrique en 2021 par l'intermédiaire de fonds de capital-investissement ont été évaluées à plus de 3,2 milliards d'euros. En moyenne, 11 millions d'euros ont été mis à la disposition de chacune d'entre elles, ce qui a permis de créer quelque 30 000 emplois.

AfricInvest – capital-investissement en Afrique

En juillet 2021, la Banque européenne d'investissement a engagé 50 millions de dollars en faveur d'AfricInvest Fund IV¹⁰, un fonds dont le volume cible s'élève à 400 millions de dollars et qui est axé sur les investissements en capital de croissance dans les petites et moyennes entreprises africaines. Au début des années 1990, la BEI a été l'un des premiers investisseurs dans le premier fonds lancé par AfricInvest, à l'époque une équipe nouvelle qui constituait un fonds de capital-risque axé sur la Tunisie. Depuis, la BEI a investi plus de 100 millions d'euros dans plus de dix fonds créés par ce gestionnaire de fonds. Avec le soutien de la Banque, AfricInvest a progressivement élargi sa couverture géographique pour devenir une société de capital-investissement panafricaine disposant d'antennes locales et d'équipes d'investissement dédiées à des pays spécifiques en Algérie, au Maroc, en Égypte, au Nigeria, au Kenya et en Côte d'Ivoire. Il compte actuellement parmi les sociétés de capital-investissement africaines les mieux établies, avec environ 1,9 milliard de dollars d'actifs sous gestion.

¹⁰ <https://www.africinvest.com/>.



Services de conseil de la Banque européenne d'investissement

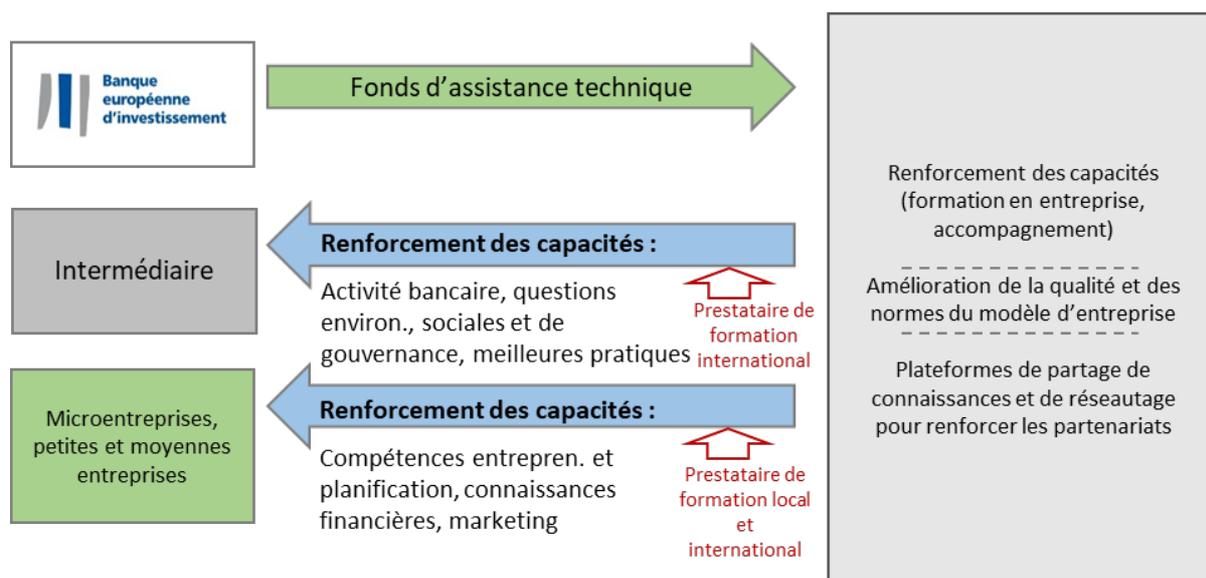
La Banque européenne d'investissement soutient également le développement du secteur financier en fournissant une assistance technique pour accompagner ses mécanismes de financement. Elle contribue ainsi à améliorer l'accès au financement et, partant, à accroître l'inclusion financière. L'assistance technique renforce à la fois les entreprises qui reçoivent un financement et les secteurs financiers locaux et régionaux. Le fait d'assortir les prêts ou les fonds propres de services de conseil contribue au renforcement des capacités et des compétences des banques partenaires locales et des autres bailleurs de fonds, ce qui les aide à mieux répondre aux besoins des petites entreprises ou des microentreprises en matière de financement ou de viabilité (figure 6).

Les services de conseil aident les intermédiaires financiers à améliorer leurs systèmes internes et leurs méthodes de travail, à développer et à atteindre de nouveaux segments ou secteurs et à améliorer leur capacité à relever les défis fondamentaux auxquels le secteur est confronté, tels que les changements climatiques et la durabilité environnementale et sociale, ainsi que la gestion des principaux risques sectoriels tels que l'adéquation des fonds propres, la conformité et le risque technologique. Cette assistance technique est généralement fournie par des prestataires locaux, y compris des universités et des instituts bancaires, sur la base de programmes de formation de formateurs qui ont été élaborés dans le cadre des initiatives d'assistance technique. L'objectif est de garantir la pérennité des services de formation et de renforcement des capacités afin qu'ils puissent être fournis bien au-delà de la durée de vie de l'assistance initiale de la Banque.

À titre d'exemple, on peut citer la formation en ligne mise au point par la Banque européenne d'investissement et le Fonds monétaire international (FMI)¹¹, qui combine l'expertise du FMI sur les politiques macroéconomiques et relatives au secteur financier et l'importance accordée par la BEI aux meilleures pratiques et instruments bancaires. Les participants travaillent principalement pour des banques commerciales, mais aussi pour des organismes de microcrédit, des banques centrales et des institutions de financement du développement. Dispensée en anglais et en français, cette formation permet aux participants d'acquérir des connaissances plus approfondies sur les thèmes de l'accès au financement et de l'inclusion financière, des produits et services financiers conçus pour répondre aux besoins des entreprises du secteur privé et des PME, ainsi que sur les méthodes standard de gestion des risques pour les prêts aux PME. Depuis son lancement en 2019, plus de 4 000 participants issus de 70 pays et de cinq continents s'y sont inscrits, dont 20 % de femmes.

¹¹ <https://www.eib.org/publications-research/open-learning/financial-development-inclusion.htm>. La formation a été élaborée à la suite de la signature, en 2018, d'un protocole d'accord entre la BEI et le FMI visant à soutenir le développement du secteur financier, en particulier en Afrique.

Figure 6 : Modèle de prestation de l'assistance technique de la BEI au secteur financier pour les prêts intermédiaés



Source : enquête 2022 de la BEI sur le secteur bancaire en Afrique.

En 2021, la Banque européenne d'investissement a proposé à des représentants de haut niveau des intermédiaires financiers une série d'académies régionales sur l'activité bancaire et la microfinance axées sur les PME, mettant l'accent sur la réforme bancaire dans des domaines tels que l'adéquation des fonds propres, les mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et la cybersécurité, le financement de la lutte contre les changements climatiques, les financements tenant compte de la dimension du genre et la transformation numérique des services financiers. L'académie bancaire d'Afrique occidentale et centrale s'est tenue à Abidjan les 5 et 6 octobre et a accueilli plus de 600 participants issus de plus de 60 pays¹². Elle faisait suite à des académies organisées à Nairobi et à Pretoria, qui ont permis non seulement de renforcer les capacités des intermédiaires financiers locaux, mais aussi de soutenir l'établissement de relations et le montage de projets.

Tout au long de l'année 2021, la Banque européenne d'investissement a financé et mis en œuvre 11 opérations d'assistance technique à destination des intermédiaires financiers d'Afrique subsaharienne, principalement sous la forme de programmes régionaux spécifiques en Afrique australe, en Afrique de l'Est et, plus récemment, en Afrique occidentale et centrale.

Green Gateway – Programme d'assistance technique Greening Financial Systems pour l'écologisation des systèmes financiers

L'initiative Greening Financial Systems (GFS) est un programme d'assistance technique doté de 20 millions d'euros et financé par le fonds Initiative internationale pour le climat et le Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national, qui est destiné à être mis en œuvre dans le cadre d'un certain nombre d'opérations d'assistance technique axées sur un ou plusieurs pays. Le programme GFS a pour objectif global de promouvoir des systèmes financiers à zéro émission nette et résilients face aux changements climatiques qui, à terme, aideront le secteur privé à déployer des investissements liés à l'action climatique et durables sur le plan environnemental. Un volet du programme s'adresse aux banques centrales et aux autorités de surveillance du secteur financier, tandis qu'un second volet est destiné aux intermédiaires financiers.

¹² <https://www.eib.org/press/all/2021-324-hundreds-of-african-financial-professionals-benefit-from-eib-banking-and-microfinance-academy>.

Transformation numérique du secteur financier

Le programme de transformation numérique du secteur financier a été élaboré au titre de l'initiative-cadre pour la transformation numérique en Afrique afin de soutenir la préparation de projets et les activités connexes dans le secteur du numérique en Afrique subsaharienne. Il vise à renforcer la capacité et la compétitivité du secteur bancaire, en mettant l'accent sur le financement du secteur privé et des MPME. Le programme est conçu pour soutenir la recherche, le développement et l'innovation, la mise en œuvre et la formation concernant des systèmes informatiques pour les services bancaires mobiles, la transformation numérique en général, l'optimisation des processus, l'évolution des modèles d'entreprise, les exigences réglementaires, la gestion des risques et la cybersécurité.

Fonds pour l'inclusion financière

Le Fonds pour l'inclusion financière (FIF), d'un volume de 1,1 million d'euros (BEI, 2022c), a été créé en 2019 pour octroyer des subventions à l'appui du renforcement des capacités des institutions financières multilatérales partenaires et des parties prenantes concernées dans les pays d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et, in fine, pour améliorer l'accès des MPME au financement. Les projets destinés à améliorer i) les performances financières et (ou) sociales des organismes de microcrédit ou ii) les connaissances financières et les compétences entrepreneuriales des entreprises elles-mêmes peuvent bénéficier des subventions. Au 31 décembre 2021, grâce aux contributions des ministères luxembourgeois des finances et des affaires étrangères et européennes, le FIF avait cofinancé 18 projets dans plus de 20 pays ACP pour un montant de 2,2 millions d'euros. Grâce à ces projets, près de 30 000 personnes devraient bénéficier de quelque 4 000 heures de formation et plus de 3 000 autres d'un accompagnement. De manière plus générale, ces projets devraient déboucher sur l'amélioration de l'accès aux services financiers pour près de 600 000 personnes dans des régions reculées et rurales de Zambie, le déploiement de services bancaires numériques pour 26 400 personnes en Ouganda et le financement de quelque 200 000 microentrepreneuses également dans ce pays.

Programme d'assistance technique en Afrique de l'Ouest et du Centre

Le programme d'assistance technique en Afrique de l'Ouest et du Centre, doté d'une enveloppe de 2,86 millions d'euros, cible les institutions financières et les MPME dans plus de 25 pays en Afrique de l'Ouest et du Centre (IPC, 2021)¹³. Le programme a été conçu pour renforcer le secteur financier, élargir l'inclusion financière, réduire la pauvreté, améliorer la stabilité sociale et encourager l'esprit d'entreprise dans toutes les régions, conformément aux objectifs de développement durable. Il porte sur la préparation de projets en vue d'un éventuel accès aux lignes de crédit de la Banque européenne d'investissement ainsi que sur le renforcement des capacités en matière de gestion des risques, de gouvernance, de stratégie régionale, de communication et de développement des compétences au moyen de programmes de formation formels et d'académies bancaires régionales.



¹³ Site web consacré à l'assistance technique : <https://msmefinanceta.eu/>.

Opérations de financement et d'assistance technique pour favoriser l'accès des femmes au financement

Des prêts ciblant les femmes

Le Mécanisme de portée régionale axé sur les PME en Afrique de l'Est de la Banque européenne d'investissement, qui dispose d'une enveloppe de 150 millions d'euros, a été conçu pour permettre aux intermédiaires financiers d'Afrique de l'Est d'octroyer des prêts aux PME. Parmi les quatre lignes de crédit qui ont déjà été signées au titre de ce mécanisme, deux – en faveur de la Banque ougandaise de développement et de la Development Finance Company of Uganda (DFCU) – mettent particulièrement l'accent sur l'inclusion financière des femmes dans la mesure où, pour satisfaire aux critères du Défi 2X¹⁴, au moins 30 % des fonds issus de ces lignes de crédit doivent avoir des femmes pour bénéficiaires finals. Globalement, l'opération devrait également contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, et en particulier le huitième, concernant le travail décent et la croissance économique.

Projet de développement de l'entrepreneuriat féminin en Éthiopie

En 2021, la Banque européenne d'investissement a lancé le projet de développement de l'entrepreneuriat féminin (*Women Entrepreneurship Development Project* ou WEDP), un programme d'assistance technique disposant de 1,2 million d'euros mis en place à l'appui d'un prêt de 30 millions d'euros à la République fédérale d'Éthiopie et à la Banque de développement de l'Éthiopie en faveur des entrepreneuses à la tête de MPME. Ce programme est cofinancé par la Banque mondiale, l'Agence japonaise pour la coopération internationale (JICA) et Cassa Depositi e Prestiti. D'une durée de deux ans et demi, il vise à promouvoir l'inclusion financière responsable et l'accès aux services financiers à moyen et long terme pour les MPME détenues par des femmes en Éthiopie, à réduire la pauvreté et à encourager l'esprit d'entreprise dans le pays. Il renforce les capacités dans le cadre de programmes de formation et d'accompagnement spécifiques proposés à 14 organismes de microcrédit partenaires afin de les aider à améliorer les services financiers et non financiers qu'ils proposent aux MPME détenues en tout ou partie par des femmes et à déployer efficacement les fonds du programme. Parmi ses principales activités, citons également l'aide apportée aux organismes de microcrédit pour qu'ils passent à des prêts fondés sur les flux de trésorerie et améliorent leurs pratiques de gestion des risques et des performances sociales. Outre la fourniture de services de renforcement des capacités sur mesure, le programme vise à créer une source locale pérenne de soutien technique et de conseil pour les organismes de microcrédit, qui perdurera au-delà de la durée de l'opération d'assistance technique.

African Women Rising Initiative

L'African Women Rising Initiative vise à favoriser l'autonomisation économique des femmes en proposant des formations dans le domaine financier et des services de développement de l'activité aux entrepreneuses au Rwanda, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et en Ouganda, tout en améliorant l'offre de services financiers et non financiers répondant à leurs besoins. D'une part, l'initiative se concentre sur les activités de renforcement des capacités, de tutorat et de réseautage à destination des entrepreneuses et, d'autre part, elle aide les intermédiaires de la Banque européenne d'investissement dans les secteurs des services bancaires et de la microfinance à concevoir, à mettre en place et à promouvoir activement des services financiers adaptés aux besoins spécifiques des entrepreneuses. Bank of Kigali, la Banque de développement du Rwanda, Ecobank, Baobab, Pride et Centenary participent déjà à l'initiative dans le secteur de la microfinance.

¹⁴ Le Défi 2X a été créé par les institutions de financement du développement des pays du G7 comme un appel à l'action en faveur de l'orientation de davantage de fonds vers des investissements qui donnent des moyens d'autonomisation aux femmes des pays en développement afin de leur permettre d'accéder à l'entrepreneuriat, à des postes de direction, à des emplois de qualité, ainsi qu'à des produits et des services qui renforcent leur participation à l'économie. Voir : <https://www.eib.org/press/all/2021-193-global-gender-finance-initiative-sets-ambitious-new-usd15-billion-fundraising-goal-after-securing-more-than-double-its-original-usd3-billion-target>

Perspectives

Avec la création de BEI Monde, la Banque européenne d'investissement vise à renforcer sa coopération avec ses partenaires, ses bénéficiaires, les institutions de financement du développement et la société civile afin d'améliorer la mise en œuvre du financement du développement. Le rapport BEI Monde – Des partenariats à l'échelle mondiale (BEI, 2022b) expose les principales idées stratégiques et politiques en jeu et l'objectif poursuivi par cette nouvelle organisation. BEI Monde s'emploie actuellement à renforcer sa présence locale dans quelque 30 bureaux en dehors de l'Union européenne, en mettant des banquiers et des ingénieurs au service de ses pays partenaires, des politiques extérieures et de partenariat de l'Union européenne et, bien entendu, de l'Équipe Europe. La création de pôles régionaux permettra à BEI Monde de mieux soutenir la sélection, la préparation et la mise en œuvre des projets et d'accélérer le décaissement des financements et des investissements.

BEI Monde est déterminée à produire un impact encore plus important en matière de développement grâce à ses opérations ciblées, en contribuant à tisser des liens encore plus solides entre l'Europe et l'Afrique, en renforçant les relations économiques et commerciales entre les deux continents et en plaçant les initiatives de l'Union européenne en matière d'action climatique et de financement du développement au centre de leur programme commun.

Bibliographie

BEI (2021 a), *L'appui de la BEI au développement – Tour d'horizon 2021*, disponible à l'adresse : https://www.eib.org/attachments/thematic/eib_support_for_development_overview_2021_fr.pdf.

BEI (2021b), *Measuring the EIB Group's impacts – Methods and studies*, disponible à l'adresse : <https://www.eib.org/publications/measuring-the-eib-groups-impact-methods-and-studies>.

BEI (2021c), *Measuring impacts – The experience of the EIB-GDN Programme*, disponible à l'adresse : <https://www.eib.org/publications/measuring-impacts-the-experience-of-the-eib-gdn-programme>.

BEI (2021d), *Un partenariat avec l'Afrique*, disponible à l'adresse : <https://www.eib.org/projects/regions/acp/partnership-with-africa/index.htm>.

BEI (2021e), *L'essor de l'économie numérique africaine – Comment la Banque européenne d'investissement soutient la transition de l'Afrique vers une économie numérique*, disponible à l'adresse : https://www.eib.org/attachments/thematic/study_the_rise_of_africa_s_digital_economy_fr.pdf.

BEI (2021f), *Les petites et moyennes entreprises – Tour d'horizon 2021*, disponible à l'adresse : https://www.eib.org/attachments/publications/small_and_medium_enterprises_overview_2021_fr.pdf.

BEI (2022 a), *EIB global report: the impact*, disponible à l'adresse : <https://www.eib.org/publications/eib-global-report-the-impact>.

BEI (2022b), *BEI Monde – Des partenariats à l'échelle mondiale*, disponible à l'adresse : https://www.eib.org/attachments/publications/eib_global_flyer_fr.pdf.

BEI (2022c), *Fonds pour l'inclusion financière*, disponible à l'adresse : https://www.eib.org/attachments/publications/financial_inclusion_fund_fr.pdf.

BEI (2022d), *Dynamiser une croissance durable du secteur privé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord*, disponible à l'adresse : https://www.eib.org/attachments/publications/unlocking_sustainable_private_sector_growth_in_mena_fr.pdf

IPC (2021), *Programme d'assistance technique de la BEI pour les opérations du secteur financier en Afrique de l'Ouest et du Centre*, disponible à l'adresse : https://www.msmeфинanceta.eu/wp-content/uploads/2021/08/EIB-TA-for-FS-Operations-in-West-and-Central-Africa-TA-AA-000959-001-brochure_french.pdf.

OCDE (2020), *États de fragilité 2020*, disponible à l'adresse : <https://www.oecd.org/fr/publications/etats-de-fragilite-261b19f4-fr.htm>.

Parlement européen (2021), *A new neighbourhood, development and international cooperation instrument – Global Europe*, briefing du service de recherche du Parlement européen, disponible à l'adresse : [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI\(2018\)628251](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI(2018)628251).



**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer

L-2950 Luxembourg

+352 4379-1

www.eib.org – info@eib.org

 twitter.com/EIB

 facebook.com/EuropeanInvestmentBank

 youtube.com/EIBtheEUBank

eBook: ISBN 978-92-861-5383-9

pdf: ISBN 978-92-861-5380-8

10/2022 – FR